

MEMOIRES

DE

CHIRURGIE,

DIVISES

EN DEUX PARTIES.

MEMOIRES
DE
CHIRURGIE,
AVEC QUELQUES REMARQUES
historiques
Sur l'Etat de la Médecine & de la Chirurgie en FRANCE *& en* ANGLETERRE.

Par GEORGE ARNAUD,

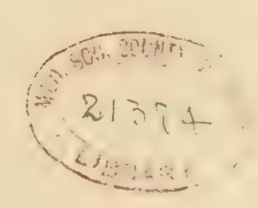
Docteur en Médecine, ancien Membre de l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS, & un des Professeurs en l'Ecole de St. COSME, Membre de la Société des Chirurgiens de LONDRES.

PREMIERE PARTIE.

Hæc scripsi non summi otii abundantiâ, sed amoris erga te, & pro bono publico.

CIC. ad Tull.

A LONDRES,
chez J. NOURSE, Libraire du Roi, dans le STRAND.
M. DCC. LXVIII.



SOUS LES AUSPICES
De Son Altesse Sérénissime le PRINCE

CHARLES

DUC DE WIRTEMBERG
& DE TECK,
COMTE DE MONTBELIARD, DE HEY-
DENHEIM, JUSTINGEN, &c. &c.
CES

MEMOIRES

sont dédiés
A LA TRES-ILLUSTRE FACULTE
DE

MEDECINE

En l'*UNIVERSITE* de *TUBINGE*

Par

Son très - humble,
très - obéissant, &
très - dévoué Serviteur
l'Auteur,
Médecin de la même Faculté.

TABLE
DES
PIECES CONTENUES DANS LA PREMIERE PARTIE.

Avis au Relieur.

L'Ouvrage, en grand papier , ayant paru devenir trop-gros, on a cru devoir le diviser en deux parties qui forment deux volumes. Comme on s'en est apperçu trop-tard, il a fallu partager les matières de façon à rendre les deux volumes à peu-près égaux. La première partie finit avec la table analytique des matières qu'elle contient.

Toutes les Feuilles dont les signatures, & les numéros des Pages sont entre deux parenthèses, sont des additions. Elles doivent être mises à la suite des Feuilles ou Pages qui précédent leur signature & leur nombre Telle est la Feuille (G g 4) *qui va après la Feuille* G g. *dont la dernière page a été ôtée.*

Les cinq Feuilles qui contiennent la Table analytique des matières dont la première signée (E e e 2) *page* (401) *va apres la Feuille signée* E e e. *sans parenthèse. Il en est de même à l'égard des pages qui contiennent les* Errata.

Les Planches seront placées, sans avoir égard à leurs numéros vis-à-vis les pages qu'elles indiquent ; & on aura soin de mettre à la marge en dos le côté de chaque Planche où il y a une petite étoile au bas.

AVERTISSEMENT.

L'HUMANITÉ réclame ſans ceſſe les ſecours de la Chirurgie. Les GRANDS, les Riches & les Pauvres, s'intéreſſent également à ſes progrès.

Les premiers comblent d'honneurs les Chirurgiens de mérite ([a]); les ſeconds les récompenſent généreuſement; les autres expriment leur reconnoiſſance par les voeux les plus ſincères, & payent ſouvent nos ſoins par des larmes de joye. Faut-il quelque choſe de plus pour exciter l'Emulation? Oui, la ſatisfaction d'être utile eſt encore au deſſus de ces avantages. Ce motif au moins eſt le ſeul qui m'engage à donner ces Mémoires. Je ſuis trop-vieux & trop-peu ambitieux pour rien déſirer de plus que de pouvoir contribuer à la prolongation des jours de ceux qui ſe trouveront dans la malheureuſe néceſſité de profiter des préceptes contenus dans cet ouvrage.

Les ACADEMIES, particulièrement celle ([b]) qui s'occupe le plus des progrès de la Chirurgie, ne

(a) En FRANCE, le Roi les annoblit & leur poſtérité; il les décore ſouvent de l'ancien ordre de St. Michel, & leur accorde des places de faveur.

(b) l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS.

a deman-

demandent pas toujours des ouvrages finis. Les vûes que celle-ci se propose, en couronnant les Mémoires qui méritent ses suffrages, sans rejetter ceux d'une classe inférieure, sont de rassembler autant de matériaux qu'elle peut, de les réduire à une quantité suffisante, & de les mettre en un ordre convenable, pour en former dans les suites des principes solides & permanens.

C'est pour concourir en quelque façon à ce projet que je me détermine à publier ce qu'un homme occupé peut rédiger à ses momens de loisir.

Cet ouvrage comprend onze Mémoires ([a]).

Le premier est une traduction des recherches du Docteur HUNTER sur la HERNIE de *naissance*. J'espère que ce mémoire sera d'autant-mieux reçu que, selon moi, cette découverte est la plus curieuse en *Anatomie*, & la plus utile en *Chirurgie* qui ait été faite depuis celle de la circulation du *Sang*.

Le second intéresse les personnes attaquées de DESCENTES qui se destinent à l'Etat Ecclésiastique de la Religion Romaine. Ces maladies ayant donné occasion au problême suivant, SI LES PRESTRES AT-

(a) On a mis ici un carton depuis que l'*errata* a été imprimé.

TAQUES

TAQUES de DESCENTES SONT IRREGULIERS ? J'ai recuilli toutes les autorités néceſſaires pour la négative.

Le troiſiéme contient des Recherches ſur les différentes ſituations des *Teſticules*, & ſur leur nombre diminué ou augmenté. On y trouve les effets ſurprenans de la vigueur de certains tempéramens. Cette partie de l'ouvrage devient utile aux familles jalouſes de maintenir les bonnes moeurs, & la ſanté de leurs enfans.

Le quatriéme comprend quelques obſervations ſur les ANEVRISMES.

Le cinquiéme préſente des nouveautés ignorées du plus grand nombre des perſonnes de l'Art, ſur l'ANEVRISME par *anaſtomoſe* de l'*Artère* & de la *Veine* du pli du *Bras*.

Le ſixiéme eſt une Diſſertation ſur les HERMAPHRODITES que je donnai en Anglois en l'année 1750. Je l'ai augmentée d'un grand nombre d'obſervations, particulièrement de celles que l'Académie de Chirurgie de PARIS m'avoit confiées, & de celles de Mr. le CAT. J'ai cru devoir y ajouter deux Mémoires contradictoires, écrits depuis peu, l'un en faveur, & l'autre contre le nommé GRANJEAN.

Je m'étois propoſé de donner pour ſeptiéme Mémoire, celui ſur les HERNIES avec *Mortification*,

comme

comme il a été annoncé dans le *Prospectus*. J'y en ai substitué un autre, qui a pour titre, Recherches sur les HERNIES de l'EPIPLOON.

Le huitiéme comprend la Construction d'une CHAISE chirurgicale propre à faire avec aisance toutes les Opérations. Son usage devient indispensable dans les armées, & sur les Vaisseaux de guerre.

Le neuviéme contient la Description d'un *Speculum Uteri*, construit sur un principe différent de ceux dont on s'est servis jusqu'à présent.

Le dixiéme a pour objet la HERNIE *crurale* dans l'Homme.

Le onziéme concerne un Instrument propre à couper certains corps étrangers dans des cavités.

Je me suis engagé, dans mon Traité des maladies de l'*Urétre* à donner deux volumes in 12°. de cet ouvrage, ces deux dernières années, & un autre cette année, mais les matières étant devenues trop-amples, j'ai choisi ce format. L'instruction publique des Eléves en Anatomie dont j'ai été chargé pendant trois années, & l'étude de la Médecine qui m'a très-occupé pendant le même tems, m'ont forcé de retarder l'impression du troisiéme volume. Les matières qu'il doit contenir sont prêtes pour la Presse. Elles y seroient déja si ces différentes occupations n'eussent un peu altéré ma santé.

Les Recherches récentes ſur la HERNIE de *naiſſance* qui ſont le plus grand ornement de ce volume, donnent occaſion à des remarques importantes qui ont échappé juſqu'à préſent à la Pratique la plus réfléchie. C'eſt, peut-être, faute de ces dernières obſervations que les HERNIES, qui ont reſté en arrière de beaucoup d'autres maladies que l'on a cultivées avec ſoin, languiſſent encore preſque dans la même obſcurité où nos anciens les ont laiſſées. Elles ont cependant d'autant plus beſoin d'être éclairées qu'elles ſont, ſans contredit, les plus communes & les plus négligées. Un très-petit nombre de Chirurgiens ſe ſont un capital de cette partie de l'Art, quoiqu'elle intéreſſe plus de perſonnes que toutes les autres maladies de la Chirurgie, abſtraction faite des maladies vénériennes, ou des maladies accidentelles que cauſent les guerres.

Les Opérations propres aux HERNIES ſont ſi différentes entre-elles que je puis dire, avec l'illuſtre Mr. de la PEYRONIE, que toutes les autres opérations de la Chirurgie ne ſont rien en comparaiſon de celles qui conviennent aux HERNIES.

Les Opérations, en général, ont toutes des régles uniformes, desquelles il n'y a point à s'écarter. Celui

lui qui a appliqué un *Trépan*, qui a éxécuté une fois la *Lithotomie*, qui a fait une *Amputation* &c, avec l'intelligence néceſſaire & la préciſion qu'il a appriſe de ſes Maîtres, en fera mille ſans qu'il ſoit obligé d'y apporter aucun changement ; il ne trouvera pas plus de variétés dans ce millier que dans la première qu'il aura faite ; au moins ſe réduiſent-elles à un ſi petit nombre connu qu'il peut les prévoir aiſément.

Mais les Opérations propres aux HERNIES ſont preſqu'auſſi-variées qu'il y a de différens ſujets ſur leſquels on opère. Ces variétés dépendent d'une multitude de dérangemens des parties contenantes & contenues du *Bas-ventre*; perſonne ne les peut prévoir ; on n'apprend à les connoître que par une longue habitude à comparer les parties dans l'état naturel, & dans l'état contre-nature.

Les variétés dans les opérations qui naiſſent de ces dérangemens demandent, pour être bien entendues, plus que la vie d'un homme tout-à-fait appliqué à ces maladies, & capable d'obſerver. Je puis, en me conſidérant moi-méme, en donner un éxemple bien ſenſible. Il y a deux cents ans que la pratique particulière de ces maladies eſt dans ma famille : mes

Pères

Pères ne m'ont certainement rien caché de ce qu'ils avoient obſervé ; il y a cinquante ans que je réſume leurs préceptes, que j'étudie cette matière, que je la cultive avec un goût décidé & une affection paſſionnée, cependant il s'en faut de beaucoup *(quantumvis ſenex)* que je ſois parfait dans cette partie.

Le plus grand nombre des Chirurgiens, préoccupés de la multitude des affaires ordinaires, n'ont à peine que le tems de conſidérer généralement les HERNIES. Les cas particuliers, bien plus nombreux que les généraux, ne ſont, pour quelques-uns, " que des minuties & des jeux de l'imagination, " plus capables de jetter dans l'erreur les jeunes Chi-" rurgiens peu-verſés dans la pratique de ces maladies " que de les inſtruire." C'eſt ce qu'un auteur moderne a un peu indiſcrettement avancé. Une opinion erronée a toujours ſes dangers : celle-ci éloigne les Eléves de la lecture des Auteurs ; c'eſt tromper leur confiance, puiſque c'eſt pour eux que ce Chirurgien écrit : enfin cette opinion énerve l'émulation néceſſaire à la recherche des moyens propres à la guériſon des HERNIES.

Pour faire ſentir que l'on n'a pas l'idée convenable de l'étendue de ces maladies, il faut remarquer que l'on

l'on démontre communément, dans les Ecoles publiques & privées, toutes les opérations de Chirurgie, & les maladies qui y donnent occasion, en huit ou dix leçons, dont les HERNIES en sont une (a); j'en avois quarante sur cette matière seulement, quand Mr. de la PEYRONIE désira que je les lui communiquasse, par ce que je les avois annoncées pour démontrer ces maladies en particuliér (b).

Le Bien public & l'amour de la Profession qui animoient ce grand Chirurgien l'engagèrent à changer mon projet: il me proposa de me défaire, en faveur de Mr. ANDOUILLE' le fils, de mon Brevet de Professeur au Collége de St. COSME pour l'OSTEOLOGIE & les maladies des os, & me fit pourvoir de celui de Professeur pour les HERNIES dans le même tems qu'il fit instituer deux Chaires pour les accouchemens. Des circonstances imprévues dérangèrent ce projet, & une autre beaucoup plus utile au Public, & aux progrès de la Chirurgie *herniaire*. J'ai appris avec douleur que l'emploi qui m'étoit alors destiné, & que cet autre projet, que le Ministre avoit pris au-

(a) Le docteur HUNTER en fait deux & fort-amples.

(b) Voyez le Mercure de FRANCE année 1741.

tant

tant à cœur que Monſieur le premier Chirurgien du Roi, avoient été enſevelis dans l'oubli ([a]).

Le Public eſt toujours redevable à ceux qui, ſans être à portée de pouſſer plus loin leurs recherches, indiquent des vérités inconnues. On verra, par la cinquiéme réflexion ajoutée au mémoire ſur la HERNIE de *naiſſance*, qu'il y a long-tems qu'elle a été ſoupçonnée par de grands hommes qui, peut-être, n'avoient pas eu les occaſions d'en vérifier d'aſſez-près l'éxiſtence. Nous avons l'obligation au Baron HALLER de l'avoir indiquée ; mais nous ſommes bien plus redevables au docteur HUNTER, qui en a recherché la cauſe juſque dans ſa ſource, qui en a découvert les effets, & qui l'a décrite de la

(a) J'établiſſois une Infirmerie, dont je prenois ſur moi les premiers frais. On n'auroit reçu dans cette maiſon que des malades attaqués de DESCENTES avec étranglement. Cet établiſſement n'auroit été à charge qu'à un nombre ſuffiſant de perſonnes charitables qui avoient ſouscrit pour l'entretien de dix lits. Chaque Chirurgien reçu au Collége de St. COSME auroit eu la liberté d'opérer les malades qu'il auroit fait conduire à l'infirmerie. Il auroit rédigé lui-même ſes propres obſervations ; il les auroit communiquées à l'Académie de Chirurgie. On auroit guéri, par les ſoins privés qu'éxige un petit nombre de malades, beaucoup plus de HERNIES ; on eut fait plus d'éléves, & on eut étendu les connoiſſances ſur ces maladies, en peu d'années, plus qu'on ne peut faire en un Siécle.

manière la plus claire. J'ai cru qu'il étoit de mon devoir d'en étendre la connoiſſance j'uſqu'à ceux qui, ne ſçachant pas la langue Angloiſe, peuvent, par état, mettre à profit les avantages qui réſultent de cette découverte. Les amateurs & les curieux y trouveront de quoi ſe ſatisfaire.

Les perſonnes diſtinguées dans les Sciences & dans les Arts ne peuvent être ni trop-tôt ni trop-généralement connues. Le récit de leurs belles qualités, fait après leur mort, ne ſert qu'à exciter le regret que l'on a de n'avoir pu communiquer avec elles. Il eſt important pour les Sçavans d'avoir une juſte idée du mérite & des talens du docteur HUNTER. Mon intention ſeroit de donner ici ſon portrait fini, mais on prendroit, peut-être, pour adulation les couleurs que j'emploierois pour peindre tous les traits dont l'auteur de la Nature l'a avantagé. D'ailleurs ſa modeſtie en ſeroit bleſſée : je me réduirai à n'en tracer qu'une Eſquiſſe.

J'ai pris la liberté d'ajouter à ſon mémoire quelques remarques pathologiques & hiſtoriques. Pour éviter

éviter la confuſion, je n'ai mis en marge que les notes les plus courtes. Toutes celles qui ſont trop-longues ſeront à la fin du mémoire ſous le titre de Réfléxions du Traducteur. Les notes de l'auteur ſeront marquées par les lettres de l'Alphabet. Les miennes ſeront déſignées par l'indice ☞ avec les mêmes lettres.

DE

Mr. HUNTER,

AUTEUR

Des Recherches ſur la HERNIE de *naiſſance.*

Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas.

MONSIEUR GUILLAUME HUNTER natif de KILBRIDE dans la Province de CLYDESDALE en ECOSSE, docteur en Médecine de l'Univerſité de GLASCOW, & licencié du Collége des Médecins de LONDRES ([a]), après avoir fait ſes humanités, commença l'étude de l'Anatomie à EDIMBOURG ſous le fameuax Profeſſeur MONRO : il vint delà à LONDRES pour joindre à ſes premières connoiſſances les inſtructions de feu Mr. DOUGLAS Médecin anatomiſte & le plus célébre Accoucheur qu'il y eut alors dans cette Capitale : il ſuivit enſuite avec aſſiduité les leçons du Docteur NICHOLLS ([b]), l'Anatomiſte le plus laborieux qu'il y eut de ſon tems.

Il fut à PARIS en l'année 1742 : il y fit un cours d'Anatomie ſous Mr. FERRIN ; & toutes les opérations de Chirurgie ſous Mr. LE DRAN.

([a]) On ne peut pas être SOCIUS du Collége de LONDRES ſans être Médecin de l'une des Univerſités d'OXFORD ou de CAMBRIDGE, & nul ne peut acquérir ce dégré dans ces Univerſités, ſans y avoir fait ſes études.

([b]) Le docteur NICHOLLS que l'on peut citer comme un des plus ſçavans Anatomiſtes & Phyſiologiſtes de l'EUROPE a été un des quatre premiers médecins de S. M. B. le ROI GEORGE II. Il s'eſt retiré à OXFORD, pour veiller à l'éducation de ſon fils qui étudie dans cette Univerſité. C'eſt le même Dr. NICHOLLS qui eſt l'inventeur des injections & préparations des Viſcères par corroſion.

Ainſi

Ainſi muni des principes de ces grands maîtres il prit un goût ſi décidé pour l'Anatomie qu'elle devint ſa principale occupation ; auſſi fut-il, bientôt-après, un de plus ſçavans Anatomiſtes & Phyſiologiſtes du ſiécle : diſons plus, perſonne n'a produit tant de nouveautés que lui en Anatomie & en Phyſiologie. Je ne le ſuivrai pas ici dans toutes ſes recherches ; elles ſont trop-nombreuſes. Je les indiquerai ſeulement dans la page xxii & xxiii.

Il fut reçu Chirurgien à LONDRES en l'année 1747. Il commença alors à donner des leçons en particulier ſur l'Anatomie. Peu d'années après il paya, d'avance, à la compagnie des Chirurgiens le tribut ([a]) de trois années de démonſtrations publiques. Il

([a]) En l'année 1745 les Chirurgiens de LONDRES, à l'*inſtar* de eeux de PARIS, ſe ſéparèrent du corps des Barbiers. Le Parlement leur accorda une nouvelle CHARTE, par laquelle il confirma leurs anciens priviléges qu'ils avoient perdus, & leur en accorda de nouveaux. Ils ſe firent bâtir une Maiſon propre aux éxercices de la Chirurgie, avec une Amphithéâtre plus petit, à la vérité, mais beaucoup plus commode que celui de PARIS. Il y a cinq ou ſix ans que le Parlement leur a impoſé l'obligation de démontrer *gratis* l'Anatomie. La peine du Meurtre en ANGLETERRE ſe réduit à être pendu, comme ponr le plus petit vol, mais depuis ſix ans les Meurtriers ſont condamnés à être diſſequés publiquement à l'Amphiteâtre, en préſence de la Populace que l'on eſt obligé d'admettre aux démonſtrations ; il y a des places deſtinées pour elle. Les femmes y ſont admiſes comme les hommes. Il y a une ſorte de compenſation raiſonnable en cela, parceque les femmes ſont également ſujettes à cette loi. L'eſprit de cette nouvelle loi eſt d'inſpirer plus d'horreur du crime. Les Seigneurs condamnés pour pareils forfaits ne ſont pas éxempts de cette humiliation. Chaque membre de la Compagnie des Chirurgiens eſt chargé de cet emploi pendant trois annees conſécutives ; on peut le refuſer en payant 20 Guinées. La 1.re année on fait les diſſections & préparations des cadávres ; la 2.me on demontre les parties ; la 3.me on profeſſe les leçons. On nomme tous les ans deux Chirur-

Il a toujours continué, depuis, ses recherches anatomiques & ses démonstrations privées avec un travail, & une assiduité sans éxemple.

La profondeur de son sçavoir, sa douceur, sa complaisance & son élocution lui attirèrent bien-tôt presque tous les étudians de la Grande BRETAGNE : ils cessèrent d'aller chercher au dehors les connoissances en Anatomie qu'ils furent plus à portée de trouver chez eux.

Il profita de son tems de vacances, dans l'été de 1749, pour aller visiter les Sçavans, & pour les consulter sur quelques doutes qui lui étoient restés à vérifier. Il passa en HOLLANDE, & y visita le célébre professeur ALBINUS, qui le reçut avec distinction. Il fut de là à PARIS, où il rendit les devoirs de sa reconnoissance à ses anciens maîtres dont il étoit devenu l'émule ; & revint à LONDRES pour reprendre ses éxercices & ses instructions avec plus de zèle que jamais.

Ses travaux anatomiques, & les veilles qu'il y employa le jettèrent, en 1753, dans un épuisement qui fit tout craindre pour sa vie. Ses éléves furent privés de ses leçons pendant la moitié de cet hyver, où il ne put faire qu'un cours [a].

Mr.

Chirurgiens suivant l'ordre du catalogue, ils succédent à ceux qui ont fini leur tems ; les deux collégues se suppléent l'un à l'autre en cas de nécessité, au moyen quoi le devoir se trouve toujours rempli avec éxactitude.

(a) Il fait régulièrement tous les ans deux cours d'Anatomie, dans chacun des quels sont comprises six leçons sur la MATRICE en état de *grossesse*, sur autant de sujets frais qu'il peut en trouver, & dont il est rare qu'il manque, par le plaisir que chacun se fait de lui en procurer : il fait voir sur des modéles, en plâtre

Mr. son frère JEAN HUNTER n'étoit pas en état alors de le seconder, il ne faisoit que commencer à s'instruire des connoissances de la structure du corps humain. Conduit par un tel maître, il y fit des progrès rapides & suivis de découvertes singulières, dont celles qui concernent la HERNIE de naissance, sont le sujet du premier mémoire de ce volume. Il parvint en très-peu de tems à faire les dissections & préparations des cadâvres sur lesquels le docteur faisoit les leçons & les démonstrations.

plâtre, colorés comme la Nature, & sur des parties conservées fraîches ou séches, tout ce qui peut être considéré ainsi. Il démontre d'une manière qui lui est particulière, & sur des préparations difficiles à imiter, tous les organes des sens. Il explique les maladies des os, & finit par les opérations de Chirurgie.

Son premier cours commence au mois d'Octobre & finit à Noël. Le second commence le 15 de Janvier, & finit avec le mois d'Avril. Il donne ses leçons tous les jours, excepté les Dimanches. Chaque cours comprend 90 Séances. C'est pourquoi il est obligé sur la fin de chaque cours de faire deux leçons dans les mêmes jours, depuis trois heures de l'après midi jusqu' à cinq, & depuis six jusqu' à 8, 9, & quelque-fois dix heures. Son tems ordinaire est depuis cinq jusqu' à huit.

Enfin pour ne rien laisser à désirer de ce qui est nécessaire à la perfection de l'Anatomie, il fait une très-ample démonstration des différens moyens d'injecter les parties, & de ceux qui sont propres à les conserver fraîches ou séches. Il ne se reserve aucun secret sur cette matière si importante aux progrès de l'art de guérir. Ses leçons ne se font pas tout-à-fait dans l'ordre communément observé. Lors qu'il manque de sujets pendant quelques jours, il explique la Physiologie, ou il fait des leçons sur des matières qui peuvent être demontrées sur des préparations conservées séches ou humides. Il interrompt quelque-fois un sujet pour parler d'un autre que les occasions lui fournissent, comme lors qu'il a une MATRICE fraîche, un FOETUS, &c, qui se gâteroient.

Après

Après avoir rétabli sa santé, qui chancela long-tems, il se fit agréger au Collége des Médecins de LONDRES en vertu du *Diploma* qu'il avoit reçu de l'Université de GLASCOW, & qu'il avoit gardé avec modestie depuis l'année 1750 sans en avoir fait usage. Il trouve son nom aussi-honorablement placé dans la liste des Chirurgiens de LONDRES que dans celle des Médecins ([a]).

Le fond immense de préparations anatomiques du corps humain qu'il a éxécutées de ses propres mains lui forme le cabinet le plus riche ([b]) & le plus curieux qu'il soit possible d'avoir;

([a]) Il y a des Facultés de Médecine en FRANCE qui ne permettent pas à leurs membres d'éxercer la Chirurgie. Les Universités de la Grande BRETAGNE, entrant plus profondément dans les vues d'intérest du Public, n'ont jamais fait de difficulté d'accorder le dégré de docteur à ceux des Chirurgiens qui ont désiré & mérité cette distinction. Mais la Faculté d' EDIMBOURG vient de rendre le décret suivant le 7.me de May 1765.

" Le COLLE'GE ROYAL de Médecine de la ville d'EDIMBOURG, pour soutenir le caractère & l'estime que ses membres ont toujours mérité, & pour mettre une distinction convenable entre eux & ceux qui pratiquent les branches de l'art de guérir qui ont toujours été regardées les moins honorables, A RE'SOLU qu' à l'avenir ils n'admettra au nombre de ses membres aucune personne qui pratique la Chirurgie en général, ou en particulier les Accouchemens, la Lithotomie, l'Inoculation, ou aucune autre partie d'icelle: & de plus que si aucun membre du Collége, après avoir été reçu, pratique quelques-unes des viles parties ci-dessus mentionnées, s'il en est bien convaincu, sera dégradé de l'honneur qui lui aura été conféré, & son nom sera rayé du catalogue & des livres du Collége. —Et pour que la délibération du Collége à cet égard soit connue de tout le monde, il a ordonné que ce décret soit publié dans les Gazettes d'EDIMBOURG—& plus bas—Par ordre du Collége Royal signé HENRY BALCANQUAL Secretaire."

([b]) Ses préparations humides vont à plus de douze cents, & il a plus de six cents parties séches, sans compter ses squélettes, & tout ce qui en dépend.

tandis que M[r]. ſon frère s'applique avec une ardeur toute particulière à l'Anatomie des Animaux, dont il a une ſuite de ſquélettes la plus recherchée, ſur tout en Animaux étrangers ([a]).

Le docteur HUNTER ainſi pourvu de toutes les piéces néceſſaires à ſes démonſtrations, & ayant la facilité de trouver des ſujets frais autant qu'il en a beſoin ([b]), eſt en état de partager ſon tems entre l'inſtruction de ſes éléves, & la pratique de la Chirurgie, que ſon génie géométrique & accoutumé à l'évidence préfère à celle de la Médecine.

Mais comme un homme ne peut pas tout faire, il s'eſt fixé depuis quelques-années aux accouchemens. Cette partie, qui aſtreint extrêmement un praticien auſſi employé que lui, auroit porté quelque préjudice à ſes diſciples, s'il n'eut pris pour aſſiſtant à ſes travaux anatomiques M[r]. HEWSON jeune homme d'un mérite diſtingué ; M[r]. JEAN HUNTER n'ayant pu réſiſter au penchant qu'il a pour la Chirurgie militaire, & pour l'Anatomie comparée. M[r]. HEWSON ſupplée au défaut du docteur,

([a]) Le grand commerce de la ville de LONDRES, avec toutes les parties du monde connu, favoriſe merveilleuſement bien ſon application à cette étude. Chacun s'intéreſſe à lui procurer les animaux les plus rares & les plus féroces des pays étrangers. Sa collection qui n'eſt pas finie eſt déja la plus nombreuſe de l'EUROPE. Son but eſt d'en donner l'hiſtoire naturelle, & de les claſſer ſuivant leur reſſemblance par leurs parties internes. Cet ouvrage deviendra auſſi-utile que curieux. On attend encore de lui inceſſamment le réſumé de ſes expériences au ſujet des effets de l'air ſur le ſang ; & une diſſertation ſur l'origine & le progrès des Dents, qui fait la matière d'une des plus intéreſſantes leçons du docteur HUNTER.

([b]) Il n'y a pas de ville où l'on faſſe tant d'éxécutions qu' à LONDRES, au moyen de quoi les Chirurgiens ont des cadâvres en abondance.

lorſque

lorſque des affaires particulières l'appellent hors de ſon école. D'ailleurs M^r. HEWSON eſt chargé d'enſeigner aux Eléves la manière de diſſéquer, & de faire les injections & préparations néceſſaires à l'intelligence de l'Anatomie.

La Phyſiologie du D^r. HUNTER eſt la plus ſimple & la plus claire qu'il ſoit poſſible d'entendre. Il n'explique rien qui ne puiſſe être prouvé par la ſtructure des parties. Prévenu contre les ſyſtêmes, il aime mieux ne rien dire que de hazarder des conjectures. Sans prendre aucun parti, ni pour ni contre les Auteurs qui ſe ſont un peu-trop livrés aux préjugés de leurs opinions, il rapporte avec ſoin tous leurs ſentimens ; ſa critique eſt un modéle de la modération & du reſpect que l'on doit avoir pour les Anciens.

Ses remarques pathologiques, ſur chaque partie qu'il démontre, toutes également intéreſſantes, par les juſtes applications qu'il en fait, ſont entre-mêlées dans ſes leçons de manière que, en ouvrant une voie aiſée à la pratique, elles préviennent la ſécheresſe & la monotonie des ſimples démonſtrations.

Pourvu d'ailleurs d'un organe favorable, & de l'élocution la plus facile, il ſoutient ordinairement pendant trois heures l'attention de ſes auditeurs ; il va même quelque fois juſqu' à ſix, ſans ſe fatiguer.

Affable, complaiſant, ne cherchant que l'avancement de ceux qu'il inſtruit, il reçoit toutes les objections qu'on lui fait par écrit : ſes réponſes ſervent de préliminaires à ſes leçons.

 A peine

A peine a-t-il été livré à la pratique des accouchemens qu'il y a acquis une si grande réputation que, quoique fort jeune, il a été honoré de la qualité de médecin Accoucheur de la REINE ([a]).

Ses recherches anatomiques lui ont attiré des émules qui ont prétendu en partager l'honneur ; il s'en plaint avec une candeur admirable dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre suivant.

MEDICINAL COMMENTARIES, &c.

C'est-à-dire,

EXPLICATIONS MÉDICALES,

PREMIÈRE PARTIE,

CONTENANT

Une simple & positive réponse au professeur MONRO, mêlée de quelques remarques sur la structure & les fonctions de plusieurs parties du corps humain. In 4to. 175 pages y compris un Supplément.

Par GUILLAUME HUNTER Docteur en Médecine.

A LONDRES chez A. MILLAR libraire dans le Strand. 1762.

L'avertissement suivant qui est à la tête de l'ouvrage développe tout le projet de l'Auteur.

AVER-

([a]) A PARIS & par toute la FRANCE, les Chirurgiens sont les seuls en possession des accouchemens. Les Médecins & Chirurgiens éxercent à LONDRES & dans toute l'ANGLETERRE, cette partie de l'art qui semble, par toutes sortes de raisons, appartenir à la Chirurgie. Il y a des avantages & des inconvéniens à ce partage qu'il ne me convient pas de discuter. Mais je puis dire que cette partie

Avertissement de Mr. Hunter.

" L'Auteur de ces feuilles a formé le deffein d' offrir au
" Public les obfervations fur l'Anatomie, la Chirurgie & les
" Accouchemens. Il a donné ce titre général à la première
" partie, par ce qu'il comprend en quelque façon toute fon
" entreprife.

" La feconde partie contiendra un mémoire fur la Ma-
" trice en état de groffeffe, dont la publication n'a été re-
" tardée fi long tems que par le défir qu'il a de la mettre au-
" jour avec moins d'imperfections. Dans l'intervalle du tems
" qui s'eft écoulé depuis que l'ouvrage a été propofé il s'eft
" rencontré quelques occafions favorables d'augmenter les
" obfervations. Il fe flatte que ces avantages ferviront de com-
" penfation à ce délai.

" Les planches qui repréfentent la Matrice en état de
" groffeffe, dont le plus grand nombre a été gravé il y a plu-
" fieurs années, feront publiées à part en grand in *folio*."

partie fi néceffaire à la population eft extrêmement bien cultivée à Londres, tant pour la théorie que pour la Pratique. Les éléves y font inftruits par un grand nombre de très-bons praticiens qui enfeignent en particulier. Il y a plufieurs infirmeries diftribuées dans différens quartiers de la Cité de Londres & de la ville de Westminster pour les Pauvres. On évite par ce moyen la confufion qui ne peut manquer de furvenir dans un trop-grand hopital. Le nombre des éléves fe multiplie d'autant plus que chacune de ces infirmeries eft dirigée par deux bons accoucheurs & une fage-femme qui ont leurs difciples toujours préfens à leurs opérations. Par ces moyens les Provinces font munies de Médecins & Chirurgiens, tous en état d'affifter les femmes de la campagne comme celles des grandes villes.

Le

Le Doćteur HUNTER combat ſes adverſaires dans cet ouvrage avec des armes ſi puiſſantes qu'après quelques foibles déſenſes il ne leur a réſté aucun moyen de répondre.

ENTRE les différentes matières qu'il revendique, quoi que toutes également importantes ([a]), celle qui a pour objet la HERNIE

([a]) CES matières qui lui ſont propres ou ſeulement communes entre lui & M[r]. ſon frère, & qu'il décrit dans cette partie ſont,

L'INJECTION du *Teſticule.*

L'ORIGINE & les uſages des vaiſſeaux *lymphatiques.* La partie phyſiologique qui concerne ces vaiſſeaux eſt auſſi utile à la pratique des maladies qu'elle intéreſſe, que l'Anatomie en eſt neuve & curieuſe.

L'ABSORPTION par les *veines.* Il rapporte à ce ſujet les expériences curieuſes, et les remarques importantes de M[r]. ſon frère.

IL traite en particulier des vaiſſeaux des *Cartilages.* Il ſe retraćte de l'opinion qu'il avoit ſur ce ſujet, lorſqu'il la communiqua à la Societé Royale. Il ſe défend ſur cet article dont on avoit pris avantage pour lui en faire un reproche: il fait voir que cette aſſertion eſt d'autant plus mal fondée qu'il l'avoit publiquement déſavouée long-tems auparavant. Il ſaiſit l'occaſion dans le même chapitre de prouver ſa manière aiſée d'introduire des ſoies de Porc dans les tuyaux excrétoires de la *Glande lacrymale* de la Paupière humaine, ce qui ne ſe fait généralement que dans les grands animaux, non ſans beaucoup de peine, & ſeulement après une légère macération.

IL donne enſuite la preuve de l'éxiſtence de la membrane *pupillaire* dans le FOETUS. On lui en avoit fait un crime, comme s'il ſe fut dit l'auteur de cette découverte. Sa défenſe à ce ſujet lui fait autant d'honneur qu'aux Doćteurs SANDYS *, ALBINUS & autres qui l'avoient trouvée avant lui. Il ne s'attri-

* *Il enſeignoit, il y a* 50 *ans,* l'Anatomie *dans l'Univerſité de* CAMBRIDGE. *Il a pratiqué, depuis, les accouchemens avec beaucoup de reputation à* LONDRES ; *il eſt encore vivant, mais retiré des affaires. C'eſt à lui à qui l'on eſt redevable de cette curieuſe & belle préparation des os, pour les rendre tranſparens, & pour y faire voir les vaiſſeaux ſanguins injećtés.*

bue

NIE de *naiſſance*, ou la *Deſcente* dans la quelle le *Boyau* ſe trouve en contact ou confondu avec le *Teſticule*, fait le ſujet du mémoire ſuivant ([a]). Les lecteurs jugeront par cette traduction de la force

bue que le mérite de la démontrer dans ſes leçons. Il traite dans le même chapitre de l'inſenſibilité des *Tendons*, des *Ligamens*, du *Périoſte*, de la *Dure-mère*, &c. Cette matière, qu'on lui conteſte, eſt prouvée d'une manière très-claire par ſes argumens, et par ſes expériences réitérées.

Il prend enſuite à parti un Chirurgien qui s'eſt ſervi de ſes découvertes mal-interprétées pour expliquer la HERNIE de *naiſſance*.

Ces mémoires ſont d'autant plus intéreſſans qu'ils ſont polémiques, par conſéquent plus inſtructifs. La vérité ne ſe découvre jamais mieux que par les diſputes refléchies.

([a]) Outre cet ouvrage, il a publié l'Hiſtoire d'un ANÉVRISME de l'*Aorte* avec des remarques ſur ces maladies en général.

Il a donné encore un mémoire ſur un autre eſpéce d'ANÉVRISME inconnu juſqu' alors. J'en ai fait la traduction qui ſe trouve dans ce volume.

Il a donné auſſi la deſcription d'un EMPHYSÈME très-ſingulier ; d'où il prend l'occaſion d'éxpliquer anatomiquement & phyſiologiquement, l'origine, la nature, les différences, les uſages &c. du Tiſſu *cellulaire*. Ces trois mémoires ſe trouvent dans un ouvrage intitulé MEDICAL OBSERVATIONS AND INQUIRIES, imprimé à LONDRES, & publié par un Société de Médecins, en 2 vol. l'un de 1757, & l'autre de 1762, pour ſuppléer aux Eſſais d'EDIMBOURG dont le Public a été privé depuis long-tems par des raiſons que l'on ignore.

On comprend bien qu'un homme tel que le Dr. HUNTER doit enrichir l'Anatomie de bien des particularités qu'il a obſervées ; auſſi ſes leçons ſont, pour le plus grand nombre, ornées de nouveautés qui lui appartiennent, ou à Mr. ſon frère. On en trouvera un éxemple dans la ſtructure du *Péritoine* au ſujet de la prétendue gaîne du *Cordon ſpermatique*.

Il

force de ſes argumens & des obligations que lui ont les amateurs & les connoiſſeurs en Anatomie.

Il eſt ſi modeſte qu'il ne s'eſt permis que la ſimple annonce de ſes planches ſur la MATRICE en état groſſeſſe ; il s'interdit la liberté de prévenir les ſçavans ſur la valeur de cette grande entrepriſe ([a]). L'éxécution en a été portée juſqu'à préſent au plus haut dégré de perfection par Meſſieurs STRANGE, CANOT, RAVENET, MAJOR, GRIGNION & autres graveurs ([b]), d'après les deſſeins de Mr. RIMSDYK. Les planches du mémoire ſur la HERNIE de *naiſſance* ſont des preuves du goût de l'Auteur, & de l'intelligence des artiſtes qui y ont travaillé. La tranſparence du *Péritoine* y a été ménagée pour laiſſer voir les parties qui ſe trouvent couvertes par ſa ſubſtance. Cela ſe remarque d'une manière très-ſenſible dans les bonnes épreuves.

Il a découvert une membrane qu'il nomme *Membrana caduca Uteri*, que je nomme avec juſtice *Membrana* HUNTERIANA. Elle eſt la plus extérieure de celles qui enveloppent le *Foetus* : ſa conſiſtance eſt ſi épaiſe & ſi vaſculeuſe, qu'il eſt étonnant qu'elle ait échappé aux recherches des autres Anatomiſtes : elle eſt d'autant plus remarquable qu'on la trouve diviſée par lambeaux dans les fauſſes Couches : où on la prend le plus ordinairement pour des caillots de ſang.

([a]) On verra dans ſon ouvrage ſur la MATRICE, qui ſera vraiſemblablement publié cette anneé, un très-grand nombre de particularités dont ſes diſciples ſont inſtruits depuis long-tems.

([b]) Les graveurs de LONDRES ne pouvant ſuffire à l'éxécution de tout l'ouvrage, le Dr. HUNTER a été obligé d'envoyer des deſſeins à PARIS, qui ſont actuellement dans les mains des plus habiles Artiſtes.

Une

Une grande marque de la générosité de l'auteur est que cet ouvrage sur la MATRICE lui coûtera plus de 1500 Louis quand il sera fini ([a]). On a tout lieu d'espérer qu'il remplira des vues plus générales, en prenant sur lui les soins & les frais d'une Anatomie complète gravée dans le même goût. C'est ce qu'il se promet, mais il ne l'assure pas. Il partageroit avec le Public la satisfaction dont se flatta long-tems, mais en vain, feu Mr. WINSLOW d'avoir le mérite d'un pareil ouvrage. Quelle plus grande preuve pourroit donner le Docteur HUNTER de son zéle pour une profession si digne de l'étendue & de la profondeur de son génie ! Puis que l'on peut dire de l'Anatomie, cette partie si précieuse de la Physique expérimentale,

" Enfin par des sentiers inconnus jusqu' alors,
" Elle voit la Nature, & connoît ses ressors.
" La Nature elle-même artistement bornée,
" Se sentant découvrir en paroît étonnée."

Omb. de DESC.

([a]) Les planches monteront au nombre de 45 à 50, plusieurs desquelles lui coûtent cent Louis chacune.

TABLE

DES

PIECES CONTENUES DANS LA PREMIERE PARTIE.

Avis au Relieur.

L'Ouvrage, en grand papier, ayant paru devenir trop-gros, on a cru devoir le diviser en deux parties qui forment deux volumes. Comme on s'en est apperçu trop-tard, il a fallu partager les matières de façon à rendre les deux volumes à peu-près égaux. La première partie finit avec la table analytique des matières qu'elle contient.

Les Planches seront placées, sans avoir égard à leurs numéros vis-à-vis les pages qu'elles indiquent ; & on aura soin de mettre à la marge en dos le côté de chaque Planche où il y a une petite étoile au bas, excepté la Planche 111 *des Viscères abdominaux dont l'étoile a été mal placée.*

N. B. *Tout homme est sujet à faire des fautes, mais on est heureux quand on peut les reconnoître, plus encore quand on peut les réparer. L'Auteur, ayant été obligé de remanier son ouvrage après qu'il a été imprimé, a cru devoir y mettre plusieurs cartons dont les pages sont citées ci-dessous. Il prie les relieurs d'y faire attention, & de placer à leurs rangs les feuilles ou pages qui sont cotées au nombre des additions. Les numéros de ces dernières sont tous marqués entre deux parenthèses.*

Cartons.

Après la Dédicace de la première Partie, placez la demie feuille qui commence par *Table des pieces contenues dans la première Partie* ; puis ensuite coupez les suivantes pour y placer les Cartons j -- i j -- iij --- iv feuille a — 77 - 78 feu. K — 79 - 80 feu. L (2 3 7) feu. (G g 4) Placez de suite toute la feuille (G g 4) 395 - 96. feu. D d d — 413 - 14. feu. F f f — 619 - 20. feu. I i i i. 659 - 60. feu. O o o o. — 743 - 44. feu. 5 B. -- 765 - 6 feu. 5 D -- 767 - 8. feu. 5 E. --- 769 - 70. feu. 5 E. — 771 - 72. feu. 5 E. 779 - 80. feu. 5 F — 781 - 82. feu. 5 F — 783 - 84. feu. 5 G. 785 - 86. feu. 5 G.

ADDITIONS

à mettre dans l'ordre ſuivant.

Après la page xxvi, mettez page (1). De la HERNIE de NAISSANCE.

Après p. 80, met. p. (81) DES DESCENTES QUI ARRIVENT AUX PRESTRES DE l'EGLISE ROMAINE.

Après p. 114, met. p. (115). DES DIFFERENCES LOCALES DES TESTICULES.

Après p. 180, met. p. (181). OBSERVATIONS SUR LES ANEVRISMES.

Après p. 218, met. p. (219). De l'ANEVRISME par ANASTROMOSE.

Après p. 236, met. toute la feuille ſignée (G g 4).

Après p. 244, met. p. (245). EXPLICATION DE LA PLANCHE VI.

Après p. 400, met. p. (401). ADDITIONS & CHANGEMENS.

Après p. 402, met. p. (403). FAUTES A CORRIGER.

Après p. 404. met. p. (403). TABLE DES MATIERES DE LA PREMIERE PARTIE.

Après p. (403) met. les feuilles (E e e 3) (F f f) (G g g) (H h h) (I i i).

La ſeconde partie de l'ouvrage commence par la page 401. RECHERCHES SUR LES HERNIES DE l'EPIPLOON.

Après la feuille du Titre, mettez p. (401) DES HERNIES DE l'EPIPLOON.

Après la p. (401), met. la feuille ſignée ** AVERTISSEMENT.

Après p. 698, met. p. (698). CHAISE CHIRURGICALE.

Après p. 744, met. p. (745). SPECULUM UTERI.

Après p. 790, met. p. (791). FAUTES A CORRIGER.

Après p. 792, met. p. (293). † DU SAPHYLETOME.

Après p. 826, met. (827). TABLE DES MATIERES DE LA SECONDE PARTIE.

Après la Table de la ſeconde Partie, mettez APPENDICE.

† *Erratum.* Ce numéro a été mépris pour [793]

Fautes a corriger.

MAlgré les ſoins que l'on s'eſt donnés pour corriger les épreuves il n'a pas été poſſible d'éviter quelques fautes typographiques, lettres renverſées ou oubliées, quelques ponctuations défectueuſes, certains accens mal placés, d'autres entièrement omis, ſurtout ſur les capitales, parce qu'il n'y en a point dans les fontes angloiſes, &c. On ſe flatte que les Lecteurs auront la bonté d'y ſuppléer ; mais on les prie de corriger les fautes ſuivantes avant de lire l'ouvrage.

On a mis un *Errata* avant ou après chaque Mémoire, ce qui ſemble devoir ſoulager l'attention des perſonnes qui voudront ſe donner la peine de corriger.

Fautes à corriger dans l'Avertiſſement de la première Partie, & dans la vie de Mr. Hunter.

Page	Ligne	
j	21	des progrès de, liſez à perfectionner.
ii	14	neuf, liſez, onze, ib. la vie de Mr. Hunter, & un Diſcours ſur l'Anatomie.
xiii	21	effacez ou. Après Cambridge mettez ou de Dublin. ibid. lig. 27 apres la note (b) liſ. voy. la note (a) de la page (401)
xv	22	Après moyen, liſ. de -- ibid. lig. 22 après la note, liſ. voy. la note (b) de pag. (401)
xvii	13	vues, liſ. vûes. -- ibid. lig. 14 effacez le premier de --- ibid. Tous les numéros des pages de cette feuille c manquent dans quelques-éxemplaires.
xxi	2	les, liſ. ſes.
xxii	28,	depuis, effacez les deux virgules.
xxv	14	reſſors, liſ. reſſorts.

DE LA HERNIE DE NAISSANCE.

Fautes à corriger dans le Mémoire ſur la Hernie de naiſſance.

Pages	Lignes	
3	5	après & que, mettez virgule.
8	10	dans l'Enfance, liſ. dans les premiers mois de l'Enfance,
17	22	l'*Urètre*, liſ. l'*Urétère*.
19	14	*Teſticule*, liſ. *Teſticules*.
27	14	*Srotum*, liſ. *Scrotum*.
28	19	*Cellaire*, liſ. *cellulaire*.
59	1	fournie, liſ. fournies.
69	18	aſſure, liſ. aſſûre.
71	26	Après nouvelle, liſ. de cette partie.

DE LA

HERNIE

DE

NAISSANCE.

☞ *L'Auteur commence ainsi le chapitre* IX *de ses* Commentaires, *relativement aux discutions que je viens d'annoncer.*

LA seule dispute que le Docteur MONRO ([a]) le père peut m'accuser d'avoir eue avec Mr. POTT ([b]) concerne cette espéce de HERNIE dans laquelle l'*Intestin* se trouve confondu avec le *Testicule*; j'ai lieu de croire que c'est cette dispute que le professeur craint devoir tourner à mon deshonneur. Je vais faire mes efforts pour représenter le cas avec candeur, afin que le Public soit plus en état d'en porter son jugement.

(a) ☞ Médecin, ancien Professeur d'*Anatomie* à EDIMBOURG.

(b) ☞ Chirurgien en chef de l'hopital St. BARTHELEMI à LONDRES. Il a donné un traité sur les HERNIES en Anglois digne de son goût pour les belles éditions. L'ouvrage est in 8°. sur papier royal, en gros romain de 21 lignes par page, & d'environ 16 feuilles d'impression.

Vers l'année 1748, Mr. SHARP ([a]) me demanda, dans une conversation particulière si, en disséquant des HERNIES, j'avois trouvé l'*Intestin* confondu dans le même *Sac* avec le *Testicule.* Je lui dis que je ne l'avois jamais vu ainsi ; & que je ne croyois pas que cela fut possible. Il me dit qu'il l'avoit rencontré trois fois, s'il ne s'étoit pas trompé, mais que, dans deux de ces circonstances, il ne pouvoit pas assurer le fait, parceque cela avoit été en faisant l'opération du *Bubonocèle*, sur des sujets vivans. Il désira que nous fissions ensemble l'éxamen du premier cadâvre, qui tomberoit dans les mains de l'un ou l'autre de nous deux avec une HERNIE.

Quelques semaines après, on m'apporta un sujet qui en avoit deux. Elles étoient éxactement de la même figure & grosseur. L'*Intestin* étoit descendu jusqu'au fond du *Scrotum.* J'en fis l'éxamen en présence de Mr. SHARP ; & je disséquai les parties suivant les idées qu'il avoit de la maladie. Aussi-tôt que j'eus ouvert le *Sac* herniaire de la *Descente* du côté droit, nous vîmes le *Testicule* à découvert au fond de la cavité du *Sac.* La *Tunique* albugineuse & l'*Epididyme* se firent voir si distinctement qu'il n'y eut aucun lieu de douter qu'ils étoient à nu ([b]).

Nous

([a]) ☞ Chirurgien à LONDRES connu par ses ouvrages.

([b]) ☞ Quand le Docteur HUNTER dit que le *Testicule* & l'*Epididyme* étoient à nu, il ne faut pas entendre qu'ils étoient dépourvus du *Péritoine* qui forme la membrane commune au *Testicule* & à toutes les autres parties du *Bas-ventre*, mais elle est si mince & si transparente que la *Tunique* albugineuse semble

Nous disséquâmes ensuite la HERNIE du côté gauche, & nous trouvâmes, sans la moindre apparence contraire, le fond du *Sac* herniaire dessus la *Tunique* vaginale, ou pour mieux m'expliquer, nous vîmes que ces deux *Sacs* étoient distinctement séparés, sans aucune communication, & que dans telle DESCENTE, le *Testicule* n'avoit pas pu se trouver confondu avec l'*Intestin*, àmoins que le *Sac* herniaire & la *Tunique* vaginale n'eussent été déchirés : d'où nous conclûmes que le déchirement de ces deux *Sacs* étoit effectivement survenu à la DESCENTE du côté droit, dans laquelle le *Testicule* se trouva confondu avec l'*Intestin*, & que cela devoit se faire ainsi dans toutes les DESCENTES où le *Testicule* se trouve confondu avec le *Boyau*.

Nous considérâmes alors Mr. SHARP & moi les parties intéressées dans les DESCENTES telles qu'elles sont ordinairement dans les ADULTES, & nous crûmes qu'il ne pouvoit pas arriver autre chose dans les HERNIES de cette espéce que ce qui suit ; qu'il falloit nécessairement que le *Sac* herniaire & la *Tunique vaginale* fissent deux cavités différentes, àmoins que le *Boyau* ne se fut fait jour au travers des deux *Sacs*

semble être à nu de même que l'*Epididyme*. Lorsque l'on dit des *Intestins*, de l'*Epiploon*, du *Foie* & autres viscères qu'ils sont à découvert, on ne prétend pas dire qu'ils soient dénués de leur membrane commune. Cette remarque est nécessaire ici pour éviter la confusion des idées qui pourroit survenir dans la suite.

pour

pour se trouver confondu avec le *Testicule.* Mr. SHARP écrivit ce précepte ([a]).

Quelques tems-après Mr. CHESELDEN, qui composoit ses remarques sur les opérations de Chirurgie de Mr. LE DRAN, vit ces deux HERNIES ; il désira d'en avoir un dessein qu'il fit graver, & qu'il publia lui-même. Il me fit l'honneur de me citer, & déclara qu'il avoit la même opinion que moi sur la manière avec laquelle le *Boyau* se trouve en contact avec le *Testicule* ([b]).

A la fin de l'année 1755, lorsque j'eus le plaisir de lire pour la première fois les observations du Baron HALLER ([c])

([a]) " Il m'est évident que, quoique le *Péritoine* s'alonge d'abord avec " les Viscères, il peut se déchirer par la suite, car j'ai trouvé l'*Intestin* & " l'*Epiploon* dans la *Tunique vaginale* du *Testicule*, & confondus avec cette par" tie *, ce que je n'aurois pas pu voir s'ils eussent été enveloppés par le *Pé*" *ritoine.* Quoi qu'il en soit, ce cas n'arrive que fort rarement, car on " trouve communément," &c. *Remarques critiques.* LONDRES, 1750, pag. 3.

([b]) Voy. les opérations de Chirurgie de Mr. LE DRAN traduites en Anglois par Mr. GATAKER, avec les remarques de Mr. CHESELDEN à LONDRES, p. 463, ann. 1749. " j'ai eu, dit-il, ces parties de Mr. HUNTER" &c.

☞ Mr. CHESELDEN n'avoit pas une plus juste idée de cette espéce de HERNIE ; aussi en donne-t-il deux figures qui ne rendent rien de l'objet. Son systême à l'égard du méchanisme de cette maladie est d'autant moins satisfaisant que cet auteur suppose que ce sac est formé comme celui de l'*Anévrisme*, ou celui de tumeurs *enkistées*, que l'on n'apperçoit pas, ajoute-t-il, ni dans l'un ni dans l'autre de ces cas, quand ils sont récens.

([c]) ALBERTI HALLERI Opuscula pathologica, p. 53. LAUSAN. 1755.

* Voy. la 1re. réfléxion du traducteur à la fin du mémoire.

sur

ſur la HERNIE de *naiſſance*, il me vint dans l'eſprit que l'état du *Teſticule* dans le FOETUS, & ſon échappement du *Bas-ventre* dans le *Scrotum* pourroient m'expliquer pluſieurs choſes concernant les DESCENTES, & les HYDROCE'LES; & particulièrement cette obſervation que Mr. SHARP m'avoit communiquée, ſçavoir, que l'*Inteſtin* ſe trouve quelque-fois confondu avec le *Teſticule* dans les HERNIES.

Je fis part de mes idées ſur ce ſujet à mon frère, & je déſirai de lui qu'il ne laiſſa échapper aucune occaſion de s'aſſurer éxactement de l'état du *Teſticule*, avant & après la naiſſance, & de la nature des DESCENTES dans les enfans. Nous nous flattâmes l'un & l'autre que nos obſervations répondroient à notre attente : nous nous rappellâmes d'avoir vu quelque choſe dans les enfans qui pouvoit autoriſer notre ſuppoſition, & nous trouvâmes que nous en avions négligé la vérification.

Mon frère eut occaſion, dans le courant de l'hyver, de diſſéquer pluſieurs FOETUS de différens termes; & il tira quelques deſſeins des parties. Toutes ſes recherches répondirent aux idées que je m'étois formées de la nature des HERNIES, & de l'origine de la *Tunique vaginale* propre dans le FOETUS; mais il éxigea de moi de n'en point parler dans mes leçons, juſqu' à ce qu'il en eut répété les obſervations à ſa ſatisfaction. C'eſt pourquoi lorſque, je parlai des enveloppes des *Teſticules*, & de la ſituation du *Sac* herniaire &c, j'eus ſeulement ſoin de dire que je ne parlois de ces parties

ties que comme on les considère dans les ADULTES, & non pas telles qu' elles sont dans le FOETUS. Enfin lorsque je finis mes leçons de cette saison, vers le 30 du mois d'Avril 1756, par un Cours d'opérations de Chirurgie, je donnai une idée générale des observations de mon frère ; je fis voir le dessein de la figure II, qui étoit alors fini, & le sujet sur le quel il avoit été fait.

Dans le mois de May suivant, Mr. POTT me fit présent de son traité sur les HERNIES (a). Je vis dans la Préface qu'il m'avoit fait l'honneur de joindre mon nom à d'autres fort-respectables. Je crus que je devois cette politesse aux égards particuliers que je lui avois témoignés dans toutes les occasions, surtout dans une entrevue que nous eûmes pour faire un éxamen éxact du vrai caractère des HERNIES, & de l'état des parties qui les concernent ; car lors qu'il commença à composer son traité (comme je le présume, parceque, quoiqu'il ne m'en parla point-du-tout, j'appris très-peu de tems-après, par quelqu'un de ses amis, qu'il le disposoit pour la presse) il désira que nous éxaminassions ces choses sur le premier sujet convenable qui se présenteroit. Mon frère dis-séqua les parties d'un cadâvre de chaque côté, de la même manière qu'il le faisoit ordinairement pour mes leçons, & aus-si-éxactement qu'il fut possible pour démontrer mes pensées avec précision & clarté. Nous fîmes un éxamen particulier des parties sur un sujet frais, & sur quelques HERNIES pré-

(a) ☞ Le même déja cité à la note (b) de la page première.

parées.

parées. Ceux qui aſſiſtèrent à mes leçons comprirent fort-aiſément ce que j'avois expliqué & démontré. J'eus le plaiſir, autant que je pus en juger, de voir que M^r. POTT approuva preſque tous les points de nos recherches.

En liſant le livre, je fus ſurpris d'y trouver l'article ſuivant, pag. 13.——" Si les *Teſticules* du FOETUS étoient ſuſ-" pendus dans le *Scrotum*, comme ceux de l'ADULTE, ils " ſeroient expoſés à être bleſſés, au moment de la naiſſance, " par quelques poſtures ou indiſpoſitions. Pour prévenir " cela, & probablement pour d'autres raiſons, les *Teſti-" cules* du FOETUS, pendant ſon ſéjour dans la *Matrice*, " reſtent dans l'*Abdomen* derrière le *Péritoine*, & ſont pré-" ſervés par l'*Os*.

" Auſſi-tôt après la naiſſance les *Poumons* commencent à ſe " gonfler par l'air, & preſſent ſur le *Diaphragme*, lorſque les " muſcles de la reſpiration agiſſent de concert avec ceux de " l'*Abdomen*, qui ſont deſtinés à preſſer les Viſcères qui y ſont " contenus, les *Teſticules* ſont forcés de paſſer par les ouvertures " des muſcles de l'*Abdomen*, nommées *Anneaux*, dans la partie " ſupérieure du *Scrotum:* je regarde ce paſſage des *Teſticules* " dans les *Bourſes* comme la cauſe principale des DESCENTES " dans les enfans ; car, les *Anneaux* étant dilatés par ce " moyen, une portion de l'*Epiploon* ([a]) ou du *Boyau* a la " liberté

([a]) ☞ Il ſeroit à ſouhaiter que M^r. POTT eut donné quelques preuves de la HERNIE de l'*Epiploon* dans les enfans nouvellement nés. Ce phénomène, que

" liberté de s'en échapper avant que l'ouverture ait eu le
" tems de ſe contracter, & cette DESCENTE de parties ſera de
" plus-en-plus diſpoſée à augmenter par les efforts continuels
" que les enfans font en criant.

" Cela m'a toujours paru ainſi ([a])."

que je n'ai jamais vu, ſeroit utile à la pratique de la Chirurgie *herniaire*, ſi Mr. POTT ſe fut donné, en même tems, le ſoin de chercher les moyens de contenir cette eſpéce de DESCENTE, dont les difficultés paſſeroient la méchanique des compreſſions ordinaires. Mais, heureuſement pour les enfans, cette opinion a toujours été contredite par la ſtructure de la partie. Dans l'enfance, & encore moins dans le FOETUS qui vient de recevoir le jour, il n'y a point d'*Epiploon*, on n'y voit même qu'avec aſſez-de peine la membrane qui doit ſervir par la ſuite à former le *Sac épiploïque* par l'amas ſucceſſif des parties oléagineuſes condenſées qui en conſtituent le caractère.

([a]) ☞ Cette aſſertion me paroît d'autant plus foible qu'il ſemble s'en ſuivre que tous les enfans mâles doivent naître, non ſeulement avec une, mais même avec deux DESCENTES, tandis qu'il arrive aſſez-rarement qu'ils viennent au monde avec une. D'ailleurs les filles ſont ſujettes auſſi à la HERNIE de *naiſſance*, mais plus rarement, à la vérité, que les garçons. J'ai préciſément fait remarquer que, juſqu'à l'âge de puberté, elles ſont généralement plus ſujettes à la DESECNTE par l'*Anneau* qu'à celle qui ſe forme dans le pli de la *Cuiſſe* par deſſous le Ligament de POUPART. *Chap. xi. de mon traité ſur ces maladies.* Les femmes au contraire ſont en général plus ſujettes à cette dernière. Rien n'eſt plus rare enfin, ſi je puis m'en rapporter à l'éxpérience, que la HERNIE crurale dans les jeunes filles, & que la HERNIE inguinale dans les femmes. Ces faits me paroiſſent cacher quelque myſtère que Mr. POTT & moi devons déférer à la ſagacité & aux ſoins de Meſſieurs HUNTER. Le ſentiment de M. LE DRAN à cet égard me paroît très-raiſonnable. Voy. ſes opérat. de Chir. au chap. de la HERNIE *crurale.*

Je dis que je fus fâché, de trouver ce paſſage dans l'ouvrage de mon ami, mais je ne lui en parlai pas, lorſque je lui fis mes remerciemens ſur le préſent qu'il m'en avoit fait; je n'en parlai même à perſonne : le ſujet me parut trop-délicat pour en faire la matière d'une converſation, & le lecteur, ſans doute, penſera comme moi, en lui faiſant voir tout le mérite que me paroît avoir cette prétendue découverte de Mr. POTT.

La première partie eſt certainement fauſſe, eu égard au fait dont il eſt queſtion, & le raiſonnement qui s'en ſuit n'eſt pas auſſi-ſolide qu'on auroit pu s'y attendre.

Les *Teſticules* dans le FOETUS ne demeurent pas dans le *Ventre* juſqu'après la naiſſance, ils deſcendent ordinairement ([a]) auparavant ce tems-là, & certainement il faut convenir qu'ils ſont expoſés à plus de dangers après, que pendant le tems de la naiſſance, & que, ſi leur ſituation devoit les mettre à couvert, & les protéger contre tout danger, ils ſe retireroient en en-haut directement dans le tems qu'ils ſont prêts à ſortir.

([a]) ☞ Le mot *ordinairement* eſt employé ici à propos de ce que les *Teſticules* ne deſcendent quelque-fois que long-tems après la naiſſance, & qu'ils reſtent toute la vie dans le *Ventre* en certains ſujets, comme on peut le voir dans le troiſiéme des mémoires contenus dans ce volume ſur les différentes ſituations de ces organes.

La seconde partie du passage semble être prise du Baron HALLER, au moins il se trouve que c'est précisément ce que cet auteur avoit publié l'année précédente ([a]). Voici ce qu'il dit. " *Neutram causam (Sc. Herniarum) exclusam* " *velim, &c.* Sans vouloir exclure aucune des causes or-" dinaires des HERNIES, on verra par ces observations que " l'on peut en trouver l'origine beaucoup plus loin. Il pa-" roît par ces mêmes observations que dans le FOETUS on voit " très-souvent le Sac vuide, à la vérité, mais qu'il se remplit " par le *Boyau* lorsque les moindres causes secondes agissent, " car, dans le FOETUS, les *Testicules* sont situés auprès " des *Reins* dans le Tissu *cellulaire* des *Lombes* ; ils des-" cendent petit-à-petit, & parviennent dans le *Scrotum*, " étant toujours derrière le *Péritoine* &c. La cause de cette " progression se trouve dans les mouvemens de la *Respiration*, " & dans l'action des Muscles du *Bas-ventre*. On voit par " là, si je ne me trompe, la manière par la quelle se for-" ment les HERNIES de *naissance*. La production du *Pé-" ritoine* est ouverte, &c. Mais comme les *Testicules* sont, " dans le FOETUS, entièrement renfermés avec l'*Intestin* " dans un même *Sac*, il n'y a rien d'éxtraordinaire, ni qui " ne doive arriver si, par le plus petit effort, ils sont dé-" terminés à y descendre. Cette observation, très-digne " de remarque, ne démontre-t-elle pas que les HERNIES,

([a]) Cet ouvrage du Baron HALLER a non seulement été généralement lu dans l'original, & très-goûté, mais même la traduction en Anglois fut publiée le 20 Février 1756, ce qui se trouve de quelques-mois auparavant que M^r. POTT eut donné son traité sur les HERNIES.

" pour

" pour le plus grande nombre, ſont formées dès l'âge le plus
" tendre. Ainſi je ne doute nullement que les *Teſticules* ne
" ſoient, dans leur origine, ſitués dans le *Ventre*, & qu'en-
" ſuite ils ne deſcendent dans le *Scrotum* petit-à-petit par
" l'action de la *Reſpiration*, par les cris, les efforts, &c."

Préſentement ſi le lecteur veut bien faire attention que le livre du Baron HALLER intitulé *Opuſcula pathologica*, qui contient cette curieuſe obſervation, fut publié dans l'année qui précéda l'ouvrage de Mr. POTT & qu'il ſe trouva dans les mains de tout le monde, il ne ſera pas ſurpris que j'aie été un peu indiſpoſé contre mon ami, en liſant la dernière partie de l'article rapporté pag. 8.

" Çela m'a toujours paru ainſi."

En liſant quelques pages de plus de ſon traité, je trouvai que, ſoit qu'il eut toujours penſé ainſi, ou qu'il eut oublié que c'étoit tout ce que Mr. HALLER avoit écrit, il n'avoit pu rendre aucune raiſon de la contiguité du *Teſticule* avec l'*Inteſtin* dans quelques DESCENTES. " Le cas rapporté par
" Mr. SHARP, dit-il, pag. 21, de l'*Inteſtin* qui ſe trouve en
" contact avec le *Teſticule*, eſt une choſe accidentelle, & qui
" doit être regardée comme telle, ou comme un jeu de la
" Nature."

C'eſt pourquoi je penſai que ce que j'avois enſeigné dans mes leçons de la fin d'Avril au ſujet de la HERNIE de *naiſ-*

ſance,

ſance, n'avoit pas pu parvenir à ſa connoiſſance avant que cette première partie de ſon ouvrage fut imprimée.

Mon frère continua ſes recherches, & vers l'Automne ſuivante il finit ce que je vais préſenter au Public, en ſon nom. Je reprendrai enſuite mon diſcours.

OBSERVATIONS

SUR

l'état des TESTICULES dans le FOETUS, & ſur la HERNIE de *Naiſſance*,

Par Mr. JEAN HUNTER, Chirurgien.

" Juſqu' aux approches de la naiſſance les *Teſticules* du FOETUS ſont logés dans la cavité de l'*Abdomen*, & peuvent, par conſéquent, être mis au nombre des Viſcères du *Bas-ventre.*

" Ils ſont ſitués immédiatement au deſſous des *Reins* ſur la partie antérieure du *Pſoas* & à côté du *Rectum*, à l'endroit où cet *Inteſtin* commence à entrer dans la cavité du *Baſſin*; car dans le FOETUS, le *Rectum* plus gros en proportion que dans l'ADULTE, eſt couché ſur les *Vertébres* des *Lombes*, & ſur la partie antérieure de l'*Os Sacrum.* Il en eſt de la ſituation de ces parties comme de toutes celles qui ſont contenues dans le *Baſſin* ; elles ſont plus haut dans le FOETUS que dans l'ADULTE : la courbure ſigmoïde du *Colon*, une partie du

Rectum

Rectum, la plus grande portion de la *Veſſie*, le fond de la *Matrice*, les *Trompes* de FALLOPE étant placés dans le FOITUS à la partie ſupérieure la plus évaſée du *Baſſin*, qui forme la grande cavité *abdominale*.

" Alors la configuration du *Teſticule* eſt à peu-près la même que dans l'ADULTE ; ſa poſition eſt de même que lorſqu'il eſt dans le *Scrotum* ; une de ſes extrémités regarde en en-haut & l'autre en en-bas ; l'une de ſes ſurfaces regarde du côté droit, l'autre du côté gauche ; un de ſes bords eſt en devant, l'autre en arrière ; mais comme le *Teſticule* eſt attaché d'une façon fort-lâche avec le Tiſſu *cellulaire* qui l'environne, lorſqu'il eſt dans la région *lombaire*, ſa poſition peut ſouffrir quelque différence. La ſituation la plus naturelle paroît être celle dans laquelle ſon bord antérieur eſt tourné directement en devant ; mais ce bord antérieur peut tourner du côté droit, ou du côté gauche, par le plus léger attouchement, & alors la partie plate du *Teſticule* vient en devant.

" Il eſt attaché au muſcle *Pſoas* tout le long de ſon bord poſtérieur, excepté à ſon extrémité la plus ſupérieure. Cette connéxion eſt formée par la portion du *Péritoine* qui couvre le *Teſticule*, & qui rend ſa ſurface unie de la même manière qu'il enveloppe, & rend liſſes & polis les autres *Viſcères* dégagés & flottans de l'*Abdomen*.

" L'*Epididyme* eſt poſé ſur le bord poſtérieur du *Teſticule* comme dans l'ADULTE, mais il eſt plus grand en proportion ;

il

il eſt attaché par derrière au *Pſoas*. Quand le FOETUS eſt à un terme peu avancé, le *Teſticule* & l'*Epididyme* ne ſont attachés au *Pſoas* que par une ſurface très-étroite, & alors le *Teſticule* eſt plus lâche, & ſe préſente davantage en-avant ; mais à meſure que le FOETUS avance vers le tems de ſa naiſſance, l'adhéſion du *Teſticule* avec le *Pſoas* ſe fait par une ſurface plus étendue, & elle devient plus forte.

" Les vaiſſeaux de preſque toutes les parties du corps, viennent communément des gros troncs les plus voiſins, auſſi ceux du *Teſticule* viennent de l'*Aorte*, de la *Veine Cave* & des *Veines Emulgentes*.

" L'Artère vient ordinairement de la partie antérieure de l'*Aorte*, un peu au deſſous de l'*Emulgente* ; & ſouvent de l'*Emulgente* même, particulièrement du côté droit ; ce qui doit d'autant mieux être ainſi que le tronc de l'*Aorte* eſt plus éloigné du *Teſticule* droit que du gauche. Quelquefois, mais beaucoup plus rarement, l'*Artère* ſpermatique vient de la *Phrénique*, ou de l'*Artère* de la *Capſule* rénale. Outre l'*Artère* qui vient de l'*Aorte*, ou de l'*Emulgente*, &c, le *Teſticule* en reçoit une de l'*Hypogaſtrique* qui eſt quelquefois auſſi-groſſe que l'autre : elle va en montant de l'endroit de ſon origine pour gagner le *Teſticule*, en paſſant à côté du canal *déférent*. L'*Artère* ſpermatique ſupérieure paſſe quelquefois devant la partie inférieure du *Rein*. Ces deux *Artères* vont en ſerpentant, & forment des contours aſſez-grands, mais aiſés : l'une & l'autre ſont ſituées derrière le *Péritoine*, & vont

vont ſe rendre dans le bord poſtérieur du *Teſticule*, en rampant entre les deux lames du *Péritoine*, de la même manière que les vaiſſeaux paſſent pour aller aux *Inteſtins* entre la duplicature du *Péritoine* qui forme le *Méſentère* & le *Méſocolon*.

" Les *Veines* des *Teſticules* accompagnent les *Artères*. La Veine *Spermatique* ſupérieure, en commençant par ſon tronc, prend communément ſon origine de la manière ſuivante : du côté droit elle vient de la Veine *Cave*, un peu au deſſous de l'*Emulgente* ; & du côté gauche, de l'*Emulgente* gauche. La raiſon que l'on peut donner de cette différence entre la Veine *Spermatique* droite & la gauche eſt, ſans doute, que la Veine *Cave* n'eſt pas placée dans le milieu du *Ventre*, en ſorte que, ſuivant l'ordre que l'on obſerve dans la ramification des *Artères* de preſque toutes les parties du corps, la Veine *Cave* eſt la groſſe *Veine* la plus proche du côté droit, & l'*Emulgente* eſt la groſſe veine la plus voiſine du côté gauche. Mais la différence n'eſt pas bien conſidérable ; auſſi trouve-t-on quelque-fois que la Veine *Spermatique* droite vient de l'*Emulgente* du côté droit. On trouve encore pluſieurs autres variétés qui, autant que j'ai pu obſerver, n'ont aucunes régles certaines. Il y a auſſi une Veine *Spermatique* qui prend ſon origine de l'*Iliaque* interne, & qui va au *Teſticule*, accompagnant dans ſon trajet l'Artère *Spermatique* inférieure. Les deux Veines *Spermatiques* ſuivent la route des *Artères* derrière le *Péritoine*, & vont ſe perdre dans le bord poſ-

térieur du *Testicule*, où elles se divisent en plusieurs petits rameaux.

" Les *Nerfs* des *Testicules* qui viennent, comme les vaisseaux sanguins, de la souche la plus voisine, prennent leur origine du *Pléxus* mésentérique inférieur. Ils vont de compagnie avec les vaisseaux sanguins jusque dans la propre substance du *Testicule*. C'est pourquoi le *Testicule*, eu égard à ses *Nerfs*, peut être regardé comme un viscère du *Bas-ventre*. Cette observation aura la même force, si l'on en fait l'application aux ADULTES comme aux FOETUS; car ces branches de Nerfs *lombaires* que l'on dit ordinairement être destinées pour les *Testicules*, passant à travers les *Tendons* des *Muscles* obliques externes, ne vont pas réellement aux *Testicules*, mais à leurs Tuniques & au *Scrotum*.

" L'*Epydidyme* commence à la partie externe & postérieure de l'extremité supérieure du *Testicule*, immédiatement au dessus de l'éntrée des vaisseaux sanguins. Il y forme une éminence épaisse, ronde, & très-unie au *Testicule* : en descendant il devient un peu-plus petit & plus plat ; il n'est attaché au *Testicule* que par derrière, on plutôt à ses vaisseaux ; car il est mobile & branlant par devant ; il est encore plus solidement attaché par sa partie inférieure au corps du *Testicule* ; de sorte que, dans le FOETUS, il y a une poche entre la partie moyenne du *Testicule* & celle la partie de l'*Epididyme* ; cet enfoncement est plus considérable en pro-

proportion qu'on ne l'obſerve dans les ADULTES. A meſure que le corps grandit, l'*Epididyme* s'attache plus intimement au côté du *Teſticule*.

" La plus grande partie de l'*Epididyme* eſt compoſée d'un canal qui fait pluſieurs contours : ce canal devient plus large & moins contourné à meſure qu'il approche de la partie inférieure de l'*Epididyme*, & à la fin ce n'eſt plus qu'un ſimple tuyau très-apparent qui va un peu en ſerpentant. Ce changement ſe fait à la partie inférieure du *Teſticule*, & là ce tuyau prend le nom de *Canal déférent*.

" Ce Canal va un peu en ſerpentant dans toute ſa route, mais moins lorſqu'il approche de la *Veſſie*. Au lieu de prendre ſa route en montant de la partie inférieure du *Teſticule*, comme il fait dans un tems plus avancé de la vie, il la prend dans le FOETUS de ſix mois, ou environ, en deſcendant ([a]), & en dedans, deſorte qu'il ſuit ſon trajet preſque dans la même direction de l'*Epididyme*, dont il eſt la continuation. Il tourne en dedans de l'éxtrémité inférieure du *Teſticule*, & derrière l'éxtrémité ſupérieure d'un ligament du *Teſticule* que je vais décrire : alors il paſſe deſſus les Vaiſſeaux *iliaques*, & deſſus le muſcle *Pſoas* un peu-plus haut que dans les ADULTES, & enfin il va ſe rendre entre l'*Urètre* & la *Veſſie* vers la baſe de la Glande *Proſtate*.

([a]) ☞ Voy. pl. I. fig. I, S S.

" A ce tems de l'éxistence du FOETUS, le *Testicule* est joint d'une manière très-particulière avec les parois de l'*Abdomen* dans l'endroit où, dans les ADULTES, les vaisseaux *Spermatiques* sortent du *Ventre*, & avec le *Scrotum*. Cette connéxion se fait par le moyen d'une substance qui descend de l'éxtrémité inférieure du *Testicule* jusqu'au *Scrotum*, que je nommerai dorénavant le *Ligament* ou *Gubernaculum* du *Testicule*, parce qu'il unit ensemble le *Testicule* & le *Scrotum*, & qu'il dirige la marche du premier dans le dernier ([a]). Cette espéce de gouvernail a une forme pyramidale renversée; sa partie la plus large regarde en haut, & est attachée à l'éxtrémité inférieure du *Testicule* & de l'*Epididyme* ; sa partie inférieure, qui est très-mince, s'implante & se perd dans la membrane *cellulaire* du *Scrotum*. La partie supérieure de ce *Ligament* est située dans l'*Abdomen* sur le *Psoas* : il s'étend depuis le *Testicule* jusqu' à l'*Aine*, à l'endroit où le cordon *Spermatique* commence à passer au travers des *muscles*. De là le *Ligament* descend dans le *Scrotum* de la même manière que le cordon *Spermatique* dans les ADULTES ; il se confond ensuite, & se perd dans le Tissu *cellulaire* du *Scrotum*.

" La partie inférieure du Ligament de la *Matrice* dans le FOETUS ressemble parfaitement à ce *Ligament* du *Testi-*

([a]) ☞ Voy. pl. I. fig. I, T T. Le Ligament est tout entier du côté gauche du sujet. On le voit descendre de la partie inférieure du *Testicule* jusqu' au fond du *Scrotum :* mais il est emporté du côté droit, au dessous de sa partie supérieure & antérieure, pour faire voir la situation de l'*Epididyme* & du canal *déférent* : On ne voit de ce Ligament que la partie qui est située dans la cavité de l'*Abdomen*.

cule

cule : on peut le ſuivre aiſément juſqu'aux *Lévres*, où il ſe perd imperceptiblement. Cette partie du *Ligament* du *Teſticule* qui eſt dans le *Ventre*, eſt couverte tout-au-tour par le *Péritoine*, excepté à ſa partie poſtérieure qui ſe trouve jointe & attachée au *Pſoas* par la membrane *cellulaire* & par la contiuation du *Péritoine* qui ſe replie des deux côtes ſur la ſurface du reſte du *Pſoas* ([a]). Il eſt difficile de dire quelle eſt la ſtructure & la compoſition de ce Ligament. Il paroît être vaſculaire & fibreux ; & ſes fibres ſuivent la rectitude du Ligament même. Il peut être muſculeux ; & je ſuis fort diſpoſé à croire qu'il eſt en partie compoſé du muſcle *Crémaſter* tourné en dedans, & montant pour joindre la partie inférieure du *Teſticule.*

" Dans le HE'RISSON les *Teſticule* reſtent toute la vie dans l'*Abdomen* ([b]), & gardent la même ſituation que dans le FOETUS humain ; ils ſont attachés par un Ligament de la même eſpéce, aux parois internes du *Ventre* qui répondent

([a]) ☞ Le *Péritoine* couvre toute la partie antérieure du *Ligament*, mais, par derrière, il ne recouvre que ſes deux parties latérales, de façon que ſa partie moyenne & poſtérieure, ſuivant ſa longueur, eſt dépourvue du *Péritoine.* Cette membrane après avoir recouvert les deux parties latérales & poſtérieures du *Ligament* ſe replie pour s'étendre ſur le Muſcle *Pſoas.* Par cette ſtructure plus de la moitié poſtérieure du Ligament eſt dénuée du *Péritoine*, & n'eſt jointe au *Pſoas* que par une portion fort-légère du Tiſſu *cellulaire.*

([b]) ☞ Cette application & les ſuivantes ſont le fruit des ſpéculations de Mr. JEAN HUNTER. On voit que ſes études de l'Anatomie des animaux peuvent devenir des objets d'utilité autant que de curioſité.

aux

aux Aines. Or, dans cet animal, je trouve que les fibres les plus inférieures du *Muscle* oblique interne qui constituent le *Crémaster*, sont tournées en dedans, à l'endroit par où les vaisseaux *spermatiques* passent dans les autres animaux, en formant un bord mousse & arrondi par leur inversion, & qu' alors elles montent dans le *Ligament* jusqu' à l'extrémité inférieure du *Testicule.*

" Quelquefois, dans l'HOMME, dans plusieurs Animaux, & très-souvent dans le BE'LIER les *Testicules* ne sortent du *Ventre* que fort-tard, ou point du-tout. Dans le BE'LIER, qui a les *Testicules* dans le *Scrotum*, le *Crémaster* est un muscle fort-épais, & quoiqu'il soit situé plus en dedans à son commencement, il s'alonge assez, comme il fait dans le corps humain, & va se perdre dans la partie externe de la Tunique *vaginale :* dans le BE'LIER, dont les *Testicules* restent dans le *Ventre*, je trouve le *Crémaster* éxistant, mais beaucoup plus mince, & aulieu d'avoir sa direction vers le bas, comme dans le premier cas, il tourne en dedans & vers le haut, & se perd dans le Ligament qui tient le *Testicule* attaché aux parois de l'*Abdomen.* Dans cet état de l'animal, le *Ligament* a environ un pouce & demi de longueur. Dans le FOETUS humain, lorsque le *Testicule* est suspendu dans la cavité de l'*Abdomen*, le *Crémaster* est si mince que je n'ai jamais pu le suivre comme je le souhaitois, ni sçavoir s'il se tourne en enhaut vers le *Testicule*, ou en en-bas vers le *Scrotum* ([a]).

" La

([a]) ☞ Le *Péritoine* s'alonge à la partie la plus basse du *Sac abdominal*, en se plongeant perpendiculairement vers le milieu du *Ligament* de FAL-LOPE,

" La partie du *Péritoine* qui couvre le *Testicule* & *son Ligament (gubernaculum)* est intimement attachée aux surfaces de ces deux corps ; mais il se fixe d'une manière très-superficielle & fort-lâche aux surfaces de toutes les autres parties qu'il couvre, sçavoir, les *Reins*, le *Psoas*, le Muscle *iliaque* interne & la partie inférieure des Muscles du *Bas-ventre*.

" A l'endroit où le *Péritoine* s'alonge & se replie du côté des muscles du *Bas-ventre*, pour couvrir le *Ligament* du *Testicule*, il s'enfonce d'abord ([a]), &, en faisant un pli sur lui-même, il remonte de manière qu'il ne couvre qu'une fort-petite partie du *Ligament* qui est hors du *Ventre* ([b]).

" Le

LOPPE ; il s'incline ensuite un peu obliquement pour venir gagner l'écartement tendineux du *muscle* oblique externe, voy. pl. I. T, du côté gauche, où le *Ligament* est tout-à-fait couvert par le *Péritoine :* mais du côté droit T, le *Péritoine* est enlevé pour laisser voir la forme du *Ligament* depuis le *Testicule* jusqu' à l'*Anneau*. Voy. le N. B. de l'Auteur à l'explication de la seconde planche, ci-après.

([a]) ☞ La lame postérieure du *Péritoine*, étant intimement unie à la partie antérieure du *Ligament*, entraîne la lame antérieure (je veux dire celle qui couvre les muscles du Bas-ventre) en en-bas à mesure que le *Ligament* descend pour amener le *Testicule* dans le *Scrotum*.

([b]) ☞ Ceci a été considéré dans un FOETUS au terme de sept mois ou environ, le *Testicule* étant à la distance d'un pouce au dessus de l'*Anneau*. Le *Péritoine* ne couvre le *Ligament* que de la longueur d'un peu-plus d'un pouce

Le *Péritoine* eſt d'une ſubſtance gélatineuſe à cet endroit (a), très-mince & fort-lâche, mais, tout-au-tour du paſſage (b) du *Ligament*, il eſt conſidérablement plus épais, plus ſolide & plus tendu.

“ Quand on tire les muſcles du *Bas-ventre* en en-haut (c), pour étendre les fibres du *Péritoine*, la lame antérieure de la

pouce, & le *Ligament* a plus de deux pouces de longueur depuis le *Teſticule* juſqu' au fond du *Scrotum*, par conſéquent il y a alors une plus grande étendue du *Ligament*, dans le *Ventre*, couverte par le *Péritoine* qu' au dehors du *Ventre*. Pour mieux comprendre cette ſtructure du recouvrement du *Ligament* par le *Péritoine*, qui m'a toujours paru obſcure juſqu'à ce que j'aie eu occaſion de la vérifier ſur la Nature, il faut ſçavoir que le *Péritoine* ne couvre pas entièrement le *Ligament* dans toute ſon étendue, & qu'il n'y a que la moitié du *Ligament* qui en eſt revêtue, de façon que dans le FOETUS de ſix à ſept mois, la portion du *Ligament* qui eſt depuis l'*Anneau* juſqu' au fond du *Scrotum*, n'eſt point couverte par le *Péritoine*, ſi l'on en excepte les cas particuliers où le *Teſticule* eſt plus bas qu'à l'ordinaire. Voy. la note (a) de la page 25.

(a) ☞ C'eſt la production du *Péritoine*, la poche qu'il forme en ſe doublant, & s'alongeant vers l'*Anneau*. Cette ſubſtance gélatineuſe éxige une connoiſſance bien parfaite, & une délicateſſe infinie pour la ſuivre par la diſſection.

(b) ☞ L'entrée de ce petit *Sac* eſt ſituée dans le *Ventre*: c'eſt cette embouchure qui doit donner paſſage au *Teſticule*.

(c) ☞ Pour faire cette petite manœuvre, la *peau*, les *muſcles* du *Bas-ventre* & le *Péritoine* doivent être coupés tranſverſalement au deſſous de l'*Umbilic*, & perpendiculairement ſur les parties latérales, pour être enſuite renverſés ſur le *Pubis*.

production reste lâche, tandis qu'à son embouchure elle est épaisse & serrée ; & cette partie serrée forme une espéce de bordure autour de cette double membrane ([a]), dans laquelle le *Testicule* doit passer par la suite ([b]). Cette partie lâche du *Péritoine* peut, en tirant le *Testicule* vers le haut, être remise dans le *Ventre* de la même manière que lorsque l'on tire une partie du *Boyau* rentrée dans une autre ([c]), & alors il n'y a aucune apparence d'ouverture qui aille du *Ventre* au *Scrotum :* mais si l'on tire le *Scrotum*

([a]) ☞ C'est de la production ou alongement du *Péritoine* en forme de *Sac* dont parle l'Auteur.

([b]) ☞ On a d'abord quelque difficulté à comprendre comment le *Testicule* qui est situé derrière le *Péritoine* peut entrer dans ce *Sac*, dont l'embouchure est ouverte dans l'intérieur de l'*Abdomen.* Pour bien concevoir ce méchanisme, il faut se rappeller que l'auteur a dit p. 13. lig. 15. que le *Testicule* est vacillant dans la cavité du *Ventre* proprement prise, & qu'on peut lui donner une situation différente de celle qu'il a naturellement, en le faisant tourner à droit ou à gauche, pour peu qu'on l'ébranle avec le bout du doigt ; si l'on se représente bien cela on jugera aisément qu'il doit entrer dans cette poche qui est disposée, par l'ordre de la Nature, à le recevoir. Pour faciliter encore davantage l'intelligence de ce fait, il faut se rapeller que le *Testicule*, étant vacillant, comme je viens de le répéter, n'est pas fixé de même que le *Rein :* celui-ci, quoique hors du Sac membraneux du *Péritoine*, fait cependant saillie dans la cavité *abdominale* de même que le *Testicule* ; mais il est si étroitement fixé dans la région lombaire par le Tissu *cellulaire* qu'il ne peut pas s'en écarter comme le *Testicule.*

([c]) ☞ Comme dans le *volvulus*, ou ce qui arrive encore, quand on retire le bout d'un doigt de gant qui est engagé dans sa propre cavité par introsusception.

en en-bas, la production du *Péritoine* deſcend, & l'ouverture qu'elle forme paroît dans l'intérieur du *Ventre*, tout-au-tour de la partie antérieure du *Ligament* ([a]). Cette ouverture paroît tout-à-fait diſpoſée à recevoir le *Teſticule*. Elle devient plus grande à meſure que le *Teſticule* deſcend plus bas, comme ſi l'angle inférieur, du *Ligament* qui a une figure conique, étoit d'abord tiré en en-bas, non ſeulement pour diriger la route du *Teſticule* qui doit le ſuivre, mais comme pour lui frayer le chemin. J'ai trouvé cette ouverture ſi grande, dans quelques FOETUS, que je pouvois y faire entrer le *Teſticule* juſqu'au *Tendon* du *Muſcle* oblique externe.

" De cette ſituation originaire dans le *Ventre*, le *Teſticule* deſcend enſuite dans le *Scrotum*, qui eſt le lieu de ſa réſidence pour le reſte de la vie. Il m'eſt d'autant plus difficile de déterminer le tems éxact de ce changement de place que je n'ai jamais pu ſçavoir préciſément à quels termes étoient les ſujets ſur leſquels j'ai fait mes obſervations. Suivant mes remarques il me ſemble que cela arrive plutôt dans quelques ſujets que dans d'autres ; mais en général, c'eſt vers le huitiéme mois. J'ai communément trouvé le *Teſticule* dans le *Ventre* au ſeptiéme mois, comme

([a]) ☞ Il faut conſidérer qu'il n'eſt queſtion ici que de la lame antérieure de la production. C'eſt elle qui forme ce bord, ce petit bourlet, par conſéquent il faut ſe le repreſénter ſous une figure ſémi-lunaire, ou ſous celle d'un croiſſant dont les pointes ſe terminent à la lame du *Péritoine* qui couvre le muſcle *Pſoas*.

je l'ai trouvé au neuviéme, le plus généralement, dans la partie ſupérieure du *Scrotum*.

" Dans le premier tems ([a]), le *Teſticule* deſcend ordinairement juſqu' à ce que ſon extrémité inférieure vienne porter ſur la partie la plus baſſe de l'*Abdomen*. Pendant ce tems-là, la partie ſupérieure du *Ligament* qui avoit été juſqu' alors dans le *Ventre*, & qui eſt engagée dans la poche ou production du *Péritoine*, reſte dans le trajet qu'il y a depuis le *Ventre* juſqu' au *Scrotum*, & dilate ce paſſage pour que le *Teſticule* y ſoit reçu. L'endroit où le *Ligament* eſt le plus ſerré, & où le *Teſticule* trouve la plus grande difficulté à paſſer, eſt l'*Anneau* formé par la diviſion du *Tendon* du *Muſcle* oblique externe : en conſéquence de quoi on voit plus d'hommes qui ont un *Teſticule*, ou tous les deux logés dans les *Anneaux*, que l'on n'en trouve qui en ayent un, ou tous les deux ſitués dans le *Ventre*. Après que le *Teſticule* a franchi l'ouverture du *Muſcle* oblique externe, il doit être conſidéré comme dans la place que la Nature lui a deſtinée, quoi qu'il reſte ordinairement ([b]) aſſez-

([a]) ☞ Mr. HUNTER qui connoît mieux que perſonne les variétés de la Nature a eu la ſageſſe de ne pas donner cette régle au poſitif ; auſſi depuis qu'il a publié ſes recherches ſur cette matière il a trouvé un ſujet au terme de ſix mois dont le *Teſticule* gauche étoit tout-à-fait dans le *Scrotum*, tandis que celui du côté droit éxiſtoit encore dans le *Ventre* à un demi pouce au deſſus de l'*Anneau*. J'ai été préſent à la préparation qu'il a faite du ſujet pour le conſerver frais.

([b]) ☞ Pour plus de préciſion, liſez *quelque-fois*.

 long

long-tems à côté de la racine de la *Verge* : dans la suite il descend par dégrés au fond du *Scrotum.* Lorsque le *Testicule* y est entièrement descendu, son *Ligament* reste toujours attaché à sa partie inférieure, mais il se racourcit par la pression du *Testicule* ([a]).

" Après avoir rendu compte de la situation naturelle des *Testicules* ; du tems de leur sortie de l'*Abdomen* ; & de la route qu'ils prennent pour venir se placer dans le *Scrotum,* je vais expliquer la manière par la quelle ils entraînent le *Péritoine* avec eux, & comment cette membrane forme le *Sac* de la HERNIE de *naissance* dans quelques sujets, & produit la Tunique *vaginale* propre du *Testicule* dans les autres ([b]).

" Pendant que le *Testicule* descend, & même lorsqu'il a passé dans le *Scrotum,* il est encore couvert par le *Péri-*

([a]) ☞ Il se contracte, il se racourcit, & s'oblitère : tout cela semble pouvoir se faire sans l'aide de la compression du *Testicule.* C'est le sentiment de Messieurs HUNTER.

([b]) ☞ Pour ne pas confondre les vérités qu' annonce ce précepte, qui pourroient être mal-entendues, il faut sçavoir que le *Boyau,* dans la HERNIE de *naissance,* est contenu dans la Tunique *vaginale* propre du *Testicule,* qui semble lui-même alors ne point avoir de tunique *vaginale,* mais elle n'éxiste pas moins ; son usage devient seulement différent ; dans quelques sujets elle sert de *Sac herniaire* ; dans les autres, qui n'ont pas de DESCENTES, elle remplit la première intention de la Nature qui l'a destinée à être une enveloppe particulière au *Testicule.*

toine

toine de la même manière qu'il l'étoit dans l'*Abdomen :* les vaiſſeaux *ſpermatiques* deſcendent derrière ([a]) le *Péritoine*, en cet endroit, dans le même ordre qu'ils étoient dans le *Ventre*, deſſus le Muſcle *Pſoas* : cette lame du *Péritoine* eſt jointe par ſa ſurface poſtérieure avec le *Teſticule*, l'*Epididyme*, & les vaiſſeaux *ſpermatiques*, & non pas avec le *Canal déférent*, non plus qu'elle ne l'étoit dans la région *lombaire*. Le *Teſticule* eſt fixé par derrière aux parties qu'il touche. Il eſt lâche par devant & ſans attaches, comme il étoit dans le *Ventre* ([b]). Il entraîne avec lui le *Péritoine* lorſqu'il deſcend, & l'alongement de cette membrane, quoiqu' à peu-près ſemblable à un *Sac herniaire* ordinaire, en eſt cependant bien différent. Si l'on peut concevoir un *Sac herniaire* ordinaire prolongé dans toute la longueur du *Srotum* juſqu' à ſon fond, & couvert par le *Crémaſter*. Si l'on ſe repréſente que la moitié poſtérieure de ce *Sac* couvre le *Teſticule*, l'*Epididyme*, les vaiſſeaux *Spermatiques* & le Canal *déférent*, & que ce ſac ([c]) eſt intimement uni avec toutes

([a]) ☞ Si l'on fait attention à cette deſcription, on y trouvera le faux de la doctrine commune au ſujet de la prétendue gaîne du *Cordon ſpermatique*.

([b]) ☞ Il étoit flottant, vacillant dans le *Ventre*, comme il a été dit plus haut, parceque le *Péritoine*, qui l'enveloppe, le tient dans un état de liberté à être tourné à droit & à gauche par le moindre attouchement.

([c]) ☞ Pour plus d'intelligence, il faut lire, *la lame poſtérieure de ce Sac*.

ces

ces parties, on aura une idée parfaite de l'état du *Péritoine* & du *Testicule*, lorsque celui-ci commence à descendre dans le *Scrotum*. Aussi le *Testicule* ne descend-il-pas si librement, à cause de ses connéxions postérieures, quand il passe du *Ventre* dans le *Scrotum*, que le *Boyau* ou l'*Epiploon* le font dans la production ou alongement du *Péritoine* que forme le *Sac herniaire* ordinaire; mais il se glisse petit-à-petit depuis la région lombaire jusqu' au *Scrotum* en entraînant le *Péritoine* avec lui : le *Testicule* & le *Péritoine* restent toujours unis, par le Tissu *cellulaire*, aux parties qui se trouvent derrière eux, comme ils faisoient lorsqu'ils étoient dans la région *lombaire*. Je pense que cette circonstance est entendue assez-aisément; cependant elle pourroit n'être pas bien démontrée, puis qu'il y a quelques étudians à qui elle cause de la difficulté, parcequ'ils s'imaginent que le *Testicule*, lorsqu'il commence à descendre, est tout-à-fait isolé, & qu'il ne tient à rien, comme le *Boyau* & l'*Epiploon* sont ordinairement dans la *Hernie*. La facilité que le *Péritoine* a à s'étendre, & sa légère connéxion, par son Tissu *cellulaire* avec le *Psoas*, & avec les autres parties qui sont autour ([a]) du *Testicule*, est un méchanisme qui favorise l'alongement du *Péritoine*, & son acheminement avec le *Testicule* vers le *Scrotum* ([b]).

Il

(a) ☞ Il faut lire, *par derrière*, car le *Testicule* ne tient à rien par devant ni par les côtés; il n'est assujetti que par derrière au *Psoas* par un Tissu *cellulaire* fort-léger.

(b) ☞ On a fait observer plus haut que le *Péritoine* est très-lâche, dans le FOETUS, & qu'il n'est point adhérent au *Testicule*; mais il faut remarquer

" Il est clair par cette description que la cavité du *Sac*, ou la production du *Péritoine* que contient le *Testicule* dans le *Scrotum*, doit d'abord avoir une communication avec la cavité générale de l'*abdomen* par une ouverture placée intérieurement à l'endroit de l'*Aine*. Cette ouverture a éxactement la forme de celle d'un petit *Sac herniaire* ordinaire : les vaisseaux *spermatiques* & le Canal *déférent* sont situés immédiatement derrière ce *Sac*, & on peut passer avec facilité une sonde dans cette ouverture depuis la cavité du *Ventre* jusqu' au fond du *Scrotum*. Si l'on ouvre, suivant sa longueur, toute la partie antérieure de ce *Sac*, on verra aisément que ce n'est en effet qu'une continuation du *Péritoine* : le *Testicule* & l'*Epididyme* se trouveront dans sa partie inférieure sans être revêtus de leur membrane lâche, la Tunique *vaginale*, tandis que le cordon *spermatique* & le Canal *déférent* seront couverts par cette partie du *Sac* dans tout leur trajet depuis l'*Aine* jusqu' au *Testicule* ([a]).

" Tel

remarquer ici de plus que, aux environs du *Testicule*, au dessus, aux côtés & au dessous, la substance de cette membrane est gélatineuse, & par conséquent plus capable d'extension en cet endroit qu'en tout autre.

([a]) ☞ Il ne faut pas perdre de vue l'idée qui a été donnée de cette structure. C'est pourquoi je la rapelle ici. Quoique le *Testicule* avec son *Epididyme* entre dans le *Sac* formé par l'alongement du *Péritoine*, il ne s'en suit pas que les vaisseaux *spermatiques* y passent aussi. Non, ils restent derrière la lame postérieure de ce *Sac*; ils sont seulement couverts par cette membrane. Cette vérité se trouve démontrée, si l'on fend, dans l'ADULTE, antérieurement aux vaisseaux *spermatiques*, suivant sa longueur, la membrane

“ Tel est l'état de ces parties dans les Enfans, lorsqu'il n'y a pas long-tems que le *Testicule* est descendu. Il en est de même dans les Quadrupédes, & elles continuent à rester ainsi pendant toute la vie. Mais dans le corps humain la communication avec le *Sac* & la cavité du *Ventre* est bien-tôt fermée. Je crois réellement que la partie supérieure du *Sac* commence à se contracter aussi-tôt après que le *Testicule* a passé au travers des *Muscles*. Cette opinion est fondée sur l'observation suivante. J'ai vu un éxemple qui prouve, par le terme peu-avancé d'un FOETUS, & par d'autres marques fort-sensibles que le *Testicule* étoit descendu tout-récemment, & que, néanmoins, la partie supérieure du *Sac* étoit extrêmement étroite : je poussai le *Testicule* en en-haut, pour essayer de le faire rentrer dans le *Ventre*; ses attaches lui permîrent bien de monter, & l'Anneau se prêta à son passage, mais la partie supérieure & l'orifice du *Sac* s'opposérent à son retour dans le *Ventre* ([a]). Qoiqu'il en soit la partie supérieure du *Sac* se contracte certainement, & se ferme en très-peu de tems; car il est rare qu'elle subsiste

brane qui les couvre ; en écartant ensuite le Tissu *cellulaire* du *Scrotum* qui joint ensemble les vaisseaux, on distingue facilement qu'ils ne sont pas renfermés dans une gaîne, proprement prise, formée par le *Péritoine*, & qu'il les couvre tout simplement sans les entourer. Le Docteur HUNTER a toujours enseigné ce précepte, même avant d'avoir fait la découverte de l'état du *Testicule* dans le FOETUS.

([a]) ☞ L'expérience m'a fait voir que la Nature varie dans ce cas en quelques sujets.

ouverte

ouverte dans un FOETUS à terme ([a]). Mais la partie inférieure du *Sac* reſte vuide, même pendant toute la vie, & forme la *Tunique vaginale* ([b]) propre du *Teſticule :* elle eſt le ſiége ordinaire de l'HYDROCÉLE. Cette contraction & oblittération de l'embouchure de ce *Sac* ſemble être une opération particulière de la Nature dépendante de principes uniformes & conſtans ; elle n'eſt vraiſemblablement pas la ſuite d'une inflammation, ni d'aucun autre accident : c'eſt pourquoi, ſi cette union ne s'accomplit pas dans le tems ordinaire, l'opération en eſt beaucoup plus difficile, comme il arrive dans les Enfans en qui le *Sac* a été entretenu ouvert par une DESCENTE formée immédiatement après que le *Teſticule* a deſcendu dans le *Scrotum* ([c]). Il ſemble que la

([a]) ☞ S'il en étoit autrement il y auroit beaucoup plus d'Enfans ſujets aux HERNIES.

([b]) ☞ Le Docteur HUNTER ni Mr. ſon frère n'admettent point de Tunique *vaginale* commune au *Cordon* & au *Teſticule.* Ils n'en connoiſſent point d'autre que la *Tunique vaginale* propre du *Teſticule*, & dont je ne répéte ici la véritable éxiſtence que pour écarter la confuſion dans les idées des lecteurs préoccupés des préjugés anciens qui ſubſiſtent encore dans les meilleurs Auteurs modernes.

([c]) ☞ Le plus ordinairement, toute la production du *Péritoine*, depuis l'Anneau juſqu'un peu au deſſus du *Teſticule*, ſe ferme & s'oblittére de façon qu'il ne reſte plus de cavité entre l'*Anneau* & le *Teſticule* ; celui-ci ſe trouve preſqu' entièrement iſolé dans ſa *Tunique vaginale* ; il n'eſt adhérent à cette *Tunique* que par ſa partie poſtérieure. Mais dans certains cas, comme lorſqu'il y a eu une HERNIE de *naiſſance*, le col de la production reſte vuide dans l'eſpace qui ſe trouve entre ſon embouchure & un peu au deſſus du *Teſticule*,

la Nature, pour avoir été détournée dans son ouvrage, ne veut pas, ou ne peut pas aisément y remédier après. Je conviens que ce que j'ai avancé sur ce méchanisme peut être expliqué par d'autres principes ; mais il n'en est pas moins vrai que la contraction, & l'union des parois internes de l'embouchure du *Sac* & de son col sont particuliers au corps humain ([a]) ; & l'on peut supposer que la cause finale de cette union est de prévenir les DESCENTES aux quelles les Hommes sont plus sujets que les Animaux, par la raison de leur situation droite & perpendiculaire ([b]).

" Quelle est la cause immédiate du mouvement qui fait descendre le *Testicule* depuis la région *lombaire* jusqu'au *Scrotum ?* Il est évident que cela ne peut se faire par les

Testicule, quelque-fois même jusqu'au *Testicule.* Si la cavité est bornée au dessus du *Testicule*, il y alors deux cavités bien sensibles ; sçavoir celle qui est depuis l'*Anneau* jusqu'à la partie que l'on nomme communément la cloison, & celle qui est depuis cette cloison jusqu'au dessous du *Testicule.* Il arrive de là que l'HYDROCE'LE se trouve située tantôt au dessus du *Testicule*, & tantôt autour de son corps, excepté par derrière, mais le plus ordinairement en ce dernier endroit : quelque-fois l'une & l'autre de ces HYDROCE'LES éxistent ensemble : c'est pourquoi on est obligé dans ce dernier cas de percer l'HYDROCE'LE supérieure après que les sérosités de l'inférieure ont été vuidées.

([a]) ☞ Il suffit que la HERNIE ne soit qu'un simple *Bubonocéle* pour empêcher le col du sac de se contracter, comme on peut le voir par la 9.me réfléxion à la fin de ce mémoire.

([b]) ☞ La modestie de l'Auteur le fait parler ainsi, car, que peut-on dire de plus solide que ce qui est conforme à la structure des parties, & à l'ordre uniforme que la Nature suit toujours.

efforts

efforts compressifs de la Respiration, parce que le *Testicule* se trouve généralement dans le *Scrotum* avant que l'enfant ait respiré ; ce seroit dire que l'effet auroit précédé la cause. Le *Testicule* est-il déterminé hors du *Ventre* par l'action du *Crémaster* ? je ne puis le supposer, parce que si cela étoit, je ne vois pas la raison pour laquelle il n'en seroit pas de même dans le HÉRISSON, & dans tous les autres Quadrupédes ([a]).

" Pourquoi les *Testicules* recoivent-ils leurs vaisseaux de troncs si éloignés ? Les Anatomistes, qui se sont occupés à chercher la solution de cette difficulté, n'ont pas fait attention que les *Testicules* n'ont pas été placés dans le *Scrotum* dès la première conformation, & que, par conséquent, il étoit naturel que leurs vaisseaux prissent leur origine de la même

([a]) ☞ Les démonstrations physiques du corps humain surpassent toujours les raisonnemens. On voit les *Testicules* changer de situations depuis leur places originaires au dessous des *Reins* jusque dans le *Scrotum* ; mais il est fort-difficile d'expliquer comment cela se fait. On ne peut pas dire que ce changement s'opère par le mouvement des organes de la *Respiration*, cette preuve vient d'être infirmée ; ni par l'action du *Crémaster*, car qu'elle est la puissance qui le feroit agir ? Il est bien vrai qu'il y a un mouvement progressif qu'on ne peut nier, mais la cause de ce mouvement est fort-difficile à trouver, quand on considère que, dans les FOETUS & dans les Enfans nouvellement nés, tous les Viscères du *Bas-ventre*, étant situés plus haut qu'ils ne doivent être, ne descendent que quelque-tems après la naissance pour prendre les places qui leur sont destinées, tandis que les *Testicules*, quoique plus haut que toutes les autres parties, en proportion, ont seuls la liberté de descendre avant la naissance, le plus souvent même jusqu'au fond du *Scrotum*.

source que les *Reins*, mais un peu plus bas. La grande longueur des vaisseaux *Spermatiques* dans l'ADULTE rend, sans contredit, la circulation plus lente, ce qui est, comme on doit le supposer, l'intention de la Nature.

" La situation des *Testicules* dans le FOETUS peut servir aussi à rendre raison des directions contraires de l'*Epididyme* & du Canal *déférent* dans les ADULTES, ces deux parties n'étant en effet qu'un seul Canal *excrétoire.* L'*Epididyme* dans le FOETUS commence à l'éxtrémité supérieure du *Testicule* ; il est naturel, en le considérant comme un tuyau *excrétoire*, qu'il tourne vers le bas. Il est aussi naturel que le reste du tube que l'on nomme Canal *déférent* prenne sa direction en dedans à la partie inférieure du *Testicule*, par ce que c'est le véritable chemin qu'il doit suivre pour aller gagner le col de la *Vessie.* Aussi voit-on que, dans le FOETUS le Canal *déférent* se plonge toujours. Mais le *Testicule* est dirigé dans sa progression par le *Ligament (gubernaculum)* qui est fixé intimement à la partie inférieure du *Testicule* & de l'*Epididyme*, & au commencement du Canal *déférent*, pour empêcher ces parties de s'écarter l'une de l'autre. C'est pourquoi à proportion que le *Testicule* descend, le Canal *déférent* doit aller en montant de la partie inférieure du *Testicule*, & suivre parallélement les Vaisseaux *spermatiques* à travers l'*Anneau* du *Muscle* oblique externe.

" Le *Testicule*, ses Tuniques & le Cordon *spermatique* sont si souvent intéressés dans quelques-unes des plus considérables

dérables maladies & opérations de Chirurgie, particulièrement dans le *Bubonocéle* & l'*Hydrocéle*, que leurs ſtructures ont été obſervées & décrites par les Chirurgiens & les Anatomiſtes de tous les ſiécles. Cependant ce qu'en ont dit les Auteurs les plus éclairés & les plus éxacts eſt ſi différent, & les opinions d'un ſi grand nombre d'entre eux ſont ſi oppoſées à ce que la diſſection découvre & démontre de plus véritable, qu'il ſeroit très-difficile de rendre un compte éxact de tous les ſentimens. La grande différence de la ſituation des parties entre les Quadrupédes & les Hommes doit, à n'en pas douter, avoir jetté de la confuſion dans les idées des anciens Auteurs, & les avoir induis en erreur, par ce que l'Anatomie humaine n'étoit généralement expliquée que comparativement avec celle des Animaux ; & les particularités qui ſe trouvent dans le FOETUS ayant été très-imparfaitement conçues, ont contribué, comme on peut le ſuppoſer, à répendre de l'obſcurité ſur ce ſujet, & ont donné occaſion aux contradictions parmi les Auteurs.

" Le Baron HALLER, dans ſon ouvrage intitulé *Opuſcula pathologica*, a obſervé que, dans les enfans, l'*Inteſtin* tombe quelque-fois dans le *Scortum* immédiatement après le *Teſticule*, ou dans le même tems, & produit alors ce qu'il nomme HERNIA CONGENITA, la HERNIE de *naiſſance*. Dans pareils cas le Sac *herniaire* eſt formé auparavant que l'*Inteſtin* deſcende, comme cet ingénieux Anatomiſte l'obſerve. Il y a outre cela deux autres circonſtances très-particulières dans la HERNIE de cette eſpéce ; l'*Inteſtin* touche toujours immé-

immédiatement le *Testicule*, & il n'y a point de Tunique *vaginale* propre du *Testicule* ([a]). La structure des parties dans le FOETUS explique, de la manière la plus satisfaisante, ces deux circonstances, tout-extraordinaires qu'elles paroissent à ceux qui ne sont instruits que de la structure des parties, telles qu'elles sont dans les ADULTES : & en effet cela est si clair qu'il est inutile de l'expliquer. Il faut pourtant observer que la HERNIE de *naissance* peut se former non seulement par la chute de l'*Intestin* avec le *Testicule* auparavant que l'embouchure du *Sac* soit fermée, mais peut-être après ; car, lorsque le *Sac* a été récemment fermé, il paroît assez-possible qu'il puisse se rouvrir par quelqu' effort.

" Les Anatomistes, qui veulent se donner la peine d'observer l'état du *Testicule* dans les Enfans de différents âges, trouveront aussi qu'il n'y a que l'embouchure & le col du *Sac* qui se ferment ([b]), & que la partie qui est au-dessous du col reste lâche, qu'elle laisse un vuide entre elle & le *Testicule* & qu'elle forme la Tunique *vaginale* propre du *Testicule :* d'où il est aisé de comprendre que cette membrane est originairement une production du *Péritoine* ; & comme cette membrane est, à n'en pas douter, le siége de l'HYDROCÉLE vraie, il est évident aussi que la HERNIE de *naissance* & cette *Hydrocéle* ne peuvent pas éxister ensemble dans le même côté du *Scrotum* ; car, lorsqu'il y a une HERNIE de *naissance*, il

([a]) ☞ Pour mieux comprendre ce point anatomico-pathological, voyez la note ([b]) de la page 27.

([b]) ☞ Voy. la note ([c]) de la page 31.

n'y

n'y a pas d'autre cavité que celle du *Sac herniaire* ([a]), & cette cavité communique avec celle du *Ventre* ([b]).

" Les remarques contenues dans ces deux articles vinrent à l'eſprit de mon frère ([c]), en liſant les ouvrage *pathologiques* du Baron HALLER, & donnèrent occaſion à mes re-recherches ſur ce ſujet. Pour rendre plus intelligibles les

([a]) ☞ Il eſt néanmoins démontré par l'expérience que les Enfans nouvellement nés ont quelques-fois une grande quantité de ſéroſités épanchées dans le *Sac* qui contient le *Boyau*, & qu'elles retournent ſi aiſement dans le *Ventre* quand ils ſont couchés ſur le dos, que les mères & les nourrices croyent que ce ſont des vents.

([b]) ☞ Lorſque la HERNIE eſt compliquée d'une pareille HYDROCE'LE elle ne guérit pas moins promptement que je le fais remarquer dans la 5.me & 6.me réfléxion à la ſuite de ce mémoire ; mais quand elle eſt guérie, l'*Hydrocéle* ſubſiſte très-long-tems ſans augmentation ; & il eſt fort-rare qu'elle ſe diſſipe par l'uſage des remédes internes, ni par les topiques les plus réſolutifs. Si l'on y fait la ponction, on a l'avantage de la guérir ſans retour, à la différence des autres HYDROCE'LES dont la cure par cette opération n'eſt le plus ſouvent, que palliative & de peu de durée ; il eſt fort-rare qu'elles guériſſent par ce moyen. J'ai obſervé pluſieurs fois que ſi on laiſſe cette eſpéce d'HYDROCE'LE que je nomme de *naiſſance* aux ſoins de la Nature, après la guériſon de la DESÇENTE, elle ſe diſſipe d'elle-même, mais il faut beaucoup de tems.

([b]) ☞ Feu M^r^. DUVERNEY avoit eu quelques-notions de la production naturelle du *Péritoine* & de cette HYDROCE'LE. Voyez la 5.me réfléxion de la fin de ce mémoire.

([c]) ☞ C'eſt toujours M^r^. JEAN HUNTER qui parle juſqu'à la fin des Guillemets.

deſcriptions

deſcriptions que je viens de donner, j'y ai joins trois planches dont les deſſeins ont été faits avec ſoin ſur la Nature.

EXPLICATION DES PLANCHES.

" La première planche repréſente les *Teſticule* dans l'*Abdomen* d'un Foetus au terme de ſix mois. Tous les *Inteſtins*, excepté le *Rectum*, ſont enlevés. Le *Péritoine*, dans preſque tous les endroits, ſubſiſte ſur les ſurfaces qu'il couvre naturellement : ainſi les parties ne ſont pas auſſi-apparentes que ſi elles euſſent été ſéparées par la diſſection.

A. La partie ſupèrieure du ſujet couverte d'un linge.

B B. Les *Cuiſſes.*

C. La *Verge.*

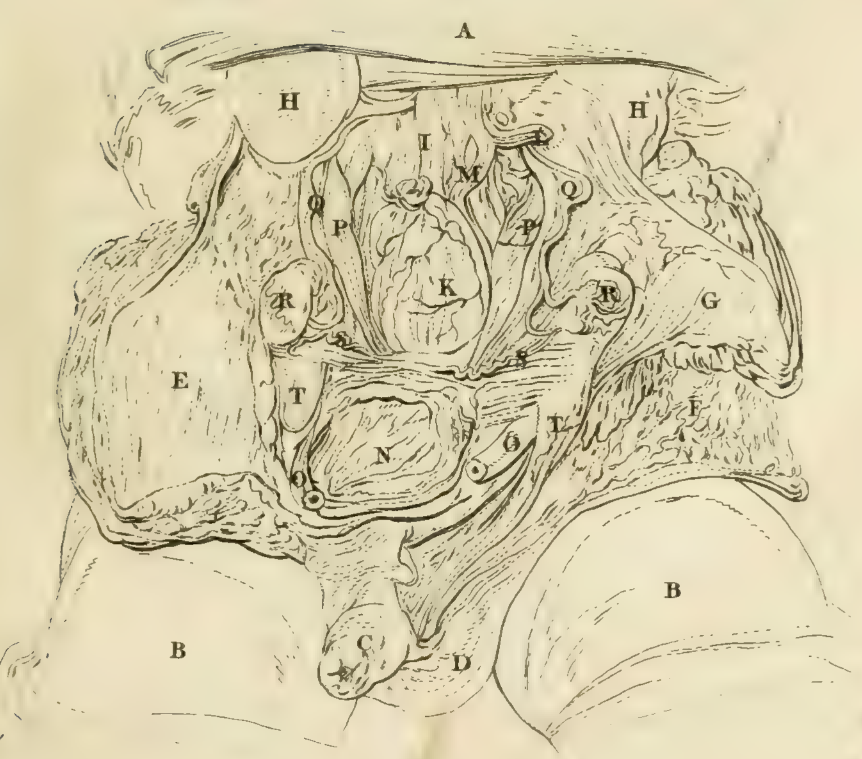
D. Le *Scrotum.*

E. Le lambeau des tégumens des muſcles de l'*Abdomen*, & du *Péritoine* renvérſé ſur l'Os *Iléon* du côté droit, pour faire voir le *Teſticule.*

F. Le lambeau de la *peau* & la membrane *cellulaire* du côté gauche diſpoſés de la même manière.

G. Le

Fig. I.



Riem. dyk del

P. C. Canot sculp.


LIBRARY

G. Le lambeau des muscles de l'*Abdomen* & du *Péritoine*, du côté gauche, renversé sur l'épine de l'Os des *Isles*. La partie inférieure de ce lambeau est emportée, pour faire voir le *ligament* du *Testicule*, passant, en bas, au travers de l'*Anneau* pour aller dans le *Scrotum*.

H H. La partie inférieure de chaque *Rein*.

I. L'élévation formée par la dernière *Vertèbre* des *Lombes*, & par la bifurcation de l'*Artère Aorte*, & de la *Veine Cave*.

K. Le *Rectum*, rempli de *Méconium*, & lié à sa partie supérieure, d'où le *Colon* a été coupé.

L. La branche de la *Mésentérique* inférieure, qui alloit au *Colon*.

M. La branche inférieure de la même *Artère*, qui descendoit dans le *Bassin* derrière le *Rectum*.

N. La partie inférieure de la *Vessie*, laquelle partie est plus haut que le *Pubis* dans le FOETUS au terme de six mois ; le reste de la *Vessie* est emporté.

O O. Les *Artères hypogastriques* ou *umbilicales*, à l'endroit où elles étoient courbées aux côtés de la *Vessie* pour aller gagner l'*Umbilic*.

P P. L'*Uretère* de chaque côté, paſſant, en deſcendant devant la partie antérieure du muſcle *Pſoas* & des Vaiſſeaux *iliaques*, dans la route qu'il tient pour aller à la partie inférieure de la *Veſſie.*

Q Q. Les *Artères ſpermatiques*, qui vont un peu en ſerpentant.

R R. Les *Teſticules* ſitués ſur le muſcle *Pſoas*, un peu plus haut que les *Aines.* Dans cette figure le bord intérieur du *Teſticule* eſt tourné un peu en dehors, pour faire voir les vaiſſeaux *ſpermatiques* qui viennent en-avant, pour ſe rendre dans le bord poſtérieur du *Teſticule*, entre la duplicature du *Péritoine :* cette duplicature enveloppe le *Teſticule*, renferme ſes vaiſſeaux, & lui donne une ſurface liſſe & unie, de la même manière que la duplicature du *Méſentère* aſſujettit l'*Inteſtin*, ſoutient ſes vaiſſeaux, & le rend uni & gliſſant à ſa ſurface ; on voit le commencement de l'*Epididyme* ſitué à la partie ſupérieure du *Teſticule*, d'où il deſcend en dehors, par conſéquent, en ce point de vue, derrière le corps du *Teſticule.*

S S. Le Canal *déférent*, paſſant, en croiſant & en ſerpentant de l'extrémité de l'*Epididyme* au dehors de la partie inférieure du *Teſticule*, & enſuite devant la partie inférieure de l'*Uretère*, en pourſuivant ſon chemin vers la Véſicule *ſéminale.*

T T. Ce

T. Ce que j'ai nommé *Gubernaculum,* ou *Ligament* du *Testicule* dans le FOETUS. On voit ce *Ligament* entier du côté gauche ; ainsi on le voit descendre depuis la partie inférieure du *Testicule* jusqu'au *Scrotum,* en passant au travers de l'*Anneau* du *Muscle* oblique externe : mais du côté droit, sa partie supérieure & antérieure est emportée, pour laisser à découvert la continuité de l'*Epididyme* & du Canal *déférent* ; & on ne voit plus du *Ligament* que la partie qui est contenue dans le *Ventre.*

" *N. B.* La partie inférieure du *Ligament,* comme on la voit dans le côté droit de cette figure, est si lâche dans le passage au travers des muscles, & il est couvert par le *Péritoine* d'une manière si aisée & si legère que, lorsque l'on tire le *Testicule* en en-haut, il y a une plus grande quantité du *Ligament* dans la cavité de l'*Abdomen,* & alors le *Péritoine* est tendu & uni à cet endroit ; mais, au contraire, quand on tire le *Scrotum* en en-bas, la partie inférieure du *Ligament* est un peu entraînée dans le passage que forment les *Muscles,* & la partie lâche du *Péritoine* est entraînée avec lui, desorte qu' alors on apperçoit un petit alongement de cette membrane avec un orifice, du côté de la cavité du *Ventre* ; cet orifice ressemble à l'embouchure d'un petit *Sac herniaire,* située à la partie antérieure du *Ligament.*

" La seconde figure représente, presque dans les mêmes situations, les mêmes parties d'un FOETUS un peu plus formé,

pour faire voir l'état des *Testicules*, lorsqu'ils sont récemment descendus de l'*Abdomen* dans le *Scrotum*. Les *Intestins* grêles ont été emportés, les gros sont vus dans leur situation naturelle.

A A. Le *Foie*, seulement tracé.

B B. Les *Cuisses*.

C. La *Verge*.

D. Le milieu du *Scrotum*, dont on a emporté de chaque côté la partie antérieure pour faire voir les *Testicules*.

E E. Les deux lambeaux de la *Peau* & de la membrane *cellulaire* du *Bas-ventre*, disséqués & renversés sur les *Cuisses*.

F. Le *Coecum*.

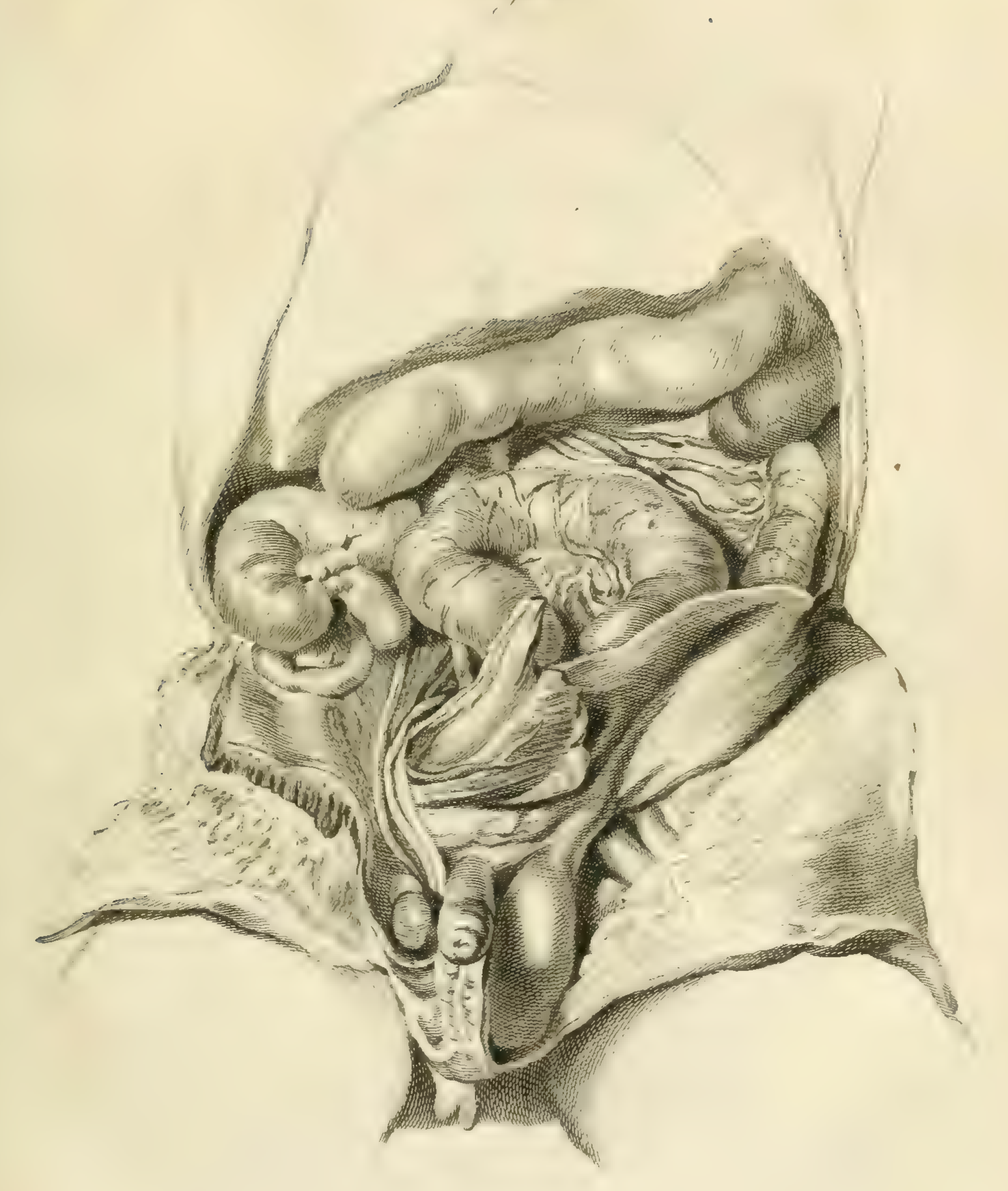
G. L'appendice vermiforme du *Coecum*.

H. L'arc du *Colon*.

I. La courbure du *Colon*, sous la *Rate*.

K. Le *Colon*, passant en en-bas devant le *Rein* gauche.

Fig. II.



J. V. Riemsdyk del. P. C. Canot sculp.


LIBRARY

Fig. II.



L. La dernière courbure du *Colon*, nommée communément la courbure *Sigmoïde* : cette courbure, dans les ADULTES, eſt ſituée dans la cavité du *Baſſin.*

M. Le commencement du *Rectum.*

N. * Une partie des *Muſcles* de l'*Abdomen*, du côté droit couverte du *Péritoine*, & renverſée ſur l'*Epine* de l'Os des *Iſles.*

O O. La partie inférieure du *muſcle* oblique externe du côté gauche.

P. La partie inférieure du *muſcle* droit, du côté droit, tournée en dehors vers le côté gauche, pour faire voir l'Artère *Epigaſtrique* qui va paſſer au travers de ſa ſubſtance.

Q. La partie antérieure de la *Veſſie.*

R. L'*Ouraque.*

S S. Les Vaiſſeaux *cruraux*, venant ſe diſtribuer à la *Cuiſſe* par deſſous le *Ligament* de FALLOPE.

T. Vûe extérieure du Cordon *ſpermatique*, du côté gauche.

U. Vûe extérieure du *Teſticule*, lorſque la Tunique *vaginale* eſt un peu-diſtendue par de l'air, ou par des ſéroſités qui viennent de l'*Abdomen.*

V. Le

V. Le *Testicule* droit, à découvert dans toute sa surface, la Tunique *vaginale* étant ouverte.

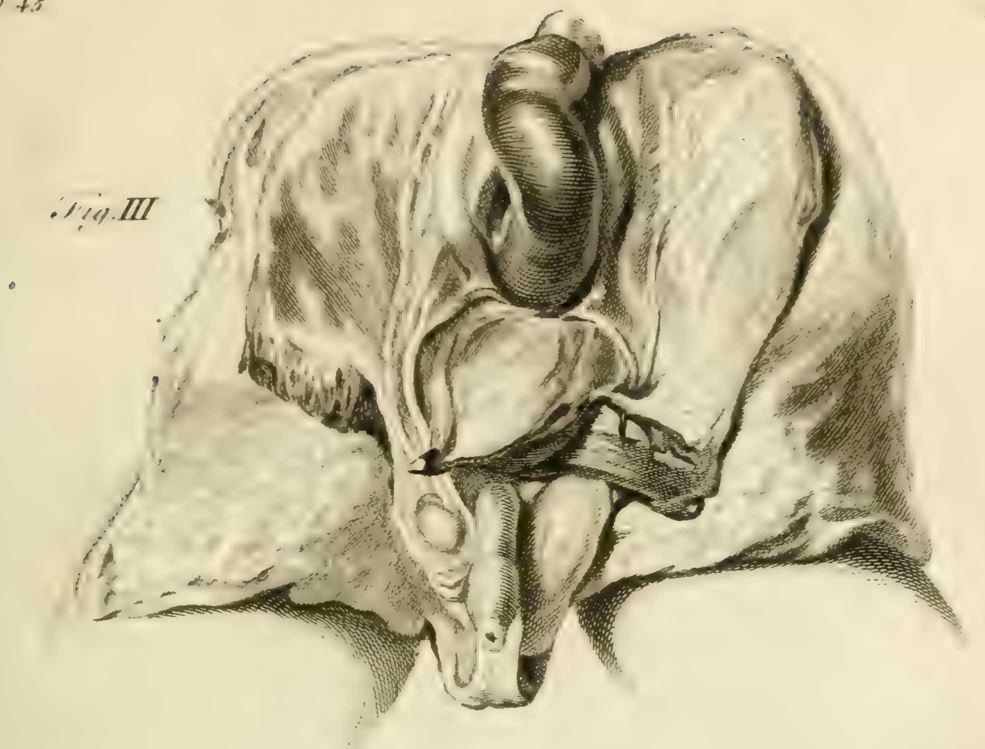
W. L'*Epididyme*, du même côté.

XX. Les Vaisseaux *spermatiques.*

Y. Le Canal *déférent.* *N. B.* Le *Péritoine* couvre les Vaisseaux *spermatiques* & le Canal *déférent* par devant dans le *Ventre*; son *processus*, ou alongement, couvre ces vaisseaux de la même manière depuis les *Muscles* du *Bas-ventre* jusqu'à leur extrémité inférieure, de façon que si le *Boyau* descend dans le FOETUS après le *Testicule*, il doit se trouver placé dessus le Cordon *spermatique.*

Z. L'*Uretère.*

&. Le reste du *Gubernaculum*, ou *Ligament*, qui attache le *Testicule* au fond du *Scrotum* & l'attire en en-bas. *N. B.* Il est évident que la partie du *Péritoine* qui, dans cette figure, descend sous la forme d'un *Sac herniaire* un peu au dessous du *Testicule*, s'étend sur le *Testicule*, l'*Epididyme*, les Vaisseaux *spermatiques* & le Canal *déférent*, & qu'il couvre ces parties de la même manière qu'il fait à l'égard de tous les Viscères de l'*Abdomen*; sçavoir, que la partie postérieure du *Sac*, en la supposant ouverte en deux moitiés, suivant sa longueur, leur est intimement unie, & qu'elle leur donne une surface polie, tandis que la moitié antérieure





J. V. Rimsdyk del. L. C. Canot sculp.



rieure n'y eſt point attachée, & qu'elle en eſt écartée, comme on l'obſerve, lorſqu'il y a de la ſéroſité amaſſée dans ce vuide.

" La troiſiéme figure repréſente les *Teſticules*, &c. dans le même ſujet ; toutes les parties au deſſus des os des *Iſles* étant emportées ; les *Muſcles* de l'*Abdomen* & la *Veſſie* étant renverſés.

A A. Les *Cuiſſes.*

B. La *Verge.*

C. Le milieu du *Scrotum*, ſes parties latérales étant emportées, pour faire voir les *Teſticules.*

D D. La *Peau* & la membrane *cellulaire* de l'*Abdomen*, renverſées ſur les *Cuiſſes.*

E E. Partie des *Muſcles* de l'*Abdomen*, & le *Péritoine*, renverſés ſur les *Aines* de chaque côté.

F F. Le *Péritoine*, couvrant le muſcle *iliaque* interne de chaque côté.

G. L'*Inteſtin rectum*, rempli de *Méconium.*

H. La

H. La *Veſſie*, avec l'Artère *umbilicale*, paſſant ſur chacun de ſes côtés, tournée un peu en devant ſur la *ſymphiſe* du *Pubis*.

II. Les *Uretères* paſſant par deſſus les Vaiſſeaux *iliaques* pour aller gagner le *Baſſin*.

K. Le *Teſticule* droit, vu comme dans la figure deuxiéme V, W, XX, Y.

L. Le *Teſticule* gauche, enfermé dans ſa tunique. Voyez figure II. U.

M. Les Vaiſſeaux *ſpermatiques*, du côté gauche, vus à travers le *Péritoine* qui les couvre, en allant gagner l'*Anneau* pour paſſer au travers des muſcles de l'*Abdomen*, dans l'*Aine*.

N. Le Canal *déférent* du côté gauche vu à travers le *Péritoine*, dans ſon paſſage depuis ſa ſortie du *Sac* juſque derrière la *Veſſie*.

O. L'embouchure du *Sac* ou de l'alongement du *Péritoine*, qui ſert de communication entre le *Sac* & la cavité du *Ventre*. Cette ouverture ſe ferme & la membrane du *Péritoine*, qui la conſtitue, devient unie & égale à meſure que le FOETUS avance vers ſon terme, àmoins que le *Boyau* n'entre dedans immédiatement après le *Teſticule*, & qu'il ne la maintienne ouverte. Dans ce cas elle forme l'embouchure du *Sac herniaire*.

P. L'Artère

P. L'Artère *Epigaſtrique*, du côté gauche, rampant ſur la ſurface interne du Muſcle *droit*, qui eſt renverſé, & tourné en en-bas. Cette *Artère* eſt toujours ſituée, comme dans cette figure au côté interne de l'éntrée du *Sac herniaire* ou du paſſage des vaiſſeaux *ſpermatiques*, du côté de l'Os *Pubis*."

Voilà ce que mon frère a obſervé. Je reprends maintenant mon diſcours.

Dans mon Cours de l'Automne 1756, & dans tous les Cours que j'ai donnés depuis ce tems-là, j'ai démontré les principales remarques de mon frère au ſujet des *Teſticules* dans le FOETUS; & j'ai particulièrement expliqué cette eſpéce de DESCENTE dans laquelle l'*Inteſtin* ſe trouve en contact avec le *Teſticule*. Cette circonſtance de la maladie, qui avoit embarraſſé Mr. SHARP, Mr. CHESELDEN & moi, & qui avoit paru à Mr. POTT n'être qu'un *jeu de la Nature*, fut alors éclaircie. La découverte de cette vérité devint la nouvelle du tems parmi les Etudians en *Anatomie* à LONDRES, & parmi les Amateurs occupés de ſes progrès. Pluſieurs perſonnes de ma connoiſſance deſirèrent de voir les préparations que mon frère avoit faites, & entre-autres, mon ami Mr. POTT nous fit un jour cet honneur, pendant ce Cours d'*Anatomie*. Je n'étois pas préſent; mon frère lui fit voir les parties diſſéquées avec beaucoup de ſoin, & lui fit part de la découverte ſur la contiguité de l'*Inteſtin* & du *Teſticule* dans quelques-HER-

NIES. Mr. POTT ne dit rien alors du deſſein qu'il avoit d'écrire ſur ce ſujet ; mais quelques-ſemaines après, il mit un avertiſſement dans les Gazettes par lequel il annonça qu'il alloit publier inceſſamment un traité ſur cette eſpéce de DESCENTE. Je fus fort-ſurpris par la lecture de cette annonce ; cependant je crus qu'il étoit prudent de ne pas m'en plaindre trop-ouvertement, juſqu'à ce que j'euſſe vu comment il traiteroit ce ſujet. Son ouvrage parut dans le mois de Février ou de Mars ſuivant, en 1757. J'en reſſentis plus de mécontentement, s'il eſt poſſible de le dire, que du mémoire du Profeſſeur MONRO ſur les Vaiſſeaux *lymphatiques* ([a]). Ce traité des HERNIES contenoit à peine une ſeule idée nouvelle. Il ne renfermoit que ce que le moindre de mes Diſciples auroit pu écrire auſſi-bien que lui ; car les obſervations qu'il donne à la fin ne ſervent qu'à confirmer un fait connu & inconteſtable ; cependant il ne parle pas de mon frère ni de moi. Tout ce qu'il dit porte avec ſoi le caractère d'un obſervation mal-compilée & écrite à la hâte. Je me plaignis, dans mes leçons de cette infidélité. Les perſonnes à qui j'en parlai en marquèrent leur ſurpriſe, & l'Auteur du CRITICAL REVIEW fit à cette occaſion quelques réfléxions qui ne plûrent pas à Mr. POTT. On auroit cru qu'elles l'auroient engagé à ſe défendre publiquement, mais il n'en a rien fait.

J'eſpère que Mr. POTT peut ſe juſtifier, & s'il le peut, je crois qu'il ne doit pas y manquer, pour effacer les impreſ-

([a]) ☞ Il s'agit ici de l'origine & des uſages des Vaiſſeaux *lymphatiques* dont la découverte appartient au Dr. HUNTER.

ſions

fions qu'à fait fur les efprits fa conduite à mon égard, & rétablir fa réputation. S'il le fait avec candeur, il avouera que je n'ai pas cherché à difputer avec lui, fans raifon ; & s'il paroît que j'aie mal compris ou mal interprété aucune de fes idées, il me trouvera difpofé à faire tous mes efforts pour réparer mes torts, & lui rendre juftice.

RÉFLÉXIONS

DU

TRADUCTEUR.

PREMIERE REFLEXION

Relative à la note (a) de la page 4. " *J'ai trouvé l'*In-" teftin *&* *l'*Epiploon *dans la Tunique vaginale du* Tefticule " *confondus avec cette partie, ce que je n'aurois pas pu voir* " *s'ils euffent été enveloppés par le* Péritoine," &c.

Le Docteur HUNTER & Mr. SHARP étoient fondés à avoir cette prévention du déchirement du *Péritoine* ; cela arrive quelque-fois. Cette efpéce de HERNIE ne m'a pas été inçonnue : je l'ai annoncée dans ma differtation fur les

HERNIES ([a]) imprimée en Anglois à LONDRES en 1748, mais il est vrai que je n'en avois pas de notions plus précises que ces Messieurs : j'avois toujours attribué ce fait à la rupture du *Sac herniaire* : voici ce que j'en dis au chap. IV. " C'est la raison pour laquelle le terme de *Rupture* n'est " nullement propre à ces maladies, comme les Anciens l'a- " voient cru, puis qu'elles ne se font que par relachement & " non par déchirement, ou, si cela arrive, c'est tout au plus " à une sur mille." Voy. le reste du chap. pag. 12 de l'édit. Angloise ([b]), & pag. 40 de l'édit. Françoise.

J'ajouterai

([a]) ☞ Le même ouvrage fut imprimé en François à PARIS, en l'année 1749, sous un autre titre; le Libraire crut que celui de TRAITÉ pourroit lui donner plus de crédit, sans avoir considéré qu'il ne contenoit que des fragmens, & que le mot TRAITÉ ne convient qu'à un ouvrage complet. Il fit plus, il mutila l'ouvrage, en retranchant toute la partie anatomique & physiologique qui concerne la génération, & pour grossir le second volume, il y ajouta des observations tirées des Essais d'EDIMBOURG. Je me plaignis beaucoup de ce changement, non pas que ces observations ne soient très-bonnes, & très-relatives à l'ouvrage, mais elles n'y tiennent pas la place qu'elles méritent. On les verroit dans un bien plus beau jour, si elles étoient appliquées aux principes qu'elles peuvent faire naître, ou à ceux qu'elles peuvent confirmer. Une belle figure mal placée dans un tableau perd trop de ses avantages. L'observation, isolée & sans application, porte avec elle une sécheresse désagréable, & n'instruit que les grands Maîtres. De même la théorie sans l'observation, n'est souvent regardée que comme un sophisme; elle n'inspire qu'une méfiance plus capable de rebuter les Eléves que de les porter à l'étude. L'observation est le sceau de l'expérience.

([b]) ☞ L'édition Angloise, excepté le mémoire sur les rétrécissemens du col du *Sac herniaire*, a été si mal-rendue par la traduction que la lec-

ture

J'ajouterai ici que ce cas, (le *Boyau* en contact avec le *Testicule* dans le même *Sac*) que j'ai trouvé plusieurs fois me parut fort-difficile à expliquer. Je comprenois, comme Messieurs HUNTER & SHARP, que la portion du *Péritoine*, qui formoit le *Sac herniaire*, pouvoit être déchirée par quelque cause externe, lorsque le *Sac* étoit distendu par des vents &c, mais je ne concevois pas pourquoi la Tunique *vaginale* (a), aussi souple qu'elle me paroissoit devoir être, & aussi incapable d'opposer la moindre résistance, pouvoit se déchirer. Les plaies du *Péritoine*, par des instrumens contondans, me faisoient bien comprendre la possibilité du déchirement du *Sac herniaire*, mais rien ne pouvoit écarter le nuage qui me faisoit croire que la Tunique *vaginale* étoit déchirée aussi.

Il est démontré, comme on l'a vu dans les recherches sur la HERNIE de *naissance* qu'il n'y a point de déchirement du *Sac herniaire*, ni de la Tunique *vaginale*, & que l'on s'est toujours trompé sur ces prétendues dilacérations. On a vu que, dans la HERNIE de *naissance*, il n'y point de *Sac* fait

ture n'en est pas supportable. Ces raisons m'ont déterminé à en donner une autre édition qui, refondue & augmentée, paroîtra sous une autre forme aussi-tôt qu'il me sera possible.

(a) ☞ J'étois alors préoccupé du préjugé ordinaire que les Vaisseaux *spermatiques* étoient contenus dans une gaîne qui leur étoit commune avec le *Testicule*, que les Anatomistes modernes nomment encore Tunique *vaginale* commune. Le Dr. HUNTER a clairement démontré le faux de cette opinion, dans le présent mémoire.

par

par le prolongement contre-nature du *Péritoine*, & que le *Boyau* ou l'*Epiploon*, ou tous les deux enſemble, ſont contenus dans le prolongement naturel, ou le *Sac* particulier & propre au *Teſticule*, qui eſt ſa Tunique *vaginale* ([b]).

Mais quelque choſe de plus ſingulier ſe développe encore, & fait voir de quelle utilité ſont les découvertes en *Anatomie* pour aider le jugement, & aſſurer l'expérience dans la pratique des HERNIES. On a trouvé tout-à-la fois le *Boyau*, l'*Epiploon* & le *Teſticule* confondus enſemble dans le *Scrotum* ſans *Sac*, au moins apparent. Ce cas, qui m'a été conteſté, faute d'avoir pu l'expliquer, ſe démontre aiſément par la HERNIE de naiſſance miſe aujourd'hui en évidence.

Il n'eſt plus douteux que la Tunique *vaginale* propre au *Teſticule* ſert quelque-fois de *Sac* aux parties qui forment la DESCENTE. Dans ce cas, ſi la lame antérieure de cette Tunique eſt auſſi mince qu'il ſoit poſſible, & auſſi adhérente aux tégumens que le *Péritoine* l'eſt communément dans les HERNIES anciennes de l'*Umbilic* (où ſouvent le *Sac herniaire* eſt confondu avec la membrane adipeuſe) on ne trouve aucune apparence de *Sac*, le *Teſticule* paroît à nu, & confondu avec les autres parties, auſſi-tôt que l'on a coupé la Peau du *Scro-*

(a) ☞ Je ſuppoſe ici la HERNIE dans un âge avancé de la vie ; car dans l'enfance, peu-éloignée de la naiſſance, il n'y a point de HERNIE de l'*Epiploon*, quoique Mr. POTT croye le contraire.

tum :

tum : J'en ai vu des éxemples. Ils doivent apprendre à bien ménager le premier coup de Biſtouri, dont on ne peut trop-recommander la préciſion dans les HERNIES de quelque eſpéce qu'elles ſoient. Les obſervations ſuivantes, quoiqu' étrangères à mon ſujet principal, n'ont rien de trop-épiſodique, puis qu'elles font voir combien on doit ſe méfier de l'épaiſſeur du *Sac* herniaire par l'extrème différence qu'il y a, eu-égard à l'épaiſſeur, entre certains *Sacs* & d'autres.

En l'année 1733, j'ouvris un *Sac herniaire* qui avoit ſix lignes d'épaiſſeur. Meſſieures PEYNE & TAILLARD l'ainé furent préſens à l'opération. Je fis voir ce *Sac* à l'Académie de Chirurgie. Quoique l'opération fut fort-laborieuſe à raiſon de l'épaiſſeur du *Sac*, le malade guérit. La tumeur étoit un ſimple *Bubonocéle,* mais fort-ancien.

Deux heures après, je fis l'opération d'une HERNIE crurale à une femme de 40 ans en préſence de Meſſieurs CHAUVIN & TALIN ; il ne ſe trouva pas la moindre apparence de *Sac herniaire* ; il avoit été ſi aminci, & il étoit ſi intimement uni à la membrane *adipeuſe*, que le *Boyau* ſe trouva à découvert par mon premier coup de Biſtouri. Si, peu inſtruit, ou ſi, faute d'expérience, je me fuſſe laiſſé aller à la prévention qu'eut pu me donner la première de ces deux opérations, en me figurant que le *Sac* eut été aſſez épais pour ne pas ménager ma première inciſion, je n'euſſe pas manqué d'ouvrir l'*Inteſtin* : Cette faute eut été groſſière, mais, elle pouvoit être réparée, car n'ayant pas pu détacher les

les adhérences qui unissoient le *Sac* avec la membrane *cellulaire*, à l'endroit du *Ligament* de FALLOPE, où l'*étranglement* existoit ; il me fut encore moins possible de détacher celles qui joignoient l'*Intestin* avec le *Sac* qui ne paroissoit qu'à cet endroit, de sorte que je fus obligé de faire par dedans la cavité du *Boyau* la dilatation du *Ligament* après avoir fait une incision au *Boyau* même ([a]). Ce coup, qui parut fort-hardi, me réussit, la malade guérit sans *Fistule*.

Quelques jours après, je fis la même opération, dans les mêmes circonstances, à une femme en présence de Mr. VERMONT ; j'eus le même succès. J'ai mis plusieurs fois cette pratique en usage ; elle m'a toujours réussi ([b]) : J'en rendis compte à l'Académie de Chirurgie. C'est ce qui fait dire à Mr. HE'VIN dans le premier volume des mémoires de cette Académie p. 604. —— " Le succés de pareilles opé-
" rations que Mr. ARNAUD a faites dans les mêmes circon-
" stances, pour donner issue à des matières endurcies conte-
" nues dans l'*Intestin* ([c]) & qui en empêchoient la reduction,
" ne nous permet plus aujourd'hui de priver les malades d'un
" secours si essentiel ([d])".

Feu

([a]) ☞ Voy. la II observation sur les HERNIES avec adhérences dans ma Dissertation sur les HERNIES.

([b]) ☞ Ibid. XIII observation.

([c]) ☞ Lisez, pour détruire l'étranglement du *Boyau.*

([d]) ☞ Ces particularités qui paroissent à certaines personnes n'être
" que des minuties & des jeux de l'imagination, plus capables de jeter dans

l'erreur

Feu Mr. MERY ([a]), ayant ouvert une HERNIE avec *pourriture* à une homme de 70 ans, trouva, dans le grand vuide que procura l'effusion des matières fécales épanchées dans le *Sac*, le *Testicule* sain & tout-à-découvert. Ce fait lui parut nouveau, parcequ'il ne l'avoit jamais observé, & que jusqu'alors il avoit toujours vu que, malgré la chute des *Intestins* dans le *Scrotum*, le *Testicule* se trouvoit enveloppé de ses membranes propres. " On pourra, peut-être " m'objecter, ajoute-t-il, que ses membranes étant naturelle-" ment unies aux membranes communes des *Bourses*, j'ai pu " couper en même tems les unes & les autres, mais voici, ce " me semble, les preuves du contraire. Dans les DESCENTES " ordinaires, l'*Intestin* n'entre pas dans les membranes propres " du *Testicules*, il se glisse le plus souvent entre-elles & celles du " *Scrotum*. L'*Intestin* s'est trouvé renfermé dans la même " cavité où étoit le *Testicule*; je n'ai donc pu couper les " membranes propres, en coupant les membranes com-" munes des *Bourses*. Ma surprise fut bien plus grande, " quand je vis," &c. Mr. MERY continue l'histoire de la maladie & celle du malade qui ne fut pas longue, car il mourut le quatriéme jour. Il prouve, par un tamponage fort-irrégulier qu'il fit à l'*Anneau*, au lieu d'y laisser un

" l'erreur les jeunes Chirurgiens, peu-versés dans la pratique, que de les instruire") peuvent servir de régles à ceux qui vraiment animés du bien public cherchent à perfectionner l'Art.

([a]) ☞ Chirurgien en chef de l'*Hôtel-Dieu* de PARIS, membre de l'Académie Royale des Sciences. Son mémoire est rapporté tout-au-long dans le vol. de l'année 1701. 1.ere Observ. p. 273.

paſſage libre aux matières fécales, que, quoique très-grand Chirurgien d'ailleurs, il n'étoit point au fait du traitement des HERNIES avec *pourriture.*

Il trouva, par l'ouverture du cadâvre, une déperdition de ſubſtance qui occupoit les deux tiers du calibre d'une partie de l'*Ileon*, & ſans adhérence ; cette partie détruite par la mortification étoit au plus-près de l'*Anneau.*

Il avoue de bonne foi qu'il s'étoit trompé ayant pris, dans le tems de l'opération, un *Sac herniaire* qui étoit iſolé dans le vuide qui reſta après l'évacutation des matières, pour un appendice particulier du *Boyau.* Il avoue encore qu'il n'avoit rien connu à ce phénomène, & il ne le rapporte, dit-il, que pour engager à rechercher les ſignes qui peuvent le faire connoître ; & quelle a été la cauſe qui a pu ſéparer le *Sac herniaire* qu'il avoit trouvé hors de place dans cette tumeur. Je ne rapporterai pas ici les raiſons qu'il en donne, on peut les lire dans le mémoire annoncé ci-deſſus à la note ([a]). Tous ce que j'en puis dire, c'eſt qu'elles n'ont pas plus de force que celles que j'en ai donné moi-même, en voulant expliquer la raiſon du contact du *Boyau* avec le *Teſticule.* Voy. le commencement de cette 1.ere réfléxion.

Si Mr. MERY eut eu connoiſſance de la HERNIE de *naiſſance*, il ſe ſeroit épargné des argumens inconſéquens. Il eut d'abord reconnu par l'apparence à nu du *Teſticule* que

(a) ☞ Voy. les mém. de l'Acad. Roy. des Sciences pour l'année 1701, pag. 281.

le

le *Péritoine* qu'il avoit pris pour un appendice du *Boyau*, étoit une seconde HERNIE faite par l'alongement du *Péritoine* ; & il eut décidé que la tumeur avoit renfermé deux HERNIES, dont la première & vraisemblablement la plus ancienne étoit rentrée avant ou pendant l'opération. J'ai quelques éxemples de ce cas ([a]). J'en ai eu plusieurs de HERNIES doubles, qui peut-être, faute d'avoir connu plutôt les HERNIES de *naissance*, m'ont fait illusion.

Plus on marche dans les ténébres, plus on s'écarte des véritables routes. Mr. MERY se trouve dans le même embarras pour expliquer le même cas, qui se rencontra dans sa pratique douze jours après celui dont je viens de parler.

Un malade avoit une tumeur, dans le *Scrotum*, ronde comme une boule, d'environ trois pouces de diamétre ; elle y étoit suspendue par une espéce de cordon de deux ou trois pouces de longueur, & d'environ trois pouces de grosseur ; de sorte que l'on eut pu la prendre pour un gonflement du *Testicule*, ainsi qu'il arrive quelquefois à la suite des *Gonorrhées.* Mr. MERY s'assura du contraire, par le récit du malade, qui lui dit qu'il avoit une DESCENTE, qui lui causoit des vomissemens, depuis dix ou douze jours. Mr. MERY ne douta plus que ce ne fut une HERNIE avec étranglement. Le malade mourut le lendemain. Il fit l'ouverture du cadâvre.

Les *Tégumens*, ayant été divisés, laissèrent voir l'*Epiploon* étendu en forme de pyramide sur les *Intestins* enflammés, depuis

([a]) ☞ Voy. la x.eme réfléxion.

la région *épigaſtrique* juſqu'à l'*Anneau*, où il étoit engagé, & paſſoit delà dans le *Scrotum*. Mr. MERY ouvrit enſuite le *Scrotum*, & trouva que l'*Epiploon* formoit la plus grande partie de la tumeur. Il n'étoit point adhérent à ces membranes, ni aux *Anneaux* des *Muſcles*, mais il embraſſoit éxactement les Vaiſſeaux *ſpermatiques*, & étoit ſi étroitement uni au *Teſticule*, qu'il enveloppoit, qu'il ne put le ſéparer ſans le rompre. L'*Epiploon* ayant été détaché des Vaiſſeaux *ſpermatiques* & du *Teſticule*, Mr. MERY apperçut l'*Inteſtin* qui à peine, paſſoit dit-il, au de là des *Anneaux* des *Muſcles*, dans leſquels il étoit ſi reſſeré que le ſang, retenu dans les *Veines* trop-preſſées, lui avoit donné une teinture noire ([a]).

DEUXIE'ME RE'FLE'XION.

Les remarques *pathologiques* s'accumulent à meſure que l'on entre dans les connoiſſances que procure la HERNIE de *naiſſance*. Il y en a qui demandent des occaſions propres à les

([a]) ☞ L'obſervation de Mr. MERY eſt fauſſe dans cette deſcription parceque ſes yeux n'étoient pas dirigés par la ſtructure de la partie. On nevoit jamais bien l'Anatomie pathologique quand on n'eſt pas guidé par l'Anatomie des parties telles qu'elles ſont diſpoſées par la Nature-même. Dire que l'*Epiploon* embraſſoit éxactement les Vaiſſeaux *ſpermatiques*, eſt une erreur d'imagination, fondée ſur l'ancien préjugé dont l'Anatomie moderne eſt dégagée aujourd'hui par les lumières de Meſſieurs HUNTER. Voy. pag. 29 du précédent mémoire, & la note de la même page. Mais dire que l'*Epiploon* enveloppoit étroitement le *Teſticule* eſt une vérité démontrée par ces Meſſieurs, & qui caractériſe d'une manière inconteſtable la HERNIE de *naiſſance*, dont ce malade étoit attaqué.

vérifier; celles que l'expérience m'a fournie peuvent être miſes en évidence dès-à-préſent.

Il ne faut pas croire, par éxemple, que dans les opérations des HERNIES complétes formées dans le *Sac* ordinaire, lorſque le *Teſticule* ſe préſente à la vûe, il ne faut pas, dis-je, croire qu'il ſoit confondu avec le *Boyau* toutes les fois qu'il paroît dans la HERNIE; il ne l'eſt pas pour cela; il eſt toujours revétu, dans ce cas, de ſon enveloppe naturelle, la *Tunique vaginale* propre; mais on ne le voit point du-tout lorſque le *Sac herniaire*, proprement pris, deſcend plus bas, & moins encore, ſi le *Sac* eſt adhérent au fond du *Scrotum*. Je m'explique.

Il arrive communément dans les HERNIES complétes ordinaires, ſi le Sac n'eſt point adhérent, que, lorſqu'on l'a ouvert dans toute ſa longueur, le *Teſticule* paroît, mais il eſt toujours plus bas que la HERNIE; il éxige même des ſoins pendant & après l'opération ([a]).

([a]) ☞ L'expérience m'a appris à le contenir, autant qu'il eſt poſſible, ſous la Peau du *Scrotum* pendant l'opération; & à le couvrir à chaque panſement avec un plumaceau de charpie très-molléte, trempé dans quelque liqueur ſpiritueuſe, pour le garantir des impreſſions de l'air. Cette précaution ne doit pas être différée un inſtant; il faut s'attendre à cet événement, & avoir toujours un petit appareil tout-prêt à cet effet. Il faut faire la même choſe dans le cas de la HERNIE de *naiſſance*, autrement on courre le riſque d'une inflammation, d'une ſuppuration de ſes membranes & d'un gonflement préjudiciable à ſa ſubſtance, d'où j'ai vu quelque-fois végéter des chairs fongeuſes difficiles à réprimer.

Dans

Dans ces mêmes HERNIES faites par la production contre-nature du *Péritoine,* ſans adhérences extérieures, la partie poſtérieure du *Sac* eſt iſolée, on la diſtingue aiſément de la Tunique *vaginale,* propre du *Teſticule* qui couvre ſeulement l'extrémité inférieure du Cordon *ſpermatiques* ([a]). Mais, dans la HERNIE ordinaire, avec adhérence de la partie poſtérieure du *Sac* & de la membrane *cellulaire* des Vaiſſeaux *ſpermatiques,* le *Teſticule* ne peut pas paroître. Toutes les fois donc que le *Teſticule* ſe fait voir à découvert dans les HERNIES complétes ou incomplétes, car cela arrive auſſi dans ces dernières, il ne faut pas croire pour cela que la HERNIE ſoit de *naiſſance*; dans ce cas, il eſt toujours revêtu de la Tunique *vaginale.* Pour ne pas s'y tromper voici la différence.

Dans la HERNIE de *naiſſance* le *Cordon ſpermatique* n'étant couvert que par la lame poſtérieure du *Sac,* non ſeulement on voit le *Teſticule* confondu avec les parties qui compoſent la HERNIE avant que le *Sac* ſoit ouvert dans toute ſa longueur, mais on apperçoit ce Cordon très-diſtinctement à travers la membrane ſimple & très-fine du *Péritoine* qui forme la lame poſtérieure du *Sac* naturel, lorſqu'on le ſouleve & les parties qui y ſont contenues. La raiſon de cela eſt que cette membrane, qui eſt naturellement très-mince, perd encore de ſon épaiſſeur en s'étendant de plus-en-plus à meſure que la HERNIE groſſit, & elle laiſſe voir, à travers ſa ſubſtance, les vaiſſeaux *ſpermatiques.* Au lieu d'être joins enſemble, ils ſont plus ou moins écartés les uns des autres en proportion de l'extenſion

([a]) ☞ Je rappelle encore ici qu'il faut abſolument abandonner la fauſſe idée de gaîne des vaiſſeaux *ſpermatiques.*

qu'a

qu'a ſouffert le *Sac* naturel, ſuivant le volume de la HERNIE. Je les ai quelque-fois pris pour des bandes ligamenteuſes. Je n'ai pas toujours été le ſeul de cette opinion ; de grands Particiens s'y ſont trompés auſſi, faute d'avoir connu la HERNIE de *naiſſance*. La même choſe ſe remarque dans certaines HYDROCELES après que l'on en a fendu le *Kyſte* pour le faire ſuppurer.

Dans la HERNIE ordinaire, ſans adhérence, le *Sac* étant diſtinctement ſéparé & iſolé dans le *Scrotum*, on peut le ſuivre avec les doigts par ſa partie poſtérieure : on en diſtingue aiſément le *Cordon*, il ne peut pas en être de même du *Sac herniaire* formé par la Tunique *vaginale*.

Enfin, quand on trouve le *Boyau* ou l'*Epiploon* confondu avec le *Teſticule*, & qu'il ſemble y avoir adhérence de la partie poſtérieure du *Sac* avec le Tiſſu *cellulaire* du *Scrotum*, la HERNIE eſt certainement dans la production naturelle du *Péritoine*. Au contraire, ſi, y ayant adhérence de la face poſtérieure du *Sac*, on n'apperçoit pas le *Teſticule* en contact avec les parties qui y ſont contenues, la HERNIE eſt renfermée dans l'alongement contre-nature du *Péritoine*, plus proprement appellé *Sac herniaire*, & plus généralement connu ſous ce nom que la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule*.

TROISIE'ME RE'FLE'XION.

Une vérité découverte en faite voir d'autres. Ce nouveau flambeau éclaire des objets qui étoient tout-à-fait dans l'obſcurité.

Il ſe rencontre aſſez-ſouvent que, après la réunion des lévres de la plaie qui a été faite au *Scrotum* ou dans l'*Aine* pour faire rentrer le *Boyau* étranglé, le malade ſe trouve guéri de ſa DESCENTE, quoique le Chirurgien, par des raiſons particulières, comme pour ménager une iſſue aux matières qui doivent s'écouler du Ventre &c, n'à rien fait dans l'intention d'une guériſon radicale ; tandis que, d'autres fois, il n'a pas pu guérir les malades avec tous les ſoins que l'art a pu lui ſuggérer. On explique ces faits importans par la HERNIE de *naiſſance.*

Dans le premier cas, le malade guérit, parce que la HERNIE a été formée depuis, & peut-être long-tems après la naiſſance, & que le *Sac* herniaire eſt vraiment une production contre-nature, un alongement forcé du *Péritoine*, qui a pris ſa route au travers de l'écartement tendineux du *Muſcle* oblique externe, par devant, ou à côté des Vaiſſeaux *ſpermatiques.* Si, dans ce cas, on a emporté le fond du *Sac*, comme la bonne pratique le requiert, quand il eſt poſſible ; ou s'il a été détruit par une mortification ou par la ſuppuration, les lambeaux, qui ſont au bord de l'*Anneau*, s'uniſſent enſemble, & s'attachent au Tiſſu *cellulaire* de la *Peau*, de façon que le *Boyau* n'a plus la liberté de ſortir, ou, s'il ſort, il ne deſcend pas dans le *Scrotum* ; & de compléte que la HERNIE étoit avant l'opération, elle reſte incompléte ; elle ne forme qu'un ſimple *Bubonocéle. Fit mali non finis, ſed mutatio*, dit HOLLERIUS : on peut même prévenir le *Bubonocéle* ſi l'on a l'attention d'appliquer un bandage léger

léger & ſimplement contentif avant que le malade ſe léve du lit ; la cicatrice ſe raffermit, ſe durcit, & acquiert une eſpéce de conſiſtance calleuſe, qui procure enſuite un guériſon parfaite.

Dans le ſecond cas, c'eſt celui dans le quel le malade ne guérit pas, malgré les ſoins les plus particuliers ; la cauſe en eſt ſimple, on la trouve dans le méchaniſme de la HERNIE de *naiſſance*. ✝

Nulle partie ſolide du corps animal diviſée ne peut ſe réunir par régénération, ſans que l'une & l'autre lévre de la plaie ne ſoient diſpoſées à s'entre-communiquer les ſucs néceſſaires à une union intime, comme dans le Bec-de Liévre, & dans toutes les plaies récentes, les fractures, les ulcères &c. Or dans la HERNIE de *naiſſance* il n'y a que la membrane antérieure de la poche *herniaire* qui puiſſe être coupée, hachée, ou miſe en ſuppuration, car je ne compte pour rien la ſuppuration exfolliative de la membrane poſtérieure, que l'on ne pourroit obtenir que par quelques eſcarotiques. Ils ne peuvent être employés dans ce cas par un vrai chirurgien. Je crois être aſſez entendu ſans pouſſer plus loin ces deux points.

Telle pratique que l'on puiſſe mettre un uſage, on ne pourra jamais diſpoſer la lame poſtérieure de cette *poche* à fournir un lambeau propre à être joint avec celui de la lame antérieure, pour ſatisfaire à l'intention d'unir & de cicatriſer ces parties enſemble ; par conſéquent la HERNIE de *naiſſance* ne guérira jamais par les moyens de réunion qu'offre quelque-fois la HERNIE contenue dans le *Sac* ordinaire, ou le *Sac* proprement pris.

QUATRIE'ME RE'FLE'XION.

Ce dernier précepte tiré de la HERNIE de *naissance* fait voir combien portent à faux les opérations hazardées, toujours insuffisantes & souvent mortelles, que l'on fait aux HERNIES habituelles.

L'intention que l'on se propose, dans ces opérations, est de guérir radicalement les HERNIES. On fait, ou l'on veut faire, la ligature du *Sac herniaire*; mais on n'est pas toujours maître de la faire suivant les régles données; bien des choses s'y opposent. La principale est que, si le *Boyau*, au lieu d'être dans le *Sac* ordinaire, est contenu dans la Tunique *vaginale* propre du *Testicule*, l'opérateur, ne pouvant passer une ligature derrière la portion du *Péritoine* qui forme la partie postérieure de cet alongement, est nécessairement forcé de la passer par dessous les Vaisseaux *spermatiques*. Mais cette ligature étant impraticable, parce que le *Cordon* n'est pas isolé & qu'il est confondu dans le Tissu *cellulaire* du *Srotum*, elle devient la source de plusieurs accidens. Le moindre de tous est la perte du *Testicule*, & point de guérison, par ce qu'il n'y a point de lambeau qui corresponde à celui de la partie antérieure du *Sac*; un grand nombre de malades en ont perdu la vie. Il y auroit sur cela bien des histoires à raconter, à la honte de certains Chirurgiens. Mr. GATAKER en a publié une, il y a douze ans, dans les papiers de LONDRES, que l'on auroit de la peine à croire ([a]).

La

([a]) ☞ Un Chirurgien entreprit l'opération d'un HERNIE habituelle d'un volume monstreux, sans accidens; n'ayant pas pu détacher les adhérences

La connoissance de la HERNIE de *naissance* détournera peut-être certaines personnes d'entreprendre ces opérations dans l'incertitude où l'on doit être si la HERNIE a un *Sac* qui lui soit particulier, ou si elle est contenue dans la Tunique propre au *Testicule*. Ces considérations n'empêcheront, pourtant pas, bien des malades d'être encore les victimes de ceux qui n'agissent que par ignorance ou par cupidité. Malheureusement pour le Public ces sortes de gens ne lisent pas; mais les vrais Chirurgiens, qui ont toujours rejetté ces opérations, & qui les reconnoîtront encore plus insuffisantes que jamais, sçauront tout le gré que l'on doit avoir à Messieurs HUNTER des lumières qu'ils ont répandues sur cette matière.

CINQUIE'ME RE'FLE'XION

Relative au paragraphe 2[d] de la page 36, & à la note ([b]) de la page 37. " *Lorsqu'il y a une* HERNIE *de* naissance *il* " *n'y a pas d'autre cavité que celle du* Sac herniaire, *& cette* " *cavité communique avec la cavité générale du* Bas-ventre," & plus bas, " *elle est le siége de l'*Hydrocéle."

C'est par ce précepte que s'explique l'espéce d'HYDROCELE qu'avoit observée M[r]. DUVERNEY Professeur d'Anatomie an jardin du Roi à PARIS, sans en avoir trouvé la cause; M[r]. RENEAUME en fait mention dans la traduction paraphrasée de sa thése.

rences il prétendit lier le tout, & n'ayant point trouvé de vuide pour passer la ligature par dessous le Cordon *spermatique*, il comprit le *Scrotum* dans cette ligature, & coupa tout ce qui se trouva au dessous. Le malade périt par une Hémorragie en présence du Chirurgien.

An alvi laxitas in HERNIOSIS *ileum prœcavet?* à PARIS 1721.

Comme cette Thèſe n'eſt pas dans les mains de tout le monde, & qu'elle eſt devenue fort-rare, je vais rapporter ce que l'Auteur dit au corollaire IV, pour en venir à l'HYDROCELE de la Tunique *vaginale* propre du *Teſticule*.

" Nous ne devons pas oublier une diſpoſition antécédente " des parties qui eſt très-digne d'obſervation, laquelle aide " beaucoup à former le *Bubonocéle*. C'eſt un *proceſſus* ou " alongement du *Péritoine*, du quel BLANCARD *Inſtit.* " *Chirurg.* nie l'éxiſtence, le regardant comme la ſuite d'une " HERNIE mal-guérie ; d'autres le croient une diſpoſition " naturelle, mais il n'y a pas d'apparence, cet alongement " ne ſe trouvant pas dans tous les ſujets. SWAMERDAM paſſe " pour être le premier qui l'a découvert. SHADER dans " ſon recueil d'obſervations en donne la figure ; ainſi nous " pouvons en affirmer l'éxiſtence, ſurtout parce que Mr. " WINSLOW, témoin digne de foi, & juge compétent, ſur " cette matière, décide, en nous apprenant qu'il l'a obſervé " pluſieurs fois ([a]). Ce conduit ſe rencontre dans l'endroit " où les Vaiſſeaux *ſpermatiques* renfermés dans la lame ex-" térieure du *Péritoine* paſſent de l'ouverture de l'oblique " externe pour deſcendre dans le *Scrotum*, afin d'aller for-" mer, par leur entrelaſſement, le *Teſticule*. En cet endroit, " dis-je, on trouve dans quelques Enfans un conduit borgne,

([a]) ☞ Mr. WINSLOW ne parle pas de cette production dans l'expoſiſition anatomique du Cordon *ſpermatique*, ce qui donne lieu de croire qu'il avoit changé de ſentiment depuis ce tems-là.

" ou

" ou un cul-de Sac ([a]) de la grosseur d'une plume à écrire, " & à-peu-près de la longueur d'un pouce semblable à " ceux que B. VALENTIUS, *Chirurg. Medic*, & GRAAF " ont trouvé dans les chiens, décrits sous le nom de conduits " borgnes. Cependant M^r. DUVERNEY prétend que ce con- " duit n'est pas tel dans les Chiens ; ils ont à la vérité, selon " lui, un grande disposition à la HERNIE, puisque dans ces " animaux la gaîne des Vaisseaux *spermatiques* se trouve com- " posée de deux lames du *Péritoine* ; mais leur situation hori- " zontale, lorsqu'ils marchent, les préserve des suites de cette " disposition ([b]). NUCK, qui prétend avoir découvert le pre- " mier ce conduit dans les femmes ([c]), assure qu'il ne se " rencontre pas dans tous les sujets, & par conséquent qu'il " n'est pas naturel. Ainsi nous devons regarder cet alonge-

([a]) ☞ Il est clair que M^r. RENEAUME avoit connoissance de cette production du *Péritoine* ; mais il paroit aussi qu'il n'en connoissoit pas l'origine, la structure, ni l'usage. Les notions de cet Auteur sur ce conduit, ou celles de ceux qu'il cite, se trouvent confirmées aujourd'hui par les recherches de Mrs HUNTER.

([b]) ☞ Ceci s'accorde avec l'expérience. J'ai traité bien des animaux de cette espéce attaqués de DESCENTES ; mais je n'en ai jaimais trouvé que dans les femelles, & toujours aux parties du *Ventre* qui sont situées entre l'*Umbilic* & les *Anneaux*, ce qui ne peut venir que des écartemens que souffrent les muscles dans les tems de portée.

([c]) ☞ On ne voit aucune raison qui puisse soutenir l'autorité de ce respectable Auteur ; cependant il seroit bon de vérifier ce fait, qui semble lui être particulier : car, comme je l'ai dit à la note ([a]) de la page 8, les filles sont sujettes comme les garçons à la HERNIE de *naissance*, & le *Boyau* a toujours son issue par l'*Anneau* dans les Enfans de ce Séxe.

" ment

“ ment dans l'homme comme un vice de conformation ([a])
“ qui me paroît être une des véritable cauſes de ce que les
“ Enfans ſont ſi ſujets aux DESCENTES. Ce n'eſt peut-
“ être que cette diſpoſition qui a fait croire qu'il y avoit
“ certaines familles plus ſujettes à ces maladies, & auxquelles
“ elles étoient comme propres & affectées. BAILLOU,
“ *Epid.* & *Eph. lib.* 2, parle d'une Dame qui avoit eu ſeize
“ enfans preſque tous attaqués de *Deſcentes.* VALERIUS de
“ THARANTA va plus loin, il prétend qu'elles ſont hérédi-
“ taires : il aſſûre qu'il a eu des malades ſujets aux *Hernies*
“ de père en fils juſqu'à la troiſiéme génération ([b]). Ce
“ que je trouve de très-ſingulier, c'eſt que les Modernes ſe
“ diſputent la découverte de ce conduit pendant qu'il me
“ ſemble qu'il eſt indiqué par FABRICIUS HILDANUS ſous
“ le nom de *Proceſſus*, ou alongement du *Péritoine*, lorſ-
“ qu'en parlant d'un *Entérocéle* dans l'*Aine*, il dit qu'il
“ paroît plutôt venir de ce *Proceſſus* ou alongement du
“ *Péritoine* que d'une rupture. Il faut avouer néanmoins
“ que ce terme de *Proceſſus* eſt un peu équivoque dans la
“ plûpart des Auteurs. On pourroit dire qu'ils n'ont en-
“ tendu par cet alongement que celui de la Tunique *va-*
“ *ginale* des Vaiſſeaux *ſpermatiques.* Mais, ſi FERNEL ne
“ s'explique pas aſſez-naturellement par ſa diſtinction des
“ deux membranes, diſant que le *Péritoine* eſt double &

([a]) ☞ Si c'étoit un vice de conformation, il ne ſe trouveroit pas conſtamment & avec la même conformité dans tous les garçons.

([b]) ☞ Il m'eſt aiſé de prouver cette vérité par un nombre infini d'éxemples que la pratique m'a fournis.

“ que

" que la partie interne cause la *Hernie* par sa rupture,
" PLATERUS, entrant plus en détail, semble décider, lors-
" qu'il dit que la *Hernie* se fait aussi par la dilatation du
" *Processus* intérieur. Enfin SENNERT par sa comparaison
" de l'*Anévrisme* paroît lever tout équivoque. Si l'on
" pouvoit appercevoir ce conduit dans les vivans, on pour-
" roit hardiment prédire la *Hernie*, & par conséquent, ce
" qui seroit plus utile & plus beau, prescrire une diéte pre-
" servative, & tous les autres secours qui peuvent empêcher
" le déplacement des parties ([a]), lorsque ce conduit se ren-
" contre. Si les autres causes concourent avec celle-là, la
" *Hernie* se sera facilement. C'est pourquoi les parties cap-
" ables de se déplacer, ne rencontrent pas ce chemin parfaite-
" ment libre, y ayant néanmoins en cet endroit moins de
" résistance, il faudra moins de force pour surmounter les
" obstacles; si au contraire les autres causes ne concourrent
" pas, celle-ci n'aura aucun effet. Monsieur DUVERNEY
" que nous ne pouvons trop citer sur ces matières assure que
" l'on peut découvrir l'éxistence de ce *Sac* dans les vivans,
" quand il a acquis quelque volume par la liqueur qui s'a-
" masse dedans. Elle s'y accumule même quelque-fois en
" telle quantité qu'elle forme une HYDROCELE d'un genre
" particulier, qui se guérit facilement & sur le champ, en
" faisant, par un douce compression ([b]), la reffusion de cette
" liqueur

([a]) ☞ Voyez la réfléxion suivante.

([b]) ☞ Cette HYDROCELE qui n'arrive que dans l'Enfance, n'a pas besoin de compression pour en procurer la reffusion; elle se fait d'elle-même, quand

" liqueur dans le Ventre ; mais on connoît aſſez que cette " guériſon n'eſt pas ſans retour," &c.

SIXIE'ME RE'FLE'XION

Relative au précepte ([a]) de la page précédente.

J'ai eu pluſieurs fois occaſion de faire uſage de cette partie de l'*Hygiéne* recommandée par Mr. RENEAUME dans deux familles fort-nombreuſes de PARIS, dont tous les garçons & quelques-unes des filles naiſſoient avec des DESCENTES, ou il leur en ſurvenoit très-peu de tems après leur naiſſance ; je pris le parti de faire porter des *Bandages* aux derniers de ces Enfans, auſſi-tôt qu'ils furent nés, pour prévenir ces infirmités. Preſque tous les parens paternels de ces Enfans de l'une & de l'autre famille étoient incommodés de DESCENTES. Ils n'eurent pas de peine à comprendre l'avantage qu'il y avoit de les prévenir, quand je leur eu cité l'*axiome* de Mr. RENEAUME. " *Nobis vero præſtantior* " *videtur qui mala avertere & præcavere noverit, quam qui* " *ſimpliciter ſanare.*"

SEPTIE'ME RE'FLE'XION

Relative à la note ([b]) de la page 26.

L'application des Bandages propres aux HERNIES de *naiſſance*, ou à les prévenir, eſt très-délicate, & plus intéreſ-

quand l'enfant eſt couché ſur le dos. Mr. DUVERNEY ne pouvoit pas conſidérer cette maladie par le même côté que Mr. HUNTER. Voyez la théorie de celui-ci, page 36, & la note ([a]) de la page 37.

ſante

ſante que ne penſent ceux qui ignorent cette maladie. Car, que le *Proceſſus*, qui ſert à loger le *Boyau*, ſoit le produit d'une mauvaiſe conformation, d'un jeu de la Nature, ou qu'il ſe trouve régulierèment & uniformement ſuivant les obſervations de Meſſieurs HUNTER, il eſt certain que la preſſion méthodique ſur l'embouchure du *Sac* doit en accélérer l'union intime, ſi la Nature l'a négligée. La ſtructure de l'embouchure du *Sac* favoriſe d'une manière admirable l'union de ſes parois internes. Sa conſiſtance gélatineuſe, comme on la vu dans le FOETUS pag. 28, note ([b]), n'eſt pas encore devenue aſſez-ſolide dans l'Enfant nouveau né, pour ne pas ſe coller intérieurement par la ſeule action compreſſive du *Tendon* du muſcle oblique externe. Si le *Boyau* ſe trouve, comme corps intérmédiaire, dans le *Sac*, le col du *Sac* ne pourra jamais s'unir, mais ſi on le réduit dans le *Ventre* immédiatement après la naiſſance, la *Deſcente* ſe trouve guérie en très-peu de tems, parceque le Bandage, comprimant le col du *Sac*, facilite l'intention de la Nature. J'ai vu de ces eſpéces de *Deſcentes*, de groſſeur monſtrueuſe, guérir, ſans retour, en quinze jours de compreſſion réguliére. Pour être régulière elle doit être ménagée de façon que le *Teſticule* n'en ſoit pas bleſſé. On a dit dans le mémoire pag. 25, qu'il arrive aſſez-ſouvent qu'un des *Teſticules*, & même tous les deux reſtent dans les *Aines* toute la vie ; ils ſont alors plus expoſés à la preſſion irrégulière des *Bandages*. L'Anatomie nouvelle indique cette vérité, l'expérience la confirme.

Les *Bandages* d'acier sont, sans contredit, préférables à tous les autres, s'ils sont bien construits : on en conviendra si l'on veut laisser à-part, pour un instant, les préjugés que l'on a contre ces machines. Les Bandes & les Bandages de futaine composés de pelotes de la même étoffe, ne peuvent remplir la véritable indication, sans comprimer les *Testicules*, ou les Vaisseaux *spermatiques.* J'ai vu, sans la moindre hyperbole, mille exemples de ce cas dans différentes espéces de *Descentes* des Enfans. J'en ai fait sentir les abus dans ma Dissertation sur les HERNIES ; je les ai répétés dans les cinq éditions en Anglois de mes instructions familières sur ces maladies ; je les répéte, on les répétera pendant deux siécles encore, avant que d'en faire abandonner l'usage ; rien n'egale la difficulté de détruire les préjugés. Le danger de ces Bandages souples vient de la forte compression qu'il faut faire autour du corps, & sur le *Testicule*, ou au moins sur le Cordon *spermatique*, en serrant avec force un souscuisse qui vient s'attacher à la pelote du *Bandage* pour le fixer sur l'Os *Pubis :* le *Testicule* est étranglé ; les Vaisseaux *spermatiques* sont comprimés entre la pelote & l'Os *Pubis*, d'où résulte nécessairement l'oblitération du *Testicule* ou du *Cordon.* Le Bandage d'acier au contraire, restant fixe dans la place qu'il doit occuper, s'il a la tournure convenable aux proportions du corps de l'Enfant, n'a pas besoin d'être serré, il ne doit être simplement que contentif : il garantit les Vaisseaux *spermatiques* & le *Testicule* de toute compression irrrégulière, d'autant mieux qu'il n'a point de

sous

ſous-cuiſſe. La guériſon de la *Deſcente* s'exécute prodigieuſement vîte.

HUITIE'ME RE'FLE'XION.

Si la HERNIE de *naiſſance* eſt compliquée d'HYDROCELE, il eſt rare que cette dernière maladie ne ſubſiſte pas après la guériſon de la première, parceque la légère compreſſion qui ſuffit pour guérir la HERNIE n'eſt pas capable de s'oppoſer à l'écoulement de la ſéroſité *abdominale*. Cette ſéroſité ſeroit ſurement réſorbée, s'il étoit poſſible de la contenir dans le *Ventre*. On pourroit néanmoins la guérir en mêmetems que la DESCENTE, ſi les nourrices vouloient s'aſſujettir à tenir pendant huit ou dix jours les Enfans, qui en ſeroient attaqués, dans une ſituation horizontale conſtante & toujours égale. La ſéroſité ſeroit retenue dans le *Ventre*, pendant que la Nature & l'art travailleroient de concert à la réunion du col du *Sac*. Mais la grande difficulté eſt de faire comprendre ce raiſonnement à des femmes accoutumées à des uſages qu'elles ne quittent pas aiſément.

NEUVIE'ME RE'FLE'XION.

On s'eſt bien trompé, & moi plus que tout autre, en admettant, pour cauſe de la guériſon des HERNIES des Enfans nouvellement nés, l'accroiſſement de l'*Inteſtin*, & le reſſerrement de l'*Anneau*. La foibleſſe de cette opinion ſe démontre par la promptitude de ces guériſons qui ſe trouvent,

 le

le plus ſouvent, parfaites en quinze jours & quelque-fois moins. Cet eſpace de tems n'eſt certainement pas ſuffiſant pour que le *Boyau* puiſſe acquérir un diamétre aſſez conſidérable pour l'empêcher de paſſer dans l'*Anneau.* Il eſt donc bien plus raiſonnable de penſer, ſuivant les recherches de Meſſieurs HUNTER, que les DESCENTES, qui viennent de naiſſance, ou peu-après la naiſſance, ſe guériſſent par l'adhérence des parois internes du col du prolongement naturel du *Péritoine*, qui a permis au *Boyau* de s'y introduire. Cette cohéſion naturelle eſt inconteſtablement démontrée par ces Meſſieurs, & confirmée par des éxemples de pratique.

Mr. Le DRAN a obſervé dans un ſujet vivant ([a]) que le prolongement contre-nature du *Péritoine*, le *Sac herniaire* pro-

([a]) ☞ Je puis mieux que perſonne rendre raiſon de l'état primitif de ce malade. Je l'avois vu à l'occaſion d'un étranglement de l'*Inteſtin* & de l'*Epiploon*; la tumeur étoit d'un volume très- conſidérable. La réduction en fut fort-laborieuſe, mais heureuſe. Mr. GALIN membre de l'Académie de Chirurgie, qui m'aſſiſta dans cette opération, vainquit l'obſtacle à l'inſtant que je diſpoſois l'appareil pour ouvrir la tumeur. Je ne retardai que de quelques heures à appliquer un bandage convenable, parce que la HERNIE avoit une très-grande diſpoſition à ſortir. Comme le *Sac* qui, dans ces cas, reſte preſque toujours dans le *Scrotum*, étoit dans une diſpoſition prochaine à l'inflammation, l'union des parois internes de ſon col ne tarda pas à ſe faire. Le malade garda le lit pendant trois jours & vint me trouver le ſeptiéme après le réduction. J'ôtai alors le Bandage pour quelques raiſons particulières; je fus fort-ſurpris de trouver la HERNIE totalement guérie; la prudence m'engagea à le remettre, & à recommander au malade de le garder éxactement ſur lui le jour, pendant l'eſpace de ſix mois. Quelques ſemaines après, il revint me conſulter croyant que la DESCENTE étoit

prement pris, avoit contracté une adhérence si parfaite par les parois internes de son col, que le reste du *Sac* servoit de *Kyste* à une *Hydrocele* après la guérison d'une HERNIE complète. Ce méchanisme s'étoit opéré par la pression d'un *Bandage*, & en fort-peu de tems. J'ai trouvé la même chose dans plusieurs cadâvres. Mr. Le DRAN m'a dit avoir remarqué que toutes les DESCENTES des Enfans se guérissent par le collement de l'embouchure intérieure du *Sac* herniaire.

Pour faire une juste application du sentiment de Mr. Le DRAN, il faut observer que ce qu'il dit est le véritable doctrine enseignée dans ce mémoire ; mais que s'il arrive quelque-fois que les HERNIES ordinaires guérissent par le moyen de l'oblitération & de l'union des parois internes du col du *Sac* herniaire proprement pris, la HERNIE de *naissance* guérit toujours par ce seul méchanisme, par ce qu'il est conforme à la structure des parties. Il faut convenir encore que, des HERNIES ordinaires, il n'y a que celles qui sont complétes qui soient susceptibles de pareille guérison, par adhésion des

étoit retombée. Je ne m'y trompai pas, je reconnus une HYDROCELE dont je fis la ponction à la partie inférieure du *Scrotum*. Le malade ne fut soulagé que pour quelques jours ; il vint me consulter encore, mais je trouvai que l'HYDROCELE commencoit à revenir, & qu'il y en avoit une autre dans la partie qui s'étendoit depuis l'*Anneau* jusqu'au *Testicule*, & qui formoit une tumeur oblongue & fort-distincte de celle du *Testicule* qui étoit ronde. J'envoyai le malade à l'hòpital de la Charité, où Mr. Le DRAN l'opéra, & trouva les circonstances de la maladie telles qu'il les décrit, *p.* 155. 2 *vol. de ses obser.*

parois

parois du *Sac*, mais que la HERNIE de *naissance*, soit complete, soit incomplete, guérit toujours par ce moyen. Dans la HERNIE incomplete, faite par la production contre-nature du *Péritoine*, le *Sac* rentre presque toujours ; les parois de son embouchure ou de son col ne peuvent pas être comprimées. Dans la HERNIE de *naissance*, le *Sac* ne rentre jamais, & il est disposé dès la naissance & même auparavant à être oblitèré & fermé à son col.

DIXIE'ME RE'FLE'XION.

Quand le *Boyau* descend en même-tems que le *Testicule*, étant tous les deux engagés dans l'*Anneau*, le *Testicule* est quelque-fois la cause active de l'étranglement du *Boyau*. Ce cas, que j'ai vu plusieurs fois, éxige beaucoup de délicatesse pour la réduction de l'*Intestin*, & pour le contenir dans le *Ventre*. Je me suis trouvé obligé un jour de faire rentrer le *Testicule* avec le *Boyau*, ce qui n'est pas toujours possible. Lorsque le *Testicule* est presqu'entièrement au dehors de l'*Anneau*, si on le pousse dans le *Ventre*, on étrangle davantage l'*Intestin* ; mais quand la portion du *Testicule* qui est au dehors est de moitié ou de deux tiers moins grosse que celle qui est dans le *Ventre*, il vaut beaucoup mieux le faire rentrer en-entier ; le *Boyau* le suit aisément. Je pense qu'il est plus prudent de contenir l'un & l'autre dans le *Ventre* que de risquer la chute de l'*Intestin*, & la pression irreguliére & dangereuse du *Bandage* sur le *Testicule*. Il n'est pas décidé qu'un

qu'un *Testicule* retenu dans l'*Abdomen* soit une indisposition ([a]). Une HERNIE de cette espéce est une très-grande maladie.

Mr. FOUBERT Lieutenant de Mr. le premier Chirurgien du ROI de FRANCE en a eu la preuve en la personne de feu Mr MALAVAL Médecin de la faculté de PARIS, qui mourut âgé d'environ trente ans. Il avoit souffert pendant toute sa vie des douleurs continuelles & souvent insuportables, causées par une HERNIE de *Naissance* dans laquelle le *Boyau* descendoit dans le *Scrotum*, tandis que le *Testicule* étoit situé sur l'Os *Pubis* ([a]). Si la *Descente* n'eut pas été négligée dans son commencement, le Malade en eut été guéri en très-peu de tems, & n'en eut vraisemblablement jamais ressenti la moindre incommodité.

ONZIEME REFLEXION.

La HERNIE de *Naissance* n'exclut pas l'éxistance de la HERNIE ordinaire en même tems, & du même côté. On

(a) ☞ Voy. le Mémoire sur les *Testicules* contenu dans ce volume, p. 115.

(b) ☞ Ceci n'est pas contradictoire avec la structure de la Tunique *vaginale*; car quoique, comme je l'ai vu dans un Cadàvre, le *Testicule* ne descende pas plus bas que l'Os *Pubis*, la lame antérieure du *Sac* peut s'alonger & s'étendre à mesure que le *Boyau*, aidé de l'action des muscles de la *respiration* & de l'*Abdomen*, la force; parce qu'elle n'est point adhérente au *Testicule* comme la lame postérieure. Il n'y a alors aucune séparation entre le *Sac* & le *Testicule*, car cette espéce de cloison de la Tunique *vaginale*, que tout le monde connoît, mais sous d'autres principes que ceux établis dans ce Mémoire, n'a pas pu se former; le *Boyau* l'en a empêché.

a trouvé quelque-fois deux HERNIES dans une seule *Tumeur.* J'en ai opéré une avec succès ; j'en ai trouvé dans des Cadâvres ; j'en ai vu opérer par d'autres. La plus particulière & la plus authentique est celle que Mr. MERTRU, démonstrateur au Jardin du Roi à PARIS, cite tous les ans dans ses leçons.

Un homme de 40 ans portoit, depuis sa plus tendre jeunesse, une HERNIE dans le *Scrotum.* Si elle fut double ou non dès la *naissance*, c'est ce qu'il n'est pas possible de constater. Mr. MERTRU en fit l'opération, en l'année 1740, au sujet d'un Etranglement, en présence, & assisté des conseils de plusieurs des plus célébres Chirurgiens de ce temslà. Lorsque Mr. MERTRU eut réduit l'*Intestin*, & qu'il eut emporté l'*Epiploon* qui étoient l'un & l'autre en très-grande quantité, la *Tumeur* ne parut être diminuée que de la moitié de son volume. On fut aux opinions sur les considérations qu'éxigeoit cette particularité. Mr. MERTRU & moi jugeâmes que c'étoit une autre HERNIE, & je soutins qu'elle étoit formée par la *Vessie* contenue dans un *Sac* bien distinct de celui de la première. Notre sentiment fut infirmé par la pluralité. On prétendit que c'étoit une *Hypersarcose*, & qu'il falloit en faire l'extraction. La première incision prouva que c'étoit la *Vessie.* On tampona beaucoup la *Plaie* comme pour se cacher la honte que l'on eut ; le Malade mourut le même jour. Si pareil cas m'arrivoit, je ne balancerois pas à joindre les *Lévres* de la *Vessie* par le moyen d'une Suture pour tâcher de réparer la faute que j'aurois commise.

Les parties furent diſſéquées par Mr. MERTRU avec toute l'addreſſe dont il eſt capable. Un des conſultans crut que c'étoit une *Hydrocéle* ; mais la diſſection prouva que c'étoit réellement la *Veſſie* contenue dans uu *Sac* particulier. Je fus d'abord d'autant plus porté à juger ainſi de cette double HERNIE que je l'avois trouvée de même huit ans auparavant dans le Cadâvre de Mr. GOUTAR Chanoine de VERNON. Toute la différence qu'il y avoit, étoit que la *Veſſie* de Mr. GOUTAR contenoit cinq pierres de la même figure & groſſeur que des Avelines de PROVENCE. Je donnai les parties à feu Mr. PETIT telles que je les avois tirées du Cadâvre. Je me rappelle très-bien que le *Teſticule* ſe trouva confondu avec les *Inteſtins* contenus dans le premier *Sac* ; d'où je conclus aujourd'hui que la HERNIE étoit de *naiſſance* ; mais je ne l'aurois jamais imaginée telle dans le tems que je fis l'ouverture du Cadâvre.

DOUZIEME REFLEXION.

Je déſirerois de m'étendre d'avantage ſur cette eſpéce de HERNIE dans laquelle j'entrevois beaucoup de particularités très-intéreſſantes, dont je ne puis rendre raiſon, ſans des études & des recherches ſur la Nature même. Cette matière demande encore des obſervations *anatomiques* ſur différens cas qui ſeroient fort-utiles à la *Pathologie* de ces maladies. NUCK prétend que le *Proceſſus* naturel du *Péritoine* au travers de l'*Anneau* ne ſe trouve que dans les jeunes Enfans du genre féminin. Quoique rien n'indique ſon uſage, ſi ce n'eſt de

 ſervir

servir d'enveloppe au *Ligament* rond de la MATRICE, cependant il seroit bon de s'assurer de son éxistence dans les filles : elle serviroit au moins à expliquer la raison pour la quelle le séxe est plus sujet à la HERNIE *inguinale*, dans l'Enfance que dans l'âge avancé. Je l'ai précisement remarqué à la note (b) de la page 7. Il reste une grande consolation aux Amateurs de l'Art, c'est que Messieurs HUNTER, ayant commencé à tirer la plus grande partie du voile qui cachoit depuis tant de siécles la HERNIE de *naissance*, seront, sans doute, assez-généreux pour continuer leurs recherches, en faveur de ceux qui souffrent par cette espéce de HERNIE.

INCON-

DES DESCENTES QUI ARRIVENT AUX PRETRES DE L'EGLISE ROMAINE.

Fautes à corriger dans le Mémoire fur les inconvéniens des DESCENTES, *particuliers aux Prêtres de l'Eglife Romaine*

Pages	Lignes	
81	6	Communion, lif. Eglife, & ainfi partout aulieu de communion. --- ibid. 12 auffi éxact, lif. auffi-éxact --- ibid. 12 loi, lif. Loi.
85	1	1638, lif. 1738 --- ibid. lig. 5 affuré, lif. affûré.
88	19	licentie, lif. licencie.
89	4	fen, lif. s'en
91	2	s'affurer, lif. s'affûrer.
92	5	blâmé, lif. blâmée.
94	4	loi, lif. Loi.
ibid.	6	facrificateurs, lif. Sacrificateurs.
ibid.	26	après écoutons, lif. fur cette matière.
96	20	ATHESNES, lif. ATHENES.

INCONVENIENS
DES
DESCENTES
PARTICULIERS
AUX
PRESTRES de la COMMUNION ROMAINE.

Locutus est DOMINUS *ad* MOÏSEN, *dicens, loquere ad* AARON : *homo ex semine tuo qui habuerit maculam non offeret panes* DOMINO *suo, nec accedet ad ministerium ejus si* - - - - - herniosus. Lib. LEVITIC. cap XXI. v. 20.

LES matières les plus simples donnent quelque-fois occasion aux Problêmes les plus difficiles à résoudre. Les sentimens se partagent à mesure que les difficultés s'accumulent, & la vérité devient si enveloppée que la découverte en est nécessairement retardée. Le Problême qui a pour objet l'IRREGULARITE' des Prêtres attaqués de DESCENTES est de ce nombre. Il m'a paru assez-important pour mériter quelques remarques. J'ai cru devoir y joindre

d'autres queſtions qui y ſont relatives, comme celles de la *Mutilation*, de l'*Emaſculation*, & de l'*impuiſſance* : elles pourront ſervir à fixer les idées des perſonnes qui, par état, obligées de les réſoudre, doivent en même-tems lever les ſcrupules qui naiſſent des Préceptes trop-rigoureux, des opinions indéterminées, & de l'autorité établie par l'uſage.

Il y a des ſentimens pour l'affirmative que bien des gens adoptent contre eux-mêmes, ou contre les autres, & c'eſt peut-être avec trop de rigueur : d'autres, portés pour la négative, ſe font une illuſion quelque-fois plus dangereuſe.

PAUL ZACCHIAS, *Queſt. Medic. legal. ib.* 8. *T.* I. *Queſt.* XIV *De Irregularitate*, demande ſi l'on doit regarder comme *irréguliers* les Prêtres qui ont des DESCENTES, à cauſe des accidens auxquels ces maladies les expoſent, & ſi, pour cette raiſon, ils méritent quelques diſpenſes ou non. Il ne réſout pas entièrement la Queſtion.

ZACCHIAS ſe fonde, ſans doute, ſur le précepte du LEVITIQUE, où l'on trouve que celui qui a une DESCENTE, *ſi Herniosſus*, n'offrira point les pains au SEIGNEUR.

Cet ordre, dicté à MOÏSE, par la ſageſſe éternelle, & ſuivi littéralement par les Juifs, étoit fondé non ſeulement ſur l'horreur qu'inſpiroit cette maladie à la quelle on attachoit une eſpéce de honte, mais encore ſur ce qu'elle mettoit les hommes, qui en étoient attaqués, hors d'état de s'ac-

s'acquitter librement de leurs fonctions. "*ex quo,*" dit ZACCHIAS, "*non modo insignis turpitudo, sed maximum incommodum in libero corporis usu emanat.*" Le préjugé où l'on étoit, & qui prévaut encore aujourd'hui sur certains esprits, venoit, on peut le croire, de ce que, dans ces tems reculés, l'on n'avoit que de foibles secours contre cette maladie, peut-être même n'en connoissoit-on aucun, & cette infirmité mettoit ceux qui en étoient affligés hors d'état d'agir librement, & les rendoit quelque-fois inhabiles à la génération. Sans cesse en proie aux souffrances, l'on n'entendoit que leurs plaintes & leurs gémissemens, toujours inquiets, toujours moroses, leur société devenoit aussi importune aux autres, que leur éxistence étoit à charge à eux-mêmes. Selon toutes les apparences ils périssoient dans les horreurs qui environent la fin de cette maladie, faute des moyens que l'on a trouvé depuis d'adoucir ou d'écarter les peines de l'étranglement du *Boyau*, ce qui les rend en même tems moins fréquentes.

En falloit-il davantage pour rebuter le Peuple Juif? peuple alors rustique & grossier qui, donnant tout à l'extérieur du culte, à la pompe des cérémonies, ne se conduisoit que par les Sens : il auroit, sans doute, tiré des démarches & des actions de ses LEVITES, livrés aux tourmens d'une maladie aussi cruelle, plus d'une conséquence injurieuse à la Religion. MOÏSE avec la sagacité de l'esprit de DIEU qui l'éclairoit, avec toute la majesté dont il animoit ses fonctions, avec les prodiges qu'il opéroit à la vûe de cette nation,

eut

eut bien de la peine à la conduire, & plus encore à la contenir. Ce légiſlateur divin voulut donc que les LEVITES qui devoient la gouverner lui paruſſent toujours reſpectables ; il proſcrivit des autels tous ceux que leurs infirmités ſembloient en écarter. Si cette interprétation du précepte ancien ne ſuffit pas pour ſatisfaire les eſprits difficiles à perſuader, quelques éxemples modernes les frapperont peut-être davantage.

Quel inconvénient ne cauſa pas, dans la paroiſſe des SAINTS-INNOCENS à PARIS, vers le commencement de ce ſiécle, l'accident qui arriva au curé de cette Egliſe, lorſqu'au milieu du ſacrifice, en un jour ſolemnel, les ſymptômes d'un étranglement de *Boyau* le forcèrent à quitter ſes fonctions ? Il fut porté chez lui au milieu du déſordre de la confuſion, & il en mourut peu d'heures après.

Feu Mr. DESMOULINS, curé de St. JACQUES du haut-pas attaqué d'un pareil accident dans une proceſſion de la FESTE-DIEU vers l'année 1720, fut forcé de laiſſer le St. SACREMENT en depôt dans l'Egliſe des FEUILLANTINES, juſqu'à ce que les Chirurgiens lui euſſent donné le ſecours qui lui permit de retourner à ſon Egliſe.

Mais un troiſiéme éxemple plus frappant convaincra bien davantage de l'intérêt qu'il y avoit, pour l'honneur du Sacerdoce Judaïque, que les ſacrificateurs ne fuſſent point détournés de leurs fonctions par les accidens de cette maladie.

En

En l'année 1638 un curé du diocèse de PARIS, qui avoit une DESCENTE négligée, hazarda, un jour d'obligation, d'offrir le facrifice de la meffe, malgré les coliques qui l'accabloient. L'expérience lui avoit appris plufieurs fois que leur violence étoit un préfage affuré qu'elles alloient ceffer; mais elles augmentèrent à un tel dégré que le Prêtre tomba dans des mouvemens convulfifs affez-femblables à ceux que l'yvreffe la plus compléte eut pu exciter; la pâleur s'empara de fon vifage; il lui furvint des hocquets & des naufées, dans l'inftant qu'il alloit confommer le facrifice. Le Peuple, plus occupé du facrificateur que de la Victime, commençoit à murmurer, lorfque l'on apporta un fauteuil dans le quel le curé s'étant affis vomit auffi-tôt, d'une feule gorgée, au moins une livre d'alimens, mêlés de vin, tels qu'il les avoit pris la veille. Cet accident caufa un fcandale d'autant plus grand que l'on fut obligé d'appeller un autre Prêtre pour achever la meffe. Le malade fut porté dans fon lit, & après quatre ou cinq heures de fouffrances, la DESCENTE, étant rentrée d'elle-même, lui laiffa la liberté de vaquer aux autres fonctions de fon miniftère. Une fi prompte guérifon ne fervit qu'à augmenter l'humiliation & la confufion du Pafteur; car fes paroiffiens ne voulurent jamais attribuer à d'autre caufe qu'à l'yvreffe l'accident qu'il avoit éprouvé.

Si quelque chofe de femblable fut arrivé aux Enfans de la famille d'AARON; quel fujet de fcandale à la Religion! DIEU, qui vouloit faire de la nation juive un peuple choifi, éloignoit tout prétexte à fon endurciffement, & prévoyant ce qui

qui feroit arrivé, fi l'on eut confié le miniftère à des LEVITES infirmes, donna à MOÏSE le précepte, *S'il a une* DESCENTE, *il n'offrira pas les pains au* SEIGNEUR.

Mais maintenant que ces infirmités font généralement connues, que les moyens de les guérir, ou d'en prévenir les accidens font familiers, & qu'il n'y a plus que ceux, qu'une bien féance mal-entendue empêche d'y faire remédier, qui fe privent des fecours convenables, on n'eft plus fi fcrupuleux obfervateur du précepte. Il n'y a qu'un très-petit nombre de Prêtres aujourd'hui affez-ennemis d'eux-mêmes, pour fe laiffer gagner par les extrémités fâcheufes de ces maladies. On manqueroit de Prêtres, fi l'on étoit auffi éxact que dans l'ancienne loi, car elles font fi communes que l'on trouve au moins un fixiéme des hommes qui en font attaqués ([a]), fi l'on comprend dans ce calcul les HERNIES vraies & les *Hernies* fauffes, car le précepte renferme les unes & les autres. D'un autre côté, la dépopulation des états de la Communion Romaine augmenteroit néceffairement, fi, en écartant du Sacerdoce tous ceux qui font attaqués de HERNIES qui influent fur la virilité, l'on ne réfervoit à cet état célibataire que les hommes les mieux faits & éxempts de DESCENTES, comme le prétend Mr. de SACY.

Ce refpectable Auteur obferve dans l'explication littérale de ce Précepte que l'on ne voit que trop-communé-

([a]) Voy. la préf. de mon traité des DESCENTES, chez LEMERCIER à PARIS, 1749.

ment

ment donner à l'Eglise de ces sujets estropiés. Ne pourroit-on pas dire en politique Chrétien, & en ami des hommes sans vouloir trop insister contre le sentiment d'un aussi sçavant interpréte, que si cette méthode est irréguliére, le mal seroit bien plus grand de laisser tomber dans la décadence les états les plus florissans de la Chrétienté, comme il arriveroit infailliblement si l'on ne consacroit à l'Eglise que les Enfans les plus propres à soutenir les familles, & à les perpétuer. Que deviendroit l'Eglise elle-même, si ceux qui sont destinés à porter les armes pour sa propre défense, & pour la conservation de ses sanctuaires, n'étoient en état par la multitude, qui diminueroit sans doute, de repousser les efforts de ses ennemis, dont la jalousie n'est pour elle qu'un triomphe de plus ? Ne pourroit-on pas présumer, que DIEU, qui nous a parlé lui-même, par la bouche de son fils, sans faire mention de ce précepte, moins jaloux de cette observance, depuis la loi de grace, veut bien se préter en faveur du nombre des hommes qui a diminué par cette maladie depuis l'époque du précepte, où les secours & les remédes manquoient entièrement.

Quoique je ne prétende pas forcer les opinions pour la négative sur la Question de ZACCHIAS, *Si les* Prêtres, *qui ont des* DESCENTES, *sont irréguliers*, cependant la solution en paroît démontrée par les preuves que je viens d'énoncer : mais elle sera compléte, si l'on ajoute au sens littéral le sens spirituel que les Chrétiens doivent en tirer. Ils trouveront que ces infirmités du corps, dont le SEIGNEUR ne veut pas

que ceux qui approchent de ses autels soient souillés, sont les figures des maladies de l'ame, dont il entend que les PRESTRES soient radicalement guéris, pour se rendre dignes de participer à ses mystères.

Saint GREGOIRE le grand, dans son *Pastoral* ([a]), après avoir expliqué le sens spirituel des différens articles du v. 20 du chap. XXI, s'explique ainsi. " L'on compare à " celui qui est affligé d'une DESCENTE un homme qui ne " fait point effectivement d'actions extérieures qui soient " contre l'honnêteté, mais qui roule perpétuellement dans son " esprit des pensées qui l'entraînent au mal ; s'il ne consomme " pas le crime par l'action, il se laisse aller du moins au plaisir " que causent ces pensées deshonnêtes, & il ne fait aucun effort " pour s'en distraire. Lorsque l'humeur des entrailles coule vers " les parties naturelles, elle les enfle prodigieusement, & cette " enflure cause la DESCENTE, qui est une infirmité également " honteuse & douloureuse. Cette maladie nous représente un " homme dont les pensées allument en lui le feu de l'impureté, " & s'il ne se licentie pas jusqu'à faire des actions infâmes, il a " du moins le cœur corrompu par les mauvais désirs qui l'ap- " pesantissent & qui le portent vers la chair. Ce poids, dont " il est accablé, l'empêche de s'élever au dessus de lui-même " pour faire de bonnes œuvres. Tous ceux qui se trouve- " ront sujets à quelques-uns de ces vices, que je viens de dé- " crire *ne seront point admis à offrir des pains au* SEIGNEUR;

([a]) Part. I. chap. IX. traduct. de MARSILLY.

" puis-

" puisqu'ayant les mains liées par leurs propres vices, ils ne " sont nullement en état de rompre les chaînes des autres."

Les Moines observateurs scrupuleux du sens littéral du Précepte, ne 's'en rapportent pas toujours à l'aveu des jeunes gens qui se présentent à eux pour être admis au nombre de leurs novices : ils les éxaminent eux-mêmes, ou les font éxaminer par des personnes en état de prononcer sur les *Descentes*. J'ai été appellé plusieurs fois pour de pareilles visites.

En l'année 1739, je fus mandé pour faire mon rapport au sujet d'un jeune homme de seize ans, fils d'un riche marchand de la rue Saint MARTIN à PARIS, qui se présenta à l'Abbaye de ce nom dans le dessein de s'associer à cette congrégation. On lui avoit fait bien des questions sur sa santé, auxquelles il n'avoit répondu que d'une façon équivoque : les religieux qui l'avoient éxaminé ne pouvoient rien statuer sur son état ; je lui trouvai une *Hernie* complète qui me parut fort-ancienne ; il en convint ainsi que son père, qui étoit présent à cette visite : j'offris de le guérir, mais ma proposition fut rejettée par les religieux ; ils le renvoyèrent. L'ardeur du jeune homme pour l'état monastique ne se rallentit point ; il réitéra ses prières & ses supplications, qui ne furent écoutées qu'aux conditions que feu Mr. BOUDOU & quelques autres Chirurgiens prendroient connoissance de la maladie avant d'entreprendre aucun reméde, & qu'ils attesteroient de sa guérison après le traitement. Je lui donnai tous les soins nécessaires ; il observa régulièrement tout ce que je lui prescrivis : deux

mois après il fut admis à faire son *noviciat*, sur les certificats de guérison que lui délivrèrent M.rs BOUDOU, TAILLARD & autres qui l'avoient éxaminé auparavant.

Ces précautions sont d'autant plus sages que lorsqu'on admet de jeunes religieux incommodés de cette maladie, ils n'y apportent aucun soin; ils la négligent par la honte qu'ils croient que l'on y attache : la crainte, d'être regardés comme membres inutiles & à charge aux maisons, leur fait entreprendre les choses les plus laborieuses, pour ôter tous soupçons de leur infirmité ; le mal augmente ; ils se mettent hors d'état de pouvoir remplir leurs devoirs. Il arrive communément que, lorsque la ferveur est éteinte, cette maladie leur sert de prétexte pour se faire dispenser des rigoureuses observances de la régle. Des supérieurs tendres & compatissans se laissent aller aux justes plaintes de celui qui souffre, & qui le dit : ces premiers relâchemens servent d'abord de mauvais éxemples à d'autres religieux ; ils accoutument le jeune profès à une sorte d'indépendance qui dégénère souvent en un dégoût total de la subordination ; ce dégoût le détermine insensiblement à passer dans un ordre moins pénible ; il désire sa liberté ; il cherche des prétextes ; il en trouve dans son infirmité : les supérieurs ont beau-faire ; les représentations ne servent à rien ; ils ont d'abord toléré l'abus ; il s'accrédite ; il prend le dessus ; il devient le vainqueur. Si l'on conteste, si l'on plaide, le rebelle a toujours pour lui la loi de l'usage relâché ; elle prévaut sur la foi du serment le plus solemnel qu'il ait jamais prononcé.

X. C'est

C'est donc avec justes raisons que les religieux prennent la sage précaution de s'assurer si ceux qui se présentent pour entrer dans leur ordre, ne sont point attaqués de DESCENTES, pour se prémunir contre les inconvéniens qui en résultent, & dont ils ne peuvent presque pas se garantir. Car, si la compassion d'un supérieur zélé pour l'éxacte observance de la régle n'est pas éxcitée par les plaintes de celui qui souffre, le scrupule l'émeut lorsqu'il est instruit ainsi qu'il est de son devoir de l'être, & il n'ignore pas ce que ZACCHIAS dit (a), " HERNIÆ *an excusent ab officiis Divi-*" *nis? Si les* PRESTRES *qui ont des* DESCENTES *sont dispensés*" *de chanter l'office?* Cette question occupe d'autant plus ce " supérieur, que celui qui se plaint est sensé souffrir, & que " ZACCHIAS conclut que, dans ces cas, les Prêtres n'en sont " dispensés que lorsqu'il leur survient quelques accidens, " tels que les coliques, ou les irritations dans la tumeur ; & " comme alors, dit-il, il y auroit menace d'inflammation, " & que la douleur pourroit augmenter, il doivent éviter " tout ce qui peut donner occasion à un plus grand mal : " de toutes les choses, ajoute-t-il, qui peuvent tendre à cela, " la peine de chanter l'office divin est une des principales. " *Suum sibi vindicat locum labor in recitandis divinis officiis* " *perpetratus.* Car il n'est pas douteux que la HERNIE ne " grossise, par l'action forcée des parties qui servent à la " respiration, puisque, en parlant d'une voix basse & ordi-" naire, on remarque que la tumeur augmente ; mais dans " tout autre cas, lorsqu'il n'y a pas de douleur, quoique la

(a) Lib. 7. titul. 2 Quæst. 2.

" *Hernie*

" *Hernie* ſoit très-groſſe, on n'eſt pas diſpenſé de ce devoir,
" ſur tout lorſque l'on a pris les précautions néceſſaires."

L'attention que l'on doit avoir ſur ces maladies, à l'égard des jeunes gens qui veulent embraſſer l'état religieux, ne peut donc pas être blâmé, puiſque les ſupérieurs ſe trouveroient ſans ceſſe compromis par trop de rigueur, ou par trop de relâchement : mais d'autres vûes doivent les occuper encore dans la ſageſſe de leur conduite à cet égard ; l'article ſuivant en contient un éxemple.

Dom BOURNEUF Bénédictin de l'Abbaye de Saint DENIS près de PARIS s'intéreſſoit beaucoup pour un jeune profès de la même maiſon. Ce jeune homme avoit une DESCENTE depuis ſon bas-âge, dont la connoiſſance avoit échappé à la vigilance ordinaire des ſupérieurs : la fatigue du chœur déterminoit l'augmentation de ſa maladie, & lorſqu'il étoit obligé de chanter long-tems, ſurtout quand les vents du couchant regnoient, il reſſentoit des coliques ſi violentes, qu'il étoit obligé de quitter l'office, & de ſe mettre au lit. Il en fit confidence à Dom BOURNEUF qui crut devoir me mettre dans le ſecret. Je trouvai la DESCENTE très-conſidérable, mais d'une eſpéce à pouvoir être guérie. Dom BOURNEUF en parla au père du malade, eſpérant qu'il prendroit ſur lui le payement de la guériſon : le père étoit riche, mais peu-diſpoſé à en faire la dépenſe : il marqua de l'humeur, & prétendit que la maiſon avoit aſſez de bien pour payer le traitement. Dom BOURNEUF répondit que l'on n'avoit jamais

mais refusé les secours nécessaires à la guérison des maladies ordinaires, mais que son fils, étant entré dans l'ordre avec cette infirmité, non seulement il étoit obligé de le faire traiter, mais qu'il seroit prudent d'en prendre sur lui la dépense, de peur que cela ne fit tort à son fils : le religieux ajouta que si les supérieurs étoient instruits de la maladie du jeune profès, ils pourroient s'indisposer contre lui ; qu'ils étoient en droit de le déclarer *irrégulier*, que d'ailleurs son fils, ne pouvant parvenir aux ordres sacrés que l'on pouvoit lui refuser, il resteroit toute sa vie dans l'état de clerc, où il étoit, & que, sans espérance de s'avancer dans les dignités de l'ordre, il seroit regardé comme un membre inutile & à charge à la maison. Le père ne se rendit pas à ces raisons. On le menaça de le contraindre ; il se disposa à répondre si on l'eut attaqué, & s'adressa d'abord à deux avocats célébres : le premier couclut en faveur de sa résistance ; le second opina pour la communauté, & allégua les mêmes argumens que le religieux avoit employés. Le père du malade se détermina enfin à ne point plaider : il me chargea de la guérison de son fils ; & s'épargna ainsi les peines, & l'argent que ce procès lui eut coûté.

Il y a bien d'autres cas qui éxigent les sages attentions des Religieux sur ces maladies : comme ils sont trop particuliers pour être généralisés, je passerai à une matière à la quelle je suis nécessairement amené, avant de parler des *Hernies* fausses. Elle est au moins aussi-intéressante que celle dont je viens de parler.

Si

Les EUNUQUES doivent-ils être ſuſpens des ordres ſacrés ? Eſt-on mieux fondé à ſe ſervir à leur occaſion de l'autorité de l'Ecriture & des déciſions des Conciles ?

DIEU ne ſe contentoit pas dans l'ancienne loi que les offrandes qu'on lui préſentoit fuſſent pures & ſans taches, il demandoit encore des ſacrificateurs les mêmes perfections du corps, que celles qu'il éxigeoit dans les Animaux qui lui étoient offerts en holocauſte. " *Non intrabit* Eunuchus, " *attritis vel amputatis Teſticulis, vel abciſſo verato, Eccle-* " *ſiam Domini* ([a])." L'Eunuque, *du quel ce que Dieu a deſtiné à la génération de l'eſpéce aura été retranché ou bleſſé, n'entrera pas dans l'aſſemblée du Seigneur.* En effet ſi, par telle cauſe que ce ſoit, mais ſurtout par un piété outrée, le Prêtre, ou celui qui ſe deſtine à la Prêtriſe détruit en lui les organes de la génération pour s'epargner les dangers de la tentation, ſi, dis-je, il annéantit l'ouvrage de la Nature, il rend inutile cette ſainte violence, abſolument néceſſaire à ſa ſanctification. *Regnum cœlorum vim patitur, & violenti rapiunt illud.* Quelle vertu lui reſtera-t-il en effet qui puiſſe lui attirer le mérite d'une réſiſtance triomphante ? Auſſi DIEU qui regarde ces hommes avec indignation, fait voir tout le mépris qu'on doit avoir pour eux par ces paroles, *Non intrabit* Eunuchus *Eccleſiam* DOMINI. En ſuivant ce principe les Canons les condamnent, les Conciles les anathématiſent, les Evêques même ont le droit de les ſuſpendre de toutes fonctions. Ecoutons l'hiſtoire des Juifs ([b]).

([a]) Deut. cap. XXIII. v. I. ([b]) Flav. Joſeph. liv. 4. chap. 8.

XIV.

“ Il faut fuir, & avoir en horreur ceux qui ſe ſont ren-
“ dus *Eunuques* volontairement, & qui ont ainſi perdu le
“ moyen que Dieu leur avoit donné de contribuer à la mul-
“ tiplication des hommes, puiſque, outre qu'ils ont tâché, au-
“ tant qu'il étoit en eux, d'en diminuer le nombre, & qu'ils
“ ſont, en quelque ſorte, homicides des enfans dont ils auroient
“ pu être les pères, ils n'ont pu commettre cette action ſans
“ avoir ſouillé auparavant la pureté de leur ame, étant ſans
“ doute, que ſi elle n'eut pas été efféminée, ils n'auroient
“ pas mis leur corps en un état qui ne les doit plus faire con-
“ ſidérer que comme des femmes. Ainſi, parcequ'il faut
“ rejetter tout ce qui, étant contre la Nature, peut paſſer pour
“ monſtrueux, il ne faut priver ni l'homme ni aucun animal
“ de la marque de ſon ſéxe.” Voyons maintenant ce qu'en
dit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

CONSTANTIN premier Empereur chrétien ſignala ſon attachement à ce précepte de la loi, en défendant de faire des *Eunuques* par un décret authentique. Il condamne au baniſſement ceux qui font cette opération : il impoſe l'obligation de ſuivre l'éxécution de ſon décret ſous peine de mort, & ordonne la confiſcation de la maiſon de celui qui oſeroit ſouffrir que l'on fit à l'avenir cette opération à un eſclave.
“ *Si quis poſt hanc ſanctionem in orbe Romano* Eunuchus *fe-*
“ *cerit capite puniatur mancipio tali nec non etiam loco ubi*
“ *hoc commiſſum fuerit domino ſciente & diſſimulante confiſ-*
“ *cando.*”

L'hiſtoire de l'Egliſe fournit un éxemple d'anathême contre ORIGESNE. "Il étoit jeune, dit Mr. de FLEURY liv. 5, & " obligé, par ſa fonction de cathéchiſte de converſer con-" tinuellement, non ſeulement avec des hommes, mais avec " des femmes ; il voulut ſe mettre en ſureté contre les tenta-" tions, & même contre les mauvais diſcours. Ayant plus de " zèle que d'expérience, il prit trop à la lettre cette parole " de l'Evangile, *Il y a des* Eunuques *qui ſe ſont rendus tels* " *pour le Royaume des cieux* ([a]), & il en vint à l'éxécution : " il tint cette action fort-ſecréte, & la cacha à la plûpart de " ſes amis ; mais elle vint à la connoiſſance de DEMETRIUS, " ſon Evêque, qui fut extrêmement ſurpris de la hardieſſe " de ce jeune homme, & toutefois eſtima ſa ferveur & la " ſimplicité de ſa foi ; il l'exhorta donc à prendre courage, & " à s'attacher à ſa fonction de plus en plus. ORIGESNE lui " même condamna depuis cette explication ſi groſſière qu'il " avoit donnée de l'Evangile, & la réfuta amplement ; il " donna un ſens allégorique à tout ce que JESUS-CHRIST dit " en cet endroit des trois ſortes d'*Eunuques*. . . . . . Cependant " ORIGESNE fut obligé d'aller à ATHESNES pour ſecourir les " Egliſes d'ACHAÏE, travaillées de pluſieurs héréſies. Il partit " d'EGYPTE avec une lettre eccléſiaſtique de ſon Evêque & " paſſa en PALESTINE. Il s'arrêta à CESAREE, ou TEOCTICE " Evêque du lieu, & ALEXANDRE Evêque de JERUSALEM " lui impoſèrent les mains, & l'ordonnèrent *Prêtre*, à l'âge " de quarante cinq ans, car c'étoit l'an 130. DEMETRIUS " Evêque d'ALEXANDRIE le trouva fort-mauvais, ſoit par

([a]) St. Matt. chap. XIX. v. 12.

" jalouſie

" jaloufie du mérite d'ORIGESNE, foit par zèle pour la dif-
" cipline eccléfiaftique. Il publia alors la faute qu'ORI-
" GESNE avoit commife, en fe faifant *Eunuque*, faute qui,
" jufqu'alors, avoit été tenue fecréte : car cette mutilation
" étoit défendue par les loix de l'Eglife, & rendoit *irrégulier* ;
" celui qui fe la faifoit étoit regardé comme homicide de foi-
" même & ennemi de l'ouvrage de DIEU. ALEXANDRE
" de JERUSALEM fe défendit en difant qu'il n'avoit ordonné
" ORIGESNE que fur le témoignage avantageux que DEME-
" TRIUS lui-même en avoit donné par fes lettres : toutefois
" cette ordination excita des troubles qui durèrent long-tems
" dans l'Eglife. . . . . Son ordination irrita beaucoup DEME-
" TRIUS, tant à caufe de fon *irrégularité*, qu'à caufe de plu-
" fieurs erreurs qui paroiffoient dans fes ouvrages. Dans un
" Concile de quelques-Evêques d'EGYPTE DEMETRIUS pro-
" nonça contre ORIGESNE une fentence de dépofition, qui fut
" foufcrite par les autres Evêques. Enfin DEMETRIUS en
" vint jufqu'à l'excommunication contre ORIGESNE. Mais
" on ne fçait pas fi la jaloufie de DEMETRIUS ne le porta pas
" à févir avec tant de rigueur contre ORIGESNE, ou fi c'étoit
" par zèle pour la difcipline de l'Eglife."

Ne pourroit-on pas croire plutôt que le zèle de DEMETRIUS l'emporta fur cette prétendue jaloufie, puifque le texte de l'écriture eft bien plus févère, car il dit, *qu'il fuffit d'avoir été bleffé dans ces parties :* il eft même clair qu'il fuffit que la bleffure foit venue par caufe de maladie, & à bien plus forte raifon lorfque les parties ont été retranchées fans né-

ceſſité, comme par une dévotion mal-entendue, ou pour diſpoſer l'organe de la voix à une plus grande perfection.

La ferveur indiſcréte d'ORIGESNE, combattue par lui-même, auroit dû ſervir d'éxemple aux ſiécles ſuivans; il eſt vrai que l'on n'en trouve point d'autre dans l'hiſtoire de l'Egliſe, mais l'hiſtoire du tems en renouvelle le fanatiſme.

Il y a environ 30 ans que feu Mr. de TAVANNES Evêque de CHASLONS interdit de toutes fonctions eccléſiaſtiques, pour ce fait, un Prêtre de la ville de VITRY-le FRANÇOIS qui y tenoit un rang diſtingué. Il avoit pris la précaution de faire éxécuter l'opération par un Chirurgien auſſi-peu inſtruit des égards qu'il devoit à ſon art, que le Prêtre l'étoit de ceux de ſon état. Ni l'un ni l'autre ne connoiſſoient pas l'ordonnance de CONSTANTIN; ils n'avoient ſûrement pas lu l'hiſtoire d'ORIGESNE ni les déciſions des Conciles.

PONTAS ([a]) réſout clairement la queſtion.

" GUILLEBAUD qui eſt *Eunuque* eſt-il *irrégulier*, enſorte
" qu'il ne puiſſe recevoir les ordres ſacrés, ou que les ayant
" reçus, il ne puiſſe en conſcience en faire les fonctions?"

Réponſe. " Cet homme n'eſt pas *irrégulier* 1°. s'il a
" été fait *Eunuque* par l'avis & par l'ordre des Méde-
" cins ou Chirurgiens dans quelque maladie dont il étoit
" affligé, comme il peut arriver lorſqu'une telle opération eſt

([a]) Dictionaire des cas de conſcience T. 2. p. 989. PARIS 1724.

" jugée

" jugée néceſſaire pour la guériſon d'une plaie. 2°. Il faut " dire la même choſe ſi GUILLEBAUD à été fait *Eunuque* " par la violence de quelques barbares, ou de quelques en- " nemis. C'eſt pourquoi s'il mérite d'ailleurs, par la pro- " bité de ſes mœurs & par ſa capacité, d'être élevé au ſacer- " doce, ce défaut corporel ne le peut pas empêcher dans " l'un & dans l'autre cas. Mais il n'en eſt pas ainſi, s'il s'eſt " lui-même fait volontairement *Eunuque*, quoiqu'il l'ait fait " ſous prétexte de mieux garder la chaſteté. Car il ſeroit, " en ce cas, véritablement *irrégulier*, & ne pourroit, par con- " ſéquent, être ordonné, ni, en cas qu'il le fut déja, il ne " pourroit éxercer les fonctions de ſes ordres. Cette déci- " ſion eſt tirée d'un canon d'un ancien Concile, rapporté dans " le décret de GRATIEN ([a]).

" La raiſon qu'en donne un des canons, que l'on attribue " aux APOSTRES, eſt qu'un homme qui ſe fait lui-même cette " opération, devient en quelque-manière homicide de ſa " propre perſonne, & agit en cela contre la ſouveraineté de " DIEU, en diſpoſant des membres de ſon corps contre

([a]) " *Si quis pro ægretudine naturalia a medicis ſecta habuerit : ſimiliter* " *& qui a Barbaris, aut dominis ſuis fuerint caſtrati, & moribus digni fue-* " *rint viſi, hos canon admittit ad clericatûs officium promoveri, ſi quis autem* " *ſanus, non per diſciplinam religionis & abſtinentiæ, ſed per abſciſſionem plaſ-* " *mati à Deo corporis, exiſtimans poſſe a ſe carnales concupiſcentias ampu-* " *tari, caſtraverit ſe, non eum admitti decernimus ad aliquod clericatûs officium.* " *Quod ſi jam ante fuerit promotus ad clericum, prohibitus à ſuo officio de-* " *ponatus.*" Canon *ſi quis* 9. diſt. 55.

" ſa

" sa sainte volonté. *Si quis abcidit semetipsum*, dit ce ca-
" non ([a]), *id est, si quis amputavit sibi virilia non fiat clericus :*
" *quia sui est homicida & Dei conditionis inimicus.*"

La même ordonnance ([b]) avoit déja été faite au premier Concile général, tenu à NICEE, en l'an 325 en ces termes, " *Si quis a medicis propter languorum defectus est, aut a barbaris excisus, hic in clero permaneat. Si quis autem se ipsum abcidit, hunc & in clero constitutum abstinere convenit & deinceps nullum debere talium promoveri* ([c])." C'est à quoi le sentiment d'INNOCENT III. ([d]) est entièrement conforme, en écrivant à l'Archevêque de RAVENNE ; & dans une de ses décrétales qu'il adresse à l'Evêque de PARIS ([e]).

On peut confirmer tout ce je viens de rapporter par l'autorité de CLEMENT III. Ce Pape consulté par l'Evêque de VACCIA en HONGRIE au sujet d'un religieux nommé BARTHELEMI fait *Eunuque* dès le berceau, & cependant ordonné Diacre. Ce Pontife répondit au Prélat ; " le Concile de " NICEE défend d'ordonner ceux qui se sont faits ou fait " faire *Eunuques*, sans qu'ils y aient été obligés par aucune " maladie : il commande en outre qu'ils aient à s'abstenir " même des fonctions de tous les ordres qu'il pourroient " avoir déja reçus : mais le décret de ce Concile ne doit

([a]) Canon *si quis abcidit*. 4. cad. dist.

([b]) Concil Nicæn. 1. in Canon *si*. ([c]) *Quis* 7 cad. dist.

([d]) INNOCENT III. in cap. *Significavit de corp. vitial ordinando vel non.*

([e]) CLEMENT III. in cap. ex parte BARTHOLOMÆI cod. Tit.

" point

" point avoir lieu à l'égard de BARTHELEMI, puiſque, ayant " été fait *Eunuque* avant l'âge de raiſon, il n'a contribué en " rien au retranchement qu'on lui reproche ([a]).

PONTAS propoſe encore le cas ſuivant.

" HERMAN, âgé de douze ans, a conſenti qu'on le fit *Eu-* " *nuque*, ſoit dans le deſſein de conſerver une belle voix, " pour entrer dans la muſique d'un Prince, ou parcequ'il " étoit attaqué d'un mal que le Chirurgien ne jugeoit curable " que par cette opération. Eſt-il irrégulier ?" Réponſe. " Il eſt conſtant que HERMAN eſt *irrégulier* dans le premier " cas, mais il ne l'eſt pas dans le ſecond. Il l'eſt dans le pre- " mier cas, comm eil eſt évident par les Canons que nous avons " rapportés dans la déciſion précédente, & que nous ne répé- " terons pas ici. Il ne l'eſt pas dans le ſecond cas, comme il " paroît encore très-clairement dans les termes du premier " Concile général de NICEE, & pour les autres preuves " qu'on peut voir dans la même déciſion."

([a]) " *Ex parte* BARTHOLOMEI *monachi petitorium fuit noſtro apoſtolatui* " *præſentatum, quod cum ipſe in cunabulis ſectus fuerit, poſt modum ſub regula* " *& abbate devotè* DEO *militans & diaconatûs ordinem eſt promotus . . . . . .* " *Sanè cum ſecundam ſtatuta* NICÆNÆ *ſynodi, illi ad clericatûs ordinem* " *prohibeantur accedere, & ſi etiam in clero fuerint ceſſare debeant, qui ſe ipſos* " *ſani abciderint vel affectaverint ut ab aliis abſcindantur; non credimus ei* " *impedimentum afferre quominus poſſet provehi, qui in cunabulis ſectus fuerit;* " *quia non videtur hoc eo tempore affectaſſe quo judicium animi non habeat:*" Ce que ce PAPE autoriſe par les canons des APOSTRES en ajoutant, "*præ-* " *ſertim cum in canonibus Apoſtolorum ſit manifeſtè ſancitum, quod eunuchus, ſi* " *per inſidias hominum factus vel ita natus ſit, aut etiam in perſecutione ſint* " *ei amputata virilia & dignus poſſit in Epiſcopum promoveri.*"

Les

Les *Hernies* fauffes, comme le *Varicocéle*, le *Sarcocéle* & furtout le *Spermatocéle*, étant des maladies fort-dangereufes par elles-mêmes, en mettant les hommes, qui en font attaqués, prefque dans le même cas que s'ils étoient émafculés, impriment le caractère d'*irrégularité* à un bien plus haut dégré que les *Hernies* vraies, puifque ces maladies expofent fans ceffe les malheureux qu'elles tourmentent à perdre les *Tefticules*, & jufqu'à perdre la vie par les opérations auxquelles ils font obligés de fe foumettre. Les raifons que j'ai données, ou que je donnerai ailleurs, des caufes de ces maux, font affez-convainquantes pour prouver qu'ils émânent le plus fouvent de la trop-grande continence, à la quelle fuccombe la force de certains tempéramens. C'eft la raifon fans doute qui fait dire à Saint PAUL " qu'il vaut " mieux fe marier que de brûler. *Melius eft nubere quam* " *uri* ([a]); rien n'étant plus capable d'émouffer l'aiguillon de la chair que l'état du mariage : auffi y a-t-il lieu de croire que c'eft dans cette vûe que l'Eglife n'admet aux ordres facrés qu'à un âge, où le tempérament doit être entièrement développé, & au quel elle croit que l'homme doit fçavoir s'il eft en état de mettre un frein à la concupifcence : mais comme il ne fuffit pas qu'il ait cette préfomption de lui-même, pour être toute fa vie en fureté contre les accidens que l'on ne voit que trop-fouvent arriver par les efforts de la continence, je penfe qu'il eft du devoir du Chirurgien de prévenir les jeunes gens qui ont en eux cette force de tempérament, qu'elle peut les rendre, par la fuite de l'âge, réfractaires, en-

([a]) Epit. VII. aux Corinth. v. 9.

nemis

nemis de leur repos, & toujours en contradiction avec les besoins les plus preſſens de la Nature. Lorſqu'une fois le tempérament a pris le deſſus, les prières, les méditations, les mortifications, le jeune, la diéte la plus rafraîchiſſante, & tous les autres moyens recommandés contre la concupiſcence ne ſont qu'autant d'aiguillons qui excitent davantage le tempérament. Dans la *prière* ou la méditation qui donne à l'ame un état de quiétude, tous les organes participent au même repos ; l'humeur excrément-récrémenticielle de la *Semence* eſt filtrée avec plus d'abondance dans les *Teſticules*, les *Véſicules* ſéminales s'en rempliſſent davantage, & il en reflue d'autant plus dans la maſſe du ſang ; ce fluide devient plus agité ; l'ame, vaincue alors par les puiſſances actives du corps, ne peut que ſuccomber ; delà tant de diſtractions dans les prières. D'autres *mortifications*, comme la diſcipline, la haire, le cilice, &c. augmentent l'irritabilité des fibres nerveuſes, d'où naiſſent des pollutions involontaires & nocturnes : l'éxemple de ces hommes viellis dans les débauches, qui ont recours à la flagellation la plus honteuſe, eſt bien la preuve de ce que j'avance. Le *jeûne* échauffe le *ſang* ; il éxcite ſon agitation, & produit ces inſomnies contre les quelles la pollution volontaire eſt regardée par quelques libertins comme le moyen propre à rappeller le ſommeil. La *Diéte* rafraîchiſſante & humectante facilite les filtrations ; elle rend la matière *ſéminale* plus abondante, & s'engorge au point qu'on ſe croiroit quelque-fois forcé de recommander la pollution à de jeunes Profès, ſi un conſeil de cette nature ne répugnoit pas à la pudeur Quel eſt donc le remède à tous ces inconvéniens ? *Mariez-vous*, dit S^t^. PAUL.

Mais comme les Profès ne peuvent ſuivre l'avis de S^t. PAUL, il y auroit un moyen ſûr de prévenir les accidens qui réſultent des tempéramens trop-vigoureux ; ce feroit de ne permettre l'engagement ſolemnel des Prêtres & des Religieux qu'à l'âge de quarante ans. Bien des hommes, à ce tems de la vie, ne ſont à peine que commencer à connoître ce dont ils ſont capables vis-à-vis des femmes. S'il y a des libertins uſés à 30 ans, il y a des hommes qui ne commencent qu'à quarante à ſentir l'impoſſibilité de réſiſter à la concupiſcence.

En l'anné 1743 je fus conſulté avec M^r. CLEREMBOURG Apothicaire à PARIS pour un jeune Clerc de la ville de MACON qui avoit un *Spermato-varicocéle*. Après lui avoir preſcrit les remédes propres à ſa guériſon, je lui fis ſentir toutes les conſéquences qui naîtroient de ſa perſévérance pour l'état au quel il ſe deſtinoit ; qu'il étoit indiſpenſable pour ſon tempérament bilieux & ſanguin de recourir au ſacrement de mariage. Il fit ce que je lui conſeillai, après s'être ſoumis à la déciſion de ſon directeur qui, n'ignorant pas les déſordres qui pouvoient arriver de l'état de ce jeune homme, fut de mon avis.

Mais il faut uſer de beaucoup de circonſpection pour remontrer à ces ſortes de malades leurs obligations. Ils ſont naturellement mélancoliques, par conſéquent, ſuſceptibles des révolutions cauſées par la ſurpriſe que reçoit une ame accoutumée à réfléchir lentement. Un homme en qui le *ſang* eſt pouſſé avec vivacité dans des vaiſſeaux fort-élaſtiques & fort-étroits a l'eſprit vif & pénétrant, il prévient les objec-

tions

tions, & fent les repréfentions qu'on lui fait ; un mélancolique au contraire, dont le fang marche avec lenteur dans des vaiffeaux larges & flafques, ne répond rien aux difcours qu'on lui tient, il y réfléchit avec tant d'attention que le fluide nerveux refte comme en arrêt dans le *cerveau* ; fon ame eft troublée par ce premier dérangement ; le cœur & les gros vaiffeaux fanguins font, par nécéffité, privés d'efprits, fecond dérangement d'où fuit néceffairement un ralentiffement dans le mouvement progreffif du fang, par conféquent la foibleffe & la *fyncope*. Le malade, revenu à lui-même, regarde le Chirurgien comme un homme imprudent & fans reffource ; il perd toute la confiance qu'il avoit en lui ; des gens du métier, auffi jaloux qu'ignorans, prennent delà occafion de tourner fes lumières en ridicule. Entre plufieurs éxemples de cette nature que je pourrois citer, je n'en rapporterai qu'un feul ; celui d'un Gentilhomme Efpagnol âgé de vingt deux ans.

Mr. GAUTIER *greffier* des eaux & forêts m'amena ce jeune homme en 1746. Il avoit un *Spermato-varicocéle*. Je lui confeillai de fe marier. Il étoit alors fimple Clerc & fe deftinoit à la Prêtrife. Comme il me parut extrêmement zélé pour ce dernier état, j'ufai de toutes les précautions poffibles, en lui annonçant que fon mal le rendroit irrégulier. Il tomba en *Syncope*. Revenu à lui-même, il me témoigna fon mécontentement fur mon avis ; & ne fe rendit qu'avec beaucoup de peine aux raifons de confcience qui m'avoient porté à le lui donner. Il confentit cependant à le mettre à profit, fi fon directeur l'approuvoit. Il éxigea en même tems que je lui donnaffe mon opinion par écrit.

 Je

Je le fis dans la consultation, qui fait la conclusion de ce mémoire.

Il reste maintenant à éxaminer deux cas particuliers lesquels, à cause du rapport qu'ils ont avec cette matière, demandent d'être observés avec attention, pour ne pas tomber dans les inconvéniens qu'entraînent toujours après elles les décisions hazardées. Quelques-uns, & peut-être le plus grand nombre, ayant lu dans le *Deutéronome* le précepte, *non intrabit ecclesiam &c*, le prennent à la lettre sans penser que la loi nouvelle a apporté beaucoup de changemens à l'ancienne, par l'autorité de JESUS-CHRIST, des Apôtres & des Conciles.

Le premier de ces cas consiste dans l'appauvrissement, l'oblitération & le desséchement des *Testicules*. Cet effet qui, comme je le dis dans le mémoire suivant, est souvent la suite d'un traitement indiscret des *Descentes* dans les Enfans à la mamelle, jette nécessairement l'homme dans un état d'impuissance au dégré le plus éminent ; les *Testicules* éxistent cependant, & peuvent en imposer aux personnes commises pour en faire le rapport. L'histoire de ce siécle en fournit un éxemple fameux, que l'on trouvera dans le même mémoire suivant. La pratique de la Chirurgie *herniaire* en donne assez de preuves pour épargner d'autres détails. Ce seroit donc commettre une grande faute, si l'on étoit dans le cas de suivre à la lettre le précepte *de attritis Testiculis*, que de laisser parvenir aux ordres sacrés quel-

qu'un

qu'un en qui ces organes absolument nécessaires à la Génération seroient, quoique très-distincts & apparens, hors d'état de pouvoir jamais servir à la filtration de la matière *Séminale*. Mais il paroît, parceque nous avons vu ci-dessus sur les décisions de l'Eglise, que ces maladies provenant de pareilles causes ne peuvent empêcher un homme de s'avancer dans les ordres.

Le second cas consiste dans les fausses marques d'impuissance causées par l'existence des *Testicules* dans le *Ventre*.

Il n'est pas douteux que ces organes ne puissent se trouver tellement rémontés vers les *Anneaux* que l'on ne les prenne quelque-fois pour des *Descentes*. AMBROISE PARE', HYERON. SENEX en rapportent des éxemples, qui n'ont pas corrigé les *Hernio-brayistes*, puis qu'ils tombent tous les jours dans ces méprises grossières, les prennant pour les *Boyaux* : mais quelque-fois ils ne paroissent point du tout, & ils se trouvent renfermés entre le *Péritoine* & les *Muscles*. REINER. SOLENANDER, PHILIP. SALMUTHUS & d'autres Auteurs en citent des histoires, dont je parle dans le mémoire suivant. Les personnes qui se trouvent dans ces cas n'en sont pas moins propres à la génération ; elles sont au contraire, trop-malheureusement pour elles, réservées aux plus grands efforts de la concupiscence, lorsque leur tempérament est entièrement formé ; les raisons *phisiologiques* en sont détaillées dans le même mémoire. Ne seroit-ce donc pas commettre la faute la plus grande que de ranger ces hommes dans la classe

des *Emasculés*, & de les empêcher par cette raison d'entrer dans les ordres? Le juste motif de les en éloigner se reduit, bien-loin de là, à l'impossibilité où il seroient de se contenir dans la pureté d'un tel état, au milieu de tentations supérieures à la force humaine. Un autre motif encore est celui de leur éviter le danger de perdre la vie par les maladies que leur causeroit une chasteté continuelle, & au dessus de leurs forces.

Il faut donc conclure avec PONTAS, sur la Question de ZACCHIAS, que les Prêtres qui ont des *Descentes* ne sont dispensés de dire leur office que lorsqu'ils sont accablés par les accidens de cette maladie, de même qu'ils en sont dispensés dans les cas de toutes autres maladies aiguës.

En second lieu, suivant les décisions rapportées par PONTAS, appuyées de l'autorité des Conciles & des PAPES, fondées sur des raisons très-sages, ceux en qui les parties de la Génération manquent totalement ou en partie, ou qui portent en eux le germe de quelques maladies qui pourroient les mettre un jour dans le risque de perdre les *Testicules*, ne sont point dans l'obligation de s'éloigner des ordres sacrés, quoiqu'ils soient avertis de ce qui peut leur arriver. Il suit encore delà que les supérieurs qui ont connoissance de cette infirmité n'ont aucun droit légitime d'empêcher ceux qui en sont affligés de se présenter à la Prêtrise; lorsqu'ils ont d'ailleurs la capacité & la pureté des mœurs requise pour recevoir & éxercer dignement les ordres.

Troi-

Troisiémement, il n'est pas douteux que les hommes qui se sont émasculés par le seul motif de dévotion ne méritent la Censure ecclésiatique, & qu'ils ne doivent être interdits de toutes fonctions du Ministère sacré.

CONSULTATION

Pour une jeune Clerc attaqué d'une *Hernie* fausse.

Le *Spermato-varicocéle* dont Mr. **** est attaqué est un mal qui porte tout au plus avec lui, pour le présent, le caractère d'une indisposition : mais il est le germe d'une maladie des plus redoutables. C'est pourquoi je pense qu'il est très-important de l'arrêter dans son principe.

Cette indisposition est un regorgement de la semence dans le canal *déférent* & dans l'*Epididyme* avec épaissement du sang dans les Veines *Spermatiques :* elle porte donc avec elle un double caractère; ainsi il faut la regarder comme l'effet de deux causes différentes.

Le première est la grande continence du malade, d'autant plus dangereuse que son tempérament est très-ardent. La matière *séminale* destinée dans l'ordre de la Nature à une évacuation nécessaire, est produite en plus grande quantité que n'en peuvent contenir ses *Vésicules* séminales ; elle se trouve ainsi forcée de refluer vers l'organe qui la filtre avec trop-d'abondance. Cet organe est le *Testicule* gauche du malade ; c'est la raison pour laquelle le Canal *déférent* de ce côté-là &

l'*Epididyme*, trop-remplis, ſe gonflent & ſe tendent bien au delà de leur ton naturel.

La ſeconde cauſe eſt un ſang trop-épais dont le mouvement ralenti l'empêche de remonter contre ſon propre poids dans les Veines *Spermatiques*, il les force à devenir plus larges que dans l'état naturel. Ces deux cauſes concourrent donc à former la tumeur qui ſe manifeſte du côté gauche. Cet épaiſſiſſement du ſang dans les Veines *Spermatiques* eſt l'effet du tempérament ſanguin & bilieux du malade. Les liqueurs marchent lentement dans les Vaiſſeaux, dont le diamétre eſt trop-large & le tiſſu trop-lâche, ſurtout dans la *Veine Porte :* elles paſſent avec trop de lenteur dans cette dernière veine pour être ſuffiſamment attenuées & diviſées, & acquérir la fluidité néceſſaire à un tempérament vraiment ſain, & éxempt de toutes les viciſſitudes qui proviennent de l'affection *hypocondriaque*. Auſſi le malade en indique-t-il les diſpoſitions les plus prochaines, s'il n'en a pas déja ſenti d'autres effets que ceux qui ſont aujourd'hui l'objet de notre attention. Il ne doit rien négliger dés-à-préſent pour s'en garantir. Il tirera un triple avantage de nos avis : il moderera ſon tempérament : il guérira de ſon indiſpoſition : il préviendra le prétexte d'*irrégularité*. Le *Spermatocéle*, par ſes conſéquences, expoſeroit immanquablement le malade à perdre le *Teſticule*, s'il ne lui en coûtoit pas la vie par l'opération qu'il ſeroit peut-être obligé de ſouffrir un jour. Les raiſons que je viens de donner de la cauſe de cette indiſpoſition paroiſſent ſuffiſantes pour démontrer qu'elle vient de la

trop-

trop-grande quantité de *Semence* à la quelle répugne dès-à-présent le tempérament du malade, & qui, probablement, y répugnera bien-davantage dans la suite, lorsqu'il sera entièrement développé. Rappellons ici le précepte d'HOLLERIUS " *Sæpè vehementi imaginatione libidinosis colligitur semen.*" Il entend par *libidinosis* les personnes d'un tempérament trop-vigoureux. Le Célibat ne leur convient nullement, c'est une vérité que Saint PAUL a prêchée.

L'Eglise n'admet aux ordres sacrés qu'à un âge où elle croit que le tempérament doit être décidé, & auquel l'homme doit connoître ses forces. Mais, comme le malade ne peut pas en juger, il convient de l'avertir ici que sa constitution est telle qu'elle peut le réduire dans le cas, au moins litigieux, de l'*irrégularité*, & que sa vie même se trouve exposée, s'il ne prend toutes les précautions nécessaires pour se garantir du danger qui le menace.

On remplira les vues de guérison par le régime, & par les remédes tant internes qu'externes.

Les parties doivent être soutenues avec un suspensoire fort-serré.

Le malade s'appliquera avec modération à l'étude. Il prendra des récréations qui l'exciteront au mouvement : la Paume, le Mail &c, la Promenade, l'éxercice du Cheval, la Chasse &c lui conviennent.

Sa nourriture doit être légère & de facile digeſtion. Ses alimens ſeront tirés du régne animal plutôt que de celui des végétaux. Entre les chairs d'Animaux, celles qui abondent le plus en ſels volatils ſont à préférer, telle que celle du Mouton ; la Volaille lui convient mieux que le Gibier ; le Pigeon ramier & domeſtique & les Tourteraux ſont les meilleurs. Comme les nourritures humectantes lui ſont auſſi fort-convenables, il peut manger de tems-en-tems du Poiſſon, mais le plus léger qu'il pourra trouver : cet aliment fournit beaucoup de ſucs aqueux & gélatineux ; il eſt de facile digeſtion, ſi on le mange ſans huile & ſans beurre. La boiſſon ordinaire du malade ſera du vin vieux dénué de toute acidité ; il doit le mêler avec de l'eau. Il ſe livrera le moins qu'il pourra au ſommeil. Il lui ſera très-utile de reſpirer l'air au lever du ſoleil. Le malade ſera ſaigné une fois du *Bras*, à la quantité de dix ou douze onces : le lendemain de la ſaignée il prendra, le matin, le bouillon ſuivant qu'il continuera pendant un mois.

Prenez un quarteron de rouelle de *Veau*, faites le cuire dans une ſuffiſante quantité d'eau. Quand le *Veau* ſera cuit, on jettera dans le bouillon de la *Chicorée* ſauvage, du *Creſſon* de fontaine & de la *Fumeterre*, de chacune de ces herbes, une poignée, après les avoir écraſées dans un mortier; on les laiſſera infuſer, le pot étant bien bouché, juſqu'à ce que la liqueur ſoit tiéde. Il ne faut pas la faire réchauffer.

Après

Après le mois d'ufage de ces bouillons, le malade prendra, pendant quinze jours, les bouillons de *Vipères.* Ils doivent être faits de la manière fuivante.

Prenez un demi-quarteron de rouelle de *Veau*, les herbes déja prefcrites & un forte *Vipère*, dont on aura coupé la Tête, emporté la Peau, & féparé la Véficule du *Fiel*; mettez le tout cuire au bain-marie, extrêmement-bien bouché, avec huit onces d'eau ; on ne débouchera le pot que lorfque l'on croira que la liqueur fera affez-réfroidie pour être avalée fur le champ, après l'avoir paffée, & avoir fait tomber dedans le fang qui dégouttera du corps d'une autre *Vipère*, laquelle fera refervée pour le bouillon du lendemain. On continuera ainfi tous les jours.

Quand le malade aura fini fes bouillons, il prendra tous les matins, pendant un mois, un *Bolus* compofé de fix grains d'*Æthiops* martial, fix grains de poudre de *Cloportes*, & huit grains de *Rhubarbe* en poudre ; le tout incorporé avec une quantité fuffifante de confection Hamec.

Il boira, dans le cours de la journée, deux livres de Tifane, faite avec une demie once de racine de *Salfepareille*, deux gros de celle d'*Efquine*, & autant de celle de *Garance* bouillies dans quatre livres d'eau réduites à deux. Il fera ufage de lavemens d'eau de rivière, dans laquelle on aura fait bouillir une poignée de fon de feigle & les boyaux d'un Poulet ou d'autre volaille : il feroit bien d'en prendre un

 tous

tous les jours. Ces derniers remédes seront continués, pendant vingt jours, sous les yeux d'un habile homme qui doit en régler la marche.

Pour remédier au vice local, il est absolument nécessaire d'appliquer un reméde capable de rendre le ressort aux parties relâchées, sans altérer la Peau par quelqu'*Erysipéle* ou inflammation *Phlegmoneuse* qui sont presque toujours les suites des fomentations, des cataplasmes, ou des emplâtres astringens. Le topique que j'estime le plus, & qui m'a toujours le mieux réussi, est la Thériaque la plus vielle que l'on puisse trouver. La manière de s'en servir est de l'étendre, de l'épaisseur d'un écu, sur un plumaceau de filasse de Lin bien-peignée & assez-large pour couvrir tout le *Testicule* & le Cordon *Spermatique*. Il suffit de changer ce médicament tous les deux ou trois jours.

Il convient que le malade fasse usage d'eaux minérales ferrugineuses, tous les ans, dans les saisons.

Délibéré à PARIS, ce 7.me Avril 1746, par moi

G. A.

DES

DIFFERENCES LOCALES
DES
TESTICULES.

Fautes à corriger dans le Mémoire intitulé des différences locales des TESTICULES *& de leur nombre indéterminé:*

Pages	Lignes	
117	4	Après MARTIN, mettez un point
121	14	il ôta, lif. il crut s'ôter -- ibid. s'évita, lif. s'éviter.
129	18	avec fa Femme, lif. avec la Reine fon Efpoufe.
135	4	après font, lif. quelque-fois.
139	3	MOMORENCY, lif. MONTMORENCY. lif. demême ailleurs.
ibid.	18	de, lif. dans.
147	19	produiffent, lif. produifent.
152	6	après que, mettez virgule.
161	22	après *Ventre*, mettez virgule, & lif. cependant le malade guérit fans accident.
163	1	concoît, lif. conçoit.
169	1	après fonction, lif. par la fuite.

DES

DIFFÉRENCES LOCALES

DES

TESTICULES,

&

DE LEUR NOMBRE INDÉTERMINÉ.

Ille tamen faciem priùs inspicit & trepidat, ne
Suppositus venias, ac falso nomine poscas. JUVEN. Sat. 1.

I. J'EXAMINERAI la Question suivante, sçavoir. Si ceux qui n'ont point de TESTICULES dans le *Scrotum*, qui les ont placés dans les *Aines*, ou cachés dans le *Ventre* sont propres à la Génération, & si l'on peut les admettre au Sacrement de Mariage ?

Les experts pour cause de divorce, ou dans des affaires qui prennent leur source des situations extraordinaires des *Testicules*, sont souvent obligés de faire leurs rapports sur ces cas, qui se trouvent quelque-fois couverts de ténébres fort-épaisses.

II. Quel-

II. Certains Auteurs ([a]) prétendent que le ſeul déplacement des *Teſticules* ſuffit pour être un obſtacle à la Génération.

PAUL ZACCHIAS ([b]) s'explique ainſi. "La ſituation
" changée des *Teſticules* rend la propoſition douteuſe, car on
" les trouve en quelques ſujets dans les *Aines*, & comme
" cela vient d'un défaut de chaleur naturelle, il paroît con-
" ſéquent de dire qu'ils ne ſont point propres à la filtration
" d'une *Semence* prolifique, ni à donner cette vigueur mâle
" & néceſſaire dans le *Coït*, pour que les gens de cette
" eſpéce puiſſent ſuivre l'éxemple des autres hommes; d'où
" je conclus qu'il faudroit voir dans les Auteurs du Droit
" Canon ſi de tels hommes peuvent contracter validement
" le Sacrement de Mariage, car ſi la conſommation de l'acte
" eſt néceſſaire pour la Génération, & ſi cette ſituation non-
" naturelle des *Teſticules* peut empêcher la filtration de la
" *Semence* & la Génération, certainement ces ſortes de gens ne
" pourront pas contracter validement le Sacrement de Ma-
" riage."

III. RIOLAN ([c]) dit. "Les *Teſticules* péchent par la
" ſituation, lorſqu'ils ſont cachés dans le *Ventre*, ou qu'ils ſont
" placés dans les *Aines*. Dans le premier cas les hommes
" ſont déclarés ſtériles, lorſqu'il y a divorce entre le mari

([a]) MARTIN. SCHURIGIUS de Spermat. hiſt. medica S. I. Quæſt. IV.

([b]) Quæſt med. legal. tom. III. lib. 9. Quæſt. VI. Tit. 7.

([c]) Anatomie liv. 2. chap. 35.

"&

" & la femme, quoique les *Testicules* soient bien condi-
" tionnés, parcequ'il ne sont pas situés dans leur lieu na-
" turel."

Martin Schurigius ([a]) répond à cet argument, en
"accordant que l'on trouve quelque-fois des gens dont les
" *Testicules* cachés dans les *Aines*, sont tellement comprimés
" que les Cordons *Spermatiques* sont serrés très-étroitement
" par les *Anneaux*, & que delà il arrive nécessairement que
" les *Testicules* sont extrêmement petits & mollasses, &
" qu'ils ne peuvent filtrer ni produire une *Semence* suffisam-
" ment conditionnée. Mais au contraire, si les *Testicules*
" sont cachés dans quelqu'endroit des *Aines*, qui ne soit pas
" trop-étroit, ou s'ils sont renfermés dans le *Ventre*, de façon
" que les *Artères*, les *Veines* & les Vaisseaux *déférens* ne soient
" pas pour cela comprimés, pourquoi, je vous prie, ne feront-
" ils pas, aussi-bien que ceux qui ont les *Testicules* dans le
" *Scrotum* (pourvu que ces *Testicules* aient la grosseur & les
" conditions requises) pourquoi ne pourront-ils pas être ex-
" cités aux plaisirs de l'Amour ; pourquoi ne pourront-ils
" pas filtrer & déposer une *Semence* prolifique, ou pourvûe des
" conditions nécessaires à la Génération ? puisque suivant le
" sentiment de Sinibalus ([b]), tous les *Testicules*, qui
" sont renfermés dans le *Ventre*, ont plus de force & plus
" de chaleur, & sont beaucoup plus propres à la Génération."

([a]) De Spermatalogia hist. medicâ § II. Quæst. IV.

([b]) De hominis generatione lib. III. tom. 2. cap. 2.

IV. En

IV. En effet il ne faut qu'avoir connu le monde, fans être *Phyfiologifte*, pour conclure, avec SCHURIGIUS & SINIBALUS, contre ZACCHIAS & RIOLAN, que les hommes, en qui les TESTICULES fon cachés, ont beaucoup plus de difpofition que les autres pour la volupté. On trouve de ces hommes qui font dans leur genre ce que MESSALINE étoit dans le fien, ce que la fameufe SAPHO étoit dans l'un & dans l'autre féxe.

GUER. ROLFINCIUS ([a]) fçavoit que les hommes qui ont les *Tefticules* cachés font beaucoup plus lafcifs que ceux qui les ont hors du *Ventre*.

DIEMERBROC a vu un homme de cette efpéce en HOLLANDE, qui avoit plus d'enfans qu'il n'avoit de Ducats, " *Multâ prole magis quam pecuniâ ditatum*," dit-il.

GASPARD BAUHIN ([b]) avoit connu un jeune homme, de vingt cinq ans, qui n'avoit point de *Tefticules* au dehors du *Ventre*, & qui cependant étoit extrêmement adonné au plaifir des femmes.

SCHURIGIUS cite à cette occafion un obfervation de BARTHOL. CABROLIUS, qui fut confulté, pour fçavoir quel état on pouvoit donner à un jeune homme, de vingt deux ans, dans lequel, vraifemblablement, & felon le fentiment de GOTORF MOEBIUS, les *Tefticules* étoient cachés dans

([a]) Anatom. lib. 1. cap. 2. ([b]) De Hermaphrod.

le

le *Ventre*; CABROLIUS conseilla à ses Parens de le marier; il eut plusieurs Enfans qui furent tous, en apparence, privés de *Testicules* de même que leur Père.

FRANCISCUS DE-LE-BÖE cite un Gentilhomme, qui les avoit tous-les deux dans le *Ventre*.

REGNERUS DE GRAAF les a trouvés, dans un Chien, situés immédiatement au dessous des *Reins*.

MARTINUS RULANDUS en cite deux éxemples: on en trouve dans PARÉ & dans d'autres Auteurs; leur autorité doit donc nous convaincre de la certitude qu'il y a que les *Testicules* puissent être cachés dans le *Ventre*.

V. Je laisse cet article, qui sera résumé à la section XLIX, pour dire que cette occultation pourroit en imposer faute d'attention; car de ce qu'un Homme accusé de viol ou d'adultère, s'en défendroit, en disant qu'il n'auroit pas de *Testicules*, il ne s'en suivroit pas qu'il n'en eut point, & que l'on dut le croire sur sa parole; il faudroit, pour s'en convaincre, qu'il rapporta des preuves certaines qu'ils lui auroient été ôtés par une opération de Chirurgie ou par accident: encore un Chirurgien bien instruit pourroit en soupçonner un ou deux dans le *Ventre*. De même s'il arrivoit qu'une Femme, dégoûtée de son Mari, voulut s'en faire séparer, sous prétexte que, ne faisant point d'Enfans, la faute viendroit de son Mari, parce qu'il n'auroit qu'un *Testicule*, ou parce qu'il ne

lui en paroîtroit pas dans le *Scrotum* ni dans les *Aines*, il faudroit faire des recherches très-éxactes sur l'un & l'autre cas, avant de porter un jugement assuré & décisif. Il y a donc beaucoup d'attention à apporter dans l'éxamen des parties, & dans la cause de leur absence, ce qu'il n'est pas possible de bien faire, sans avoir été instruit auparavant de ce qui peut avoir changé la situation naturelle des *Testicules*, & des accidens qui peuvent causer leur perte. Par éxemple.

MARTIN SCHURIGIUS dit que, dans le premier cas, il entend lorsqu'un Homme est accusé de rapt & de séduction, cet Homme est à l'abri en déclarant qu'il est *Eunuque*, parce qu'on lui a emporté les *Testicules*: cet Auteur ajoute qu'il n'y a aucun lieu de douter qu'un tel Homme ne soit faussement accusé, s'il a une cicatrice de chaque côté au *Scrotum*. Cette preuve peut-elle paroître convaincante, à qui verra dans cette même section qu'un Homme peut se faire emporter les *Testicules* par la crainte que l'on ne forme contre lui une accusation? Mais il pourroit encore avoir eu des abcès en ces parties qui auroient laissé des cicatrices capables de favoriser son imposture. Ces choses pourroient donc en imposer à ceux qui ne seroient point sur leurs gardes, ou qui ne seroient pas prévenus que les *Testicules* de cet Homme pourroient n'avoir jamais sorti du *Ventre*: dans ces cas, je pense qu'il faut éxiger de l'accusé qu'il apporte des attestations des Chirurgiens qui l'auroient traité, ou d'autres preuves équivalentes, données par des témoins oculaires, des opérations qu'on

lui

lui auroit faites ; encore ces preuves pourroient-elles être équivoques : mais avec ces précautions on éviteroit de tomber dans le cas d'un faux rapport, qui donneroit gain de cause au coupable, tandis que l'innocent feroit opprimé : à dire fincèrement ma penfée, j'aimerois mieux refufer la commiffion que de m'expofer à la moindre faute dans une affaire auffi délicate.

Vierus ([a]) fournit une preuve de ce fait en la perfonne d'un Moine qui eut très-mal paffé fon tems, fi l'on eut pris ces précautions. Ce Moine fut pris, en flagrant-délit avec une Femme, par plufieurs de fes compagnons, & comme il craignit que l'on ne févit contre lui avec trop de rigueur, il fe fit amputer les *Tefticules* par un Chirurgien ; il ôta par ce moyen tout foupçon fur fa conduite, & s'évita des peines qui lui auroient été infligées, en difant qu'il avoit été ainfi mutilé dans fa jeuneffe. Si l'on eut éxaminé les cicatrices, il eut été aifé de juger qu'elles étoient récentes. Je crois que bien des Moines d'aujourd'hui aimeroient mieux s'expofer à la Cenfure eccléfiaftique, que de fe faire faire une pareille opération. Le danger de perdre la vie effrayeroit davantage que la crainte de la punition.

Quelle autre grande faute encore fi, comme on le verra fect. xxxv, un Homme, qui auroit le pouvoir de fe faire rentrer les *Tefticules* dans le *Ventre*, étoit jugé n'en point avoir !

([a]) Joan. Wieri opera lib. 4. cap. 20.

VI. Dans le ſecond cas, quelle honte ne retomberoit pas ſur ceux qui affirmeroient que le Mari, de la Femme qui cherche à faire divorce, ſeroit impuiſſant, ſi la Femme, ayant la liberté de ſe remarier, ne faiſoit point d'Enfans avec ſon ſecond Mari, & que ſon premier fut accuſé & convaincu de fornication ou d'adultère, & qu'il fut puni en conſéquence d'un ſecond rapport, qui certifieroit de ſa puiſſance active ! Ce cas pourroit arriver faute d'un éxamen aſſez-particulier ; je n'en ai point trouvé d'éxemple dans les Auteurs, mais cette ſuppoſition ne me paroît pas porter à faux. Rien n'eſt plus aiſé que de ſe laiſſer tromper par les apparences. Un Homme qui ſeroit accuſé par une Fille de lui avoir fait un Enfant, & qui s'en défendroit, ſous prétexte qu'il n'auroit pas de *Teſticules*, pourroit induire en erreur des Chirurgiens peu-inſtruits ; car il pourroit arriver que, quoiqu'il fut châtré des deux côtés, il auroit un *Teſticule* ou deux, peut-être même trois renfermés dans le *Ventre*, voy. § VIII, qui, n'ayant pas pu être emportés, ſuppléeroient au défaut de ceux qui auroient été amputés. Qu'auroit-on à répondre à un pareil argument ? Les *Eunuques* diroit-on, ne rendent pas de *Semence*, ou l'humeur qu'ils fourniſſent dans le *Coït* n'eſt pas une *Semence* pourvûe des qualités propres à la Génération ; j'en conviens, mais ils ne voudroient pas s'expoſer à en donner la preuve, & l'on ne pourroit pas les y contraindre, par conſéquent cette raiſon ne ſeroit pas ſuffiſante pour leur condamnation. Les *Eunuques*, diroit-on encore, ont la voix claire ; je repliquerois qu'il y a des Hommes très-parfaits, en-égard aux parties de

la

la Génération, qui ont la voix auſſi-claire qu'eux, tandis qu'il y a des *Eunuques* Italiens qui chantent la taille. Le fameux Peretti, qui chantoit il y a deux ans à l'*Opera* de Londres, eſt dans ce cas ; mais il n'a pas de barbe objectera-t-on ; je rejetterois encore cette preuve, parcequ'il y a des Hommes, qui ont les parties de la Génération très-bien conditionnées, & qui n'ont pas un poil ſur le corps.

L'illuſtre *Eunuque* Italien, qui avoit enchanté toute l'Angleterre, il y a vingt ans, par la beauté & la ſupériorité de ſa voix, & qui, par ce moyen, avoit acquis une très-grande fortune, n'eut pas pu ſe tirer ſi aiſément d'affaire, s'il eut été pourſuivi de plus près dans les accuſations portées contre lui, & dont il fit un badinage. Une Fille l'accuſa de lui avoir fait un Enfant; il s'en fit gloire, & ne s'en défendit pas : il fit les frais de Couches & du Baptême avec magnificence. Une autre Fille, témoin du bon traitement qu'en avoit reçu la prémière, l'accuſa devant le même Juge, pour un même fait : il en uſa avec elle auſſi généreuſement ; & il ne fut queſtion, dans toutes les bonnes compagnies que des qualités extraordinaires du nouvel Orphee ; quelques Phyſiciens même s'en occupèrent ſérieuſement. Une troiſième Fille crut tirer de lui le même avantage que les deux premières ; mais il nia le fait ; & dit au Juge, en lui faiſant voir ſon état, qu'il n'avoit avoué les deux premiers Enfans, que pour ſe donner dans le monde pour ce qu'il n'étoit pas, & que s'il avouoit le troiſiéme, il s'expoſeroit à des conſéquences qui le ruineroient par la ſuite. La Fille fut déboutée de ſa demande, & il fut renvoyé ſur ſa bonne foi.

S'il

S'il y eut eu un rapport fait par des Gens de la profeſſion bien-verſés dans cette matière, l'accuſé auroit pu ſe trouver très-embarraſſé. Pour moi, je le confeſſe, je ne donnerois, en pareil cas, qu'une déclaration très-équivoque, en affirmant que malgré la conviction certaine qu'il n'y auroit pas de *Teſticules* au dehors, il pourroit y en avoir dans le *Ventre*.

VII. Comme il n'eſt pas aiſé de donner des ſignes de l'éxiſtence des *Teſticules*, lorſqu'ils ſont cachés dans le *Ventre*, & que l'on s'expoſeroit à l'erreur en la niant, ou en l'accordant, ſous prétexte qu'ils y ſeroient, lorſqu'ils manqueroient totalement, je penſe qu'il convient mieux de s'inſtruire des différens cas, où les *Teſticules* manquent; d'apprendre à connoître toutes leurs ſituations non-naturelles; nous verrons enſuite quelques-uns des vices particuliers, dont ils ſont attaqués, comme l'*atrophie*, & l'*oblitération* de ces organes, effets qui conduiſent bien plus ſûrement à l'impuiſſance que l'*occultation*.

VIII. Les deux *Teſticules*, ou un ſeul, peuvent manquer, ou par un vice de conformation, ou par quelque-accident, comme par *ſuppuration*, par *Gangréne*, par *arrachement* ou par une opération de Chirurgie. Les *Teſticules* peuvent être cachés par un vice de première conformation, ou peuvent avoir été forcés de prendre une mauvaiſe ſituation dans les *Aines*, dans le *Ventre* ou ailleurs. Ils peuvent tomber dans l'*atrophie*, dans l'*oblitération* & dans l'*amaigriſſement* par différentes cauſes. C'eſt de la différence de ces vices

que

que viennent les embarras où l'on se trouve pour porter son jugement, lorsqu'on en est requis : il faut donc avoir présent à l'esprit les sources d'où viennent ces défauts. C'est ce que je me propose de détailler ; mais avant d'entrer dans ces explications, il est encore intéressant d'être instruit de plusieurs particularités, que la Nature se plait à faire, avec un ordre assez-uniforme dans presque tous les sujets, comme on l'a vu dans le mémoire sur la *Hernie* de naissance ; elle semble aussi quelque-fois se faire un jeu, à l'occasion de ces organes, dans d'autres sujets.

IX. On sçait que malgré la grande éxactitude que la Nature emploie ordinairement au développement régulier de toutes les parties de l'EMBRYON, dans l'instant de la conception, il arrive néanmoins quelque-fois qu'elle paroît prodigue dans le nombre de certaines parties, comme elle en paroît quelque-fois avare. L'on trouve dans les Auteurs beaucoup d'éxemples d'Enfans qui naissent *Triorchides*, c'est-à-dire avec trois *Testicules* ; l'on en trouve d'autres qui naissent *Tétrorchides*, ce sont ceux qui ont quatre *Testicules* ; il y a aussi des *Pentorchides*, ceux qui ont cinq *Testicules*.

NICOLAS VENETTE ([a]) dit qu'il n'y a guère de Royaumes qui ne fournissent quelques familles où il n'y ait des Hommes pourvûs de trois *Testicules*.

([a]) Dans le Tableau de l'Amour conjugal.

FERNEL

FERNEL dit avoir vu une famille, dont tous les Mâles étoient ainsi dotés par la Nature.

WELCHIUS, suivant ROS. LENTILIUS ([a]), dit aussi avoir connu une famille dont tous les Mâles étoient *Triorchides.*

SCHINKIUS certifie qu'il y avoit de son tems à BERGAME une illustre famille dans laquelle il y avoit beaucoup d'Hommes de cette espéce.

BORELLI a vu un dont le Père & le Fils étoient *Triorchides.*

Au rapport de COELIUS RODIGINUS, AGATOCLES Roi de SICILE fut surnommé *Triorches*, parcequ'il avoit trois *Testicules.*

Les Historiens assûrent, à ce que dit SCHURIGIUS, que PHILIPPE Landgrave de HESSE étoit aussi *Triorchide.*

BARTHOLIN, GRAAF, HOULLIER, LEAL-LEALIS en rapportent plusieurs observations, qui se réduisent toutes à prouver la même chose.

XI. On pourroit inférer de la pluralité des *Testicules*, qu'ils pourroient perdre de leur vertu, les uns pour les autres, en supposant que le partage du *sang* seroit le même, & qu'il

([a]) Micel. Nat. Curois. ann. 3. Decad. III.

ne

ne se filtreroit pas en plus grande quantité que s'il n'y avoit que deux *Testicules*, mais la force du tempérament, qui paroît si difficile à réprimer dans le plus grand nombre des *Triorchides*, des *Tétrorchides* & des *Pentorchides*, est comme une preuve assurée que chacune de ces parties fournit, toutes choses égales d'ailleurs, la même quantité de matière *Séminale* & que, par conséquent, la quantité doit en être augmentée en proportion de l'éxistence surnuméraire des *Testicules*.

Pierre Laforest a vu de ces Hommes ; il convient qu'ils étoient d'un tempérament extrêmement chaud.

Hieron. Montanus avoit connu un Moine de cette espéce qui étoit, dit-il, indomptable. Il y a lieu de croire qu'en celui-ci la Nature n'avoit pas été économe & qu'elle avoit proportionné au volume de chacun de ces différens organes la même quantité de *sang* pour servir à la filtration de la matière *Séminale*. Ceci est aisé à prouver par l'observation de Gerardus Blasius ([a]) ; il fait remarquer que, dans un Homme de trente ans qui avoit trois *Testicules*, les deux qui étoient du côté droit avoient chacun la même grosseur & les mêmes dimensions que celui du côté gauche, qui étoit dans l'état naturel.

Leal-lealis a fait la même remarque, avec soin, dans deux sujets, l'un vivant & l'autre mort.

([a]) Observ. medic. part 4.

XII. Si, selon les Gens du monde & les libertins, qui s'enorgueillissent de pareils dons de la Nature, ces dons doivent être regardés comme des faveurs ; les Gens sages, au contraire, gémissent lorsqu'ils ont des Enfans ainsi disposés. Rien n'est plus propre à ruiner de bonne heure le tempérament que le nombre augmenté de ces organes, surtout lorsque l'on en abuse trop-tôt. J'ai fait mes humanités avec un jeune Homme, ainsi pourvû de trois *Testicules*, qui, à l'âge de 14 ou 15 ans, étoit d'un tempérament des plus vigoureux : il avoit déja de la barbe, & paroissoit avoir toute la force d'un Homme de vingt cinq ans : il s'adonna, à l'âge de quatorze ans, avec tant de fureur, à la pollution, qu'il ne se passoit pas une heure, ni nuit ni jour, qu'il ne travailla à sa destruction, malgré les reproches de ses camarades ; sa brutalité alloit au point qu'il ne pouvoit pas même se contenir pendant le sacrifice de la Messe ; les punitions les plus rigoureuses de ses Maîtres, les pleurs, les gémissements de sa Famille ne furent pas capables de le contenir ; il mourut en consomption en moins d'un an.

XIII. Le nombre des *Tétrorchides* ne paroît pas si commun que celui des *Triorchides* ; cependant l'éxistence en est très-bien démontrée par les Auteurs qui les ont observés.

THOMAS BARTHOLIN dit que VAROLIUS en a vu un.

NICOLAS DE BLEGNY ([a]) fait mention d'un Homme qui avoit quatre *Testicules*, très-distinctement séparés les uns des

([a]) Dans le Zodi. Franc. ann. II.

autres

autres, dont deux étoient d'un côté & deux de l'autre, dans le *Scrotum*.

XIV. Mais on penſe bien qu'il eſt beaucoup plus rare de trouver des *Pentorchides*, des Hommes qui aient cinq *Teſticules*. Cependant BENJAMIN SCHORFFIUS dit en avoir remarqué cinq ([a]) dans un de ſes amis, dont trois étoient d'une groſſeur naturelle, mais les deux autres n'etoient pas plus gros qu'un très-petit œuf de Pigeon.

XV. NICOLAS VENETTE prétend que ceux qui ont un plus grand nombre de *Teſticules* qu'à l'ordinaire ne ſont pas les plus fertiles, qu'au contraire ils deviennent impuiſſans, parce que, dit-il, la vertu prolifique eſt diviſée en trop de parties, pour avoir la force néceſſaire : il cite l'éxemple d'AGATOCLES Roi de SICILE, qui favoriſe ſon opinion ; car en effet il ne paroît pas, parce que RHODIGINUS dit de ce Roi, qu'il ait eu des Enfans ; il dit bien qu'il fut extrêmement adonné au plaiſir des Femmes, dès qu'il fut à l'âge de puberté, & qu'il avoit porté ſes plaiſirs à un tel excès avec ſa Femme, que ce n'étoit pas ſans raiſon qu'elle mêloit ſouvent ces paroles avec ſes ſanglots & ſes ſoupirs, après qu'il fut mort. "*Quid non tibi, quid tu non præſtitiſti mihi !*"

JONCTATUS dit, d'après THUANUS, que PHILLIPPE Landgrave de HESSE, étoit d'un tempérament ſi laſcif que ſon Conſeil de conſcience fut obligé de lui permettre

([a]) Micell. Nat. Curio. decad. III. ann. V.

une Concubine, parce que la Princeſſe ne pouvoit pas ſuffire à ſes empreſſemens amoureux ; cet Auteur ne dit pas que le Landgrave ait eu des Enfans.

Le *Pentorchide*, dont parle SCHORFFIUS dans la ſection précédente, ſemble avoir été ſi-tôt diſpoſé au plaiſir des Femmes que, dès l'âge de quatorze ans, il débaucha toutes les ſervantes de ſon Père, & que même, avant cet âge, il n'y avoit pas de jour qu'il ne ſe pollua ; mais SCHORFFIUS ne dit pas qu'il ait eu des Enfans : s'il eut été auſſi fécond qu'il étoit vigoureux, l'Auteur n'auroit pas manqué de faire obſerver qu'il en auroit eu avec quelques-unes de ce grand nombre de Filles qu'il avoit connues. Enfin le ſentiment de VENETTE ſemble de plus en plus ſe confirmer ſur l'impuiſſance de ces ſortes de Gens, car l'on trouve que PAULUS AMMANUS, qui dit que les *Triorchides* & les *Tétrorchides* ſont les Héros dans les champs de VENUS, *ipſos in Veneris campo eſſe Heroes*, ne paroît pas vouloir prouver par là qu'ils ſoient plus fertiles que les autres Hommes, mais qu'ils ſont plus lubriques.

Ces preuves de grande vigueur ſont pourtant contredites par MERCKLINUS ([a]) ; il fait la remarque d'un jeune Homme de vingt cinq ans, qui avoit trois *Teſticules* très-diſtincts & d'égale groſſeur ; il étoit d'ailleurs d'un tempérament très-fort, ſans avoir jamais ſenti le moindre déſir pour les Femmes ; au contraire il les avoit en horreur au point, que lorſqu'il les voyoit, il pâliſſoit, & tomboit en *Syncope* quand

([a]) Miſcell. Nat. Curi. decad. III. ann. VII.

elles

elles lui faisoient des caresses. Cette observation fait voir que, quoique les *Triorchides* soient en général fort-lascifs, il ne faudroit pas porter trop-légèrement son jugement sur un particulier de ce qui est du plus grand nombre, sans courir le risque de commettre une faute, puisque cette régle peut souffrir quelques-exceptions.

XVI. Comme la force du tempèrament des *Triorchides* vient de ce que la matière de la *Semence* est ordinairement fournie chez eux en plus grande quantité que dans ceux qui n'ont que deux *Testicules*, je crois qu'il est raisonnable de penser que certains Hommes, qui semblent n'avoir que deux *Testicules*, & qui sont pour les Femmes d'un tempérament supérieur à ceux dont nous venons de parler, peuvent en avoir un ou deux cachés dans le *Ventre*, qui les excitent nécessairement davantage au plaisir de l'Amour, que les *Anorchides*, ceux qui n'ont que deux *Testicules*, que les *Triorchides* & les autres.

Un de mes amis avoit un Chien qui étoit le plus lubrique animal qu'il fut possible de voir, en son genre : je le soupçonnai long-tems d'être *Triorchide* ; il mourut, j'en fis l'ouverture avec Mr. de GARENGEOT, nous lui trouvâmes deux forts *Testicules* au dehors du *Ventre* ; nous lui en trouvâmes un troisième dans le *Ventre* aussi-bien conditionné que les deux autres, en consistance, en figure & en grosseur ; il étoit situé sur la partie latérale gauche de la *Vessie* ; il avoit des Vaisseaux particuliers que nous conduisîmes assez-près de leur origine, mais nous ne pûmes aller plus loin,

parce

parce qu'il y avoit un *abcès* au *Mésentère*, qui avoit détruit en partie le *Péritoine*, & les vaisseaux : le canal *déférent* entroit dans la *Vésicule* séminale, par la route ordinaire, après avoir décrit sur le côté de la *Vessie* la figure d'une S renversée. Mr. de GARENGEOT me demanda le sujet, dont il fit dessiner les parties, dans l'intention d'en faire un mémoire, pour être lu à l'ACADEMIE de Chirurgie.

XVII. L'*Anatomie* des Animaux donne souvent des notions de celle du corps humain ; aussi un telle observation m'a toujours donné lieu de croire, depuis que je l'ai faite, que ces Hommes, si fameux dans les champs de VENUS, sont construits de la même façon ; qu'ils ont des *Testicules* en dedans & en dehors : car comment s'imaginer, s'il en étoit autrement, qu'ils pussent soutenir tous les assauts qu'ils donnent, & que l'on regarderoit comme des fables s'ils racontoient eux-mêmes leurs exploits ?

JOANN. SCHMIDIUS ([a]) rapporte qu'un Homme de soixante & dix ans, d'une santé fort-délicate, en apparence, épousa un jeune Fille d'un tempérament vif, & qui n'avoit point de répugnance pour les plaisirs modérés de l'Amour : ce vieillard ne se contenta pas de rassasier sa jeune Femme de ses caresses, il la fatigua cruellement, il n'y avoit pas de nuit qu'il ne lui donna des marques de sa passion dix à douze, quinze & jusqu'à vingt fois : cela dura pendant trois mois ; il découvrit même en ce tems un projet aussi détestable

([a]) Micell. Nat. Curios. decad. II. ann. 2. obs. 127.

qu'impie.

qu'impie. Il comptoit la faire périr à force de la careſſer. Cette jeune Femme à qui il ne reſtoit qu'un ſouffle de vie, prit le parti de s'en plaindre à ſes Parens. Ils obligérent le Mari à faire des remédes qui éteignirent ſes feux, & le rendirent plus traitable.

On auroit peine à croire que pareilles hiſtoires puſſent ſe confirmer ; mais il s'en trouve d'autres éxemples. VITUS RICDLINUS ([a]) a vu une ſéparation de corps entre un Mari & une Femme, parce que le Mari étoit ſi laſcif que ſa Femme ne pouvoit ſoutenir la force de ſes embraſſemens ; le Juge auquel elle s'en plaignit d'abord, trouva ſon accuſation ſi ſingulière qu'il la renvoya, en lui diſant d'un ton ironique que jamais Femme n'étoit morte de pareil mal.

Au rapport de GASPARD. THEOPH. BIERLINGUS ([b]) un Homme, âgé de ſoixante & ſix ans, eut une attaque d'Apopléxie, dont il reſta paralitique de la moitié du corps ; il fut même privé de l'uſage de la parole ; malgré cet état fâcheux, il reſta ſi amoureux de ſa Femme, avec laquelle il vivoit depuis vingt-quatre ans, qu'elle ne pouvoit pas ſoutenir ſes careſſes innombrables.

On lit dans NATALIS COMES ([c]) qu'HERCULE avoit violé dans une nuit cinquante des Filles de THESPIUS Roi de BEÖ-

([a]) Linear. medic. ann. 1697. menſ. Novemb.

([b]) Theſaur. theor. pract.

([c]) Mytholog. liv. 7. chap. 1.

TIE

TIF après l'avoir vaincu, & qu'elles firent chacune un Enfant, excepté l'ainée & la dernière, qui en firent deux, ajoute l'Auteur. Quoiqu'il en soit, cet HERCULE pouvoit être un Homme extraordinaire vis-à-vis des Femmes.

HENRICUS SALMUTHUS ([a]) rapporte que PROCULUS avoit débauché, en une nuit, dix des esclaves de SARMATIE, & qu'en quinze jours il avoit rendu enceintes cent Filles, qui n'avoient jamais eu affaire à d'autres Hommes.

JACOB MOLLERUS ([b]) dit qu'un certain CATALAN étoit si vigoureux qu'il caressoit sa Femme trente fois chaque nuit, qu'elle s'en plaignit au Roi d'ARAGON, qui, après avoir éclairci la vérité du fait entre le Mari & son Epouse, défendit au Mari, sous peine d'être pendu, de la caresser plus de six fois par nuit de peur qu'il ne la fit périr.

Il y a une infinité d'histoires pareilles dans les Auteurs, que je ne me suis pas engagé de rapporter ; elles me meneroient trop-loin. PIERRE LA FOREST ([c]) en donne des éxemples. On en trouvera dans HEENRIC. ABHEER ([d]) ; dans ROSIN. LENTILIUS ([e]) ; dans SCHENKIUS ([f]) ; dans RODERIUS-A-CASTRO ([g]) ; & ailleurs dont le précis est rassemblé dans MARTINUS SCHURIGIUS ([h]).

([a]) Comment. in Guid. Panciroll. rer. memor. Tom. 10. Lib. 2.
([b]) De cornut. chap 6.
([c]) Observ. Medic. lib. 24.
([d]) Observ. 9.
([e]) Micell. Medic. pract. part. 1.
([f]) Observ. Med. lib. 4.
([g]) De Natur. Mulier. lib. 3.
([h]) De Sperm. Hist. Medic. cap. v.

On

On pourroit inférer de la vigueur extrême de ces Hommes qu'ils travaillent plus vîte que d'autres à leur destruction; mais l'illusion cessera si l'on considère que ceux de construction ordinaire sont capables de satisfaire aux desirs de l'Amour à près de cent ans, à cent ans passés, & à cent quarante.

L'illustre Mr. de FONTENELLE fut Galant au delà de quatre vingt-dix ans.

Le surnommé OLD-TINKER de la ville de RIPPON dans le Comté d'YORK, qui a actuellement 113 ans, n'a cessé qu'à l'âge de cent cinq ans de s'acquitter du devoir conjugal, auquel il n'a manqué de satisfaire tous les jours que par accident. Sa femme a 99 ans.

THOMAS PARR dont la mémoire flatte souvent les viellards mourut à l'âge de 152 ans: il n'avoit cessé qu'à celui de 140 de donner à sa Femme des preuves de vigueur. *Transf. Phyl. Ann.* 1668.

HENRY JENKINS mourut à l'âge de 169 ans dans le Comté d'YORK. Il étoit d'un tempérament si fort qu'à 120 ans il se baignoit dans les rivières, & nageoit mieux que personne: Son dessein étoit déteindre les feux de la concupiscence, dont il étoit tourmenté.

XVIII. Mais si la Nature est assez-libérale pour donner à certains sujets un plus grand nombre de *Testicules*; il en est aussi à l'égard desquels elle est assez-économe pour ne leur en donner qu'un; dans d'autres elle est assez-avare pour ne leur en point donner du tout; enfin elle en fait un mystère dans certains Hommes, en les tenant cachés & enveloppés, de façon que l'on croiroit qu'ils n'en ont point.

SCHURIGIUS nomme *Monorchides* ceux qui n'ont qu'un *Testicule*; quelques-autres Auteurs les nomment *Unicoles*. On donne le nom d'*Anorchides* à ceux qui n'en ont point; on désigne par *Testicondes* ceux en qui ces organes sont cachés dans le *Ventre* ou ailleurs.

XIX. L'éxistence des *Monorchides* ou *Unicoles* est bien plus probablement démontrée que celle des *Anorchides*. RIOLAN ([a]) a disséqué publiquement le cadâvre d'un jeune Homme, âgé de vingt-cinq ans, dans lequel il n'y avoit que le *Testicule* gauche, encore étoit-il flétri & vicié; il n'y en avoit point du côté droit; & il ne trouva aucune marque de cicatrice au *Scrotum* ni dans l'*Aine*.

GRAAF ([b]) en cite aussi un éxemple; il ouvrit un Cadâvre qui n'en avoit qu'un.

THEOPH. BONET ([c]), & WIDELIUS en rapportent aussi des éxemples. On en trouve dans SCHENKIUS, dans

([a]) Anthopogr. lib. 2. cap. 21.
([b]) De viror. Organis.
([c]) Medic. Septent. par. 2. § 31.

BLEGNY

BLEGNY ([a]), dans les *Mélanges* des Curieux de la Nature, dans les *Ephémérides* d'ALLEMAGNE, & dans beaucoup d'autres Auteurs, qui n'ont pu échapper aux recherches de MARTINUS SCHURIGIUS ([b]). Mais l'on n'en trouve pas de preuves plus certaines & plus ſatisfaiſantes que celles qui ſont rapportées par ZACCHIAS ([c]), & par LEAL-LEALIS ([d]). Voici ce qu'en dit ZACCHIAS.

" Je trouvai un ſeul *Teſticule* en diſſéquant un Cadâvre, " mais il étoit plus gros & plus nourri qu'à l'ordinaire, & " ce qui ſurprit plus agréablement les témoins de cette dé- " couverte, c'eſt que les Vaiſſeaux *Spermatiques* du côté droit, " où étoit le *Teſticule*, étoient doubles." Il paroît qu'il n'y en avoit pas du côté gauche ſuivant l'expoſé de l'Auteur.

L'obſervation de LEAL-LEALIS eſt encore plus ſingulière. Il découvrit dans un ſujet un ſeul *Teſticule* auquel les Vaiſſeaux *Spermatiques*, venoient ſe rendre, de chaque côté.

XX. Il y a un bien plus grand nombre de *Monorchides* par accident, que par vice de conformation. Les *Abcès*, la *Gangrène*, toutes les maladies, qui peuvent ſurvenir à l'un où à l'autre des *Teſticules*, & qui obligent à les emporter, ſont des cauſes trop évidentes pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire ici un article particulier ; j'aurai occaſion de les détailler, dans les additions à mon traité des HERNIES. Ces cauſes

([a]) Zod. Fran. ann. 3.
([b]) De Sper. hiſt. med.
([c]) Quæſt. medic. leg. lib. 2.
([d]) De part. femin.

conſtituent une autre eſpéce de *Monorchides*. On verra, dans la Section XXXIV, ce qu'en dit SCULTET.

XXI. Il faut convenir avec GRAAF ([a]) qu'il eſt très-rare que les deux *Teſticules* manquent à la fois dans un même Homme, par vice de conformation, je n'ai jamais été aſſez-heureux, dit-il, pour qu'il m'en ſoit tombé entre les mains; cependant SENNERT ([b]), ajoute-t-il, dit avoir trouvé quelques ſujets dans leſquels il n'y en avoit point du tout.

M. FRID. LOCHNERUS ([c]) l'a obſervé de même dans le fils d'un *Monorchide*; il dit auſſi qu'une Femme accoucha de deux Jumeaux, dont l'un étoit mâle & l'autre femelle; le Garçon n'avoit aucune marque de virilité dans le *Scrotum*.

Ces denx derniers éxemples n'ont rien de ſatisfaiſant; ils jettent au contraire un voile ſur ce ſujet qui le rend obſcur. Quand ces ſortes de remarques ne ſont pas faites ſur des Cadâvres, elles laiſſent toujours après elles un défaut de probabilité qui en diminue totalement le mérite. Comment peut-on ſe convaincre que les *Teſticules* n'étoient pas dans le *Ventre*? Un obſervateur, qui aime à inſtruire les autres, cherche d'abord à s'inſtruire ſoi-même; il ne donne pour vérités que les choſes qu'il a ſcrupuleuſement éxaminées; il évite par cette éxactitude les contradictions auxquelles s'expoſe BAR-

([a]) De Viror. organ. ([b]) De Teſticul. cap. 2. ([c]) Acad. N. C. ann. 2. obſ. 191.

THELEMI

THELEMI CABROL, à l'occasion d'un Homme qui fut pendu pour avoir violé une Fille. Voici le fait.

En l'année 1554, Mr. de MOMMORENCY étant à MONTPELLIER, un de ses gardes viola une Fille. Les alarmes & les cris de la Mère touchèrent le Maréchal qui passoit alors dans la rue ; il s'informa du sujet. Sur le compte qu'on lui rendit de l'affaire, il ordonna que le violateur fut pendu sur le champ à la fenêtre de la chambre, ce qui fut éxécuté. Le Cadâvre fut disséqué publiquement. On ne trouva point de *Testicules*, ni au dedans, ni au dehors du *Ventre*. Il y avoit pourtant certaines Cellules remplies de *Semence*. Un observateur plus éxact que CABROL eut voulu sçavoir d'où provenoit cette *Semence*.

Aussi DIEMERBROC argumente-t-il contre l'Auteur, en disant qu'il falloit au moins qu'il y eut quelque partie analogue aux *Testicules* pour la filtration de la *Semence*. Cette conséquence paroît très-judicieuse. Il est fâcheux que SENNERT n'ait pas laissé un détail circonstancié de ses observations sur ce cas important de CABROL. Ce dernier voulut peut-être tourner en ridicule le jugement militaire de Mr. de MOMMORENCY, sans avoir considéré que le viol ne consiste pas toujours dans la consommation de l'acte : la violence & l'introduction sont suffisantes. Il y avoit rapt, violence & brutalité ; c'en étoit assez pour justifier ce Général plus versé dans la forme que dans le fond des affaires de cette espéce.

XXII.

XXII. Il eſt difficile d'expliquer l'*Anorchie* naturelle par l'imagination frappée des Mères qui conçoivent de pareils Enfans; ce myſtère nous eſt trop-caché pour prétendre le pénétrer : mais ſi l'on en veut croire JEAN JACOB HARDEUS ([a]), l'imagination des Femmes enceintes peut bien contribuer à ces bizarreries : une Femme, à ce qu'il dit, avoit un Enfant qu'elle aimoit paſſionnément ; elle lui fit faire l'opération d'une *Hydrocéle* ; l'opérateur lui emporta les *Teſticules* ; elle s'en affligea extrêmement, & étant devenue groſſe, dans le tems de ſa vive douleur, elle fit un autre Garçon, qui vint au monde ſans *Teſticules*. L'imagination de la Mère pouvoit bien avoir donné occaſion à cet accident, mais il y a plus lieu de croire que c'étoit un effet naturel, puiſqu'il y a beaucoup d'Enfans, à qui les *Teſticules* reſtent cachés, ſans admettre la préoccupation de leurs Mères : d'ailleurs HARDEUS ne dit pas avoir vû l'Enfant mort, & avoir fait l'éxamen de ſes parties intérieures. Ces négligences dans un obſervateur ne ſont pas du goût de ce ſiécle, où l'on veut de l'éxactitude dans les recherches.

XXIII. Nous avons aſſez de preuves dans les ſections précédentes que les *Teſticules* peuvent manquer par un vice de conformation. J'ai avancé auſſi dans la ſection VI qu'il y a des ſujets dans leſquels ces parties ſemblent manquer, parce qu'elles reſtent toujours dans le *Ventre :* l'on verra auſſi qu'il y en a d'autres dans leſquels elles n'y reſtent que pendant un certain tems, & que lorſqu'elles ſe déterminent à

([a]) Aviar obſer. 100.

ſortir,

ſortir, elles prennent différentes routes, s'arrêtant dans les uns ſur l'*Anneau*, ſans deſcendre davantage ; dans d'autres ſur la face antérieure de l'Os *Pubis* ; dans d'autres elles deſcendent dans le *Scrotum* ; elles ſuivent, en certains ſujets, la route des Vaiſſeaux de la *Cuiſſe*.

XXIV. NICOLAS VENETTE ([a]) prétend que preſque tous les Enfans ont les *Teſticules* cachés dans le *Ventre* ou dans les *Aines*, & qu'il y en a peu en qui ils deſcendent dans les *Bourſes* avant l'âge de huit ou dix ans. Cet Auteur paroît s'être trompé, j'ai remarqué au contraire que le nombre d'Enfans, en qui ces parties ſont tardives à deſcendre, eſt le plus petit ; j'en ai trouvé, tout au plus un ſur cent, dans l'éxamen éxact que j'en ai fait ſur plus de mille. Il faut voir de près les découvertes nouvelles, pour ſe déſabuſer des anciens préjugés. Le méchaniſme que la Nature emploie, pour chaſſer les *Teſticules* au dehors du *Ventre*, eſt trop-bien démontré dans le mémoire du Docteur HUNTER ſur la HERNIE de *naiſſance*, qui tient le premier lieu dans ce volume, pour m'arrêter à conteſter VENETTE.

XXV. L'occultation des *Teſticules*, ou leur ſéjour permanent dans le *Ventre*, eſt ſoutenu d'autorités trop-déciſives pour ne pas le croire. J'en ai établi la poſſibilité ſect. v : quelque-fois il n'y en a qu'un ; OLAUS BORRICHIUS ([b]) en cite deux éxemples. Il fait remarquer, dans le premier, que

([a]) Tableau de l'Amour conjug. part. 1. chap. 1.

([b]) Act. hafn. vol. IV.

le

le *Testicule* renfermé dans le *Ventre*, étoit dans l'état naturel, & même plus gros, & mieux nourri que l'autre : Il dit au contraire, dans le second éxemple, que celui qui restoit dans le *Ventre* étoit beaucoup plus petit & moins nourri que celui qui étoit au dehors.

GEORGIUS ERNEST STAHL a connu un Homme qui en avoit aussi un dans le *Ventre* & l'autre dans le *Scrotum*.

XXVI. Lorsque ces parties ont resté un certain tems dans le *Ventre*, elles en sortent quelque-fois peu-à-peu, ou tout-à-coup : dans le premier cas, il y en à qui restent toute la vie dans l'*Anneau* ; j'en ai donné un éxemple dans mes remarques sur la *Hernie* de naissance p. 77 ; il y a des sujets dans lesquels ils ne descendent pas plus bas que les *Aines* ; ils y restent fixés ; dans d'autres ils descendent jusquedans le *Scrotum*, mais avec beaucoup de lenteur : il y en a enfin qui descendent subitement du *Ventre* dans le *Scrotum*, à un âge assez-avancé de l'adolescence ; ce dernier cas est demontré aux sections XXIX & XXX.

J'ai vu un *Testicule* fixé sur l'Os *Pubis*. Cette remarque n'est pas nouvelle ; MARTINUS RULANDUS l'avoit faite sur un jeune étudiant, dont le *Testicule* gauche n'étoit jamais descendu plus bas, au moins jusqu'au tems qu'il en fit l'observation.

GEORGIUS SEGERUS rapporte la même circonstance observée par ses soins dans un Cadâvre qu'il avoit disséqué publiquement.

LUCAS

Lucas Schocekus ([a]) dit que quelque-fois ils reſtent entre la *Peau* & les *Muſcles*; il en cite un éxemple tout-à-fait conforme à une obſervation que j'ai faite ſur un Homme de 50 ans. Cette Homme portoit depuis ſon Enfance le *Teſticule* droit au deſſus de l'*Anneau* où il étoit fortement adhèrent. Je donne quelques raiſons de cet accident dans la Sect. xxxviii.

Pare' fait voir juſqu'où peut aller l'ignorance ([b]) dans l'hiſtoire qu'il cite d'un jeune Homme en qui l'on prit, pour une *Hernie*, un *Teſticule* reſté dans l'*Aine*. On voit, par la réponſe que Jul. Cæs. Claudinus fit à une conſultation, qu'il eſt important d'être inſtruit de ces ſortes de défauts dans les différentes ſituations de ces organes : on lui demanda ſon avis pour un Homme de condition qui avoit une tumeur dans l'*Aine* gauche ; il décida que c'étoit un *Teſticule* ; il mit l'eſprit du malade en repos par ſa déciſion, & leva toutes les difficultés qui auroient pu compromettre la ſanté & la vie de ce ſeigneur.

XXVII. Les *Teſticules*, ainſi retenus dans les *Aines*, cauſent aſſez-ſouvent beaucoup de douleur, ſurtout lorſqu'ils ſont fortement comprimés par la contraction des fibres muſculeuſes du *Crémaſter*, ou par les muſcles du *Bas-ventre* & le *Péritoine*, lorſqu'ils ſont dans l'*Anneau*. Bartholin ([c]) a obſervé en un Enfant que la cauſe d'une douleur extrème qu'il reſſentoit dans l'*Aine*, & qui l'empêchoit quelque-fois de marcher,

([a]) Miſcell. Nat. Curioſ. dec. II. ann. 2.
([b]) Liv. 7. ([c]) Cent. I. hiſt. 36.

marcher, venoit de ce que le *Testicule* du côté malade n'étoit pas descendu. Pendant que je faisois cette remarque dans BARTHOLIN, on m'amena un Enfant du faubourg Saint MARCEAU, âgé de six ans : on le traitoit pour deux *Descentes* ; il portoit un *Bandage* que je jettai au feu en présence de la Mère, après lui avoir fait comprendre le danger de cette machine, dans le cas où étoit son Fils. Ses *Testicules*, sortoient en parties des *Anneaux* ; on les avoit pris pour deux *Descentes* ; ils étoient comprimés par les pelotes du *Bandage*, de façon que l'Enfant ne pouvoit agir, sans des douleurs insupportables. Sur les représentations que je fis à la Mère elle n'eut pas de peine à comprendre que tout le mal venoit de la compression que souffroient les *Testicules*. Leur présence dans les *Anneaux* se manifesta à son intelligence, après que je lui eus fait observer que non seulement l'Enfant n'en avoit pas dans le lieu, où ils devoient être naturellement, mais qu'il n'y avoit pas la moindre apparence de *Scrotum* ; je lui fis espérer en même tems que, à mesure que les *Testicules* descendroient & grossiroient, la *Peau* qui devoit servir de *Bourses*, s'étendroit & s'alongeroit. Je n'ai pas sçu ce qui en étoit arrivé.

XXVIII. Dès que l'on comprend qu'un *Testicule*, étant fortement comprimé entre les piliers du *Muscle* oblique externe, doit souffrir, comme le démontre l'observation de BARTHOLIN, section précédente, on n'aura pas de peine à se persuader que, s'il survient un gonflement à ce *Testicule* ainsi serré, les points de pression deviendront plus considérables

&

& la douleur plus vive, ſurtout ſi le gonflement eſt *Phlegmoneux.* Voici un éxemple de ce cas particulier, & comme il peut ſe rencontrer plus d'une fois dans la pratique, je penſe que le récit en ſera utile.

Un Homme de qualité avoit une inflammation de *Bas-ventre,* caractériſée par un *Fiévre* violente avec chaleur & douleurs d'entrailles inſupportables, tenſion & conſtipation opiniâtres, accompagnées de *Nauſées:* Mr. DARMANAT, Chirurgien ordinaire du malade, lui avoit adminiſtré tous les remédes généraux, convenables à ſon état inflammatoire ; mais les *Nauſées* & la *conſtipation* lui firent ſoupçonner quelque HERNIE. Il fit une recherche des plus éxactes dans toutes les régions où ces maladies ſe manifeſtent ordinairement ; il n'en trouva point ; & n'ignorant pas que les HERNIES ſont quelque-fois maſquées de façon à en impoſer, il m'appella en conſultation. Après le rapport fait par Mr. DARMANAT, & après avoir fait moi-même au malade toutes les queſtions relatives à ſon état, celui-ci me dit qu'il avoit eu, dans ſa jeuneſſe, une DESCENTE à l'*Aine* gauche : j'éxaminai d'abord ce côté, où je ne trouvai rien. Je recherchai enſuite tous les endroits où il pouvoit ſe faire quelque-HERNIE, je n'en vis pas la moindre apparence ; mais lorſque je paſſai la main au deſſus du *Ligament* de FALLOPE, en l'appuyant un peu, le malade ſe plaignit d'une douleur plus ſenſible à cet endroit qu'ailleurs, ce qui me fit penſer que c'étoit là le lieu de la maladie. J'y donnai toutes mes attentions ; je diſtinguai une tumeur,

mais fort-enfoncée ; le malade souffroit beaucoup lorsque je la pressois. Je ne trouvai point le *Testicule* dans le *Scrotum* de ce même côté ; le malade me dit qu'il ne l'avoit jamais eu dans cette place, & qu'il avoit toujours cru le sentir dans l'*Anneau*. Je lui demandai s'il n'avoit pas eu la *Chaude-pisse* depuis peu ; il confessa qu'il n'y avoit pas huit jours qu'il en étoit guéri : il ne nous en fallut pas davantage pour juger de la cause de la maladie, nous la regardâmes comme une fluxion du *Testicule*, causée par le reflux de la Matière *Séminale :* nous expliquâmes le cas par l'engorgement du *Testicule* ; engorgement qui augmentoit d'autant plus la douleur que le *Testicule* étoit plus comprimé entre les *Muscles* & le *Péritoine*. L'inflammation du *Ventre* fut regardée comme symptomatique, causée par le *Spasme* dans le quel devoit être le *Péritoine* & toutes les autres parties du *Bas-ventre*. La convulsion de l'*Estomac* & du *Diaphragme* fut aisée à expliquer par l'irritation des *Nerfs* du *Testicule*, qui viennent du *Plexus* rénal, & sa communication avec le *Plexus* coronaire *Stomachique* par les *Nerfs* inter-costaux. Les indications curatives furent bornées aux saignées, elles furent répétées encore plusieurs fois ; on continua les délayans & les humectans, tant intérieurement qu'extérieurement : le tout fut administré avec tant de soins par Mr. DARMANAT, que l'écoulement de la *Gonorrhée* fut rétabli au bout de quatre jours ; le malade fut mis hors de danger.

J'avois eu quelques années auparavant un Homme de condition entre les mains conjoinctement avec Mr. LA HAYE, positivement

positivement dans les mêmes circonstances, & qui guérit par la même méthode.

XXIX. Pour vérifier ce que dit VENETTE, Section XXIV, sçavoir que les *Testicules* ne sortent du *Ventre* qu'à l'âge de huit ou dix ans, j'ai fait mes observations, pendant vingt ans, sur plus de mille Enfans comme je l'ai déja dit, dans lesquels j'ai toujours remarqué que le plus petit nombre est celui de ceux en qui les *Testicules* ne descendent qu'après la Naissance, ce qui est conforme aux observations de Messieurs HUNTER ([a]). Quand je dis le plus petit nombre, c'est qu'ayant fait éxactement ce calcul, j'ai trouvé qu'il n'y en a tout-au plus qu'un en cent à qui cela arrive. Dans le nombre de ceux-ci, j'ai trouvé qu'aux uns ces parties descendent peu de tems après la Naissance & petit-à-petit; dans d'autres elles paroissent tout-à-coup & viennent prendre leur place naturelle, sans que les Enfans s'en apperçoivent; ce dernier cas se remarque assez-communément à la fin des grandes maladies, après lesquelles toutes les parties tombent dans le relachement & produissent l'alongement du *Crémaster*; cela s'observe encore assez-ordinairement après qu'ils ont été travaillés de la sortie des *Dents* : ainsi il n'est pas étonnant qu'aux uns elles descendent dans un tems, aux autres dans un autre. J'en ai vu sortir à tous les tems de l'Enfance.

XXX. Il arrive aussi qu'ils ne sortent en certains sujets que dans l'Adolescence. VITUS RIELDEUS, SCHENKIUS,

([a]) Voyez le Mémoire sur la Hernie de naissance, dans ce même volume.

VERDUC

VERDUC l'aſſûrent : MARCHETTIS le confirme ; il en a vu qui n'étoient deſcendus qu'à l'âge de quatorze & quinze ans. Cela ce fait comme dans l'Enfance petit-à-petit ou tout-à-coup.

J'ai actuellement dans les mains un Danſeur de l'Opera de LONDRES, âgé de dix huit ans, qui a un troiſième *Teſticule* ; il parut il y a environ ſix mois. Le jeune Homme ſouffre beaucoup quand le vent d'*Eſt* regne parce qu'alors le *Teſticule* remonte en partie dans l'*Anneau* ; mais quand il en eſt éloigné, de deux ou trois lignes le malade ne ſouffre aucune incommodité.

J'ai vu à PARIS un jeune Homme de qualité à qui il ſortit ſubitement un *Teſticule*, à l'âge de ſeize ans, par un effort qu'il fit en éternuant ; il ne ſentit preſque pas de douleur. Il crut que c'étoit une *Deſcente* ; ſes Parens m'en confièrent le traitement. Comme ils étoient à la Campagne, on m'écrivit de façon à me faire comprendre que la tumeur étoit une HERNIE ; j'envoyai un *Bandage*, que le jeune Homme ne put ſupporter : il vint me trouver quelques jours après ; m'étant aſſûré de la maladie, par un éxamen éxact, je reconnus que c'étoit le *Teſticule* qui formoit la tumeur : je tranquiliſai l'eſprit du malade ; je l'empêchai de porter le *Bandage :* je lui preſcrivis des bains d'eau chaude, & des fomentations ſur le *Bas-ventre* ; il les continua pendant quinze ou vingt jours ; ces remédes facilitèrent l'alongement du cordon

don *Spermatique* & du *Crémaster*; le *Testicule* descendit insensiblement dans le *Scrotum*, où il a toujours resté suspendu pendant deux ans, environ un demi pouce plus haut que l'autre : il ne seroit pas étonnant qu'il eut toujours resté à cette même hauteur ; il est fort-ordinaire de les voir l'un plus haut que l'autre, de même que d'en voir un plus gros que l'autre, dans l'état naturel. Le dernier descendu en ce malade étoit le plus gros. Dès que le *Testicule* eut passé l'Os *Pubis*, je conseillai au malade de faire usage du *Bandage* pour les raisons que je dirai dans la Section XXXIII.

XXXI. Les *Testicules* sortent aussi en quelques sujets avec beaucoup de douleur, l'observation de HENR. BRECHFLD ([a]) en fournit la preuve.

Vu Garçon de douze ans, étant dans un chariot qui alloit fort-vîte, sentit tout-à-coup une grande douleur dans l'*Aine* gauche ; elles fut occasionnée par un cahot violent qui détermina le *Testicule* à sortir du *Ventre* : les Parens, craignant que ce ne fut une HERNIE, envoyèrent chercher le Médecin : il fit descendre, dans le *Scrotum*, le *Testicule* qui étoit resté dans l'*Aine*, & qui causoit de tems-en-tems au malade des douleurs si aiguës, qu'il en tomboit en *Syncope*. On se servit de cataplasmes émollients & de linimens onctueux, par le secours desquels le *Testicule* fut amené tout-à-fait dans sa place naturelle.

([a]) Act. halfn. val. obs. 106.

THEO-

THEODORUS KERCHRINGUS rapporte une obſervation ſur le même ſujet. Un Garçon de dix huit ans, qui n'avoit aucune apparence de *Teſticules*, tomba malade d'une *Fiévre* très-aiguë, pendant laquelle il ſentit des douleurs inſupportables dans les *Aines*; elles étoient cauſées par la ſortie des *Teſticules*. La raiſon de la grande douleur que l'on ſent lorſque ces organes font effort pour ſortir du *Ventre*, à un âge avancé, eſt que le volume du *Teſticule* eſt trop gros pour paſſer par l'*Anneau*, dont le diamètre eſt en proportion trop-petit.

J'ai traité avec M^r. De La CHAUD le cadet Chirurgien à PARIS, un Garçon de quinze ou ſeize ans, en qui un *Teſticule* étoit reſté pris dans l'*Anneau*, comme dans un étau, pendant trois jours, avec des douleurs inexprimables, ſans qu'il peut rentrer dans le *Ventre*, ni en ſortir : ce ne fut qu'à force de ſaignées, de cataplaſmes émolliens & d'onctions huileuſes que je diſpoſai le *Teſticule* à ſortir. Après avoir bien relaché par ces moyens les parties qui faiſoient, l'étranglement, je mis le malade dans une ſituation convenable, pour faciliter le relachement des piliers tendineux du *Muſcle* oblique externe : je lui élevai les *Feſſes* & la *Poitrine*, & lui fis croiſer la *Cuiſſe* du côté malade ſur l'autre ; quelques jours après je fis deſcendre le *Teſticule*, en l'amenant doucement de haut en bas avec mes doigts, alongés & ſerrés les uns contre les autres. Le *Teſticule*, ainſi ſorti, reſta pendant quelques jours ſur la partie moyenne de l'Os *Pubis*; il n'eut beſoin que d'être conſolé de la forte compreſſion

qu'il

qu'il avoit fouffert, j'employai des fomentations avec le vin rouge chaud; il ne tarda pas long-tems après à defcendre tout-à-fait dans le *Scrotum*, ce qui fe fit infenfiblement & fans douleur; le malade ne fe plaignit que d'une efpéce d'inquiétude; je ne l'attribuai à autre chofe qu'à l'alongement des fibres *mufculeufes* du *Crémafter*.

XXXII. Il y a des Hommes en qui les *Tefticules* rentrent & fortent très-facilement, lorfque le *Crémafter* fe met alternativement en état de contraction & de relachement, comme dans le *Coït*, voy. la Sect. XXXIV; ils rentrent alors dans le *Ventre*, quelque-fois avec beaucoup de douleur, & fortent enfuite fans peine après l'action. Ce mal n'eft pas bien dangereux, & les accidens qui peuvent en réfulter ne font pas confidérables; cependant il y a des cas où il devient fort-inquiétant. J'ai connu un jeune Confeiller au Parlement de PARIS, qui, depuis l'âge de feize à dix fept ans jufqu'à vingt, étoit fujet à cette incommodité, dès qu'il fe trouvoit à la compagnie de quelques Dames; le *Scrotum* fe contractoit de façon que les *Tefticules* remontoient dans les *Anneaux*; ils lui caufoient tant de douleur qu'il étoit obligé de quitter leur compagnie. Sa piété étoit grande: fon Directeur lui avoit enfeigné l'ufage de l'eau tiéde, dans laquelle il trempoit des linges, il les appliquoit fur les parties fouffrantes; le mal fe paffoit; mais fi le malade vouloit fe contraindre, & refter prés des Dames, il tomboit en *Syncope*. Il me confulta. Je lui prefcrivis un régime très-humectant & rafraîchiffant. Je lui fis faire ufage d'une tifane, compofée de racine de

Fraiſier, de *Nénuphar*, de graine d'*Agnus Caſtus* & de ſel de *Nitre*. Ce reméde calma un peu les accidens & épargna quelques-unes de ſes douleurs. Je donnai avis de ſon état à ſes Parens, & leur conſeillai de le marier ; ce que l'on fit beaucoup plutôt que l'on n'y auroit penſé.

XXXIII. J'ai remarqué plus d'une fois que lorſque les *Teſticules* ſortent avec trop de facilité, après avoir été retenus dans le *Ventre* juſqu'à un certain âge, même dans l'Enfance un peu avancée, ils laiſſent après eux les ouvertures des *Anneaux* plus larges que dans l'état naturel. Alors il s'y forme bientôt des HERNIES. Il ne faut pas manquer, auſſi-tôt que les *Teſticules* ſont aſſez-deſcendus, de faire porter un Bandage aux malades pour prévenir les DESCENTES. La raiſon pour laquelle les *Teſticules* ſortent quelque-fois avec trop de facilité & ſans douleur, vient de ce qu'ils ont dilaté petit-à-petit les *Anneaux*, par les efforts réitérés que l'on a fait en criant, en touſſant, en éternuant, en allant à la ſelle, en chantant, ou par tous autres efforts capables de faire agir, ſur les *Teſticules* empriſonnés, les parties contenues & contenantes du *Bas-ventre*, lorſqu'ils ſe trouvent vis-à-vis des *Anneaux*. S'ils ſont poſés intérieurement ſur les *Arcades* crurales, & qu'ils y reſtent un certain tems, ils prendront leur route par cet endroit, & deſcendront ſuivant le trajet des Vaiſſeaux *cruraux*.

J'ai obſervé ce dernier cas en un Officier de Cavalerie, âgé de 38 ou 40 ans, qui me conſulta, en l'année 1746, au ſujet d'une

d'une tumeur qu'il avoit dans le pli de la *Cuiſſe* gauche depuis un an ou deux. On l'avoit priſe pour une DESCENTE. On lui avoit fait un *Bandage*, dont l'écuſſon étoit concave & deſtiné à recevoir cette prétendue HERNIE. Les douleurs inſupportables qu'il ſouffrit par l'uſage du *Bandage* le déterminèrent à demander mon avis. Le plus ſimple que je pus lui donner fut de lui faire quitter le *Bandage*, parce qu'il n'avoit point de DESCENTE, & parce que cette machine étoit beaucoup plus préjudiciable qu'utile à ſon état. Je lui dis que la tumeur n'étoit autre choſe que ſon *Teſticule*, qui, au lieu d'avoir pris la route ordinaire, s'étoit placé dans le haut de la *Cuiſſe*, & qu'étant très-naturel qu'il fut au dehors du *Ventre*, il n'avoit rien à faire de plus que s'il étoit à ſa place, comme l'autre, dans le *Scrotum*. Trois choſes ſervirent à le convaincre de cette vérité. La première qu'il n'y avoit point de *Teſticule* dans la *Bourſe* de ce côté là, & qu'il n'y en avoit jamais eu ; & que, puiſqu'il n'y avoit aucune cicatrice au *Scrotum* on ne pouvoit le lui avoir emporté dans ſon Enfance. La ſeconde, que cette tumeur avoit toute la forme, la figure & la conſiſtance d'un *Teſticule*, dont le *Cordon*, qui ne ſortoit du *Ventre* que de la longueur de quatre ou cinq lignes, étoit ſuffiſant pour me le faire diſtinguer, & pour m'aſſurer que ce n'étoit point une HERNIE. Dans une HERNIE, la baſe, ſi étroite qu'elle ſoit, ne laiſſe jamais appercevoir une queue pareille à celle que fait le Cordon *ſpermatique*. La troiſiéme preuve qui acheva de convaincre le malade que ſon *Teſticule* formoit la tumeur, fut l'eſpéce de douleur qu'il ſentoit lorſqu'on le com-

primoit ; douleur abſolument ſemblable à celle que je lui fis reſſentir en comprimant un peu le *Teſticule* oppoſé : *je n'avois pas beſoin*, me dit-il, *d'autre preuve que cette dernière :* & en effet la douleur que l'on reſſent à ces parties, par la compreſſion, eſt d'un ſentiment ſi différent de celui qui vient de la preſſion de toutes autres parties, qu'il n'y a perſonne qui dans un état de ſanté n'en puiſſe faire la différence. La douleur eſt une ſenſation fâcheuſe qui renferme ſous ſon genre autant d'eſpéces qu'il y a de différens organes. Cela vient d'un certain arrangement des *Nerfs* dont je laiſſe aux PHYSIOLOGISTES le ſoin de rechercher le méchaniſme. Quoiqu'il en ſoit, le malade ainſi convaincu fut bientôt guéri, puiſque tout le mal venoit du *Bandage*.

XXXIV. Il ne ſuffit pas d'avoir démontré que les *Teſticules* peuvent avoir été retenus dans le *Ventre*, & y avoir reſté juſqu'à la mort, ou qu'ils peuvent en être ſortis pour prendre différentes ſituations dans les *Aines* ou dans les *Bourſes*, au deſſus des *Anneaux*, ou au deſſous du *Ligament* de FALLOPE ; il importe de ſçavoir encore qu'ils peuvent être forcés de rentrer dans la cavité du *Ventre* par différentes cauſes, que je vais tâcher de détailler.

Pluſieurs cauſes peuvent contribuer à faire rentrer les *Teſticules* dans le *Ventre*, ou à leur *Rétraction* vers les *Anneaux* : cet effet arrive aux Enfans, aux Adultes, même aux Viellards. JOAN. WOLFIUS ([a]) dit qu'un Homme de ſoixante ans eut

([a]) Obſer. Chir. Medic. lib. 1.

les

les *Testicules* repoussés jusque sur l'Os *Pubis* par un coup violent.

SALMUTHIUS ([a]) rapporte le cas d'un Enfant qui reçut un coup de pied sur un *Testicule*, il fut repoussé dans le *Ventre* ; la *Fiévre* lui survint ; il en mourut.

Au rapport de SHENKIUS ([b]) un Gentilhomme étant à cheval fut porté si violemment sur l'arçon de devant de la selle que son *Testicule* gauche fut repoussé dans le *Ventre* de façon qu'il ne fut pas possible de l'en faire sortir.

Il y a des Gens, comme on l'a vu dans la Section XXXII, qui, dans les fortes érections, souffrent considérablement par la *rétraction* des *Testicules* dans les *Anneaux* ; il y en a aussi en qui ils rentrent tout-à-fait dans le *Ventre*, par l'action du *Coït* ; SALMUTHUS, que je viens de citer, en donne un éxemple.

Les inflammations des *Reins*, les *Abcès* en ces parties & les Coliques *néphrétiques* causent souvent la *rétraction* des *Testicules*. Ce dernier Auteur, SALMUTHUS, qui rapporte plusieurs de ces cas, dit qu'il a vu un Homme à qui le *Testicule* droit s'étoit retiré jusque dans l'*Aine*, à cause d'un *Abcès* au *Rein* de ce même côté, avec inflammation au *Foie*. La *rétraction* des *Testicules* dans les maladies des *Reins* n'a rien d'é-

([a]) Centur. 1. obser. 19. ([b]) Med. lib. 4.

tonnant ;

tonnant ; elle eſt un ſigne *pathogmonique* des Coliques *néphrétiques*, ſoit qu'elles viennent de l'affection des *Reins*, ou de celle des *Urétères* ; la raiſon en eſt ſenſible. Le Cordon *ſpermatique* paſſe par deſſus l'*Urétère*, par conſéquent il ne peut y avoir d'irritation *ſpaſmodique* à ce Canal qu'il ne ſe retire vers ſon principe, & que le Cordon *ſpermatique* ne ſe retire auſſi, parce qu'ils ſont joints enſemble par quelques parties du Tiſſu *cellulaire* du *Péritoine* ; &, par une ſeconde conſéquence probablement néceſſaire, le *Teſticule* peut rentrer dans le *Ventre*, ſi l'*Anneau* eſt ſuffiſamment dilaté.

HENRI MEIBOMIUS ([a]) a trouvé le *Teſticule* entièrement rentré dans le *Ventre* d'un Homme, à qui il ſurvint un *Abcès* au *Rein*, & du même côté, après avoir été taillé de la Pierre.

Les gonflemens des *Teſticules*, Fluxions que l'on nomme vulgairement *Chaude-piſſes* tombées dans le *Bourſes*, cauſent ordinairement par le poids du *Teſticule* un alongement du Cordon *ſpermatique*, néanmoins il arrive auſſi quelque-fois, comme l'a obſervé MARTIN. SCHURIGIUS ([b]), dans un jeune Homme qui avoit une *Gonorrhée*, que le *Teſticule* remonte près de l'*Anneau*, où il ſe trouve comprimé avec beaucoup de douleur : cela ne peut pas manquer d'arriver toutes les fois que le Cordon *ſpermatique* eſt attaqué de la même inflammation, ou gonflement, que le *Teſticule*. L'expérience le fait voir tous les jours.

([a]) De Calc. diſputat. ([b]) De Sperm. Hiſt. Med. cap. 2. § 16.

XXXV.

XXXV. Les *Testicules* peuvent encore être repoussés dans le *Ventre* dans l'opération de la *Hernie* habituelle. Cette manœuvre, éxécutée par quelques Coureurs de Campagnes, est très-préjudiciable, en ce qu'elle doit rendre l'opération inutile, par les raisons que je déduirai quand je traiterai de l'opération du *Bubonocéle*. Ils font rentrer les *Testicules* dans le *Ventre*; ils prétendent parce moyen boucher les *Anneaux* intérieurement : j'ai vu employer cette pratique par un opérateur; elle ne peut jamais réussir que par hazard. Elle étoit d'usage du tems de SCULTET, suivant ce qu'il en dit dans son Arcenal chirurgical, seconde partie.

On est cependant obligé de faire rentrer quelque-fois ces parties dans l'opération nommée *Taxis*, propre aux grosses *Hernies* où il y a des *adhérences*; mais on le fait alors avec nécessité & jugement, sans s'exposer à aucun reproche. Voy. mon traité des *Hernies*, tom. II. p. 135. obs. III.

XXXVI. Il y a des Enfans qui, par badinage, se font rentrer les *Testicules* dans le *Ventre*: j'en ai vu plusieurs à qui cela est arrivé; j'en ai connu un entre-autres à qui il en resta un dans le *Ventre*: il n'en étoit pas encore sorti à l'âge de quatorze ans; & il y avoit cinq ou six ans qu'il y étoit rentré : j'ai perdu le jeune Homme de vue, il y a plus de trente ans.

XXXVII. La mauvaise construction des *Bandages* contribue beaucoup encore à la *rétraction* des *Testicules*. Le

peu

peu de connoiſſance qu'ont des DESCENTES le plus grand nombre de ceux qui ſe mêlent de faire les *Bandages*, les induit à les appliquer ſans intelligence. Les pelotes, portant au deſſous des *Teſticules*, les forcent de remonter vers les *Anneaux :* il arrive de là qu'ils ſont quelque-fois forcés d'y entrer même avec violence, lorſque les malades viennent à faire quelques efforts inopinés, ou, s'ils ne rentrent pas dans le *Ventre*, ils contractent des adhérences avec le corps *graiſſeux* ou avec les *Muſcles*, pareilles à celles dont j'ai parlé, Section XXVII.

Il y a des Hommes aſſez-mal-aviſés pour repouſſer leurs *Teſticules* avec leurs *Hernies* ; ils les font remonter plus haut que l'Os *Pubis*, préciſément au deſſus de l'endroit où doit ſe faire le point de compreſſion du *Bandage :* alors le *Teſticule*, ne pouvant deſcendre, eſt néceſſairement obligé de reſter en cette place ; il y devient même quelque-fois adhérent ; j'ai connu un Homme de condition, en FRANCE, qui fut ainſi guéri d'une DESCENTE, à l'âge de cinquante ans, de façon à ſe paſſer de *Bandage*, parce que le *Teſticule*, fortement adhérent à l'*Anneau*, faiſoit l'office d'une pelote qui le bouchoit éxactement. Mais ce phénomène ne pourra jamais ſervir de régle.

XXXVIII. Il peut arriver encore, mais ce cas eſt bien-rare, & bien difficile à comprendre, à moins que l'on n'admette pour ſa cauſe un jeu de la Nature dans l'omiſſion de la cloiſon du *Scrotum* ; il peut, dis-je, arriver que les deux

deux *Testicules* ne fassent ensemble qu'un même corps, se trouvant joints dès la première conformation ; Alardus Hermannus Cumanus ([a]) a rencontré ce cas singulier dans un Homme de trente ans ; il n'y avoit, dit-il, dans le *Scrotum* qu'un seul corps qui sembloit être partagé en deux par une scissure ; mais quoiqu'il fut seul, il avoit néanmoins la même grosseur & la même figure que s'il y en eut eu deux ; il y avoit deux *Epididymes*, & le Cordon *Spermatique* étoit double. Theod. Kerckringius ([b]) dit avoir observé la même chose dans un Chien.

XXXIX. J'ai dit, dans la Section VIII, que ces parties pouvoient manquer par un vice de conformation ; qu'elles pouvoient être cachées naturellement dans le *Ventre*, ou logées dans les *Aines* ; qu'elles pouvoient prendre d'autres situations au dehors du *Ventre* ; j'ai fait voir que leur *rétraction*, même jusque dans le *Ventre*, étoit possible : il me reste à demontrer, comme je l'ai encore avancé, que ces parties peuvent manquer par *Gangréne*, par *Arrachement*, par *Mutilation*, & par opérations de *Chirurgie* ; c'est ce que nous allons voir dans les Sections suivantes.

LX. Personne n'ignore que les *Testicules* ne puissent manquer par quelqu'accident : les inflammations qui y surviennent se terminent quelque-fois par des suppurations qui les détruisent totalement ou en partie. Sans m'appuyer de l'autorité des Auteurs, je puis en fournir la preuve par l'ob-

([a]) Micel. Nat. Cur. decad. 1. ann. 3. ([b]) Spicileg. Anatom.

ſervation ſuivante, qui m'eſt propre, & que j'ai rapportée ſommairement dans mon Traité des Maladies de l'*Uréthre* & de la *Veſſie* p. 71, édit. d'AMSTERDAM 1764; je la détaillerai ici à cauſe de la ſingularité des circonſtances.

Un Homme de 60 ans, demeurant à PARIS à l'Hôtel de ROYAUMONT rue du jour perdit le *Teſticule* droit par un *Abcès* qui s'y forma à la ſuite d'une inflammation, ſurvenue ſans cauſe apparente : il ſe fit une ouverture à la Peau du *Scrotum*, mais très-petite, par laquelle toute la matière de l'*Apoſtême* s'évacua. Je fus appellé ſur la fin de la maladie par Mr. DUDESERT Apothicaire qui avoit été mandé ce même jour par le malade, lorſque la plus grande évacuation de la matière purulente fut faite, & qu'il n'en ſortoit qu'une ſéroſité ſanieuſe & glaireuſe : je ne crus pas devoir agrandir l'ouverture, d'autant plus que le malade y répugnoit, & que le plus grand mal étoit paſſé. Je fis par l'ouverture fiſtuleuſe des injections déterſives & vulnéraires pendant cinq ou ſix jours ; ces injections achevèrent d'entraîner au dehors le peu de matière ſanieuſe qui étoit reſtée dans la *Bourſe* ; je fus contraint de les ceſſer parce que le trou ſe trouva bouché contre mon attente. Le corps du *Teſticule*, l'*Epidyme* & les *Membranes* s'étoient fondus de façon que l'on ne pouvoit pas en appercevoir la plus petite partie en maniant le *Scrotum* ; il ne fut pas même poſſible de diſtinguer le Cordon *Spermatique* que vers l'embouchure de l'*Anneau*, où il formoit une petite éminence preſqu'imperceptible & ſans douleur.

Huit

Huit mois après Mr. DUDESERT & moi fûmes mandés pour voir le malade ; il se plaignoit d'une douleur au *Testicule* gauche ; elle étoit pareille à celle qu'il avoit senti lorsque la maladie de l'autre avoit commencé. J'employai tous les remédes convenables pour éviter la suppuration ; rien ne put la prévenir : je fus obligé le sixiéme jour d'ouvrir le *Scrotum* ; il en sortit une très-grande quantité de matière très-fétide, sans aucun mélange de *Sang* : la plus grande partie de cette matière venoit de la substance fondue du *Testicule*, dont je ne trouvai pas la moindre apparence. Je remplis la cavité de la *Bourse* de charpie séche. Tout l'appareil vint aisément le lendemain de l'opération. Je conduisis la plaie à cicatrice en très-peu de jours. Le Cordon *Spermatique*, qui parut d'abord un peu gonflé, devint à rien ; le sixième jour il ne fut plus possible de le voir ni de le sentir. Il n'y eut pas la moindre *Hémorrhagie*, comme je l'ai remarqué dans quelques cas à peu-près semblables, où j'ai cru pouvoir éviter la ligature du Cordon *Spermatique* ; je puis citer pour témoin de ce dernier fait Mr. GALLIN Maître en Chirurgie de PARIS ; ce fut pour la première fois, & par son conseil, que je ne fis point de ligature ; le *Cordon* étoit *Skyrrheux* jusque dans le *Ventre*.

XLI. La *Gangréne* peut détruire les *Testicules* en très-peu de tems à cause de la délicatesse & du nombre infini de leurs Vaisseaux ; ces cas ne paroissent pas communs ; cependant SAMUEL LEDELIUS ([a]) en donne un éxemple. Je

([a]) Micel. Nat. Cur. decad. II. ann. 3.

vis moi-même à l'Hôpital Saint ELOY de MONTPELLIER en l'année 1720 un ſoldat, âgé de 30 ou 35 ans, Homme fort-vigoureux, dont les *Teſticules* tombèrent en *Gangréne*, en moins de deux heures après qu'il eut été ſaiſi d'un froid violent, dans le tems qu'il avoit une *Fluxion* que l'on nomme communément *chaude-piſſe* tombée dans les *Bourſes*. Le progrès de la mortification fut ſi rapide, que ſix heures après, à compter de l'inſtant que la *Gangréne* eut commencé, Mr. GERMAIN Chirurgien en chef de cet Hôpital, fut obligé d'emporter les deux *Teſticules* & tout le *Scrotum* ; le malade mourut.

XLII. Ce ſiécle fournit pluſieurs éxemples de ces Gens que l'on nomme Hommes à bonne fortune, à qui ces parties ont été impitoyablement arrachées, ou coupées ſans beaucoup d'appareil : les uns ont pèri à la vérité, par ces violentes *Mutilations*, mais on en a vu d'autres qui y ont ſurvécu. Je vis dans l'année 1722, en paſſant par la ROCHELLE, un Homme qui alloit de maiſon-en-maiſon pour toucher de compaſſion les perſonnes charitables, en montrant la preuve tragique & humiliante de ſa *Mutilation* ; la façon dont il en circonſtancioit l'hiſtoire laiſſoit entrevoir que la mauvaiſe humeur d'un de ſes voiſins, qui lui avoit fait cette opération avec un tranchet de Cordonnier, n'étoit pas mal fondée. Il fut porté à un Hôpital ; il perdit beaucoup de *Sang*, ſuivant ſon rapport, il y avoit lieu de croire que l'on n'avoit pas pu faire de ligature aux Vaiſſeaux, parce qu'ils avoient été coupés de ſi près qu'il n'y avoit pas d'apparence

parence que l'on eut eu de prise sur le *Cordon:* l'on concoît que la seule compression peut avoir lieu dans ce cas : j'ai des témoins de quelques *Castrations* que j'ai faites sans ligature : je demontrerai quand je parlerai de l'opération de la *Castration* que la ligature peut être plus dangereuse qu'utile dans certaines circonstances. La *Verge*, qui avoit été comprise dans l'opération du malheureux en question, ne laissoit appercevoir aucune éminence extérieure, l'orifice étoit dessous la *Symphise* du *Pubis*.

Une pareille catastrophe arriva, dans un voyage du Roi de FRANCE à FONTAINE-BLEAU vers l'année 1730, à un fameux Chanteur de la Comédie Italienne de PARIS, mais il ne fut pas aussi-heureux que l'Homme de la ROCHELLE, il mourut au pied de l'arbre où l'opération avoit été éxécutée par un jaloux furieux & sans pitié.

On trouve dans SCHURIGIUS ([a]) beaucoup d'éxemples de *Testicules* arrachés, ou amputés sans nécéssité : il cite à cette occasion une histoire, rapportée par HENR. SMETIUS ([b]).

Un fou lié dans son lit par les *Bras* & par les *Jambes* étant bien couvert & en repos, dans un tems qu'il étoit beaucoup plus tranquille qu'à son ordinaire, trouva le moyen de se déchirer le *Scrotum* avec les ongles, & de s'arracher

([a]) De Spermath. Hist. Medic. cap. 2. § 21.

([b]) Micell. Medic. lb. 10.

les

les deux *Testicules.* Le Chirurgien qui fut appellé à son secours lui demanda ce qu'il avoit fait de ses *Testicules*; il ne répondit rien, mais il lui montra ses deux *Mains* fermées, & les ouvrit pour lui faire voir ces parties.

JOAN. HELLVIGUS ([a]), d'après SCHURIGIUS, dit qu'un certain garçon Boulanger, à qui la tête avoit tourné, pour avoir assisté aux conférences d'un Capucin, pendant tout un Carême, dans lesquelles il parla beaucoup sur la chasteté : ce Garçon tomba dans une si grande défiance de lui-même, qu'il résolut de s'emporter les *Testicules.* Un jour que tout le monde de la maison étoit dehors, il prit un couteau & se coupa éxactement le *Scrotum* & les deux *Testicules*, sans toucher à la *Verge.* SCHURIGIUS rapporte beaucoup d'histoires de cette espéce, que je crois inutiles de citer ici, quoiqu'elles soient très-curieuses & fort-instructives, suivant les applications que je tâcherai d'en faire ailleurs.

Je ne puis finir cet article des *Mutilations* spontanées ou volontaires, sans rapporter une trait d'histoire très-particulier qui est tiré d'ANTON. ULMUS. " SELEUCUS Roi des ASSYRIENS ordonna à sa femme STRATONICE de partir " pour la SYRIE, de faire construire dans la ville sainte un " Temple en l'honneur de JUNON, pour appaiser la colère " de cette DEESSE : il constituta pour l'accompagner COMBALUS, jeune Homme grand, bien fait & d'une beauté " parfaite : il lui confia la garde du trésor destiné au Batiment,

([a]) Apud Schur. de Sperm. hist. med. chap. 2. § 21.

&

" & la conduite de l'armée qu'il envoya dans ce pays. Com-
" balus fit pendant long-tems des efforts inutiles pour re-
" fuser cet honneur, craignant qu'une si grande faveur ne
" tourna à son désavantage. Comme il se méfioit de ses
" forces, il eut le courage, pour se mettre à l'abri des ten-
" tations, d'attenter sur soi-même d'une façon bien surpre-
" nante : il se coupa les parties de la génération ; il les ren-
" ferma dans une boëte qu'il scella de son cachet, & lorf-
" qu'il fut prêt à partir, il pria le Roi avec instances de
" garder précieusement cette boëte, & de ne la point ouvrir
" qu'il ne fut de retour ; il se mit en chemin, sans aucune
" inquiétude. Ce qu'il avoit appéhendé fut la première
" chose qui lui arriva ; Stratonice devint amoureuse de
" lui, &, pour lui en faire confidence, de façon à ne pas
" tout-à-fait se compromettre, elle fit semblant d'être prise
" de vin, afin que, si Combalus n'eut pas voulu l'écouter,
" il eut pu s'en prendre à l'yvresse, & non pas à l'Amour
" qu'elle avoit pour lui : cependant un jour que la passion
" l'emporta tout-à-fait, & qu'elle fit des avances à Comba-
" lus si vives & si pressantes, qu'il vit bien qu'elle vouloit
" en venir à des attouchemens indécens, il se trouva forcé
" de lui avouer la chose telle qu'elle étoit, & les raisons qui
" l'avoient déterminé à prendre ce parti ; il lui dit qu'il
" avoit cessé d'être Homme & qu'il ne pouvoit jamais le
" redevenir : elle se fit raison sur cela : l'Amour qu'elle
" avoit pour lui fut changé en une sincère amitié ; elle se
" réduisit à le considérer par la suite comme son confident
" favori. Combalus fut bien-tôt noirci dans l'esprit du
Roi

" Roi par les Courtisans jaloux de son bonheur : il fut rap-
" pellé à la Cour, fut mis en prison & déclaré coupable de
" Lêse-majesté. Le Roi fit assembler les grands de la Cour &
" accusa COMBALUS en leur présence du crime d'adultère en
" la personne de la Reine, d'avoir manqué de fidélité au Roi,
" & d'avoir donné à la DEESSE des preuves de la plus grande
" impiété, en ce qu'il s'étoit abandonné à la plus horrible
" débauche, pendant qu'il devoit s'attacher à un ouvrage
" destiné à son culte. Il y avoit des Gens qui, comme à
" l'ordinaire, pour faire leur cour au Roi, & pour satisfaire
" leur jalousie contre COMBALUS, attestèrent qu'ils l'avoient
" vu commettre le crime avec la Reine. Parce qu'il ne
" répondit rien à ses accusateurs, il fut condamné : mais
" comme en le menoit au supplice, il s'écria, ce n'est pas
" pour la passion que l'on m'impute avoir eue pour la Reine
" que l'on va me faire souffrir une mort cruelle & infâme,
" mais c'est par Avarice ; pour preuve de ce que j'avance,
" que SELEUCUS fasse ouvrir la boëte que je lui ai confiée
" avant de partir pour la SYRIE ? Le Roi, pour ne point
" être soupçonné d'Avarice, ordonna que l'on apporta la
" boëte, & qu'elle fut ouverte en présence de tout le monde :
" alors COMBALUS ayant vu ses *Testicules* dedans, vous n'au-
" riez pas dû, dit-il, SIRE, m'accuser, vous qui aviez entre
" vos mains ma défense & ma justification. Aussi le Roi,
" ravi d'admiration, le proclama innocent ; le combla de
" présens, & condamna à mort ses Calomniateurs."

XLIV.

XLIII. Il me paroît assez-inutile de rapporter des éxemples de l'absence des *Testicules*, par l'opération de la *Castration*, qui est d'usage, comme je l'ai déja dit Section XL, & ainsi que je me propose de l'expliquer dans un autre tems dans les cas où il n'est pas possible de sauver la vie autrement que par ce moyen.

XLIV. Les *Testicules* peuvent enfin tomber dans l'*Atrophie*. Ceux, en qui ces parties sont ainsi devenues menues, affaissées, petites ou dépourvues de toute action, sont nommés *Microrchides*. Les Auteurs en fournissent des éxemples; on en trouve dans les *Mélanges* des Curieux de la Nature, décade 1.ere, année deuxiéme, obs. 22. LAURENT. WOLFSTRIGEL en a découvert deux, dans un sujet formé, qui n'étoient pas plus gros que des pois. GASPARD THEOPH. BIERLINGIUS, & FORTUNATUS FIDELIS en ont observé de pareille grosseur.

VIDUS-VIDIUS [a] avoit connu un Moine dont les *Testicules* s'étoient totalement desséchés, pour avoir observé, dit-il, trop-religieusement la Chasteté. Ceci semble tout-à-fait contraire aux régles de la Nature, car plus on observe la Chasteté plus les *Testicules* se gonflent. Mais rangeons cet éxemple au chapitre des exceptions.

JOANN. CHRIST. FROMMANUS [b] dit que CHRISTOP. LANGIUS observa que les *Testicules* d'un Homme, à qui l'on

[a] De curat. membr.

[b] De Fascinatione.

avoit ordonné de prendre chaque jour, pendant un certain tems, quatre gouttes d'esprit de *Vitriol*, pour réveiller son appétit, étoient tombés dans un appauvrissement si grand, qu'ils devinrent de la grosseur de très-petits pois, mais qu'après avoir quitté l'usage de ce reméde, ils étoient revenus dans l'état naturel.

Ce cas paroît d'autant plus singulier qu'il est contraire aux observations les plus journalières. On a plus d'occasions que jamais de faire ces remarques sur les sujets à qui l'on fait prendre pendant des mois entiers l'Huile de *Vitriol* pour la cure des *Gonorrhées*, sans que ce reméde semble apporter le moindre changement à la grosseur naturelle des *Testicules*.

XLV. Une cause des plus générales de l'affaissement des *Testicules* est l'usage pernicieux que l'on fait faire aux Enfans de *Bandages* mal-construits. Les pelotes longues, triangulaires, molles & fléxibles de ces *Bandages* plus propres à satisfaire la tendresse des Mères, qu'à l'indication curative des DESCENTES, enveloppent toute la face antérieure de l'Os *Pubis*, pour venir se terminer par une bride qui, partant de l'angle inférieur de la pelote, s'attache au dessus des *Fesses* à la ceinture du *Bandage*. Les *Testicules* dans cet état sont nécessairement comprimés entre les pelotes & l'Os *Pubis*; s'ils ne retournent pas dans le *Ventre*, comme cela est arrivé quelque-fois; à force d'être gênés, ils se desséchent, s'affaissent ou deviennent molasses; ils sont mis hors d'état de

de faire aucune fonction, parce que les liqueurs, ne peuvent passer, en quantité suffisante, pour filtrer la matière de la *Semence*. Il arrive encore que les *Testicules*, ainsi comprimés, s'échappent quelque-fois par dessous les pelotes des *Bandages*, & viennent se ranger des deux côtés de la racine de la *Verge*, de sorte que dans les irritations *spasmodiques*, auxquelles les Enfans sont sujets, & qui leur causent des érections, les *Testicules* se trouvent comprimés entre les pelotes & la *Verge*. Ils souffrent de vives douleurs ; il ne peut s'en suivre que de très-fâcheux accidens. On y remedie sur le champ, en lâchant le *Bandage* ; & l'on fait beaucoup mieux quand on en rejette tout-à-fait l'usage. Après que le *Bandage* est relâché, & que le *Testicule* se trouve soulagé ce n'est pas encore assez pour prévenir l'impuissance. Les Cordons *spermatiques* n'en sont pas moins comprimés. Les Vaisseaux, ainsi contenus dans la gêne, pendant des mois & des années entières que les DESCENTES sont à se guérir, ne peuvent fournir aux *Testicules* une quantité suffisante de *Sang* pour les nourrir, les accroître & les fortifier, par conséquent ils restent toute la vie au même dégré, desséchés, oblitérés, molasses ou racornis, & incapables, de pouvoir servir à la filtration de la *Semence* dans la suite. J'ai vu plusieurs fois, & cela n'a jamais été sans gémir sur ces malheurs, de ces *Testicules* molasses, renfermés dans la Tunique *albugineuse*, desquels il y ne restoit qu'une si petite portion dela substance *vasculeuse*, qu'elle se trouvoit tout-à-fait isolée dans cette membrane, de la même manière que le ver à soie l'est dans le cocon, excepté qu'elle y est attachée ou suspendue, ce qui

fait appercevoir cette molesse & fléxibilité du *Testicule*. La raison pour laquelle cette fléxibilité se fait sentir sous les doigts est le vuide qu'il y a dans la Tunique *albugineuse*, dans laquelle il y a aussi un peu de sérosité épanchée, car s'il y a assez de sérosité pour la remplir entièrement, la resistance qu'elle y fait sentir donne lieu de croire que c'est le *Testicule* même.

XLVI. Bien des Femmes qui se donnent dans le monde pour les plus habiles à guérir les DESCENTES, employent des longues bandes & des compresses, sous prétexte que les Chirurgiens n'entendent rien au traitement de ces maladies, & qu'elles ont des secrets que personne ne possede qu'elles. Le Peuple, qui donne assez-volontiers dans le merveilleux, & qui semble se plaire à être trompé, confie très-communément ses Enfans à ces Charlatanes, & il ne s'apperçoit des désordres de cette sorte de *Mutilation* que quand il n'y a plus moyen d'y remédier. Il arrive souvent même que la DESCENTE est plus grosse qu'elle n'étoit, lorsque le malade a été mis dans les mains d'une Femme de cette espéce.

Pour juger du mal que causent ces Femmes, il faut avoir devant les yeux la manière dont elles éxécutent leur manœuvre. Elles prennent deux ou trois compresses d'un travers de doigt d'épaisseur, & une bande de deux pouces de largeur, sur cinq ou six aunes de longueur, & font le double *Spica*, en observant de faire venir de devant en arrière les jets de bande qui vont former les *Kis* sur les circulaires. Par cet

cet appareil bien-ferré les *Teſticules* ſont comprimés, contus & écraſés, le Cordon *ſpermatique* en eſt tordu &, pour ainſi dire, mâché; les *Teſticules* perdent, dès la tendre Enfance, l'uſage auquel l'Auteur de la Nature les a deſtinés. On ſera ſans doute autant étonné que je le ſuis de trouver cet appareil recommandé par Mauriceau. Ses grandes occupations dans la pratique des accouchemens ne lui permirent point, ſelon toutes apparences, d'entrer dans le détail vétilleux & difficile des Hernies des Enfans. Il n'eut pas manqué de rejetter ces bandes dangereuſes, s'il eut été à portée d'en faire uſage lui-même, & de faire ſur cet uſage les remarques judicieuſes dont il étoit capable.

Les Hommes qui ont été expoſés à ces mauvais traitemens, dans leur bas-âge, ſont pareils aux *Eunuques*. J'ai connu & je connois encore beaucoup de ces Hommes très-efféminés, & abſolument inhabiles à la génération.

Tout Paris fut témoin, au commencement & de ce ſiécle, du procès qu'eut feu Mr. le Duc de G . . . . avec Madamoiſelle de M . . . . . La cauſe de ce fameux divorce fut annoncée à Mr. le Duc de T . . . . par mon Père dans ſon principe. Le jeune Seigneur eut à l'âge de 12 ou 14 mois deux Descentes, dont les Femmes qui le ſervoient prirent ſur elles le traitement : il devint la victime de leur ignorance & de leur entêtement en prétendant le guérir par leurs bandes & leurs compreſſes. Les repréſentations de mon Père devinrent inutiles ; mais ſon prognoſtic ne ſe trouva mal-

malheureusement que trop-vrai. On peut être sûr que bien des familles ont été éteintes par de pareilles *atrophies.*

XLVII. Puisque les *Testicules* sont les organes destinés à filtrer la matière de la *Semence*, sans laquelle il ne ser it pas possible à l'Homme d'engendrer, il est absolument nécessaire que ces organes soient doués de toutes les qualités requises pour que le *Sang*, destiné à former cette matière, soit suffisamment élabouré & affiné. Cette élaboration est ce qué l'on nomme *Filtration.* La filtration de la *Semence* se fait par le passage du *Sang* dans les différens contours des Vaisseaux dont sont composés les *Testicules.* Le *Sang*, à force d'en parcourir les circonvolutions, s'affine & se change en cette matière blanchâtre, visqueuse & épaisse, la *Semence*, qui est ensuite déposée dans les vésicules *Séminales*, où elle acquiert un nouveau dégré de perfection. Or il est constant que si ces parties péchent par leur structure, par leur volume diminué à l'excès, ou par leur substance flasque, molasse, dessséchée ou racornie, il n'est pas possible qu'elles fassent leurs fonctions. Il n'y a nulle difficulté à penser qu'en ces cas les Hommes ne soient dans l'impuissance de satisfaire au devoir de la société conjugale, Quand bien même ils sembleroient fournir de la *Semence*, ce qu'ils donneroient dans le *Coït*, ne seroit tout-au-plus qu'une liqueur séreuse, limpide, un peu gluante qui ne viendroit que des *Prostates*, telle que celle que les *Eunuques* Italiens fournissent dans l'érection.

JOAN

Joan. Gaspardus Westphalus ([a]) dans Valentinus, en donne un éxemple dans la défenſe d'un certain Cabaretier, qui fut accuſé par une fille débauchée de lui avoir fait un Enfant. " Telle matière, dit-il, que le Cabaretier, " pour qui je parle, ait fourni dans le congrès impur qu'il " a eu, ce ne peut être qu'une liqueur aqueuſe ; il n'eſt " pas poſſible que ce ſoit une vrai *Semence* ſpiritueuſe & fé- " conde ; ce n'étoit vraiſemblablement que le véhicule de " la *Semence*, c'eſt-à-dire, la liqueur des *Proſtates*, pareille " à celle que les *Eunuques* éjaculent dans le *Coït* ; ainſi il " ne doit pas paſſer pour le Père de l'Enfant en queſtion."

XLVIII. Ceux qui n'ont point du tout de *Teſticules* ; ſoit qu'ils les aient perdus par accident, ſoit qu'ils ſoient nés ſans ces parties, ne laiſſent aucun doute ſur leur impuiſſance généralement décidée, ainſi je ne les mettrai pas en Queſtion. Mais ceux qui ſemblent n'en point avoir, par ce qu'ils les ont dans le *Ventre*, loin de paſſer pour impuiſſans, ſont eſtimés plus vigoureux & plus mâles, en général, que ceux qui les ont au dehors, ſi l'on s'en rapporte à l'expérience, ou ſi l'on ajoute foi à ce que diſent les Auteurs.

Reignerus de Graaf ([b]) dit que les Animaux qui ont les *Teſticules* dans le *Ventre* ſont plus laſcifs que les autres & qu'ils ſont plus féconds. Cette Queſtion a déja été agitée Section IV.

([a]) Novell. medic. legal. cas IV. ([b]) De Vivor. organ.

XLXIX.

XLXIX. Il paroît que l'on doit penser la même chose à l'égard de ceux qui ont ces parties cachées dans les *Aines*, ou sous la *Peau*, toutes choses égales d'ailleurs, ou du moins on doit les estimer aussi propres à la génération que ceux qui les ont dans les *Bourses*. Car, quoiqu'en dise ZACCHIAS, dans la Question que nous avons rapportée dans la Section II, que la situation des *Testicules* dans les *Aines* provient d'un défaut de chaleur naturelle, & que, par cette raison, ils sont incapables de fournir une *Semence* féconde, parce qu'ils n'ont point assez de force pour soutenir la fatigue du *Coït*, car, dis-je, ces raisons ne sont pas suffisantes pour contre-balancer les fortes preuves que d'autres Auteurs donnent du contraire.

ROLPHINCIUS, déja cité, dit qu'il disséqua un certain Charlatan dans lequel il trouva les *Testicules* cachés dans les *Aines* : il avoit passé auprès des Femmes pour un des plus vigoureux athletes de son tems, & toutes les Femmes qui le connoissoient vouloient avoir affaire à lui ; les Filles même le recherchoient à l'envi les unes des autres, parceque, comme ses *Testicules* ne paroissoient pas, elles le regardoient comme stérile, & se croyoient beaucoup plus en sureté avec lui qu'avec tous les autres. D'autres preuves, que je rapporte, dans la Section suivante, des facultés & de la vertu prolifique de ces sortes de Gens peuvent satisfaire davantage.

L. Il ne reste aucun doute, après ce que nous avons observé dans la Section XIX, que ceux qui n'ont qu'un *Testicule*,

Testicule soit de naissance, soit par accident, ne puissent engendrer, si ce *Testicule* est pourvu d'ailleurs de toutes les qualités nécessaires pour filtrer la matière de la *Semence*, & qu'il n'y ait aucun empêchement à son dépôt dans le reservoir, ni dans les *Muscles* éjaculateurs : dans ces circonstances il n'est pas possible de refuser aux *Monorchides* la même vertu prolifique qu'à ceux qui ont deux *Testicules*, sans faire injure à la Nature, dont les sages précautions ont été si éxactement observées par ZACCHIAS & par LEAL-LEALIS, d'après lesquels on a vu dans la même Section XIX que, dans le sujet dont parle ZACCHIAS, les Vaisseaux *spermatiques* étoient doubles, & que dans celui qui est cité par LEAL-LEALIS, ces Vaisseaux venoient de chaque côté se rendre au seul *Testicule* qu'il y avoit.

A l'égard de ceux qui sont *Monorchides* par accident, SCULTET [a] est porté à croire que les uns sont très-capables d'engendrer, tandis que d'autres de la même espéce sont impuissans.

" Quoique, dit-il, beaucoup de Gens aient engendré " après l'extraction d'un *Testicule*, cependant il est arrivé " que quelques-uns sont devenus impuissans, quoique l'on " ne leur eut ôté qu'un *Testicule*."

Cet Auteur est fondé à penser ainsi, car la Nature semble avoir pourvu l'Homme & les Animaux de deux *Testi-*

([a]) Armament. Chirurg. part. 2.

cules, pour que l'un puiſſe ſuppléer au défaut de l'autre. S'il arrive que, dans un ſujet, il y ait un de ces deux organes qui ſoit mal-conſtruit, & que le bon ſoit attaqué d'une maladie qui oblige à en faire l'extraction, il n'eſt pas douteux que cet Homme perdra le pouvoir d'engendrer, en perdant ſon bon *Teſticule*. Si les deux *Teſticules* ont l'un & l'autre la même vertu prolifique, & s'ils fourniſſent également leur portion de matière *Séminale*, néceſſaire à la multiplication de l'eſpéce, il pourra s'en ſuivre que, ſi, dans ces cas, on en emporte un, la vertu prolifique ſe trouvera peut-être diminuée de motié de ce qu'elle étoit auparavant la perte d'un des *Teſticules*.

WILHELMUS-TEN RHYNUS ([a]) dit que l'on emporte un *Teſticule* à tous les Enfans mâles qui naiſſent au CAP de BONNE ESPERANCE, pour empêcher qu'il n'y ait un plus grand nombre d'habitans que la terre n'en peut nourrir. Je ne trouve point d'autre Auteur qui confirme ce fait.

On voit donc qu'il peut y avoir des *Monorchides* qui ſoient impuiſſans, mais l'on voit auſſi que le plus grand nombre d'entre-eux peut avoir le pouvoir d'engendrer ; par conſéquent il n'y a pas lieu de douter que ceux à qui l'on a ôté un *Teſticule* ne puiſſent être féconds, ſi, comme le dit WESTPHALUS, celui qui reſte eſt d'ailleurs doué des qualités néceſſaires à la filtration d'une *Semence* prolifique. D'ailleurs ce n'eſt pas la grande quantité de *Semence* qui rend les

([a]) De Promont. bon. Sp. cap. 22.

Hommes

Hommes féconds, c'eſt ſa qualité, puiſque nous avons vu, Section xv, que les *Triorchides*, les *Tétrorchides* & les *Pentorchides* le ſont moins que les autres, cependant ils fourniſſent beaucoup plus de *Semence*.

Il ne faut, dit Rosinus Lentilius, qu'une très-petite quantité de *Semence* bien conditionnée pour rendre fécond l'œuf de la femme. Le même Auteur ([d]) dit,

" On ne trouve nulle part, ni dans la Médecine du Bar-" reau, ni dans les Queſtions de Zacchias, ni dans les dé-" ciſions des cas douteux de Médecine d'Ammanus, ni dans " les rapports de Fort. Fidelis, que perſonne, pour n'a-" voir eu qu'un *Teſticule*, ait été accuſé d'impuiſſance, ni " condamné en conſéquence : on ne voit point, ajoute-t-il, " dans Sennert, dans Ettmuller, ni peut-être dans au-" cun Auteur, que le défaut ou la perte d'un *Teſticule* ſoient " capables d'empêcher la filtration de la *Semence*."

LI. Tous les Juriſconſultes conviennent, ſuivant George Nicolaï, que les *Monorchides* ne ſont pas moins-capables d'engendrer que les autres. Zacchias, liv. 8, dit que la privation d'un *Teſticule* ne rend pas plus efféminé, qu'elle n'apporte aucun changement dans les mœurs, ni aucune diminution dans la virilité. S'il en faut des preuves plus convaincantes, les Auteurs ſuivans en fourniſſent aſſez.

([d]) Micel. N. C. dec. iii. append. xiii.

GRAAF, dit avoir difféqué un *Monorchide* de naiffance qui avoit quatre Enfans, lefquels, ajoute-t-il, étoient furement de lui. Il dit encore n'avoir trouvé qu'un *Tefticule* dans un jeune Homme qui avoit été extrêmement lafcif.

SALOMON BRAUNIUS a vu un Païfan, à qui la Nature n'en avoit donné qu'un, & qui avoit beaucoup d'Enfans.

BALTAZAR LIMÆUS cite l'éxemple d'un Homme qui, parce qu'on lui avoit emporté un *Tefticule* dans fa jeuneffe, craignoit de fe marier, cependant il époufa trois Femmes dont il eut quinze Enfans.

MICHAEL BERNUS VALENTINUS rapporte l'hiftoire d'un Homme accufé & convaincu d'adultère, quoiqu'on lui eut fait l'opération de la *Caftration* d'un côté. Cette dernière preuve n'eft point du tout convaincante, car un *Eunuque* pourroit être adultère pourvu qu'il eut la faculté de l'érection. On connoît affez de ces *Eunuques* qui, pour tromper maint mari, font plus courrus des Dames que les Cavaliers les plus accomplis. Les Femmes fe les difputent avec les Filles. Il y auroit fur ce fait des hiftoires fort-plaifantes à raconter qui n'entrent pas dans mon projet.

LII. A l'égard des *Triorchides*, des *Tétrorchides* & des *Pentorchides*, j'ai rapporté des preuves affez-authentiques de

de leur force & de leurs qualités. Les exemples d'AGATOCLES & du Landgrave de HESSE, cités à la Section XV, feroient fuffifans pour s'affûrer de la vigueur du tempérament de cette forte d'Hommes : Ces autorités fe trouvent néanmoins contredites par une feule obfervation ; elle eft de MARCELINUS, Section XIV, mais elle n'eft pas fuffifante pour diminuer le poids des autres.

Quoique NICOLAS VENETTE ait penfé que ces Hommes font le plus fouvent inféconds, je ne voudrois pourtant pas affûrer cela comme une vérité inconteftable.

On pourroit, avec jufte raifon, dire contre le fentiment de cet Auteur, que ces Hommes font moins féconds que les autres, mais non pas qu'ils foient tout-à-fait ftériles parce que, comme ils font fans ceffe excités aux plaifirs de l'Amour, par la trop-grande quantité de *Sperme* qui fe filtre chez eux, il y a lieu de croire que cette liqueur n'a pas le tems de recevoir dans les Véficules *féminales* la dernière préparation dont elle a befoin pour être parfaitement prolifique : mais quand ces Hommes peuvent fe modérer, & fe contenir pendant quelque tems, pour que cette matière puiffe prendre la confiftance néceffaire, elle doit avoir tout autant de vertu q e celle des perfonnes qui n'ont que deux *Tefticules*, & qui n'ufent du *Coït* qu'avec modération. Feu Mr. JOLY de FLEURY Procureur Général du Parlement de PARIS, Magiftrat auffi fage qu'éclairé, auquel on fe plaignit un jour de la mauvaife conduite d'un jeune Homme de condition,

tion, qui étoit *Triorchide*, conſeilla de le marier ; ce qui fut éxécuté : pendant les premières années de ſon mariage, il n'eut point d'Enfans ; mais deux ou trois ans après, il fut réduit pendant huit mois dans les bornes de la continence, à cauſe d'une maladie de *Poitrine* qui lui ſurvint ; il eut enſuite beaucoup d'Enfans.

LIII. Il n'y a aucune apparence que les *Teſticules*, réunis en un ſeul corps, puiſſent être d'aucun obſtacle à la génération, ſi ce double organe a d'ailleurs toutes les conditions néceſſaires pour l'élaboration du *Sang* qui doit ſervir à la formation de la *Semence*. Le petit nombre d'obſervations, que les Auteurs donnent de ces cas rares, n'a pas fourni aſſez d'occaſions de remarquer bien des particularités, qui peuvent reſter cachées dans ce myſtère de la Nature ; mais la principale & la plus digne d'attention eſt de ſçavoir que ce phénomêne eſt poſſible : il faut donc prendre garde de ne pas s'y tromper ; une mépriſe, en pareille circonſtance, pourroit tirer à conſéquence, ſi elle faiſoit nier l'éxiſtence de l'un des deux *Teſticules*.

OBSER-

OBSERVATIONS
SUR LES
ANEVRISMES.

 FAUTES A CORRIGER

Dans le Mémoire ſur les ANEVRISMES.

Pages	Lignes	
185	24	avant, liſ. après.
189	19	oppoſê, liſ. oppoſé.
196	28	paralleles, liſ. parallèles.
197	3	Après partie, liſ. interne.
204	20	Malade, liſ. malade.
215	5	Sourcillier, liſ. ſurcilier.
223	26	écris, liſ. écrit.
224	15	pouroit, liſ. pourroit.
228	12	pénible, liſ. pénibles. -- ibid. lig. 24, malade, liſ. ſain.
(237)	24	qui doit paroître inceſſament, liſ. qui vient d'être publié.
(238)		cette feuille eſt ſignée (G g 4) & numerotée (237) avec deux parenthèſes, par ce qu'elle eſt ajoutée comme Carton. Toutes les autres ainſi ſignées & numérotées ſont des additions.
(243)	1	*Souſclavraires* & *humérales*, liſ. *ſous-clavière* & *brachiale*.
(244)	27	Après cette lig. mette pour réclamez, Des.

OBSERVATIONS

SUR LES

ANÉVRISMES.

Gutta cavat lapidem non vi, ſed ſæpè cadendo.

ON connoît deux ſortes d'ANEVRISMES. Le faux & le vrai, dont je traiterai d'une manière générale dans ce mémoire. Il y en a un autre d'une eſpéce ſingulière qui n'eſt pas connu de tout le monde : il ſera la matière du mémoire ſuivant ([a])

L'AN-

([a]) ☞ Le Docteur HUNTER a découvert cette troiſiéme eſpéce qui tient de l'un & de l'autre de ces deux *Anévriſmes.* Je donne à la ſuite de ce Mémoire la traduction de l'hiſtoire de cette dernière eſpéce qu'il a inſérée dans un receuil d'obſervations en langue Angloiſe ; intitulé *Medical Obſervations and Inquiries.* C'eſt-à-dire, OBSERVATIONS & RECHERCHES DE MEDECINE, 2 vol. in 8°. Cette hiſtoire, vol. 2, p. 390, ann. 1761, eſt pour ſervir de ſupplément à un Mémoire ſur les ANEVRISMES de l'*Aorte* qu'il avoit donné dans le 1.er vol. p. 323. ann. 1757. Quoique la matière de ſon premier Mémoire ſoit fort-intéreſſante, & que j'aie été très-excité à en donner la traduction, j'ai été arrêté pour ne pas trop charger ce volume.

Mais

L'ANEVRISME faux eſt une ſolution de continuité en une *Artère*, par une inſtrument tranchant.

L'ANEVRISME vrai eſt une tumeur cauſée par la dilatation d'une partie d'une *Artère*. Son effet ſe démontre de lui même : les cauſes externes en ſont évidentes ; on les comprend ſans peine ; mais les internes me paroiſſent fort-obſcures & très-difficiles à expliquer.

Si quelques-unes des parties d'une *Artère* ſont plus foibles que les autres, on conçoit aiſément que la ſyſtole du *Cœur* forcera les points affoiblis de cette *Artère* à céder à l'impulſion du *Sang*, elle ſe dilatera, & la dilatation augmentera inſenſiblement par l'action continuelle de ce fluide contre les parois de l'*Artère* déja affoiblies & relachées.

Ce méchaniſme en a été trop-bien détaillé par Mr. LITTRE ([a]) pour y rien ajouter.

Tout ce qui eſt capable de faire un forte compreſſion ſur quelque point d'une *Artère*, comme les coups, les chutes, & particulièrement dans l'inſtant que la circonférence du tube

Mais comme cette Diſſertation ſur l'ANEVRISME de l'*Aorte* eſt ſuivie de remarques importantes, j'en ai choiſi quelques-unes dont j'ai fait des applications. Elles ſeront déſignées par les lettres de l'Alphabet. Celles qui me ſont propres ſeront marquées par les mêmes lettres avec l'indice ☞.

([a]) ☞ Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences ann. 1707.

artériel

artériel s'écarte de ſon axe : tout ce qui peut en amincir ou diſſoudre la tunique externe, comme lorſque ſon corps flotte dans un *Apoſtême :* tout ce qui eſt capable d'y faire un étranglement, comme les fortes ligatures ([a]) trop-long-tems continuées : ces choſes peuvent faciliter la dilatation de quelques-unes des parties d'une *Artère* en particulier, ou de pluſieurs *Artères* à la fois.

Mais ſuppoſer des humeurs âcres & corroſives capables de détruire ([b]) par dégrés la membrane interne d'une *Artère*, eſt une hypothèſe qui donneroit beaucoup de peine à prouver, & plus encore à démontrer, que l'on n'en a eu à l'imaginer. Les recherches *pathologiques* qui font le ſujet de ce mémoire ne m'ont appris qu'à éviter tous raiſonnemens à cette occaſion. Ils n'auroient tout-au-plus que le mérite de conjectures, peut-être même trop-hazardées.

Je me bornerai donc à la ſimple expoſition d'un cas particulier qui fut, il y a quelques-années, l'objet des mes ſoins & de mon attention. On verra que, dans le principe de

([a]) ☞ Cela arrive communément aux CARAÏBES, ſauvages de l'AMERIQUE, mais particulièrement à ceux qui habitent une partie de l'Iſle de St. VINCENT une des ANTILLES. Ils ont l'habitude de ſe ſerrer les jambes au deſſous des genoux, avec des ficelles, d'une manière ſi forte que ces liens ſe trouvent cachés dans l'épaiſſeur de la *Peau.*

([b]) ☞ ELIE COL DE VILARS, princip. de Chir. PARIS, 1738. JOAN. MARIA LANCISIUS *de motu Cordis, & Aneuriſmatibus.* LUGD. BATAV. 1740.

l'ANEVRISME vrai, il n'y a point d'*Ulcère* ni d'érosions des membranes internes ni externes des *Artères*. Tout le profit que l'Art peut tirer de ce mémoire est de voir l'état & le progrès de cette maladie depuis sa naissance jusqu'à sa terminaison.

Le 16 Nov.bre 1759, je fus mandé pour le nommé PARKER faiseur de pompes en bois, demeurant dans la rue NEWMAN, OXFORD-ROAD, à LONDRES, âgé de quarante ans, & d'un tempérament très-vigoureux : il avoit une HERNIE avec étranglement du *Boyau* depuis quatre jours ; elle étoit compléte & du côté gauche, il la portoit depuis son enfance : & l'avoit toujours negligée sans jamais avoir fait aucun usage de *Bandages* qui auroient pu prévenir cet accident.

Je fis l'opération nécessaire le jour suivant, en présence de Messieurs LA PEYRE Chirurgien, & FRANKLAND Apothicaire. L'événement en fut aussi-heureux que l'état du malade étoit dangereux ; j'emportai l'*Epiploon* après y avoir fait la *ligature* ; il avoit un pied en quarré, & il étoit gangrené en différens endroits. Le *Boyau*, qui avoit dix pouces de longueur, étoit si noir, par l'entière *mortification* de sa membrane externe, que je fus, pendant tout le traitement de la maladie, dans l'attente momentanée de son ouverture. La portion du *Mésentère*, qui se trouva dépendante de la HERNIE, étoit fort épaisse & livide : le malade fut parfaitement guéri,

guéri le quarantiéme jour, sans aucun des accidens, relatifs à la *Hernie*, que j'avois eu lieu d'appréhender.

Le 8.me jour de Décembre, qui se trouva être le vingt-&-uniéme après l'opération, le Malade se plaignit d'une petite grosseur sous le *Jarret* gauche ; elle étoit pareille à celle d'une noisette & sans douleur ; il parut au malade qu'elle ne s'étoit manifestée que la nuit précédente.

Je ne fis d'abord que très-peu d'attention à cette tumeur, croyant qu'elle étoit causée par un engorgement de la Glande *Poplytée*, parce que le malade avoit toujours tenu son *Genou* ployé depuis le jour de l'opération. Il n'en fut plus mention jusqu'au vingt-cinq du mois de Février suivant, lorsqu'une personne vint me dire que le Malade s'inquiétoit plus que jamais de sa grosseur, & qu'il y sentoit une pulsation si forte que c'étoit avec peine qu'il pouvoit en empêcher le mouvement, avec toute la compression dont sa main étoit capable. Je fus chez lui sur le champ : je trouvai sous le *Jarret* un ANEVRISME vrai de la figure & grosseur d'un œuf de Poule : le Malade ne souffroit aucune douleur dans la tumeur ; elle lui paroissoit seulement un peu engourdie ; mais la *Jambe* étoit fort-enflée, pesante & douloureuse, elle avoit toujours été ainsi depuis deux mois.

Ce qui me parut de plus extraordinaire, fut que deux jours avant ma premiére visite du 25 février à l'occasion de cette tnmeur, un autre ANEVRISME de la même espéce s'étoit

formé tout-à-coup ſous le *Jarret* droit ; il étoit déja de la même figure & groſſeur que celui du côté gauche : la *Jambe* devint en peu de jours enflée, peſante & douloureuſe comme l'autre.

Je fis mettre le Malade au lit, & j'appliquai ſur les tumeurs des bandes de toile, juſqu'à ce que je puſſe lui procurer des *Bandages* convenables à la nature des ANEVRISMES ; ils furent éxécutés en peu de tems, & j'en fis l'application. Je le ſaignai pluſieurs fois aux *Bras* dans les premiers jours, & le réduiſis à la diéte la plus auſtère.

Ces *Bandages* furent éxécutés ſur les principes du *Tourniquet* moderne pour les amputations. Voy. Pl. IV. Fig. I. En tournant la tête de la vis, *a*, les platines s'écartent ou ſe rapprochent l'une de l'autre, ſuivant le beſoin. Celui-ci, compoſé de la même façon, a trois parties principales, ſçavoir deux platines de cuivre jaune bien écroui, *b*, *c*, & une vis, *a*, qui chemine dans un écrou fixé ſur la platine ſupérieure. Ces deux platines ſont jointes enſemble par le moyen de la vis. La platine inférieure eſt poſée ſur la tumeur. On la rend immobile par le moyen de deux courroies, fig. II & III, *d d*, *e e*, qui ſont attachées par une de leurs extremités à deux des quatre ardillons ou crochets *f f f f*, rivés ſur la platine ſupérieure *b*. Une de ces courroies paſſe par deſſus la partie antérieure & inférieure de la *Cuiſſe* ; l'autre par deſſus la partie antérieure & ſupérieure de la *Jambe*, entre la *Rotule* & la tubéroſité du *Tibia*. Elles ſont attachées par les deux autres bouts aux ardillons correſpondans

dans aux premiers, par le moyen des trous *g g*. Ces platines ſont de figure ovale, concaves en deſſous, fig. IV. Les bords de la platine inférieure ſont un peu relevés en dehors, pour en adoucir l'arrête. Sa cavité eſt aſſez-profonde pour contenir quelque choſe de ſouple comme de la charpie ou de la filaſſe de lin, & pour renfermer la tumeur. La platine ſupérieure, comme je l'ai déja dit, a la même forme que l'inférieure, mais elle n'eſt pas ſi large ni ſi profonde; les bords n'en ſont pas relevés. La vis paſſe au travers de l'écrou; cet écrou eſt ſoudé deſſus le centre de la platine ſupérieure. Le bout de la vis eſt arrêté ſur la platine inférieure, par une contre-rivure dans une capſule ſoudée deſſus, ce qui empêche cette platine de tourner par le mouvement de la vis.

Je n'aurois pas donné la deſcription de ce *Bandage* ſi ce n'étoit l'avantage qu'on en peut tirer dans d'autres cas, où il peut être employé avec ſuccès. Il eſt vrai que dans celui dont il eſt queſtion il ne fut d'aucune utilité: j'en previns les Parens du Malade; je les aſſurai que le *Bandage* ne pouvoit ſervir qu'à ralantir un peu le progrès de la maladie, ſans en empêcher tout l'effet. Rien n'eſt capable de s'oppoſer à l'augmentation d'un ANEVRISME vrai, excepté dans les cas où il eſt produit par quelque cauſe externe; encore faut-il que le *Bandage* ſoit appliqué dès le commencement. Si un os plat pouvoit ſe trouver deſſous la tumeur, on auroit peut-être un peu plus d'avantage pour la guériſon, parce qu'il ſerviroit de point-d'appui, qui, s'oppoſant

ſant au point de compreſſion du *Bandage*, en feroit beaucoup mieux, mais ce cas rare ne peut preſque pas ſe rencontrer, ſi ce n'eſt dans celui de l'*Artère* temporale. Tous les ANEVRISMES arrivent ordinairement aux principaux troncs, ceux des extrémités ſuivent la route des os cylindriques qui n'admettent pas de ſurfaces propres à l'effet déſiré de la compreſſion ; les ANEVRISMES des parties intérieures ſont tout-à-fait hors de portée d'aucune compreſſion.

Il ne faut donc jamais ſe promettre de guérir l'ANEVRISME vrai par compreſſion, parce que ce moyen fait étendre la tumeur, en lui faiſant gâgner en largeur ce qu'elle perd en profondeur ; il eſt impoſſible de l'empêcher de s'échapper par deſſous les bords des *Bandages* les plus méthodiquement conſtruis. Je n'ai donc décrit celui-ci qu'à cauſe de ſa grande utilité dans l'ANEVRISME faux, particulièrement dans celui du *Bras* où il rencontre preſque le même avantage que s'il répondoit à un os plat, parce que l'articulation, garnie de *Muſcles* & de *Tendons*, lui oppoſe une réſiſtance favorable, ſi l'avant-*Bras* eſt étendu en *ſupination*. Ce fut pour cet ANEVRISME que je le combinai d'abord : je le proportionnai aux différentes groſſeurs des tumeurs de cette eſpéce auxquelles je l'adaptai avec tout le ſuccès poſſible.

Madame la Comteſſe de MATIGNON fut la première perſonne, vers l'année 1739, pour qui j'éxécutai ce *Bandage* à l'occaſion d'un ANEVRISME faux du tronc de l'*Artère* brachiale,

brachiale, dont je la guéris parfaitement ([a]). La tumeur, qui étoit d'abord de la groſſeur d'un œuf de Pigeon, devoit

([a]) L'incertitude où l'on eſt de guérir dans certains cas de Médecine & de Chirurgie, dit le Doςteur HUNTER, donne aux ignorans & effrontés Empiriques l'occaſion de ſe vanter beaucoup. L'ignorant eſt téméraire & hardi, le ſçavant eſt toujours prudent & circonſpeςt. Le premier, en commettant une infinité de fautes, fait quelque-fois des cures par hazard : l'autre, quoiqu'aςtif, quand il y a quelque apparence de ſuccès, eſt ſouvent retenu par la crainte de cauſer plus de mal ; mais en même tems par les précautions qu'il prend, & guidé par les préceptes de l'art, le praticien dogmatique & raiſonnable jouit d'une ſécrete ſatisfaςtion, & a fréquemment occaſion à ſon tour de triompher de l'Empirique. L'hiſtoire précédente peut juſtifier cette remarque, dit le Doςteur HUNTER, après avoir parlé d'un ANEVRISME monſtrueux de l'*Aorte* que les Charlatans de toute eſpéce & des veilles femmes avoient prétendu guérir. Remarque XXVI, à la ſuite de ſon mémoire ſur les ANEVRISMES de l'*Aorte*. Med. Obſ. & Enq.

La même choſe m'arriva au ſujet de Madame la Comteſſe de MATIGNON. Sa maladie n'eut pas manqué de prendre un bien mauvais caraςtère, ſi je ne me fuſſe oppoſé aux menées que ſuſcita la charlatanerie la plus audacieuſe. Le nommé SIGOGNE, qui en impoſoit à tout PARIS en ce tems-là, entreprit de guérir la maladie avec une eau, dont il ne faiſoit ſeulement qu'imbiber des compreſſes, qu'il appliquoit ſur la tumeur ; il venoit éxaςtement tous les jours pour faire lui même avec beaucoup d'emphaſe ſes imbibitions myſtérieuſes ; car il ne vouloit confier ſa phiole à perſonne. Telle choſe que je pus dire, il fallut céder. Tout ce que je gagnai ſur lui fut de laiſſer le *Bandage* par deſſus ſa compreſſe. Son ignorance fut bien-tôt découverte par la criſtalliſation du *Vitriol* blanc, dont l'eau étoit emprégnée & dont les ſels reſtoient ſur la *Peau* après l'évaporation de l'eau. Je prévins la malade du danger d'un pareil reméde, je lui dis qu'il pouvoit cauſer un *Eryſipéle* qui deviendroit très-préjudiciable à ſon ANEVRISME. Cela arriva quelques jours après à la honte du Charlatan, & à ma juſtification.

être

être renfermée dans une platine dont la cavité fut proportionée à ſon volume, & la platine devoit être diminuée en proportion de l'affaiſſement de la tumeur, juſqu'au dégré le plus approchant de la forme plate. Ainſi, dans ce cas, il faut remplir la cavité de la platine, ou, comme je le fis à l'occaſion de cette Dame, faire de nouveaux *Bandages* plus petits à proportion que le volume de la tumeur diminue.

La première indication, dans la cure de l'ANEVRISME faux, eſt de boucher l'orifice par lequel le *Sang* ſort de l'*Artère*. Il n'eſt pas douteux que la compreſſion faite d'abord avec préciſion ſur l'ouverture arrêtera l'effuſion du *Sang* : les lévres de l'ouverture ſe réuniront. Mais pour peu que l'on tarde à employer ce ſecours la *Capſule* de l'*Artère* ſe remplit de *Sang* qui ſe coagule ; conſéquemment l'indication doit changer. Il faut trouver un moyen qui force le *coagulum* d'entrer en partie dans l'ouverture de l'*Artère :* les lévres de la Plaie ne ſe réuniront pas pour cela ; l'*Artère* ſera ſeulement bouchée par le caillot forcé d'entrer dans ſon orifice. Le caillot ſe colle avec les bords de l'orifice par la *lymphe* glutineuſe qui s'en exprime, au moyen de la compreſſion ; il ſe fortifie de plus en plus, & fait corps par la ſuite avec la ſubſtance même de l'*Artère*. La théorie de ce méchaniſme de la Nature, aidé par l'art, eſt rendu avec clarté par Mr. FOUBERT dans le ſecond volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS. Comme ce livre eſt dans les mains de tous les Chirurgiens,

je

je ne rapporterai pas cette aſſertion, elle me meneroit trop-loin ; un extrait en diminueroit le mérite.

Tout l'Art conſiſte à trouver la façon de forcer le *coagulum* à entrer dans l'orifice de l'*Artère* bleſſée, pour qu'il puiſſe faire l'effet d'un tampon. Le moyen le plus ſimple, & qui eſt devenu plus d'une fois efficace, eſt le papier mâché, appliqué à l'endroit de la tumeur qui répond à l'orifice, ſoutenu par des compreſſes, & une bande de longueur convenable ; comme on le fait ſouvent avec ſuccès dans l'ouverture récente de l'*Artère* du bras à l'occaſion de la ſaignée, particulièrement lorſque la Plaie eſt faite au deſſous de la diviſion de l'*Artère*. Mais ſi ce moyen eſt negligé, ou mal-employé, car cela eſt fort-difficile à éxécuter lorſque les deux branches de l'*Artère* ſe trouvent fort-près l'une de l'autre ([a]), la tumeur groſſit & s'étend ; la guériſon en eſt plus

([a]) Le Docteur HUNTER, Remarque XXII, dit, " l'*Artére* brachiale ſe " diviſe en deux branches au deſſous du *Coude*. Ces branches ſont quelque-" fois à une diſtance aſſez-conſidérable l'une de l'autre au pli du *Bras* ; mais " ſouvent elles ſe joignent enſemble à cet endroit là, c'eſt pourquoi, dans le " cas d'un ANEVRISME ainſi circonſtancié, il ſera quelque-fois très-aiſé, mais " communément il ſera fort-difficile de ne pas les comprendre dans la même " ligature ; & il n'eſt pas douteux qu'il eſt ſouvent arrivé que les deux " branches ont été liées enſemble, lorſque l'on devoit n'en lier qu'une ; & " en ce cas un ANEVRISME dans une ſeule branche ne tire pas plus d'a-" vantage de l'opération que s'il eut été dans le tronc de l'*Artère*."

☞ Le Docteur donne un moyen bien-ſimple pour éviter cette faute. Ce moyen qu'il indique, Remarque XXIII, pour éviter la ligature du Nerf qui

plus difficile : on ne peut s'attendre à aucun ſuccès par l'uſage du papier mâché ; les Bandes loin d'être de quelque utilité, dans ces cas, deviennent fort-dangereuſes, par les étranglemens qu'elles cauſent à tous les vaiſſeanx collatéraux : alors il faut faire uſage du *Bandage* ci-deſſus décrit, ou de celui dont il eſt fait mention dans le *Paragraphe* ſuivant ; ils laiſſent la circulation libre, en formant des ponts deſſous les *Courroies* par le moyen de petites compreſſes rangées avec intelligence. Pluſieurs Chirurgiens en ont imaginé ; il y a même eu des Malades aſſez ingénieux pour en avoir compoſé eux-mêmes, qui leur ont réuſſis. Si ces *Bandages* ne ſervent quelquefois à rien pour la guériſon, ils diſpoſent au moins aux

qui accompagne l'*Artère*, peut & doit ſervir, ſelon moi, pour la ligature de l'*Artère* ; c'eſt de mettre les vaiſſeaux dans l'état de relachement, en faiſant ployer un peu l'*Avant-bras*, & de lever l'*Artère* avec un ſtilet que l'on introduit dans ſon orifice, ou en la pincant avec le *Pouce* & l'index.

(b) ☞ J'ai préféré la première méthode qui m'a parue plus favourable que la ſeconde. Dans celle-ci la main eſt un obſtacle à la vûe : celle d'un aſſiſtant embarraſſe. Le malade ſur lequel je mis cette méthode en uſage étoit un jeune étudiant en Chirurgie qui s'étoit bleſſé lui même en ſe ſaignant. Pour m'aſſurer du fruit de la ligature faite au deſſus de l'orifice, je fis lâcher le *Tourniquet*, &, appuyant le doigt ſur l'*Artère* ouverte, je ſentis à l'endroit de l'orifice la pulſation de l'autre branche d'une manière ſi ſenſible que le Mr. VACQUERIE Chirurgien, qui m'aſſiſta dans l'opération, crut que c'étoit la pulſation de l'*Artère* bleſſée. Par la méthode ordinaire, je n'eus pas manqué de comprendre en ſemble dans la même ligature les deux branches. Le Docteur HUNTER n'avoit pas encore publié cette méthode, car cela fut dans l'annee 1749, mais j'en avois entendu parler.

ſuccès de l'opération ſuivant la Remarque XVIII du Docteur HUNTER (a).

L'obſervation ſuivante eſt un éxemple très-ſingulier de l'avantage de mon ſecond *Bandage*. En l'année 1732, Mr. le Chevalier de MALIJAC fit le voyage d'AVIGNON à PARIS pour s'y faire traiter d'un ANEVRISME faux ſitué à la partie moyenne de l'*Artère* crurale du côté gauche : il y avoit dix huit mois que l'*Artère* avoit été ouverte par un coup d'épée. La tumeur de forme ovale, ſituée longitudinalement à la partie moyenne & interne de la *Cuiſſe*, avoit deux pouces d'épaiſſeur, trois en longueur & autant en largeur. La *Cuiſſe* étoit prodigieuſement *atrophiée*, à cauſe des fortes compreſſions des Bandes de toile dont on s'étoit ſervies pour contenir la tumeur : la *Jambe* extrêmement groſſe, peſante & toujours engourdie, étoit preſque ſans mouvement. Je fus conſulté avec Meſſieurs DE LA PEYRONNIE, PETIT, BOUDOU, LE DRAN & VERDIER. L'opinion de ces Meſſieurs fut unanime ſur la néceſſité preſſante d'amputer la *Cuiſſe*. Je donnai mon avis, qui, quoique tout-à-fait contraire aux leurs mérita leur approbation : il fut d'eſſayer la compreſſion, mais d'une manière toute différente de celle qui avoit été inutilement employée juſqu'alors. Ils eurent, ainſi que moi, dès le premier inſtant

(a) " Dans l'ANEVRISME qui éxige l'opération, il eſt bon de tenter " la cure par la compreſſion, parce qu'elle réuſſit quelque-fois ; & elle eſt " toujours avantageuſe pour le ſuccès de l'opération, en ce qu'elle donne " occaſion aux branches collatérales de devenir plus groſſes, & diſpoſe la " partie à avoir une circulation plus libre après l'opération."

l'espérance d'un heureux succès, par la facilité que je trouvai à faire rentrer dans l'*Artère* le *Sang* fluide qui étoit épanché dans la *Capsule* ([a]) & à le contenir avec le doigt.

On

([a]) ☞ Dans ce cas, comme dans l'ANEVRISME du *Bras* à l'occasion de la saignée, le *Sang* s'insinue dans les interstices vasculaires de la membrane celluleuse qui entoure l'*Artère* de la même manière qu'il fait dans les *Echimoses*, ou que fait l'air dans l'*Emphisème*. Quoiqu'une partie de ce *Sang* infiltré puisse être absorbée, il en reste toujours assez pour unir & joindre ensemble par sa substance glutineuse les fibres du *rézeau*, qui forment en très-peu de tems une poche autour de l'*Artère* propre à recevoir le *Sang* qui sort de ce vaisseau. Cette poche que l'on nomme *Capsule* prend une consistance très-solide, & est capable d'une très-grande extension. Le *Sang* qui s'amasse insensiblement dans cette *Capsule*, se trouvant hors de la circulation, s'épaissit & forme un caillot ou des caillots qui s'accumulent les uns sur les autres. La même chose arrive dans les ANEVRISMES vrais, particulierement dans celui de l'*Aorte*, lorsqu'il s'y forme des pertuis extraordinaires; voici comme le Docteur HUNTER s'explique à ce sujet, Remarque X[e] " Tel est l'é- " tat du *Sang* coagulé dans les *Artères* d'un sujet vivant, lorsque la tu- " meur est d'une figure uniforme & qu'elle n'est pas fort-dilatée : comme, " au contraire, il y a toujours des caillots de *Sang* dans les cellules ou pro- " tubérances qui reçoivent un *Sang* qui n'a point de mouvement progressif. " Je n'ai jamais eu qu'une occasion d'éxaminer l'intérieur d'un ANEVRISME " qui contenoit des caillots de *Sang*, dans le cadâvre d'un homme qui mou- " rut sans accidens violens. Dans ce cas l'état du *Sang* se trouva comme il " suit. Le tronc de l'*Aorte* quoique porté à trois pouces au moins au de là " de son diamétre naturel, ne contenoit que le *Sang* qui avoit été agité par " le mouvement de la circulation. La protubérance sacculeuse qui étoit à " la partie antérieure de la courbure de cette *Artère*, qui communiquoit " avec le tronc de l'*Aorte* par un orifice qui n'avoit pas beaucoup plus d'un " pouce de diamétre, étoit remplie en partie par un *Sang* fluide, & en par- " tie par un caillot composé de différentes couches. Ce *coagulum* formoit " une espéce de doublure au *Sac*, & lui étoit attaché par des adhérences. Sa

partie

On doit à l'illustre M^r. PETIT Chirugien la manière de faire cette reduction qui, quoique plus difficile à décrire qu'à éxécuter, peut néanmoins se faire comprendre.

Supposons que l'on veuille faire sortir par un petit trou l'eau contenue dans un vessie, on en rapproche les parois avec les deux mains : de même pour la réduction du fluide épanché dans la *Capsule* d'une *Artère*, on ramasse le *Sang* fluide vers le centre de la tumeur avec les doigts : on le sent rentrer, ou pour mieux dire, on s'apperçoit que la diminution s'en fait avec facilité sans que la *Dyastole* de l'*Artère* semble s'y opposer. Dès que le *Sang* fluide contenu dans la *Capsule* fut rentré dans l'*Artère*, il me fut fort-aisé de le contenir avec le doigt ([a]). Ces Messieurs furent alors convaincus que,

" partie interne étoit concave, & très-polie & lisse, mais elle avoit des iné-
" galités ondulantes comme la surface d'une eau qui seroit un peu agitée.
" Cette dernière circonstance pouvoit dépendre vraisemblablement de la con-
" traction de l'*Artère* ; c'est pourquoi l'on suppose que ces rides disparois-
" soient dans le tems de la *Dyastole* de l'*Artère*, lorsque le corps étoit vivant.
" Le caillot étoit très-épais dans son centre ou au fond du *Sac*, & en
" s'amincissant petit-à-petit vers sa circonférence, il se trouvoit de niveau
" avec l'intérieur du *Sac* près de son ouverture, de façon que toutes les
" coupes verticales, qu'on eut pu en faire, auroient représenté des figures de
" croissans, sa partie extérieure étoit aussi-solide & aussi coriace qu'un
" morceau de colle-forte qui auroit été humecté dans de l'eau."

([a]) ☞ Il y a lieu de croire que, dans ce cas singulier, où l'ouverture de l'*Artère* se trouvoit répondre à la partie la plus cylindrique du *Fémur*, le point-d'appui se trouva favorisé par la solidité du caillot que s'étendoit vraisemblablement sous l'*Artère* ; car autrement ce tube eut été très-difficile à fixer en place.

ſi je pouvois conſtruire un *Bandage* qui fut capable d'occuper conſtamment la place de mon doigt, la guériſon devoit naturellement s'enſuivre. J'imaginai ſur le champ ce moyen; j'en coupai le modéle en carton, il fut approuvé, éxécuté & appliqué le même jour. Il fut conſtruit ſur les mêmes principes que celui que j'ai decrit ci-deſſus, voy. Pl. v, avec cette différence ſeulement qu'il y a une troiſiéme platine *a*, *a*, qui ſert à faire la compreſſion ſur l'ouverture de l'*Artère* par le moyen d'une petite éminence, *b*, *b*, *b*, de figure piramidale ſituée au centre de la partie interne de cette 3me platine. Cette protubérance force la partie du caillot, qui répond à l'orifice, à y entrer, & à en prendre la forme; il ſe colle aux lévres comme je l'ai déja dit, & s'y rend adhérent de façon qu'il ne peut plus en ſortir. Le deux autres platines, *c*, *c*, *c*, *c*, en s'écartant l'une de l'autre, ſervent en même tems de point-d'appui à celle qui fait le point de compreſſion ſur l'*Artère*. L'écartement des deux platines, qui ſont jointes enſemble horizontalement, ſe fait par le moyen d'une vis, *d*, *d*, a tête large & plate, cannellée ſur ſes bords, ſituée au centre de ces mêmes platines & qui les traverſe l'une & l'autre verticalement. La *vis* chemine dans un écrou ſoudé ſur la platine ſupérieure. Par le moyen de cette *vis* l'on peut augmenter ou diminuer, à volonté, le point de compreſſion. Pour que la preſſion ſoit plus éxacte, les *Courroies* ſont au nombre de trois, *e*, *e*, *e*, une ſeule très-large ſeroit inſuffiſante; elles ſont attachées par leurs extrémités à ſix *Ardillons*, *f*, *f*, *f*, *f*, *f*, *f*, trois de chaque côté de la platine ſupérieure. Ces *Ardillons* ſont paralleles les uns

aux

aux autres : les *Courroies*, sans être attachées à la platine qui agit sur l'*Artère*, passent dessous deux brides *g*, *g*, de même métail que la platine, & rivées à sa partie, pour former deux ponts à sa partie externe : elles empêchent les *Courroies* de s'écarter les unes des autres : elles sont prises d'un morceau le plus épais d'un cuir de vache bien apprêté & bien alongé pour éviter qu'il ne se relâche, ce qui seroit un très-grand inconvénient. Ces trois platines étoient plus grandes qu'elles ne sont représentées dans la planche ; elles étoient même plus larges & plus étendues que la tumeur, parce qu'étant plus larges les *Courroies* ne touchoient pas la *Peau* & formoient un espéce de pont en dedans & en dehors de la *Cuisse* qui facilitoit la circulation des liqueurs ([a]), & l'action des *Muscles*, tandis que la pression modérée sur le *caillot* en facilitoit l'entrée dans l'orifice de l'*Artère*, sans en boucher totalement le calibre. Cette compression, ainsi proportionnée, donna non seulement toute l'aisance possible au Malade, mais elle lui procura une guérison plus prompte que l'on n'avoit pu l'espérer. Mr. le Chevalier de MALIJAC, qui avoit gardé le lit pendant 18 mois, marcha dès le premier jour dans sa chambre ; il fut en état le troisiéme jour de sortir & de faire plus d'une demie lieue à pied avec presqu'autant de facilité qu'il avoit jamais fait auparavant son accident ; il ne se plaignit d'abord que de la pesanteur du *Bandage*, dont les parties principales étoient d'acier. J'ai eu occasion d'en faire

([a]) Les compressions que l'on fait à un ANEVRISME soit devant ou après l'opération doivent être ménagées, autant qu'il est possible, de façon que le passage du Sang soit libre au travers des vaisseaux anastomosés, Remarque XX, du Docteur HUNTER.

d'autres

d'autres depuis ce tems là que j'ai éxécutés en cuivre jaune ou en argent bien écrouis, ils en ſont plus légers. Mais quoiqu'il en fut, Mr. de MALIJAC s'accoutuma bien-tôt au *Bandage* : la *Jambe* revint, dans l'eſpace de trois jours, à ſon état naturel : très-peu de jours après la *Cuiſſe* commença à reprendre ſon embonpoint ; il fut parfaitement guéri au bout de trois ſemaines, quoiqu'il eut marché pendant cet intervalle plus de trente lieues, ſupputées par le chemin qu'il faiſoit tous les jours. La préciſion dans l'éxécution du *Bandage* fut ſi heureuſe qu'il reſta fixé en ſa place pendant les trois ſemaines, ſans qu'il ſe ſoit recontré la moindre occaſion de l'ôter ; je n'eus d'autres ſoin, pendant deux ou trois jours, que de reſſerrer la *vis* de quelques pas, en proportion de l'alongement des *Courroies*, & de l'affaiſſement de la garniture des *platines*. On comprend qu'elles éxigérent d'abord une garniture moléte qui devint inutile par la ſuite. Le Malade prit enſuite ſur lui le ſoin de ménager les dégrés de compreſſion à meſure que la *Cuiſſe* reprenoit ſon embonpoint, en lachant de tems-en-tems la *vis*.

Les compreſſions entendues & ménagées avec intelligence ſont d'un ſervice infini en Chirurgie : elles méritent beaucoup plus d'attention que l'on ne penſe communément. La perte d'un *Membre*, qui coûteroit peut-être la vie à un Malade, peut quelque-fois être prévenue par des machines ſimples dans leurs conſtructions, & aiſées dans leur application. Si elles ne réuſſiſſent pas toujours elles ne peuvent pas nuire ; on ne riſque rien de les tenter.

Je

Je me propose de donner un traité sur les *Bandages* pour les HERNIES, dans lequel ces sortes de machines particulières seront comprises, ainsi je ne m'arrêterai pas ici à en décrire les avantages : il me suffit de dire que j'ai guéri par la compression plus des deux tiers de plusieurs milliers de personnes attaquées de DESCENTES, surtout dans le nombre des pauvres des Hôpitaux & des Paroisses de PARIS qui m'ont été confiés pendant vingt ans. Quelques-unes de ces DESCENTES avoient trente & trente deux pouces de circonférence ([a]).

Je pourrois donner un dénombrement des ANEVRISMES faux que j'ai vu guérir, & que j'ai guéris moi-même par la compression.

Je pourrois citer plusieurs personnes de l'un & l'autre séxe que j'ai guéries de l'*incontinence* d'urine par la compression.

J'ai pu arrêter l'écoulement d'Urine, & j'ai même remédié quelque-fois, par la compression, à des *Fistules* qui avoient été les suites de la *Lithotomie*.

Je pourrois décrire un *Bandage* compressif que j'éxécutai pour arrêter le *Sang* de l'*Artère* radiale, dans un cas où la *Ligature* eut causé la perte de la main.

Les Mémoires de l'Académie de Chirurgie sont enrichis de machines propres à arrêter les *Hémorragies* des *Artères*

([a]) ☞ Voyez mon traité sur les HERNIES, p. 135. 3e. obser. & Instructions familières sur ces maladies. On trouve dans la préface de la 5e. édition, pag. 11, l'histoire d'une DESCENTE de 32 pouces de circonférence, en un homme de 66 ans, guérie radicalement par le seul usage du *Bandage*.

intercoſtales par le principe de la compreſſion, que j'ai pu ſimplifier.

Je pourrois décrire le *Bandage* que j'ai employé pour la réunion & la guériſon parfaite de la *Rotule* caſſée en travers, en la perſonne d'un ſauteur de profeſſion qui a pu reprendre les fonctions de ſon état, ſans aucun inconvénient.

Je pourrois donner encore la deſcription d'un *Bandage* par lequel j'ai réuni les *Os Pubis* dont la *Symphiſe* avoit été écartée dans un accouchement laborieux.

Je détaillerois auſſi la conſtruction d'un *Bandage* particulier pour ſupporter le *Ventre* dans la groſſeſſe, & prévenir les fauſſes couches qui proviennent de la foibleſſe des *Ligamens* de la *Matrice* ([a]).

J'aurois encore à donner la manière de rechercher des points d'appui dans les cas où on ne les trouve pas naturellement établis près les endroits où doivent ſe faire les compreſſions.

Je pourrois donner des régles importantes ſur les compreſſions nécéſſaires contre les courbures des os dans le *Ra-*

([a]) ☞ Les avantages de ce *Bandage* ſont décrits dans la 5e. édition de mes Inſtructions Familières, en Anglois, p. 40, à LONDRES chez LACY Libr. *St. Martin's Lane.*

chitis

chitis, toujours préférables à ces fers lourds, fatiguans & fouvent dangereux, dont on charge en vain les Enfans.

Il me feroit enfin aifé de juftifier par l'expérience que bien des maladies ont été guéries, & que la vie d'un grand nombre de fujets à été confervée par l'ufage des compreffions méthodiquement éxécutées. Ces fimple remarques devroient bannir de la pratique beaucoup d'opérations hazardées. Combien de Gens pleins de vie n'a-t-on pas vu périr dans des opérations faites à des HERNIES habituelles qui auroient pu guérir par la feule compreffion. Je reviens à PARKER.

Si je n'avois eu à combattre que les deux premiers ANEVRISMES déja mentionnés, j'aurois pu, en amputant les deux *Cuiffes*, fauver la vie du malade, comme je me l'étois propofé, mais je fus prévenu contre cette trifte reffource par un autre ANEVRISME qui parut le fecond jour de Mars. Le Malade me dit qu'il ne s'en étoit apperçu que la veille. Nous en fimes l'éxamen Mr. LA PEYRE, déja cité, & moi. Nous le trouvâmes à la partie fupérieure de la *Cuiffe* droite, au deffous des *Glandes* de l'*Aine* : la tumeur étoit d'une figure ovale, de la longueur de deux pouces ; fa direction croifoit l'*Artère* un peu obliquement.

Cette tumeur, ainfi fituée, m'engagea à éxaminer plus particulièrement tout le trajet de l'*Artère*. J'en trouvai deux autres de même nature, dont l'une étoit fituée vers le milieu de l'*Artère* ; elle étoit groffe comme une médiocre

 Chataigne,

Chataigne, elle paroiſſoit en avoir la forme, à peu de choſe près ; l'autre de moitié plus groſſe, & tout-à-fait ronde, étoit ſituée à deux travers de doigt plus bas.

J'appliquai ſur la première tumeur des Compreſſes & une Bande de Toile, en attendant que j'euſſe pu éxécuter un autre *Bandage* pareil aux deux premiers ; il fut prêt en peu de jours, & j'en fis l'application : je n'employai pour les deux autres tumeurs que des Bandes de Flanelle ([a]) que j'eus ſoin de changer de tems-en-tems : j'appliquai auſſi à la *Cuiſſe* droite de pareilles compreſſes & bandes, tant pour prévenir, autant qu'il étoit poſſible, toute autre dilatation, que pour affoiblir la pulſation de l'*Artère* ; quoique je fuſſe très-certain qu'il n'y avoit aucun moyen de ſauver la vie du Malade. L'humanité ne me permettoit pas de l'abandonner. Nos ſoins, même inutiles, ſont toujours conſolans pour les malheureux qui les demandent.

J'engageai Meſſieurs MIDDLETON & BROMFIELD à viſiter le Malade. Après avoir conſidéré ſon état avec attention, ils dirent qu'il n'y avoit rien à faire pour ſa guériſon. On le tranſporta le 19 Mars à l'Hôpital S[t]. GEORGE pour reſter ſous les yeux de tous les Médecins & Chirurgiens de

([a]) ☞ Les bandes de flanelle ſont plus ordinairement employées en ANGLETERRE que celles de toile, parce que la flanelle y eſt fort-commune, & que les toiles qui ſont généralement fabriquées avec des fils plats ſont trop-molles. Auſſi la charpie y eſt-elle bien plus belle & plus douce qu'elle ne l'eſt en FRANCE.

cet

cet Hôpital, il fut l'objet de la curiosité de toutes les personnes qui voulurent l'y aller voir. Tous convinrent d'une voix unanime qu'il étoit impossible de lui sauver la vie : on le renvoya chez lui quelque tems après ([a]).

De ces cinq ANEVRISMES il y en eut quatre qui subsistèrent jusqu'à la mort du Malade sans douleur, & sans apparence d'augmentation, mais le second, qui fut celui qui parut au *Jarret* droit, le fit souffrir considérablement, & éxigea tous les soins de l'Art. Son progrès fut de cent trente & quelques jours, au bout desquels arriva la mort que le malade désiroit depuis long-tems.

Au commencement de la maladie comme je l'ai fait remarquer plus haut, le Malade ne souffrit qu'une espéce d'engourdissement inquiétant. Mais lorsque la tumeur fut parvenue à un tiers de son plus gros volume, elle devint très-dure & douleureuse ; sa pulsation étoit si forte, qu'un poids de quatre livre posé dessus de niveau, étoit renversé à la 3.me ou 4.me pulsation. Les douleurs furent dès lors toujours en augmentant par intervalles, mais vers la fin du dernier mois, elles n'eurent aucune intermission, desorte que le Malade fut entièrement privé de sommeil & de repos, malgré les soins du Docteur MONRO Médecin de l'Hôpital St. GEORGE, qui

([a]) ☞ Il est d'usage à LONDRES de ne pas garder dans les Hôpitaux les Malades incurables : on les assiste chez eux, en leur procurant les médicamens nécessaires. Par ce moyen ces maisons étant moins chargées, les Malades résidens y sont mieux soignés.

lui

lui prefcrivit les narcotiques proportionnément à l'état cruel où il fe trouva. Il n'eft pas poffible d'exprimer les douleurs qu'il paroiffoit fouffrir : perfonne ne pouvoit fupporter les cris qu'il faifoit, fans en être fi vivement touché que l'on évitoit de le voir autant qu'il étoit poffible. Je ne le vifitois jamais qu'il ne me priât d'ouvrir fa tumeur, pour mettre fin à fes jours malheureux. Il voulut plufieurs fois l'ouvrir lui-même avec un couteau, & il l'eut immanquablement fait, fi, malgré toutes les raifons que la religion pouvoit fuggérer à ceux qui l'affiftoient fpirituellement, on eut été affez-négligent pour en laiffer un à fa portée.

Vers la fin du mois de May, qui fut le tems ou cet ANEVRISME ceffa d'augmenter, il perdit la forme ovale qu'il avoit confervée depuis le commencement. Il s'étendit enfuite fort-irrégulièrement vers la partie inférieure & latérale interne du *Fémur*, en s'élevant vers la partie inférieure de cet *Os*, & retournant enfuite entre les deux *Condiles* il devenoit plus étroit au deffous du *Jarret*.

La groffeur de la *Cuiffe* oppofée avoit onze pouces de contour, & la *Cuiffe* Malade en avoit 28, d'où l'on peut juger que la tumeur avoir augmenté de dix fept pouces : mais la deftruction prefqu'entière de toutes ces parties, comme on va le voir, devoit rendre la tumeur beaucoup plus groffe. Son élévation n'avoit pas augmenté en proportion de fa longueur & de fa largeur. La *Peau* qui, jufqu'à ce tems là avoit confervé fa couleur naturelle, étoit plus mince à la partie qui répondoit au haut

haut du *Condile* externe du *Fémur :* elle étoit bleuâtre, & mortifiée : les douleurs que le Malade ſentoit dans la tumeur étoient pareilles, ſuivant ſon expreſſion, à celle qu'auroit pu cauſer un chat en égratignant. La violence des douleurs ne pouvoit pas permettre le plus léger attouchement, ſans une augmentation de peines inſupportables. On n'appercevoit point alors de pulſation, & il y avoit plus de quinze jours que l'on n'en ſentoit aucune. Dans cette extrémité Mr. ADAIR, Chirurgien général des Armées, viſita le Malade ; il conſeilla l'application du *Tourniquet* pour prévenir l'effuſion ſubite du *Sang* lorſque la tumeur viendroit à crever ; ce que l'on avoit lieu de craindre à chaque moment. Mr. WATSON Chirurgien voiſin du Malade prit ſur lui le ſoin de le poſer, & donna les avis néceſſaires à ſon uſage, lorſque l'inſtant critique devoit arriver.

Le 14e. de Juin ſuivant à ſept heures du matin, l'effuſion ſurvint ; le Malade ſe ſentit mouillé ; la frayeur s'empara de lui ; il n'eut pas la force de ſerrer le *Tourniquet* ; ſa femme, autant effrayée que lui, appella un voiſin qui fit cet office ; le *Sang* fut arrêté. Pendant cet intervalle qui ne dura pas quatre minutes, le Malade perdit plus de deux livres de *Sang*. L'appareil qui conſiſtoit en compreſſes & en bandes, car il y avoit long-tems que l'on avoit abandonné l'uſage du *Bandage* particulier, empêcha de juger ſi le *Sang* ſortit en jet ou en nappe. Mr. WATSON fut le premier informé de ce qui étoit arrivé ; il trouva l'ouverture de la tumeur aſſez-large pour y introduire ſon petit doigt. Cette ouverture formoit

à

à sa circonférence une petite émineuse fongeuse ([a]), il appliqua dessus de la charpie séche & rétablit l'appareil.

Le lendemain matin, 15 du mois, les chairs de la *Cuisse* s'étant affaisées, le *Sang* coula aussi-long-tems & en même quantité ; il fut arrêté de la même manière : le 16 pareille chose arriva avec les mêmes circonstances. Ce jour là il parut encore une autre tumeur *anévrismale* vers la partie supérieure de la *Cuisse* gauche, environ de la grosseur d'un pouce, en toutes dimensions : le 17 au matin le Malade tomba dans des mouvemens convulsifs ; ils furent toujours en augmentant jusques vers les quatre heures de l'après-midi, qu'ils devinrent si violens que le *Tourniquet* en fut déplacé, & il fut ne pas possible d'arrêter le *Sang* : toutes les peines & la vie de cet infortuné finirent par l'*Hémorragie*.

Le jour suivant je fis l'ouverture du cadâvre en présence du Docteur MONRO, de Messieurs WATSON, HUNTER, JENTY, LE GOUT, LA PEYRE Chirurgiens, & celébres en Anatomie.

Comme nous ne soupçonnâmes aucun désordre dans la *Tête*, nous commençâmes par le *Thorax*. Le *Cœur*, l'*Aorte*

([a]) ☞ L'ouverture de la tumeur, après la mort, fit juger que cette éminence qui paroissoit *fongeuse*, étoit la substance du *caillot*, qui avoit été forcée au travers de la destruction de la *Peau* dans un point, où elle avoit paru noire, amincie & usée quelques jours auparavant.

ascendante

afcendante & defcendante & les *Artères* du *Bas-ventre* parurent n'avoir fouffert aucun changement.

Nous paffâmes à l'éxamen des *Artères* crurales. Celle du côté gauche étoit dilatée à fa fortie du *Ventre*, très-peu en deçà des *Glandes* de l'*Aine* : elle étoit éxactement ronde & avoit un pouce & demi de diamétre : les membranes de la partie dilatée nous parurent être de l'épaiffeur naturelle ; fa membrane interne étoit remplie de rides inégales, qui vraifemblablement furent produites par l'affaifement ; d'ailleurs elle ne contenoit rien d'extraordinaire dans fa cavité.

On voit par cette defcription quel afpect différent cet ANEVRISME offre pendant la vie & après la mort : pendant la vie la tumeur étoit deux fois plus groffe qu'après la mort, & elle avoit une direction tranfverfale, au lieu de répondre à la forme longitudinale de l'*Artère* ; mais après la mort elle étoit ronde. L'impulfion du *Sang*, dans le tems de la circulation, explique, fans la moindre difficulté, la raifon de ces différences.

Les deux petites tumeurs du même genre fituées à la partie moyenne, & à la partie inférieure de la même *Artère*, étoient rondes : celle de la partie moyenne excédoit le calibre naturel de l'*Artère* d'environ la moitié de fa groffeur ; celle de la partie inférieure, l'excédoit d'environ un tiers. Les membranes de l'*Artère*, aux endroits dilatés, avoient confervé leur épaiffeur naturelle.

Pour ce qui eſt de l'ANEVRISME du *Jarret* droit, nous ne pûmes y trouver aucun veſtige de l'*Artère*, excepté un très-petit lambeau d'une figure fort-irrégulière, d'environ deux travers de doigt de longueur, le reſte ayant dû avoir été détruit par la mortification, auſſi néceſſairement provenue de la preſſion du *Tourniquet* que de la diſſolution des parties, qui accompagne toujours cette maladie. Ce petit lambeau de l'*Artère* étoit très-mince & adhérent à une maſſe *polypeuſe* qui faiſoit alors tout le caractère de la tumeur.

J'avoue qu'il ne fut pas aiſé de déterminer ſi l'*Artère* avoit été détruite par la *Gangréne* ou par l'oblitération de ſes membranes : l'une & l'autre peut-être y contribuèrent, ſi l'on conſidère que les *Ligamens*, les *Muſcles*, les *Tendons*, & le *Périoſte* étoient entièrement effacés, ſans qu'il y eut la moindre apparence qu'ils euſſent jamais éxiſté ; ſi l'on conſidère encore que la partie poſtérieure & inférieure du *Fémur* & le *Condile* qui répondoit à la tumeur étoient preſqu'entièrement conſommés comme par une *Carie* ([a]). Ce qui reſtoit de

([a]) ☞ Je ne voudrois pas abſolument affirmer que cette deſtruction ait été une *Carie* proprement priſe. La *Carie* eſt un pourriture des os, qui les rend poreux, & qui produit des ſéparations lamineuſes de leur ſubſtance : mais ce qui reſte des os, qui ont paru vouloir s'oppoſer aux progrès d'un ANEVRISME, ſi tout n'en eſt pas détruit, eſt à la ſurface d'une conſiſtance compacte, inégale, granuleuſe & ſableuſe ; tel étoit au moins le caractère de la petite portion du *Fémur* qui ſubſiſtoit après la mort de PARKER, & qui eut probablement été tout-à-fait détruite ſi le Malade avoit vécu plus longtems.

Le

de la tumeur consistoit en une masse informe d'un *Sang* coagulé. Cette masse *polypeuse* paroissoit composée de dif- férentes

Le Docteur HUNTER, Remarque XI, fait observer que " de toutes les " substances animales, les *Cartilages* sont les derniers affectés par les com- " pressions, dans le corps vivant. Cela paroît probable par la connoissance " que nous avons de la structure & des usages des articulations." Mais il a été particulièrement confirmé dans cette idée par l'éxemple d'un ANEV- RISME de l'*Aorte* qui a donné occasion aux remarques qu'il a écrites. " La " constante pression de l'ANEVRISME sur le *Sternum* avoit détruit les *Tuniques* " de l'*Artère*, le *Périoste*, les *Os*, les *Muscles*, les *Tendons*, la membranne " *cellulaire*, la *Peau*, enfin tout ce qui s'est trouvé dans son chemin, excepté " les Cartilages des *Côtes* ; ils avoient été, à la vérité, poussés à côté, mais " presque sans altération de leur substance."

Qu'il me soit permis de faire une question. Que deviennent tant de substances détruites & anéanties à l'entour d'un ANEVRISME qui semble dévorer tout ce qui s'oppose à son extension ? En quelle manière se modi- fient-elles ? On ne peut pas dire que ces substances solides se liquifient, & qu'elles prennent la voie de la circulation. Par quelles routes passeroient- elles ? On sçait que les vaisseaux de toute espéce subissent le même sort, avec cette différence néanmoins qu'ils doivent être les derniers exposés à la disso- lution, puisque la *Jambe* de PARKER, quoique gonflée jusqu'au dégré d'ex- tension le plus considérable, n'avoit donné la moindre marque de *Gan- gréne* pendant la vie, ni de *Putrefication* après la mort ; cette *Jambe* nous parut le jour de nos recherches aussi saine d'ailleurs que l'autre ; le gonfle- ment même s'étoit dissipé depuis la mort de plus des deux-tiers. Remar- quons encore que les Tissus *adipeux* & *cellulaire* n'étoient infiltrés d'aucune sérosité. J'ai bien de la peine à croire que le *Sang* soit capable de dis- soudre, si insensiblement que cela se puisse faire, la substance des *Os* ni celle des autres parties, & qu'il les emporte avec lui, comme le Docteur HUNTER le conjecture ; car le *Sang* n'agit pas immédiatement sur les

 Os

férentes couches qui différoient encore entre elles par des ſubſtances, plus ou moins ſolides & épaiſſes, adhérentes les unes aux autres par l'interpoſition d'une eſpéce de *Mucus* très-gélatineux.

Nous examinâmes enſuite l'*Artère* crurale du côté gauche, à ſa ſortie du *Ventre*, un peu plus bas que le *Ligament* de FALLOPE nous trouvâmes un ANEVRISME : il n'y avoit que la moitié du calibre de cette *Artère* du côté du *Pubis* qui fut dilatée ; la tumeur avoit environ un pouce de longueur. Les membranes de l'*Artère* à l'endroit dilaté, étoient de la même conſiſtance & épaiſſeur que dans l'état naturel ; cette tumeur n'avoit paru que le jour qui précéda la mort. Il ne ſe trouva rien de particulier dans toute la longueur de cette *Artère* ; mais à ſon extrémité, à l'endroit où elle prend le nom de *Poplytée*, deſſous le *Jarret* nous vîmes un autre ANEVRISME ; c'étoit celui qui s'étoit formé le premier : il étoit de la groſſeur d'un œuf de Poule, & avoit la figure d'une Poire ; il ſembloit n'avoir pas groſſi

Os pour pouvoir les détruire, & emporter en même-tems par ſon torrent les parties diſſoutes. On ne trouve aucune collection de matières ſolides ni fluides aux environs d'un ANEVRISME. Rien ne fait tumeur que les *caillots* polypeux qu'il renferme dans ſes tuniques. Que deviennent donc toutes ces ſubſtances à meſure qu'elles ſe détruiſent ? La Queſtion me paroît très-difficile à réſoudre, & comme mon principe eſt de ne rien expliquer que par la ſtructure des parties ; je m'arrête ici où il n'y a aucune partie qui puiſſe guider mon entendement. Je n'oſe pas même ſuppoſer une abſorption au travers des tuniques le l'*Artère*, ce n'eſt pas ſa fonction, le tronc de la *Veine* eſt trop-gêné dans ſon action pour cet effet. Je laiſſe à d'autres le ſoin d'expliquer ce Phénomène.

depuis

depuis le 25 Février ; il avoit deux pouces de largeur, & deux pouces & demi de longueur ; ſes *Tuniques*, quoique fort-dilatées, avoient conſervé leur épaiſſeur naturelle ; il contenoit une ſubſtance *polypeuſe* très-ſolide, & qui étoit ſi adhérente à la membrane interne de l'*Artère* qu'elle ſembloit en faire partie ; elle en rempliſſoit les deux-tiers ([a]). Cette ſubſtance *polypeuſe* étoit diviſée en pluſieurs colonnes de différentes grandeurs, ſuivant la longueur de l'*Artère*. Son adhérence avec le tube *artériel* étoit à la partie qui répondoit aux *Os* du *Jarret*, de façon que le *Sang* ne paſſoit pas au travers du *Polype*, puiſque ſon cours étoit libre entre le *Polype* & la partie de l'*Artère* qui répondoit à l'extérieur du *Jarret*.

Ce qu'il y a de particulier à obſerver dans cette relation eſt la multiplicité des ANEVRISMES. Les Auteurs nous ont bien donné des éxemples de tumeurs de cette eſpéce monſtreuſes par leur étendue, & deſtructives dans leurs effets, mais aucun, ſi je ne me trompe, n'a encore décrit une obſervation dans laquelle on trouve, tout-à-la fois dans le même ſujet, ſix ANEVRISMES.

Les ANEVRISMES qui ſe forment vers le *Cœur* dans l'*Aorte* aſcendante, ſont généralement plus gros que les autres, parce que ſes tuniques, étant plus épaiſſes, ſont plus capables de

([a]) ☞ Cette obſervation fait voir que le précepte du Docteur HUNTER note ([a]) de la page 194, n'eſt pas général, & que les *Caillots* peuvent ſe former dans toute *Artère* dilatée, qu'elle ait des pertuis ou qu'elle n'en ait pas.

s'étendre

s'étendre que celles de toute autre *Artère:* d'ailleurs la colonne du *Sang* y a beaucoup plus de puissance. Mais il est étonnant que la *Poplytée* puisse acquérir six pouces de diamétre, étant si petite en comparison l'*Aorte*, & si éloignée du *Cœur*.

Il est demontré, par les ANEVRISMES ci-dessus, que, dans le commencement & dans le progrés de la dilatation, les membranes des *Artères* semblent ne rien perdre de leur épaisseur naturelle, & que, lorsque ces tumeurs sont parvenues à leur dernier état, les *Tuniques* en deviennent par dégrés extrêmement minces, & se détruissent totalement. Ce phénomène s'explique par les grandes extensions de la *Matrice*, dans lesquelles elle ne perd rien de son épaisseur naturelle. L'épaisissement de la membrane d'une tumeur *enkystée* aide encore à prouver ce fait.

Les causes internes des ANEVRISMES, comme je l'ai dit d'abord, sont très-difficiles à déduire. Dans le sujet qui fait l'objet de ce Mémoire, il ne se trouva aucun vestige d'ulcération, dans l'intérieur des *Artères* crurales, capable d'en avoir affoibli les tuniques. Si la cause eut pu être attribuée à une *Atonie* générale, il eut été bien difficile de comprendre pourquoi les *Artères* crurales furent les seules affectées, tandis que celles du *Thorax* & de l'*Abdomen* échappèrent à ce vice général, elles qui sont le plus communément sujettes aux dilatations *anévrismales*.

Cependant

Cependant ces ANEVRISMES furvinrent fucceffivement & groffirent peu-à-peu fans aucune caufe interne ni externe, au moins apparente, & dans un tems le moins fufpect : le Malade avoit perdu une affez-grande quantité de *Sang* pour affoiblir la puiffance de ce fluide contre celle des *Artères :* il avoit été faigné avec raifon pour remédier à l'étranglement ; & il avoit été obligé de garder le régime le plus éxact, pendant fa première maladie, de façon que le *Sang* devoit avoir moins d'action fur les *Artères*, & que leur réaction devoit en proportion être beaucoup plus libre.

Le propre de l'ANEVRISME vrai eft de détruire, par fes fortes pulfations toutes les parties, même les plus folides, qui s'oppofent à fon progrès, *Gutta cavat lapidem &c.* Si la tumeur du Malade en queftion eut continué, comme cela eft arrivé à plufieurs, pendant trois ou quatre ans, il n'eft pas douteux que le *Fémur* & peut-être toute l'articulation euffent été entièrement détruits. On a vu des cas ou le *Sternum*, les *Côtes* & les *Vertébres* ont été prefqu'effacés, & quelque-fois, tout-à-fait anéantis par des ANEVRISMES de l'*Aorte*.

La puiffance du fluide *artériel* fur les parties les plus folides du corps ne paroîtra pas furprenante, fi l'on confidère qu'un STEATOME, de la groffeur d'une petite Noifette, a été capabale de fe former une cavité dans la table externe d'un des *Sinus* frontaux ; l'obfervation fuivante en fournit la preuve.

Le

Le 15 Juillet 1759, j'extirpai, en préfence de M.rs JENTY & LA PEYRE Chirurgiens, une *Loupe* qui s'étoit élevée fur la partie moyenne antérieure du *Sinus* fourcillier, du côté gauche, d'un jeune homme de vingt ans. La Maladie avoit commencé trois femaines après la naiffance; elle n'avoit pas acqui une groffeur proportionnée, au tems qu'elle avoit été à croître.

Je fis fur la tumeur une incifion paralléle au *Sourcil* dans l'intention que j'avois d'emporter tout le *Kyfte*, & de ne faire qu'une Plaie fimple, qui eut pû être guérie en deux ou trois jours; mais il ne me fut pas poffible d'en détacher la partie poftérieure, parce qu'elle formoit une appendice fort-étroite, qui entroit dans un enfoncement de l'*Os*: je ne m'en apperçus qu'après avoir coupé le *Kyfte* en deffous. La matière qui en fortit avoit la confiftance de fuif congelé. Lorfqu'elle fut entièrement évacuée, je reconnus la forme de la cavité de l'*Os*; elle étoit circulaire; elle avoit environ deux lignes de diamétre, & trois lignes, & demie de profondeur. Le *Péricrane* en tapiffoit l'intérieur.

Je confommai le *Kyfte*, qui refta dans l'enfoncement, avec la pierre infernale, & je pris toutes les précautions pour éviter de toucher le *Péricrane*. La guérifon fe trouva compléte au bout de dix jours: mais l'entrée du pertuis n'ayant pas pu être couverte entièrement par la cicatrice de la *Peau*, parce qu'il n'y eut point de végétation interne, il a toujours refté une petite ouverture dans laquelle la tête de la plus

petite

petite épingle auroit de la peine à entrer. Il n'y a jamais eu d'écoulement qui ait pu donner à cette ouverture le caractère de *Fistule*.

Si l'enfoncement de la table externe du *Sinus* sourcillier avoit été formé dès le commencement que la tumeur avoit paru, l'*Os* étant alors très-mince & très-foible, ou si la pression du chapeau sur la *Loupe* l'avoit, par laps de tems, forcé de s'enfoncer dans l'*Os* pour s'y loger, sont des questions difficiles à résoudre. Il me suffit de faire observer que si le *Stéatôme*, dont l'humeur n'a aucun mouvement, & dont le *Kyste* n'a aucune pulsation sensible, est capable de former un enfoncement dans un *Os*, si mince qu'il puisse être, l'ANEVRISME peut, à bien plus forte raison, produire la destruction totale des parties les plus solides qui s'opposent à son progrès.

Il est de très-grande conséquence pour les jeunes Chirurgiens de prendre garde que, lorsque l'ANEVRISME est parvenu à son plus haut dégré d'extension, on n'y sent plus de pulsation, parce que ses membranes commencent alors à s'amincir, & qu'elles perdent leur ressort. En pareils cas, il faut être fort-attentif à la nature de la tumeur. On peut, faute de soin, la prendre pour un *Apostême*. Je fus témoin, dans l'année 1720, de l'ouverture d'un ANEVRISME du tronc de la crurale, à la partie moyenne de la *Cuisse*, qui fut pris pour un *Abcès* par un très-grand praticien [a]. Ce sont quelque-fois

[a] ☞ GERMAIN Chirurgien en chef de l'*Hôpital* St. ELOY à MONTPELLIER.

les plus habiles qui commettent les plus grandes fautes; il s'y trompa, parce qu'il n'avoit trouvé aucune pulsation dans la tumeur. Le Malade mourut, sans qu'il fut possible d'arrêter le *Sang*. On trouve de pareils éxemples dans PARE' & dans PALFIN.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IV.

BANDAGE pour l'ANEVRISME faux, & l'ANEVRISME vrai.

FIGURE I. Coupe.

a. VIS à tête large & plate, canellée sur ses bords, pour la mouvoir facilement sans tournevis.

b. PLATINE supérieure, concave, de cuivre jaune bien écroui, laquelle porte l'écrou de la *vis*.

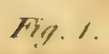
c. PLATINE inférieure, concave & de même cuivre, avec ses bords relevés pour en adoucir l'arrête. La chape *h*, soudée au dessus, contient la contrerivure mobile du bout de la *vis*.

FIGURES II & III.

Les PLATINES, supérieure & inférieure, vues par le dessus.

d, *d*; *e*, *e*. Deux COURROIES servant à fixer la *Platine* inférieure sur la tumeur.

f, *f*,



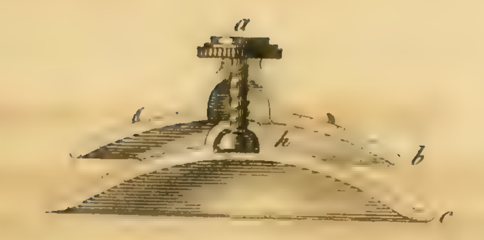


Fig. 2.

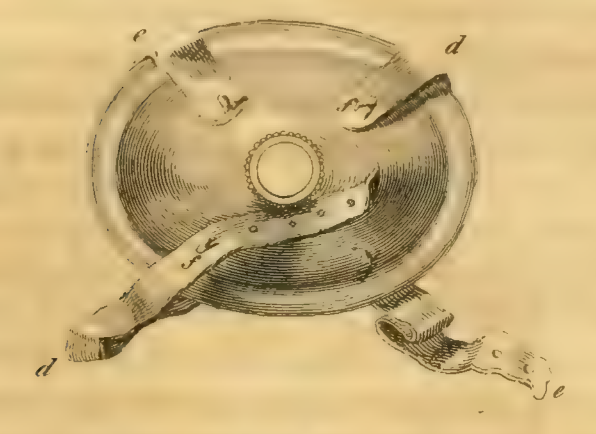


Fig. 3.



Fig. 4.



f, f, f, f. Quatre ARDILLONS ou crochets rivés ſur la platine ſupérieure, à deux deſquels ſont attachées les *Courroies* par une de leurs extrémités *d, e ; d, e.*

g, g. BOUTS des mêmes *Courroies*, percés de pluſieurs trous pour les attacher aux deux *Ardillons* correſpondans, après avoir ceint la partie du corps où ſe trouve l'ANEVRISME.

FIGURE IV.

La PLATINE inférieure, ovale, & concave, avec ſes bords relevés, vue par le deſſous.

EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

BANDAGE pour l'ANEVRISME faux.

FIGURE I.

Le BANDAGE vu par le deſſus.

FIGURE II.

Le même BANDAGE vu par le deſſous.

FIGURES I & II.

a, a. PLATINE ovale, & courbe, ſuivant la forme des parties, pour la compreſſion ſur l'ouverture de l'*Artère*.

b, b, b. PROTUBERANCE de forme conique, sur un plan ovale, au centre inférieur de la même *Platine*, destinée à forcer la partie du Caillot qui répond à l'ouverture de l'*Artère* à y entrer par la compression.

c, c, c, c. Deux PLATINES, l'une supérieure l'autre inférieure, telles que celles de la planche précédente, unies par la *vis d, d,* dont le mouvement produit l'écartement, servant de point d'appui opposé à la platine *a, a,* laquelle fait la compression sur le caillot par la *Protubérance b, b, b.*

b, b; c, d; c, d. Coupes des trois PLATINES, pour en mieux démontrer la disposition & les différences.

e, e, e. Trois COURROIES qui doivent être attachées par leurs extremités aux six *Ardillons* ou crochets *f, f, f, f, f, f,* posés parallélement, & rivés à la *Platine* supérieure.

g, g, Deux BRIDES sous lesquelles passent les *Courroies,* sans être arrêtées à la *Platine* de compression *a, a.* Ces *Courroies* forment deux ponts, un de chaque côté du membre malade, pour ne pas gêner la circulation du *Sang* & des *Humeurs.*

OBSER-



p. 218.

Fig. 1.

Fig. 2.



DE L'ANEVRISME PAR ANASTOMOSE.

OBSERVATIONS

SUR

Une eſpéce particulière d'ANEVRISME,

Par le Docteur HUNTER,

Tirées du ſecond volume d'un ouvrage intitulé OBSERVATIONS & RECHERCHES de MEDECINE, par une Société de Médecins. Deux volumes in 8°, imprimés à LONDRES en 1757 & 1762.

J'Annonçai, *c'eſt le Docteur* HUNTER *qui parle*, dans le premier volume ([a]) de ces Mémoires une eſpéce particulière d'ANEVRISME dont, autant que je puis le croire, aucun Auteur n'a parlé, ſçavoir, lorſqu'il y a une Anaſtomoſe, ou une communication immédiate entre l'*Artère* & la *Veine*, à l'endroit où le Malade a été ſaigné, l'*Artère* ayant été ouverte par la lancette qui a traverſé tout le calibre de la *Veine*; de façon que le *Sang* paſſe directement de l'*Artère* dans la *Veine*, & que delà il eſt porté au *Cœur*.

([a]) Vol. 1. art. 27. réfl. 3.

Il

Il eſt à ſuppoſer que, dans ce cas, ſi jamais il arrive, la lancette eſt plongée dans l'*Artère* au travers de la *Veine*, & qu'il y aura trois Plaies à ces deux Vaiſſeaux, ſçavoir deux à la *Veine* & une à l'*Artère*, & que ces trois Plaies, dans la même direction, répondront preſque toutes trois à celle de la *Peau*. Tous les Chirurgiens ſçavent que cela eſt arrivé ſouvent dans l'opération de la *Saignée*. On s'apperçoit communément de cet accident par l'impétuoſité avec laquelle le jet du *Sang* ſort, par ſes ſecouſſes alternatives qui répondent à l'oſcillation del'*Artère* ([a]) & par la difficulté que l'on a à l'arrêter.

Il faut encore ſuppoſer que l'orifice de la *Peau* & celui de la *Veine* qui y répond ſe cicatriſent comme à l'ordinaire, mais que la Plaie de la partie poſtérieure de la *Veine*, & celle de l'*Artère* reſtent ouvertes, comme la Plaie de l'*Artère* faite dans l'ANEVRISME faux, & que par ce moyen le *Sang* paſſe directement du tronc de l'*Artère* dans celui de la *Veine*. Toute extraordinaire que cette ſuppoſition paroiſſe, elle ne diffère en effet de l'ANEVRISME faux que par une ſeule circonſtance, qui eſt que la Plaie poſtérieure de la *Veine* reſte ouverte auſſi bien que celle l'*Artère*. Mais cette ſeule

([a]) ☞ Ce précepte ne doit pas être pris trop-à la rigueur, car il arrive quelque-fois que le *Sang* ſort par ſecouſſes & avec la même impétuoſité, ſans que l'*Artère* ſoit ouverte, lorſqu'elle ſe trouve ſous la *Veine* & que ſon diamétre eſt fort-large, particulièrement lorſque le Malade à la *Fiévre*. Le Chirurgien peut s'aſſurer aiſément contre ſon inquiétude, en appuyant le pouce plus bas que l'orifice de la *Peau*; le *Sang* alors ceſſe de couler, ce qui ne ſeroit pas ſi l'*Artère* étoit ouverte; il faut faire la même choſe pour l'arrêter quand on en a tiré aſſez, ſans quoi l'on a beaucoup de peine à fixer l'appareil.

cir-

circonſtance ſera une grande différence dans les ſymptômes, dans la diſpoſition de la maladie, & dans la manière de la traiter; ce qui rend la connoiſſance de cet ANEVRISME très-importante.

Il différera principalement de l'ANEVRISME faux par ſes ſymptômes, en ce que la *Veine* ſe dilatera ou deviendra *variqueuſe*; elle aura une pulſation tremblante à cauſe du *Sang* qu'elle reçoit de l'*Artère* par le moyen de ſon *Anaſtomoſe*. On y entendra un ſifflement, ou un bruit pareil à celui de l'air que l'on fait ſortir d'une ſeringue. Ce bruit ſe répétera à chaque pulſation. Le *Sang* de cette tumeur ſera tout-à-fait ou preſqu'entièrement fluide, parce qu'il ſera toujours en mouvement. L'*Artère* deviendra, à ce que je penſe, plus groſſe le long du *Bras*, & plus petite au *Poignet*, qu'elle n'étoit dans l'état naturel: pour s'en aſſurer il faut comparer les oſcillations des *Artères* des deux *Bras* en deux différens endroits, ſçavoir, le long du *Bras*, & au *Poignet*. J'en donnerai la raiſon par la ſuite. Les perſonnes qui ont la moindre intelligence de la nature des *Artères* & des *Veines*, dans les vivans, comprendront aiſément les effets qui arriveront des ligatures ou des compreſſions faites ſur les Vaiſſeaux au deſſus & au deſſous de la partie bleſſée.

La diſpoſition de cette maladie ſera bien différente de celle de l'ANEVRISME faux. Celui-ci va toujours en augmentant à chaque inſtant par la puiſſance active du *Sang* artériel; & ſi l'on n'y remédie pas, il faut à la fin qu'il ſe créve. L'autre parvient en très-peu de tems à l'état de groſſeur où il reſte;

&

& si on ne le trouble pas, il ne cause aucun accident, parce que le *Sang* ne reçoit pas beaucoup de résistance qui s'oppose à sa sortie de l'*Artère*.

Le traitement propre à ces deux sortes d'Anevrismes sera donc différent, l'Anevrisme faux éxigeant les secours de la Chirurgie, peut-être autant qu'aucune autre maladie que ce soit, au lieu que celui qui est fait par *Anastomose* ne demande, à ce que je crois, aucune assistance.

Si ces cas arrivent, on trouvera sûrement des différences entre eux en plusieurs petites circonstances, & particulièrement dans les formes des parties dilatées &c. Ainsi la dilatation des *Veines* peut se rencontrer en une *Veine* seulement ou dans plusieurs; elle peut s'étendre plus haut ou plus bas dans un cas que dans un autre &c, suivant l'ordre de ramification ou l'état des *Valvules* en différens sujets. La dilatation des *Veines* peut encore varier, suivant la grosseur de l'*Artère* qui aura été blessée, suivant la grandeur de son orifice, & suivant celui de la *Veine*.

Ces cas peuvent différer encore les uns des autres par la manière différente avec laquelle la Plaie de l'*Artère* sera jointe avec celle de la *Veine*. Dans certains cas, le tronc de la *Veine* peut-être collé avec celui de l'*Artère*, & la couche extrêmement mince du Tissu *cellulaire*, qui se trouve entre l'une & l'autre, peut, par le moyen d'une très-légère inflammation, & par la coagulation du *Sang* renfermé dans les interstices du rézeau, souder, pour ainsi dire, ensemble les deux orifices de ces vaisseaux, de façon qu'il n'y aura rien de semblable

à

à un canal entre l'une & l'autre, & alors toute la tumeur ſera, plus diſtinctement & plus régulièrement, une dilatation de la *Veine* ſeulement. Dans d'autres cas, le *Sang*, qui s'élance de l'*Artère* bleſſée, trouvant quelque difficulté pour entrer dans la *Veine*, peut dilater la membrane *cellulaire* qui eſt entre l'*Artère* & la *Veine*, en forme de ſac comme dans l'Anevrisme faux, & faire une eſpéce de canal entre ces deux vaiſſeaux. Le tronc de la *Veine* ſera alors un peu éloigné de celui de l'*Artère*, & le ſac ſe trouvera principalement ſitué derrière la *Veine*. Il peut prendre une forme irrégulière ſuivant que la membrane *cellulaire* eſt plus lâche & plus diſpoſée à s'étendre dans un endroit que dans un autre, & ſuivant qu'elle eſt inégalement bridée par l'*Aponévroſe* du *Biceps*. Si le ſac eſt bien large, particulièrement lorſqu'il eſt d'une forme irrégulière, il n'eſt pas douteux qu'il peut s'y former des caillots intérieurement, comme dans les Anevrismes faux ordinaires.

J'ai vu la plus grande partie de ces variétés en éxaminant & en comparant deux cas que j'ai eu occaſion d'obſerver. J'ai donné ([a]), il a quelques-années, une courte deſcription du premier de ces cas, mais avec diſcrétion & méfiance, parce que cette maladie m'avoit été entièrement inconnue juſqu'alors, & qu'elle paroiſſoit incroyable, & incompréhenſible à quelques perſonnes. Je vais la rapporter encore, j'y ajouterai ce qui eſt arrivé à la Malade depuis le tems que j'en ai écris l'obſervation ; & je confirmerai mon ſenti-

([a]) Premier vol. des Obſer. Rech. de Médic. ann. 1757.

ment par un autre éxemple que nous avons actuellement devant les yeux, & dont tous ceux qui ſont en cette ville peuvent s'aſſurer par leur propre éxamen.

I. OBSERVATION.

Il y a environ quatorze ans qu'une jeune Dame de Province, fut ſaignée à la Veine *Baſilique*, par un Chirurgien qui eut le malheur d'ouvrir l'*Artère*, après avoir traverſé la *Veine* de part-en-part. Il s'apperçut ſur le champ de l'accident par la violence & les ſecouſſes alternatives du jet du *Sang*. A l'inſtant que l'accident arriva, & pendant long-tems après, on employa tous les moyens que l'art put ſuggérer pour prévenir ou pour guérir l'Anevrisme ; mais tous furent inutiles. Comme on avoit dit à la Malade, que l'Anevrisme, qui avoit acquis un volume conſidérable, créveroit tôt ou tard, & qu'elle pouroit en perdre la vie, ſi elle ne le ſoumettoit pas à l'opération, elle vint à Londres pour conſulter ſur ſon état.

Cette *Tumeur* me parut ſi ſingulière & ſi différente de toutes celles de ce genre, que j'avois vûes, qu'elle excita ma curioſité & toute mon attention ; elle m'engagea à l'éxaminer avec ſoin de toutes les manières différentes. Les *Veines* ſituées au pli du *Bras*, & particulièrement la *Baſilique*, qui avoit été ouverte, étoient prodigieuſement groſſes à cet endroit, & revenoient par dégrés à leur diamétre naturel, à la diſtance d'environ deux pouces au deſſus & au deſſous du *coude*. Quand on les vuidoit par la compreſſion, elles ſe rempliſſoient preſqu'auſſitôt

tôt

tôt qu'on la cessoit; cela arrivoit même lorsque l'on fixoit une ligature très-serrée autour de l'*Avant-bras* immédiatement au dessous de la partie affectée. Quand la ligature étoit serrée, & même après qu'elle avoit été ôtée, si l'on pressoit l'*Artère* avec le doigt à l'endroit où la *Veine* avoit été ouverte dans la saignée, les *Veines* diminuoient & leurs diamétres devenoient fort-petits. Il y avoit un gonflement ou une plénitude générale dans tout l'espace qui forme le pli du *Bras*, & dans le trajet de l'*Artère*, laquelle sembloit être plus grosse, & avoir une pulsation plus forte, depuis le haut du *Bras* jusqu'en bas. Il y avoit aussi une pulsation très-marquée dans toutes les *Veines* qui étoient dilatées. Cette pulsation répondoit à celle de l'*Artère*. On entendoit dans ces *Veines*, un sifflement & un mouvement pareil à un tremblement, qui se faisoit sentir d'une manière très-particulière à l'endroit de la piquure ; ce bruit & ce mouvement se perdoient insensiblement un peu au dessus & au dessous.

Quoique je n'eusse jamais pensé auparavant qu'un tel Anevrisme put avoir lieu, je fus si bien convaincu par les symptômes celui-ci, que sa cause venoit de la communication de l'*Artère* avec la *Veine*, que mon avis fut de n'y rien faire, tant qu'il n'y surviendroit pas de changement plus remarquable. J'expliquai à la Malade mes idées sur son état, de façon qu'elle put mieux juger, en tel tems que ce fut, des changemens qui lui arriveroient ; & je lui recommandai de se bien tenir en garde contre aucun moyen de compression capable de gêner le retour du *Sang* par les *Veines*, qui

ne manqueroit pas d'aggraver la maladie. Elle préféra mon avis à tout-autre, non pas qu'elle en eut une meilleure idée, mais parce qu'il lui offroit, au moins, un répit de quelque-tems pour se livrer à une opération qui l'effrayoit extrêmement. Les conséquences ont repondu jusqu'à présent à mon opinion, comme il paroît par l'extrait suivant d'une lettre de la Malade qu'elle écrivit, en réponse, à une de ses amies, le 14 Septembre 1761.

" Je suis très-fachée d'apprendre que quelqu'un soit dans le " cas de souffrir un accident pareil à celui qui m'est arrivé, à " l'occasion de la saignée. La plus grande consolation que je " puisse donner à la personne dont vous me parlez, est qu'il " y a environ quatorze ans que j'ai été blessée. Je ne " trouve pas que le mal soit pire que quand vous l'avez vu ; " quoique je croie que les *Veines* qui sont au dessus de l'*Ar-* " *tère* sont un peu plus grosses qu'elles n'étoient. Mais je n'ai " jamais essayé d'y faire la moindre chose, & je n'y trouve " d'autre incommodité que de ne pouvoir pas dormir, sur ce " côté, sans sentir un engourdissement, comme si tout mon " *Sang* se trouvoit concentré dans mon *Bras* ([a]) ; de " tems-en-tems je sens quelques peines à l'endroit de la pi- " quure de l'*Artère*, mais ces douleurs ne sont que momen- " tanées.

([a]) Sans doute, parce que la *Veine* est alors comprimée en quelque façon par le poids du corps.

" Il n'y a point de *Caillots* de *Sang* dans l'endroit bleſſé, " car quand je léve le *Bras* ſur ma *Tête*, tout le *Sang* re- " tourne, & les *Veines* ſe trouvent auſſi-affaiſées que celles de " mon autre *Bras*.

" Tel eſt le récit le plus éxact que je puiſſe vous donner " de mon état. Je ſouhaite que la perſonne qui a eu le " même malheur que moi en puiſſe tirer quelqu'avantage. " Vous ſçavez que le Docteur HUNTER me conſeilla de n'y " rien faire ; je n'ai jamais eſſayé d'y faire la moindre " choſe. Je ſerois bien aiſe de ſçavoir ſi cette perſonne ſent " la même pulſation & le même bruit que vous avez ſenti " dans mon *Bras*, & s'il eſt éxactement le même ([a])."

Ne connoiſſant rien dans ce cas de plus particulier que les deux faits mentionnés ci-deſſus, ſçavoir, la diſparition de la *Tumeur*, lorſque le *Bras* eſt élevé, & la continuation dans le même état où elle a été ſi long-tems ſans preſqu'aucune augmentation apparente, pourroit, il me ſemble, me faire hazarder de conclure que cet ANEVRISME n'eſt ni vrai ni faux.

II. OBSERVATION.

THOMAS BROOKHOUSE CHESHIRE domeſtique, ſervant actuellement dans le laboratoire de l'Hôpital de MIDDLESEX à LONDRES, fut ſaigné du *Bras*, il y a environ cinq ans, par

([a]) ☞ La Malade continue encore dans ce même état aujourd'hui 18 Jan. 1766.

un

un Homme qui avoit la réputation de bien ſaigner, quoiqu'il ne fut pas Chirurgien. Le Malade dit que, dans le tems de la ſaignée, il ſentit que la lancette avoit été plongée trop-profondément, & qu'il crut avoir été bleſſé : mais le *Sang* fut aiſément arrêté ; & il n'apperçut rien d'extraordinaire les deux premiers jours, excepté que le *Bras* fut noir & bleu juſqu'au *Poignet*. Le troiſiéme jour il remarqua, à l'endroit dela ſaignée, une *Tumeur* preſqu'auſſi-groſſe qu'elle l'eſt maintenant ; il croit qu'elle n'a augmentée que très-peu depuis ce tems là. Son *Bras* lui paroît auſſi-fort, & auſſi-naturel qu'il ait jamais été ; il s'en ſert, comme il a toujours fait, même dans les ouvrages les plus pénible. Il eſt d'un tempérament maigre & ſec, de façon que toutes les parties de ſon *Bras* ſe font diſtinguer fort-aiſément.

Le tronc de l'*Artère* brachiale eſt conſidérablement plus gros que dans l'état naturel, dans toute la longueur du *Bras*, & la pulſation en eſt ſi forte qu'on la diſtingue à la vûe. Un peu au deſſus du pli du *Bras*, l'*Artère* va en ſe courbant d'une manière fort-remarquable ; & là elle fait une éminence oblongue qui paroît, par la force de ſa pulſation, comme ſi c'étoit un ANEVRISME naiſſant Mais quoique la groſſeur & la forte pulſation de l'*Artère* du *Bras* malade ſoit plus conſidérable que dans l'autre, l'*Artère* du *Poignet* eſt auſſi plus petite & ſa pulſation plus foible que dans le *Bras* malade : d'où il eſt évident que la maladie a cauſé une grande diſproportion entre le tronc dilaté, & les branches rétrécies de l'*Artère* du *Bras* bleſſé.

A

A l'endroit où la piquure a été faite, il s'éléve, deſſous la *Peau*, une eſpéce de poche auſſi groſſe qu'une Muſcade. Cette poche eſt entièrement remplie de *Sang* fluide qui ſe diſſipe par la compreſſion, & elle a une pulſation très-forte. Sa partie la plus profonde eſt manifeſtement unie avec l'*Artère*, & delà elle va à la ſuperficie en s'inclinant vers le condile interne de l'*Humérus*. La *Veine* baſilique paſſe par deſſus l'intérieur & la partie la plus haute de cette poche, & cette *Veine* y eſt ſi intimement unie qu'il eſt difficile de déterminer ſi le *Sac* eſt une dilatation d'une partie de la *Veine*, ou ſi c'eſt une cavité acceſſoire, formée entre l'*Artère* & la *Veine* dans la Membrane *cellulaire*; je ſuis plus porté à ſuivre la dernière de ces deux idées. Quoiqu'il en ſoit la communication du *Sac* entre l'*Artère* & la *Veine* n'eſt point douteuſe : on en jugera par ce qui ſuit.

La *Veine* baſilique eſt beaucoup plus groſſe que dans l'état naturel ; ſa dilatation commence à l'endroit de la piquure qui a été faite par la ſaignée, & elle continue à être plus groſſe beaucoup au deſſus du pli du *Bras*. Lorſqu'il eſt pendant, & plus particulièrement, lorſqu'en cette ſituation, on fait une légère compreſſion ſous l'aiſſelle, le gonflement de la *Veine* eſt très-apparent, & forme une *Tumeur* extérieure fort-conſidérable. Mais quand le *Bras* eſt élevé de façon à procurer au *Sang* la facilité de retourner, la *Veine* s'affaiſe & il ne paroît point de groſſeur, excepté à l'endroit préciſement de la piquure, où la poche continue preſqu'auſſi-dilatée que lorſque le *Bras* eſt pendant.

On

On remarque, dans le *Sac*, & dans l'endroit dilaté de la *Veine* un mouvement tremblant, & une forte pulſation, comme ſi le *Sang* y étoit ſeringué par un petit trou. Ce mouvement eſt ſemblable au ſon de la lettre R, quand on le continue tout bas entre le bout de la *Langue* & le *Palais*. Ce mouvement eſt beaucoup plus fort à l'endroit où la *Veine* a été piquée, & diminue par dégrés à meſure que la *Veine* monte. La pulſation eſt même très-apparente à la vûe. Ce mouvement & cette pulſation ceſſent entièrement par la compreſſion de l'*Artère*, à tel endroit qu'on la faſſe au deſſus de la *Tumeur*, ou en preſſant le *Sac* ou la *Veine* à l'endroit de la piquure. L'extrémité du doigt eſt aſſez-large pour cet effet. Ces compreſſions arrêtent ſur le champ ce frémiſſement, & il revient auſſi-tôt que l'on ceſſe de comprimer. La même choſe arrive quand le *Bras* eſt pendant, ou lorſqu'il eſt élevé, & quand il eſt libre, ou ſerré par une ligature au deſſous de la partie piquée.

Non ſeulement on ſent le mouvement, & on le voit fort-diſtinctement, mais on l'entend auſſi, ſi l'on approche l'oreille aſſez-près, & ſi l'oreille touche la *Peau*, le bruit en eſt bien plus fort & plus diſtinct. Ce bruit reſſemble à un ſifflement que fait l'air quand il paſſe avec violence au travers d'un petit trou, & il eſt interrompu ſuivant le mouvement précis & régulier du *Cœur*, ou la *Diaſtole* de l'*Artère*. Il s'arrête auſſi-tôt que le tronc de l'*Artère* eſt comprimé, & retourne dès que l'on en ceſſe la compreſſion. Le Malade eſt ſi ſenſible à ce bruit qu'il l'empêche ſouvent

vent de dormir quand ſon *Bras* eſt près de ſa *Tête*, & alors il l'étend le long de ſon corps, dans le lit, pour pouvoir prendre ſon repos.

Il n'y a aucune marque de *Sang* extravaſé ni coagulé autour de la partie malade; car lorſque l'*Artère* eſt éxactement comprimée par le doigt à la partie bleſſée ou au deſſus, & que le *Sac* & la *Veine* ont été vuidés par la compreſſion, il n'y a pas plus d'épaiſſeur ni de gonflement que dans l'état naturel.

Quand le tronc de l'*Artère* a été comprimé, & que le *Sang* qui étoit dans la poche & dans l'endroit dilaté de la *Veine* a diſparu par la friction, ils ſe rempliſſent l'un & l'autre auſſi-tôt que l'on ceſſe la compreſſion.

Quand on ſerre bien-fort une ligature autour du *Bras* un peu au deſſous du *Coude*, & que, par ce moyen, le *Pouls* du *Poignet* eſt entièrement arrêté, la poche, & la partie dilatée de la *Veine* continuent à être auſſi-groſſes, & le mouvement de tremblement éxiſte au même dégré qu'avant que la ligature ait été appliquée. Dans cet état, ſi le *Sac* & la *Veine* ſont promptement vuidés par une compreſſion, ils ſe rempliſſent ſur le champ, & cette expérience eſt toujours la même autant de fois qu'on veuille la répéter. Mais tant que la ligature reſte ſerrée autour de l'*Avant-bras*, ſi le tronc de l'*Artère* brachiale eſt comprimé ſans toucher la *Veine* qui l'accompagne, le mouvement du *Sang* ceſſe dans la tumeur, le *Sac* & la *Veine*

 s'affaiſſent,

s'affaiſſent, & s'ils ont été entièrement déſemplis par la compreſſion, ils reſtent vuides juſqu'à ce que la preſſion de l'*Artère* ceſſe, & alors il ſe rempliſſent l'un & l'autre auſſi-vîte que ſi on ſouffloit dedans. Cette expérience réuſſit autant de fois qu'on la répéte ; & ſi l'on regarde avec attention, quand on ceſſe de comprimer l'*Artère*, on peut voir la trace du *Sang*, qui deſcend d'abord avec rapidité le long de ſon canal, enſuite au travers de la poche, & finit en s'écoulant vers le haut dans la *Veine* ; quoique en effet la ſucceſſion de ces mouvemens ſe faſſe ſi vîte qu'il eſt difficile d'en diſtinguer les dégrés, c'eſt la raiſon ſur tout, lorſqu'on n'y fait pas beaucoup d'attention, pour laquelle les trois parties ſemblent être remplies d'un ſeul jet qui ne dure qu'un Clin-d'œil.

Pendant que la ligature reſte ſerrée autour de l'*Avant-bras*, ſi l'on en met une autour de la partie moyenne du *Bras*, en prenant garde de conſerver la partie de la *Veine* dilatée aſſez-remplie de *Sang*, on pourra faire rentrer le *Sang* dans l'*Artère*, & la faire gonfler ; lorſque l'on ceſſe de la comprimer, l'*Artère* ſe vuide & devient flaſque ; de ſorte que, en répétant ſucceſſivement la compreſſion, on peut faire rentrer & ſortir le *Sang* alternativement de la *Veine* dans l'*Artère*, & de l'*Artère* dans la *Veine*.

Toutes ces obſervations & ces expériences furent faites & répétées différentes fois en préſence de pluſieurs des Membres de la Société [a], & d'autres perſonnes de la profeſ-

[a] ☞ Société particulière de Médecins éditeurs des obſervations & recherches de Médecine.

ſion.

ſion. Je crois qu'il ne manque, pour confirmer cette nouvelle obſervation, & pour la rendre utile en Chirurgie, que l'occaſion de faire l'éxamen d'un pareil cas après la mort.

Je ne m'attacherai pas ici à chercher quel nom l'on pourroit donner à cette maladie ; ſi celui d'*Anévriſme* ou de *Varice* lui convient, ou l'un ou l'autre tout-à-la fois, ou ni l'un ni l'autre, parcequ'il eſt aiſé de comprendre que tous Chirurgiens ſeront naturellement diſpoſés à la prendre pour une eſpéce particulière d'*Anévriſme*. Mais il ne ſera pas hors de propos, pour éclaircir cette matière, de faire les queſtions ſuivantes ſur cette ſeconde obſervation.

1. Pourquoi le *Pouls* du *Poignet* eſt-il plus foible dans le *Bras* malade que dans l'autre ? Certainement la raiſon en eſt claire & aiſée à trouver. Si le *Sang* peut s'échapper du tronc de l'*Artère* directement dans le tronc de la *Veine*, il eſt naturel de croire qu'il ſera entraîné vers l'extrèmité de l'*Artère* avec moins de force & en moindre quantité.

2. D'où vient l'*Artère* eſt-elle plus groſſe, dans ce cas que dans l'état naturel, tout le long du *Bras*? Je crois que cela vient, en quelque façon, de ce que le *Sang* paſſe auſſiaiſément de l'*Artère* dans la *Veine*, & que cela arrivera toujours en pareils cas : ce qui ne peut-être attribué à aucune foibleſſe des tuniques de l'*Artère*, comme l'Anevrisme vrai, qui eſt naturellement & toujours diſpoſé à ſe dilater & à ſe crever à la fin ; mais cela eſt plutôt un extenſion pareille à

celle qui arrive à toutes les *Artères* dans les corps, à mesure qu'elles croissent, & à celles de certaines parties *vasculaires* lorsqu'elles augmentent dans leur propre masse. Tous les Anatomistes sçavent que les *Artères* de la *Matrice* deviennent beaucoup plus grosses dans le tems de l'*Utérogestation.* J'ai vu une *Tumeur* charnue, sur le sommet de la *Tête* d'un homme, presqu'aussi grosse que la *Tête*-même, dont les *Artères* temporales & occipitales qui portoient la nourriture à la *Tumeur* s'ètoient élargies en proportion de sa grosseur. J'ai observé la même chose dans des *Rates*, dans des *Testicules* & dans d'autres parties qui avoient végété jusqu'à des volumes surnaturels. Physiquement parlant, je crois pouvoir supposer ce fait vrai en toutes ses parties : quant à la manière d'en expliquer les effets elle me paroît claire & aisée.

Dans ce cas très-particulier, quoique au premier coup-d'œil le contraire pourroit peut-être paroître plus raisonnable, je crois que la dérivation du *Sang* vers le *Bras*, facilitée par la Plaie de l'*Artère*, a été la cause de la dilatation de ce vaisseau ; & que dans un sujet vivant le diamétre d'une *Artère* deviendra aussi certainement plus grand, lorsque la résistance que le *Sang* trouve à son passage sera ôtée, en proportion de ce qu'il deviendra plus petit, lorsque l'*Artère* sera comprimée, ou qu'elle se racornira pour prendre la forme d'un simple *Ligament* rond, lorsque le *Sang* n'aura plus du tout la liberté d'y passer. Je pourrois prouver par beaucoup d'observations, que j'ai eu óccasion de faire moi-même, ces effets

effets des compreſſions particulières ou totales des *Artères* dans des ſujets vivans.

L'explication que je viens de donner de la dilatation de l'*Artère* par la dérivation du *Sang*, paroît peut-être obſcure & inconſéquente. Il eſt en effet difficile de concevoir les raiſons d'un grand nombre de phénomènes que nous preſentent les opérations de la Nature, & nous ſommes fort-ſujets à nous tromper, lorſque nous voulons philoſopher. Cependant avec une juſte connoiſſance de la foibleſſe de notre raiſon, nous pouvons riſquer nos conjeƈtures, lorſque nous n'avons pas de démonſtrations évidentes, comme lorſque nous voyons la vérité d'une propoſition, ſans être capables de tracer tous les principes ſur leſquels elle eſt fondée. Pour faire comprendre comment ou pourquoi le diamétre d'une *Artère* devient plus grand, en conſéquence d'une communication immédiate & libre avec le tronc d'une *Veine*, qu'il me ſoit permis de prendre un autre point de vue ? Ainſi, je ſuppoſe que, au lieu d'une ſimple ouverture, il y ait une groſſe branche ajoutée à l'*Artère* du même diamétre que l'ouverture, & qu'elle ramifie à l'ordinaire au travers d'une maſſe *vaſculaire* accidentelle: une *Loupe* par éxemple, qui ſe términe à des *Veines* qui y répondent, & qui vont ſe décharger dans le tronc de la *Baſilique*; on doit concevoir que, dans ce cas, le tronc de l'*Artère* ſe dilatera juſqu'au point de devenir égal, en capacité, à ſes branches; car juſqu'alors le tronc feroit l'endroit du canal le plus étroit, & feroit la partie où il y auroit le plus de ré-

ſiſtance

ſiſtance, & par conſéquent les tuniques de l'*Artère* ſeroient diſpoſées à prêter, & s'étendroient juſqu'à ce qu'une juſte proportion ſe trouvât entre le tronc & toutes ſes branches.

Ces deux cas ſuppoſés ſont ſemblables, à ce que je penſe, eu égard au principal point; mais ils différent en quelques circonſtances particulières. Dans le cas d'une ouverture, la réſiſtance qui s'oppoſeroit au *Sang* ſeroit diminuée; par conſéquent il dévroit ſe mouvoir avec plus de célérité, le tronc de l'*Artère* ſeroit moins élargi, & les branches ſe rétréciroient un peu. Mais dans le cas d'une branche ajoutée, la réſiſtance, je crois, ſeroit auſſi-forte qu'auparavant, par conſéquent la célérité ne ſeroit point augmentée, les anciennes branches garderoient leurs mêmes dimenſions, & le tronc augmenteroit, par cela même, encore davantage en largeur.

3. Pourquoi, dans ces cas, l'*Artère* va-t-elle en ſerpentant au lieu de ſuivre la direction droite du *Bras* comme à l'ordinaire? Je ſuis perſuadé que ceci eſt une conſéquence naturelle de ſa dilatation. Les tuniques des *Artères* ſont élaſtiques, & conſéquemment tout ce qui eſt capable de les diſtendre, doit en même tems les alonger, & peut, par cette raiſon, les faire ſerpenter. J'ai obſervé que cela arrive toujours en injectant les vaiſſeaux des Cadâvres; & j'ai ſouvent eu occaſion d'obſerver la même choſe par les ſecouſſes du *Cœur* dans les *Artères* des animaux vivans. Dans une Couleuvre ou une Vipère, cela ſe remarque d'une manière

fort-

fort-apparente dans une *Artère* qui régne tout-du-long de la partie extérieure du *Poumon*, qui prend une forme ſerpentine toutes les fois qu'elle eſt dilatée par l'action du *Cœur*. Les *Artères* de la *Matrice* ſont plus contournées dans les derniers mois de la groſſeſſe, qu'elles n'étoient avant la conception. Bien loin que l'obſervation ordinaire ſoit vraie, par laquelle on prétend que les *Artères* de la *Matrice* ſont naturellement diſpoſées en circonvolutions pour faciliter l'extenſion de cet organe dans ſa groſſeſſe, ſans que les *Artères* ſoient forcées dans leur alongement, j'ai vu pluſieurs éxemples, dans des Cadâvres de gens morts de maladies étrangères à ce ſujet, d'*Artères* qui avoient priſes des figures ſerpentines en conſéquence des élargiſſemens & des alongemens qu'elles avoient ſoufferts. Entre pluſieurs piéces de cette nature de ma collection anatomique, il y a l'*Aorte* d'une femme que j'ai trouvé dilatée depuis ſa ſortie du *Cœur* jusqu'à ſon paſſage entre les deux *Tendons* du *Diaphragme*. Pour avoir été élargie, elle étoit devenue ſi longue qu'elle ne pouvoit pas deſcendre en ligne droite le long du *Dos*, comme dans l'état naturel, mais elle faiſoit des petits contours dans tout ſon trajet.

MOLINELLIUS nous a donné une preuve bien curieuſe de cette doctrine, quoique, à mon avis, il n'ait pas bien entendu cette matière. Il diſſéqua le *Bras* d'un Chirurgien qui, pluſieurs années avant ſa mort, avoit ſouffert l'opération qui lui avoit été faite par VASALVA à l'occaſion d'un ANEVRISME. Le tronc de l'*Artère* qui avoit été liée, ſe trouva entièrement oblitéré, de ſorte que la circulation avoit

été entretenue par les branches collatérales : & la branche de communication qui passoit de la partie inférieure de l'Artère *Brachiale* à la partie supérieure de la *Radiale* n'étoit pas plus remarquable par la largeur de son diamétre, que par ses contours multipliés en serpentant. Ces deux circonstances sont très-bien représentées dans la figure que MOLINELLIUS en a donnée, & dans le rapport qu'il a fait de la dissection du *Bras*. Il a fait de son mieux, à la vérité, pour expliquer la cause des circonvolutions de l'*Artère :* " *Tot* ,, *vero lunatis, atque inter se invicem oppositis ejusdem rami* ,, *flexibus non alias fuisse causas putaverim, quam quæ am-* ,, *nes, haud absimili ratione, intorquent ac sinuant, &c.* (a)." Mais en cet article sa philosophie est certainement plus spécieuse qu'éxacte. Ces effets, à ce que je crois, arrivent ainsi. Une rivière devient plus longue, parce qu'elle se forme un canale tortueux ; au lieu qu'une *Artère* élargie devient tortueuse, parce qu'elle est alongée, & que dans cet état elle ne peut garder sa direction droite.

O B-

(a) " Je penserois qu'il n'y a pas eu d'autres causes de tant de circonvolutions & contours multipliés les uns sur les autres d'un seul canal, ,, que celles qui rendent les rivières serpentantes & contournées." Comment. Bonon. rom. 2. part. al. p. 74.

* *Depuis que cette partie de l'ouvrage a été imprimée, on a mis sous presse le troisiéme volume des* RECHERCHES MEDICALES, *qui doit paroître incessamment. J'ai saisi avec empressement la faveur que l'on m'a accordée de jouir de la feuille, où se trouve l'observation du Docteur* CLEGHORN, *aussi-tôt qu'elle a été imprimée. La traduction que j'en donne sera d'autant plus de plaisir que le détail avec lequel elle est rapportée est un modéle d'éxactitude. Ce mérite ajoute infiniment à un fait de cette nature dont la nouvauté enrichit l'Art.*

O B-

OBSERVATION III.

Sur une Varice Anevrismale, rapportée & décrite dans une Lettre de Mr. George Cleghorn Médecin Professeur d'Anatomie à Dublin, à Mr. Hunter Docteur en Médecine, le 3 Avril 1765.

Obser. medic. p. 110. *Tom.* III. 1768.

Mon cher Docteur.

Je suis charmé de trouver l'occasion de vous faire part de l'éxemple suivant d'une communication qui a restée entre l'*Artère* & la *Veine* après la saignée du *Bras*. Ce cas, à ce que j'ai lieu de le croire, doit être arrivé souvent, quoiqu'il ait échappé de tout tems à la connoissance des Chirurgiens qui probablement l'ont pris, au désavantage de quelques Malades, pour un Anevrisme.

Je vous félicite de ce que vous êtes le premier qui ayez découvert & distingué le caractère de ces deux Maladies, & de ce que vous les avez exposé d'une manière si claire que personne ne peut s'y tromper à l'avenir.

Pour rendre cette découverte plus utile en Chirurgie, il

il feroit à fouhaiter que vous puiffiez trouver quelque nom particulier convenable pour exprimer les cas pareils au fuivant, & fi l'on ne peut pas trouver un mot plus court & plus expreffif, appellons le VARICE ANEVRISMALE.

CHRISTOPHE BRADY, jeune garçon de la Campagne actuellement dans fa dix-feptiéme année, fut faigné à la Veine *Bafilique* du *Bras* droit, il y a environ cinq ans. Il ne peut pas fe rappeller s'il s'entit beaucoup de mal dans le tems de l'opération, & fi l'on eut quelque difficulté à arrêter le *Sang* : mais il fe refouvient que quelques femaines après il parut à la Veine *Bafilique* une *Tumeur* de la groffeur & figure d'une Amande, avec la marque de la Lancette dans fon milieu ; & que, en touchant cette *Tumeur*, on y appercevoit une pulfation, une vibration & un bruit particulier qui tenoit le milieu entre un treffaillement & un bourdonnement. Peu de tems après, une groffeur de la même efpéce s'éleva d'abord fur la Veine *Médiane*, enfuite fur la *Céphalique* ; cette dernière eft actuellement fort-élargie, & *variqueufe* jufqu'à la *Clavicule*. Le gonflement de la *Bafilique* a beaucoup augmenté, & il eft devenu plus gros qu'il n'a été défigné d'abord ; car il eft maintenant de la groffeur de la dernière articulation du *Pouce*, & s'eft tellement étendu vers le *Condyle* interne de l'*Humerus* que la marque de la Lancette qui étoit d'abord fur le milieu de la *Tumeur* fe trouve à préfent fur fon bord externe. Depuis quelque tems le Malade croit que la groffeur s'eft fixée, ou qu'elle n'a augmentée que très-peu. Il y a deux ans

ans qu'il fut mis en apprentiſſage chez un Cordonnier : dans tous les autres ouvrages ordinaires, il s'eſt toujours ſervi de ſon Bras droit auſſi aiſément que du gauche, ſans en ſentir aucune incommodité dans ſes *Tumeurs*, quoiqu'il obſerve que, quand il travaille beaucoup, elles deviennent plus groſſes. Dans le mois de Janvier dernier, étant occupé à charger de la Bruyère avec une fourche ſur une Charette, il força ſon *Bras* malade de façon que les *Tumeurs* augmentèrent un peu ; il ſentit une douleur légère, & un engourdiſſement aux environs de l'articulation. Cette raiſon engagea ſon Maître nommé TALBOT de MALAHYDE à me l'envoyer pour avoir mon avis.

Si ce cas étoit arrivé il y a ſept ans, il auroit peut-être embaraſſé le plus habile Chirurgien, mais, graces au ſecond volume des RECHERCHES MEDICALES, je ne me trouvai pas dans cette peine. Dès la première inſpection de ces *Tumeurs*, je me rapellai l'article XXXVI de cette collection, & après l'avoir éxaminé plus particulièrement, je reconnus que le cas étoit pareil à ceux que vous avez ſi éxactement décris. C'eſt pourquoi j'oſai aſſûrer le Malade que, en tenant ſon *Bras* en repos, & en le frottant avec quelque liqueur ſpiritueuſe tiédie, le gonflement extraordinaire & la douleur ſe paſſeroient bien-tôt, & qu'il ne ſeroit jamais dans le cas de ſouffrir l'opération, à la quelle, comme on lui avoit dit, il ſeroit obligé de ſe ſoumettre quelque jour. Nous nous quittâmes fort-contens l'un de l'autre ; il me promit de me venir voir huit ou dix jours

après

après ; mais la frayeur de l'opération, qu'il avoit toujours dans l'esprit, l'empêcha de revenir me voir, jusqu'à ce que enfin je fus obligé de prier son Maître TALBOT de me l'envoyer à DUBLIN, & qu'il m'eut donné tout le tems nécessaire pour l'examiner avec soin. Il a demeuré deux mois en cette ville ; pendant ce tems, il a été vu au Collége par tous les étudians qui y prennent mes instructions & par un grand nombre de Médecins & Chirurgiens qui peuvent rendre témoignage de la vérité des particularités suivantes.

Lorsque le *Bras* est pendant, les *Veines* tuméfiées paroissent plus grosses ; les mouvemens de tressaillement & de pulsation sont très-remarquables dans la *Veine Basilique* ; ils sont un peu plus foibles dans la *Médiane*, & encore plus dans la *Céphalique* : mais lorsque le *Bras* est élevé, la *Tumeur* disparoît, la pulsation & le tressaillement cessent entièrement dans la *Veine Céphalique*, & deviennent très obscures dans la *Médiane*, tandis que la *Basilique*, restant aussi-gonflée que dans la situation contraire, continue à tressaillir & a battre avec force.

L'*Artère Brachiale Humérale* paroît plus grosse que dans son état naturel, sa pulsation étant très-forte depuis l'*Axillaire* jusqu'au *Coude*, quoique le Malade soit plus gras que maigre ; cependant le *Pouls* du Poignet du *Bras* affecté est plus foible & plus petit que celui du côté opposé.

Lorsque

Lorsque les *Artères Sous-clavières & Humérales* ſont fortement comprimées le treſſaillement & la pulſation ceſſent ſur le champ dans toutes les *Veines*, & retournent avec le double de force lorsque l'on ceſſe la compreſſion.

En pinçant & élevant la *Tumeur* de la *Baſilique* entre le Doigt *index* & le *Pouce*, je ſens diſtinctement les Membranes de l'*Artère* au travers de la *Veine*, & je puis très-ſenſiblement diſtinguer par le *Tact* le véritable endroit où le trou de communication eſt ſitué, de ſorte que je ne doute pas plus du lieu de ſon éxiſtence que ſi je l'avois vu.

En appuyant le *Doigt* ſur la *Baſilique* comme pour boucher le trou de communication avec l'*Artère*, les *Tumeurs* de la *Médiane* & de la *Céphalique* deviennent des *Sacs* vuides, ſans que l'on y ſente la moindre apparence de treſſaillement ni de pulſation.

Quand on met l'*Oreille* ſur les *Tumeurs*, les mouvemens de tremblement de treſſaillement & de pulſation ſe font entendre bien plus diſtinctement. On les apperçoit encore très-bien en tenant un des bouts d'une longue ſonde de fer appuyée ſur les *Tumeurs*, pendant que l'autre extrémité eſt ſerrée entre les *Dents*, ou appliquée contre l'*Oreille*.

Ce treſſaillement eſt alternativement plus fort & plus foible, & répond aux ſecouſſes régulières de l'*Artère* en ſuivant ſes pulſations. Quelques-uns des Meſſieurs, qui ont

ont éxaminé cette circonſtance, l'ont comparé au bruit d'un Toton qui tourne avec rapidité; d'autres au bruit d'un Rouet à filer de la Laine, d'autres à celui des vagues de la Mer, d'autres à celui de l'eau qui bout dans une Bouilloire. Le Malade dit que, lorsqu'il eſt couché ſur le *Bras* affecté, il entend un bruit pareil à celui du bourdonnement d'un Abeille, & maître TALBOT m'a dit qu'un payſant qui fut le premier à qui l'on fit voir la maladie de ce garçon, l'aſſura qu'il avoit une Abeille dans le *Bras*.

Pour démontrer ce cas d'une manière plus ſenſible, & pour dédommager les Lecteurs des imperfections qui ſe trouvent dans la description, j'ai engagé Mr. BRIDE Docteur en Médecine de tirer le deſſein de la maladie de ce *Bras*, qu'il a eu la bonté de faire avec toute l'éxactitude dont il eſt capable.

Je dirai de plus ſeulement que nous lui conſeillâmes de quitter le métier de Cordonnier, & d'en entreprendre un autre moins laborieux, dans la crainte que les efforts continuels qu'il ſeroit obligé de faire dans la poſture qu'éxige celui de Cordonnier, ne forçaſſent les *Tumeurs* de ſon *Bras* à devenir plus conſidérables, & que par laps de tems cette maladie ne devint fâcheuſe. Nous lui recommandâmes de prendre le métier de Perruquer, parce qu'il oblige à avoir ſouvent les *Bras* élevés ce qui facilite le retour du Sang dans les *Veines* du membre affecté.

EXPLICATION

De la Planche VI.

Elle répresente l'Anevrisme par anaſtomoſe du Bras de Christophe Brady.

a. La Tumeur de la Baſilique.

b. La marque de la ſaignée.

c. Le gonflement des médianes.

d. Le gonflement da la Céphalique.

e e e. Continuation du gonflement de la Céphalique.

ff. Continuation du gonflement de la Baſilique.

FAUTES A CORRIGER.

dans la Differtation fur les HERMAPHRODITES:

Pages	Lignes	
241	1	Après HERMAPHRODITE, lif. voy. la Planche IX.
ibid.	10	Après conteftations, lif. voy. Planche XI.
242	14	le feul étay, lif. la feule étaie.
251	15	lors, lif. lorfque.
264	5	bien-fefante, lif. bien-faifante.
255		Toutes les lettres de références de la Pl. X. aulieu d'être en petites capitales, doivent être en caractères romains.
270	16	traravailler, lif. travailler.
278	20	n'éxifta, lif. n'exiftât.
289	16	Il, lif. il.
293	15	HERMAPHRODITES, lif. HERMAPHRODITE.
299		Toutes les lettres de références de la Pl. XI doivent être en caractères romains.
302	19	Après donne, lif. virgule. --- ibid. 22, après fujet, lif. & qu'il.
319	18	com. lif. comme -- ibid. 24 *Ganaux*, lif. *Canaux*.
320	16	*caronucles*, lif. *Caroncules*
326	9	Après vrai, lif. de
328	20	intéreffantes, lif. intéreffans. -- ibid. 27, dis, lif. dit.
337	5	la phyfique, lif. le phyfique.
339	14	genre, lif. germe
340	6	Après pénétrer, lif. la -- ibid. 21 *filiis*, lif. *filias*, & ibid. *peperat*, lif. *peperit*.
341	23	Après *hæc*, lif. *ne que uti*
344	13	Bonne foi, lif. Bonne-foi, & par tout où il fe trouve fans le trait d'union.
351	20	an, lif. au.
367	23	SAPHUS, lif. SAPHO. -- 370 lig. 21 réflexion, lif. réfléxion.
394	4	conforme, lif. conformé. -- ibid. 18, ôtez un *b* -- ibid. 19, ôtez un *c*
(401)	14	aggregé, lif. *Aggrégés*.

DISSERTATION

SUR LES

HERMAPHRODITES.

Spes tamen obſcœnas animo dimittere non eſt.

Ovid. Met

—— Neque enim indecorum nobis in utilitatem audientium nominare dicata conceptui organa, quæ & ipſum Deum creare non puduit.

Clem. Alexand.

AVERTISSEMENT.

EN l'année 1733, je lus, à l'aſſemblée publique de l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS, cette Diſſertation ſur les HERMAPHRODITES. Quoiqu'elle parut plaire également aux perſonnes de l'Art, & à celles qui honorèrent la ſéance, je crus devoir m'en tenir là.

Jeune alors, je m'étois déja fait une réputation aſſez-diſtinguée dans la pratique des HERNIES, maladies qui éxigent de la circonſpection & de la délicateſſe dans les mœurs. J'aurois riſqué de ternir les miennes, je ne les expoſai point au danger d'une injuſte cenſure. Il fallut donc oublier cet ouvrage; il l'a été pendant dix ſept ans, & il l'eut été peut-être encore plus long-tems, ſans deux circonſtances qui me déterminèrent à lui faire voir le jour, en l'année 1750. Je le publiai en Anglois à LONDRES.

Il avoit paru en cette capitale une Fille dont les parties de la génération étoient mal-conformées. Elle

Elle ſe donna pour HERMAPHRODITE : ce caractère en impoſa. Le Docteur PARSONS Médecin, & alors Sécretaire de la Société Royale, écrivit un livre intitulé *Recherches méchaniques & critiques ſur la nature des* HERMAPHRODITES. Cet ouvrage déſabuſa le plus grand nombre de perſonnes de la fauſſe idée qu'elles s'étoient formées de ce ſujet.

Une autre eſpéce de perſonne mal-conformée, du genre maſculin, arrivée dans cette même Ville en l'année 1750, renouvella les conteſtations. Les uns prétendoient que c'étoit un véritable HERMAPHRODITE, les autres nioient qu'il le fut. On alla plus loin ; on demanda s'il y avoit des HERMAPHRODITES vrais, ou s'il n'y en avoit pas. Les uns prétendoient qu'il pouvoit y en avoir ; les autres n'en vouloient point admettre. Les premiers s'appuyoient ſur les ſentimens des Auteurs qui en ont aſſuré l'éxiſtence : ceux-ci ſe prévaloient des argumens que d'autres Auteurs avoient formé contre les partiſans des HERMAPHRODITES ; deſorte qu'il ne réſulta de tous les raiſonnemens pour & contre que des idées vagues, & plus propres à embrouiller la matière qu'à l'éclaircir.

l'éclaircir. La queſtion reſta tout-à-fait indéciſe. Je ne tentai pas de la réſoudre ; mon ſeul but fut de rapprocher les éxemples qui avoient donné lieu aux diſputes excitées, depuis trois ou quatre mille ans, ſur les ſujets de cette eſpéce ſingulière.

Pour décider affirmativement ſur cette matière, il faut être plus inſtruits que nous ne le ſommes. Malheureuſement ceux qui paroiſſent l'avoir moins étudiée ſont ceux, qui s'abandonnant avec le plus d'aveuglement au torrent de leurs préjugés, portent leur jugement avec le plus d'indiſcrétion contre l'honneur, la fortune, & la vie de ces individus déja trop-affligés. Que peut-t-il en revenir à ceux qui ſe font des trophées ſupportés par le ſeul étay de l'ignorance, en faſcinant par leurs rapports les yeux de Juges de bonne foi, qui ne peuvent décider que d'après les ſentimens des experts ? N'eſt-ce pas faire une injure à l'Auteur de la Nature ? N'eſt-ce pas le condamner lui même que de condamner d'innocentes victimes qu'il a créées ainſi ?

Qu'il eſt fâcheux de voir renouveller, dans un ſiécle auſſi éclairé, les cruautés des tems barbares les plus

plus reculés, où ces malheureux étoient condamnés à la mort peu de tems après leur naiſſance ! Mais en même tems que de graces n'ont-ils pas à rendre aux généreux défenſeurs qui les prennent en pitié, & aux Juges ſages, qui s'élevant au deſſus des préjugés vulgaires, réuniſſent à la faveur de l'Equité la juſte protection des Loix.

Les recherches que j'ai faites m'ont appris à ne point hazarder les opinions. Rien ne me paroît plus difficile que de pénétrer les ſecrets de la Nature dans quelques-uns de ces cas, où elle nous cache toujours l'arrangement des parties internes que nous ne pouvons voir que par la diſſection après la mort.

Je me ſuis reſſerré autant qu'il m'a été poſſible ; j'ai cru qu'il valoit mieux inſtruire que d'amuſer. En rapportant ſommairement les ſentimens des Auteurs, je crois ſatisfaire aſſez les ſçavans ; les curieux n'en peuvent éxiger davantage. Je fais venir, à l'appui des obſervations des Anciens, quelques éxemples de Praticiens actuellement vivans ; j'ai ajouté à leurs obſervations

tions, qui m'ont été communiquées, ou que j'ai tirées des ouvrages modernes, la relation d'une personne mal-conformée que j'ai eu le tems d'observer. Quelqu'un trouvera peut-être cette observation trop-détaillée ; mais je pense que les faits de cette espéce ne peuvent être assez-développés. Si les Anciens & quelques-uns d'entre les Modernes eussent été plus attentifs & plus étendus dans leurs descriptions, ils nous eussent moins laissé à conjecturer. On trouvera la relation du prétendu HERMAPHRODITE DROUART rapportée dans cette Dissertation par différens observateurs; tous la décrivent avec quelques circonstances différentes les uns des autres, ce qui prouve combien l'éxactitude nécessaire dans les rapports est difficile.

Pour éviter les reproches que l'on pourroit me faire sur les passages des Poëtes latins, j'en ai adouci, dans la traduction, les expressions trop-libres.

A l'égard des planches, elles ne doivent blesser les yeux de personne ; je les ai prises d'après les Auteurs; les deux qui sont de moi ont été dessinées sur les sujets vivans.

DIS-

DISSERTATION

SUR LES

HERMAPHRODITES.

QUelque éxactitude & quelque sagesse que la Nature fasse éclater dans la composition du Corps Humain, on l'a vue néanmoins plus d'une fois se démentir & s'oublier elle-même : plus d'une fois au lieu d'y avoir ménagé cette structure, ces arrangemens & ces proportions d'organes qui sont l'objet de notre admiration, elle n'a présenté que des conformations irrégulières, vicieuses, & désagréables. Il semble que cette Mère commune, ennuyée de produire tous les jours les mêmes choses dans le même ordre, voudroit quelque-fois quitter cette belle uniformité, & jetter dans ses productions des variétés peu-conformes à ses loix.

Tantôt elle soustrait d'un *Corps* les parties les plus ncéessaires ; tantôt elle se plait à les multiplier dans un autre : elle leur donne souvent des situations, des liaisons & des dimensions les plus bizarres & les plus extraordinaires. Elle sépare ce qui devroit être uni : elle unit ce qui dévroit être séparé : delà naissent ces difformités dans des traits manqués ou mal-conformés, ces membres contrefaits ou mal-articulés, ces dé-

placemens

placemens, ces imperfections d'organes, & ces combinaisons si monstrueuses, que ce n'est qu'à peine que l'on reconnoît la Nature dans la Nature-même.

Parmi ces espéces de jeux qu'elle nous présente sous différentes formes, il y en a qui ne peuvent qu'exciter la curiosité, ou la compassion, sans que l'art puisse jamais y rien réformer ; il y en a d'autres au contraire qui éxigent tous les talens du Chirurgien, & pour lesquels son génie & sa dextérité deviennent d'un très-grand secours. Laissant au Physicien spéculatif le soin pénible & honnorable d'en rechercher les causes mystérieuses, il songe sur toutes choses à prêter sa main secourable à ceux qui se trouvent ainsi disgraciés ; il noublie rien pour redresser la Nature autant qu'il lui est possible, par des opérations bien-entendues.

Souvent il est assez-heureux pour y réussir, en retranchant des parties superflues & embarassantes, en unissant celles qui sont séparées, en séparant celles qui sont unies contre l'ordre naturel, ou en découvrant celles qui sont cachées & confondues. La pratique journalière fournit assez-d'éxemples qui justifient ce que j'avance ; ainsi pour ne pas sortir des des bornes que je me suis prescrites, il me suffira de le prouver par une observation concernant un HERMAPHRODITE, qui m'est particulière, après avoir donné quelques idées des différentes espéces de personnes mal-conformées qui ont été regardées par certains Auteurs comme HERMAPHRODITES.

On

On entend par HERMAPRODITE celui ou celle en qui les parties, qui ſont la différence des deux ſéxes, ſe trouvent tout-à-la fois, ſoit parfaitement, ſoit imparfaitement.

Le mot HERMAPHRODITE eſt traduit du Grec Ερμῆς MERCURIUS & de Αφροδιτη VENUS, d'où l'on a fait Ερμαφρόδιτος HERMAPHRODITE. On trouve dans OVIDE l'hiſtoire fabuleuſe qui a donné lieu à cette ſignification: il fait HERMAPHRODITE fils de l'un & de l'autre; il étoit, dit-il, d'une beauté ſi parfaite que la Nymphe SALMACIS en devint éperduement amoureuſe, en le voyant ſe baigner dans une fontaine où elle préſidoit: outrée de n'avoir pas pu le rendre ſenſible à ſon amour, elle pria les DIEUX de l'unir avec elle, de façon que leur deux corps n'en fiſſent qu'un, dans lequel les deux ſéxes fuſſent éxactement diſtingués. Cette grace lui fut accordée.

Non duo ſunt, ſed forma duplex, nec foemina dici
Nec puer ut poſſint, neutrumque & utrumque videntur.

« Ils ne ſont pas deux, cependant la forme en eſt double: on
« ne peut pas dire que ce ſoit le corps d'un jeune garçon ou
« d'une jeune fille; il ne ſont ni l'un ni l'autre, quoiqu'ils
« paroiſſent être l'un & l'autre."

Mr. SPON nous a donné, *dans ſes recherches curieuſes de l'antiquité*, deux pierres précieuſes ſur leſquelles on voit gravée la fable d'HERMAPHRODITE. La première, qui eſt une *Cor-*

naline, le représente dans le bain prêt à embrasser la Nymphe SALMACIS, avec laquelle il ne devint qu'un corps, qui néanmoins retint les deux séxes. La seconde le montre déja changé de la manière qu'on le voit à ROME dans les Statues de marbre & de bronze.

Les anciens Poëtes fertiles en fictions y enveloppoient toujours des vérités que d'heureux génies ont sçu dévoiler & appliquer à des interprétations morales ou politiques. La suite de ce discours favorisera peut-être ceux qui croient que le sens de cette fable n'est pas difficile à trouver : car ne peut-on pas en inférer, comme le dit Mr. MERTRU ([a]), qui se trouve en cela d'accord avec l'abbé de BELLEGARDE ([b]), que " les " anciens avoient eu connoissance de l'union des deux séxes " dans une même personne, & que cette bizarrerie de la " Nature est l'origine de cette fiction rapportée par OVIDE " en ses *métamorphoses*. OVIDE a feint, dit Mr. de BELLE-" GARDE, qu'HERMAPHRODITE étoit fils de MERCURE " & de VENUS sur les observations de quelques Naturalistes " qui ont remarqué que les enfans qui naissent pendant la " jonction de ces deux Planettes sont quelques fois HERMA-" PHRODITES, & qu'ils participent aux deux séxes.

Les GRECS ont encore nommé ces espéces de créatures ANDROGINES & GYANTROPES, ces mots paroissent plus significatifs en ce que le premier signifie un homme & une femme,

([a]) ☞ Mercure de France du mois de Févr. 1750.

([b]) ☞ Auteur des explications des Métamorph. d'OVIDE, à la HAYE 1730.

comme

comme ſi l'on diſoit *Homme-femme* : le ſecond, une femme & un homme ou *Femme-homme*. Nous nous ſervirons cependant du mot HERMAPHRODITE, parce qu'il eſt plus uſité.

Je n'entrerai pas dans les controverſes de certains RABBINS qui ont prétendu qu'ADAM étoit HERMAPHROHITE avant ſon péché, & qu'il fut créé pour vivre en cet état : on peut lire ſur ce point GASPARD BAUHIN ; il le diſcute avec l'érudition la plus recherchée.

Les HERMAPHRODITES ont été avoués par un ſi grand nombre d'Auteurs que leur éxiſtence ſemble être à l'abri de tout ſoupçon dans l'eſprit de bien des gens. ARISTÔTE n'en doute point ; il en rapporte des particularités qui ſont admirées des uns, & que d'autres s'efforcent de tourner en ridicule. Je ne prétends pas déterminer ici les opinions ; chacun a le droit d'arranger ſes idées ſuivant l'etendue de de ſes lumières : mon but eſt ſeulement de rapporter les autorités des Auteurs qui méritent d'être écoutés. Je ne conteſterai pas, ni ne prouverai pas que ce Philoſophe ait rêvé, ou qu'il ait eu raiſon de dire que certains HERMAPHRODITES avoient la Mamelle droite comme un homme, & la gauche comme celle d'une femme, & qu'elles changoient alternativement ; cela peut être ou n'être pas, je n'en ſçais rien : la Nature nous préſente tous les jours des ſingularités trop-ſurprenantes pour oſer contredire ARISTOTE.

AMBROISE PARE, qui avoit étudié la Nature en vraî Chirurgien a eu des notions plus claires & plus préciſes des HERMAPHRODITES qu'ARISTOTE, par la diſtinction qu'il en a faite, qui, au premier coup-d'œil, en donne toute l'intelligence : il en a laiſſé des figures gravées parmi leſquelles en eſt une de deux jumeaux HERMAPHRODITES venus au monde ſe tenant unis par le *Dos*. *Voyez les figures de la planche* VIII.

Les meilleurs Auteurs, qui ont traité cette matière, ont ſuivi cette diviſion, comme GASPARD BAUHIN ; il en a fait un traité fort-ample & très-ſçavant. NICOLAS VENETTE, Auteur du *Tableau de l'Amour conſidéré dans l'état du Mariage*, en a fait auſſi un chapitre particulier aſſez-conſidérable ; il ſuit auſſi la même diviſion, à peu de choſes près, mais il entre dans des explications tout-à-fait obſcures. MARTINUS SCHURIGIUS, dans ſon traité *de Spermatologiâ-hiſtorico-medicâ*, en donne des éxemples très-ſinguliers ; il ſuit la même diviſion.

Ces Auteurs & beaucoup d'autres qui les ont précédé, comme HIPPOCRATE, GALLIEN, REALDUS COLUMBUS, PAUL ÆGINETE, FORTUNIUS LICETUS & d'autres, ſe ſont efforcés d'expliquer ce qu'ils ont cru pouvoir donner occaſion à la génération des HERMAPHRODITES, de telle eſpéce qu'ils en aient connus, mais ce qu'ils ont écrit ſur cette matière n'a rien d'aſſez-ſatisfaiſant pour nous y arrêter ; & comme tout ce que je pourrois en dire moi-même n'intéreſſeroit pas autant

tant que la démonſtration des faits que la Nature nous met ſous les yeux, je paſſe à la diſtinction des HERMAPHRODITES.

On en fait quatre eſpéces, ſçavoir, l'HERMAPHRODITE mâle, pl. VI. fig. 2, l'HERMAPHRODITE femelle, pl. VI. fig. 1, l'HERMAPHRODITE parfait, *voy. les figures des pl.* VI VII & VIII. l'HERMAPHRODITE imparfait, *pl.* X & XI.

Il y a, outre ces quatre eſpéces d'HERMAPHRODITES circonſtanciés, un genre particulier de perſonnes mal-conformées dans les parties de la génération, auxquelles on ne peut attribuer aucun caractère d'HERMAPHRODITE dont la pl. IX. peut donner des notions générales.

L'HERMAPHRODITE mâle eſt le ſujet dans lequel les parties de la génération de l'homme ſont parfaites en toutes leurs dimenſions, figures, & actions, & dans lequel les parties de la femme péchent par quelques particularités, comme lorſ-le *Vagin* n'eſt pas aſſez-ouvert pour permettre l'introduction du membre viril, & qu'il n'y a qu'une iſſue imperceptible pour l'évacuation du ſang menſtruel.

L'HERMAPHRODITE femelle eſt le ſujet qui a toutes les parties de la femme propres à la génération, & dans lequel les apparences de virilité ſont imparfaites. Cette eſpéce eſt caractériſée par ces femmes dont le *Clitoris* eſt iſolé ; car, dans l'état naturel, il peut ſe gonfler conſidérablement dans l'acte vénérien, mais il ne quitte jamais ſa place pour s'élever,

en

en s'écartant de la face antérieure de l'*Os* Pubis, *voy. la pl.* IX, *fig.* 2. Mais s'il a la forme de la *Verge*, *pl.* X & XI, ſans cependant être percé, il les rend preſque ſemblables aux *Eunuques* Italiens qui peuvent jouir du *Coït* ſans conſommation parfaite de l'acte vénérien. Les Grecs les ont nommées TRIBADES, telle étoit la fameuſe SAPHO.

Le nombre de ces femmes eſt ſi grand que l'amour-propre des hommes ſe trouveroit offenſé, s'il étoit permis d'entrer dans le détail de celles qui, même ſans cette naturelle difformité, s'éxcitent entre-elles à la plus monſtrueuſe laſciveté. MARTIAL fit l'Epigramme ſuivante ſur une fille de cette eſpéce qui paſſa pour vertueuſe pendant quelque tems, parcequ'elle ne s'étoit jamais laiſſé aller aux empreſſemens des Hommes.

Eſſe videbaris, fateor, LUCRETIA *nobis,*
Aſt tu, proh facinus! BASSA *fututor eras,*
Inter ſe geminos audes committere Cunnos,
Mentiturque virum prodigioſa VENUS.
Commenta es dignum THEBANO *ænigmate monſtrum,*
Hic ubi vir non eſt, ut ſit adulterium?

" J'avoue BASSA que je t'avois priſe pour une LUCRECE, mais
" infâme tu te proſtitue ! Tu as l'audace de jouer le rôle
" d'un Homme avec ton propre ſéxe, & de te faire paſſer
" pour tel. L'Enigme de THEBES t'eſt certainement bien
" applicable. Comment eſt-il poſſible de commettre l'a-
" dultère ſans Homme ?"

On

On enferma à PARIS, vers l'année 1725, une Fille de cette espéce, parcequ'elle portoit des habits d'Homme : elle ne sortit de prison qu'à condition qu'elle seroit toujours vétue en Femme, ce qu'elle fit à son grand regret. Ces sortes de Femmes sont assez-rares en EUROPE, mais elles sont fort-communes en AFRIQUE, au moins l'étoient-elles autrefois en EGYPTE : quand elles devoient se marier, on leur amputoit le *clitoris* pour empêcher qu'il ne nuisit à leurs maris : ÆTIUS & PAUL ÆGINETE donnent la méthode de faire cette opération.

L'HERMAPHRODITE parfait, suivant le rapport de certains Auteurs, est celui dans lequel se trouvent les parties de la génération de l'un & de l'autre séxe avec le pouvoir actif & passif. ALBERTUS dit qu'il y a des HERMAPHRODITES qui incubent & succubent dans le *Coït*, qui cependant, ne peuvent engendrer ni produire; aussi les Auteurs ne les regardent-ils pas comme HERMAPHRODITES parfaits : ils veulent que les parties de l'un & de l'autre séxe aient, chacune en particulier, le véritable caractère qui constitue leur essence ; car s'il y en a quelques-unes qui péchent par un vice de proportion ou d'action, ils les mettent dans la classe des HERMAPHRODITES mâles, ou dans celles des femelles.

L'arrangement des parties extèrieures ne paroît d'aucune importance pour leurs facultés ; il ne change rien à l'espéce : on a observé que dans les uns les parties sont placées les unes à côté des autres, voy. *pl.* VII, *fig.* II & *pl.* VIII Il y en a dans les quelles elles sont placées les unes au dessus des autres voy. *pl.* VI. *fig.* I & 2. Tantôt celles de la Femme, sont supé-

de

rieures, *pl.* VII, *fig.* I. Tantôt celles de l'Homme, *pl.* VI. *fig.* 2. Les *Héphémérides* d'ALLEMAGNE fourniſſent encore un éxemple de ce dernier cas, An. 1677. Obs. 8.

Mais le plus parfait arrangement, à mon avis, eſt celui qui ne change rien à la ſituation naturelle des parties, comme lorſque la *Verge* eſt ſituée à la place du *Clitoris*, & que les deux *Teſticules* ſont renfermés dans les *Lévres* de la *Vulve*, de la même manière qu'ils le ſont dans le *Scrotum* diviſé en deux parties égales. voy. *fig.* 1, *de la pl.* VI.

Les Sentimens ont de tout tems été partagés ſur l'éxiſtence des HERMAPHRODITES de cette eſpéce, HIPPOCRATE, GALLIEN, LIEUBATIUS, PAUL ZACCHIAS, FABRICIUS AB AQUAPENDENTE & quelques autres n'en ont point connu; delà ils les déſavouent, de même que quelques Philoſophes. Cependant ARISTOTE, pluſieurs Hiſtoriens & bien des Auteurs de Médecine en rapportent des éxemples, qui paroiſſent porter tout le caractère de la vérité. Il y a des Loix pour les HERMAPHRODITES dans le *Talmud* qui comprennent pluſieurs articles, & d'où les Juriſconſultes ont tiré des autorités. Ces Loix auroient-elles été faites ſans raiſon & ſans application? c'eſt ce que tout Homme qui réfléchit a de la peine à ſe perſuader.

On ſçait l'horreur que la ſuperſtition inſpira aux ROMAINS contre ces ſujets : ils étoient condamnés par les Loix des ARUSPICES à être noyés quelques-années après leur naiſſance, parcequ'ils étoient regardés comme des monſtres, ſuivant un décret de ROMULUS, *ut monſtroſos partus necare parentibus liceret.*

Mais

Mais du tems de PLINE ils quittèrent cette injuste prévention, car il dit d'eux. " *Gignuntur utriusque sexûs quos* HERMAPHRODITOS *vocamus, olim* ANDROGINOS *vocatos & in* " *prodigiis habitos, nunc verò in deliciis*".

" Ceux qui viennent au monde pourvus des deux séxes, " que l'on nomme HERMAPHRODITES, & que l'on con- " noissoit autre-fois sous le nom d'ANDROGINES, étoient " regardés comme des monstres, mais maintenant on en " fait ses délices."

Une autre autorité dont quelques-uns se servent pour prouver que les ROMAINS connurent de véritables HERMAPHRODITES, c'est qu'il y avoit à ROME le fameux HERMAPHRODITE que le Sculpteur POLICLES avoit fait.

On en a trouvé d'autres en marbre que l'on conserve, & qui sont regardés comme des chef-d'oeuvres d'un prix inestimable, d'où l'on infére que ces morceaux précieux furent faits d'après Nature. Les figures de CENTAURES, de SATYRES, de FAUNES, de TRITONS, de SYRENES &c, que l'antiquité fournit, pourroient infirmer de beaucoup cette assertion : mais les opinions des uns ne détruisent pas toujours celles des autres.

On trouve dans l'histoire les cruautés que l'on éxerçoit autre-fois dans quelques parties des INDES contre les HERMAPHRODITES qui, parce qu'il y en avoit un fort-grand nombre,

étoient employés aux ouvrages que l'on commet aux chevaux en EUROPE.

PLINE, après CALLIPHANE, affirme que parmi les NASOMONIENS & les MACLYENS, peuples d'AFRIQUE, il y avoit un très-grand nombre de gens de cette efpéce, qui avoient enfemble une mutuelle cohabitation charnelle.

On fçait que CONSTANTIN, cet Empereur fi fage & fi éclairé, fit une Loi contre les HERMAPHRODITES, qui les condamnoit à la mort.

TERTULIEN, St. AUGUSTIN, KUGLER & autres docteurs modernes ont traité cette matière, autant qu'elle eft relative au bon ordre, & à la régularité des moeurs.

REALDUS-COLUMBUS, GASPARD BAUHIN, JOAN. SKENKIUS, MARTINUS SCHURIGIUS & d'autres Phyficiens confirment l'éxiftence des HERMAPHRODITES.

Mr. de RENNEFORT dit qu'il y a encore à SURATE beaucoup d'HERMAPHRODITES qui, avec des habits de Femme, font obligés de porter le Turban, pour faire connoître qu'ils ont l'avantage des deux féxes.

Quoi qu'il en foit, puifque c'eft fur les rapports des Médecins & des Chirurgiens que les Miniftres de l'Eglife, & les Magiftrats civils prononcent fur l'efpéce de féxe au quel doi-

doivent s'en tenir ceux à qui la Nature à donné tout-à-la fois des facultés si opposées, tant pour l'administration des Sacremens, que pour leur rendre justice dans les affaires civiles ou criminelles, il est absolument nécessaire que les Chirurgiens soient instruits de la structure & des arrangemens que prennent les parties qui constituent les différentes espéces d'HERMAPHRODITES, puisque ce n'est que sur leurs rapports que les Juges peuvent prononcer contre les personnes de cette espéce. De plus ils ne peuvent apporter trop d'attention à la nature des sécrétions particulières à ces organes, sans quoi ils commettroient de très-grandes fautes, en prohibant l'usage des parties qui pourroient être les plus propres à la génération, tandis qu'ils permettroient l'emploi de celles qui y auroient le moins de disposition, & peut-être point du tout.

Cet éxamen, & le jugement que l'on doit en porter, sont d'une conséquence d'autant plus grande que les Loix sont très-rigoureuses contre ceux qui manquent au serment qu'ils ont été obligés de faire, de n'user que du séxe qu'ils se sont réservé ; car, en violant ce serment, ils sont déclarés coupables du péché contre-nature : ceci est prouvé par un Arrèt du Parlement de PARIS de 1603 qui condamna un jeune HERMAPHRODITE à être brulé pour avoir fait usage du séxe qui lui avoit été défendu.

Ce fut pour n'avoir pas observé fidélement la Loi imposée aux personnes de cette espéce, dit NICOLAS VENETTE, que

que la ſervante Ecoſſoiſe, qui avoit choiſi le ſéxe féminin, & qui enſuite engroſſa la Fille de ſon Maître, fut enterrée toute vive par ſentence du Juge.

Si les Théologiens ſont embarraſſés de décider ſur le ſort d'une perſonne qui a en elle les deux ſéxes, combien ne le ſont-ils pas, lorſque le hazard unit enſemble, par l'état du mariage, deux HERMAPHRODITES parfaits? Ce cas à la vérité ne peut-être que très-rare, cependant il s'eſt rencontré, en 1663, dans le Royaume de VALENCE:

Deux jeunes perſonnes furent mariées enſemble, & peu de tems après elles ſe trouvèrent l'une & l'autre enceintes: elles furent pourſuivies au criminel, elles furent d'éclarées coupables du crime le plus abominable, & condamnées au feu; mais LAURENT MATHEU docteur Eſpagnol, qui fut conſulté à leur ſujet, à l'inſtant qu'on les menoit à la place d'éxécution, décida en leur faveur, que l'Egliſe leur avoit donné le pouvoir de s'unir enſemble, & de ne faire qu'une même chair.

" *Tenendum firmiter credo delictum punibile in iis* HERMA-
" PHRODITIS *non reperiri*; *& quod ad forum internum, opinor*
" *quod licitè utroque ſexu uti poterant virtute poteſtatis acquiſitæ*
" *per matrimonium, cum facti fuiſſent duo in carne unâ ad fi-*
" *nem naturalis prolis, & ad finem remedii incontinentiæ.*"

" Mon avis eſt qu'il n'y a point de crime en ces HERMA-

PHRO-

" PHRODITES; & pour ce qui eſt du fore intérieur, mon " ſentiment eſt qu'ils pouvoient uſer licitement des deux " ſéxes, en vertu du pouvoir qu'ils ont acquis l'un à l'égard " de l'autre par le ſacrement de mariage, étant devenus " une même chair, pour engendrer enſemble, & pour re- " médier à l'incontinence."

Un ſeul éxemple de cette eſpéce ſembleroit tenir trop du merveilleux, ſi la Nature qui peut, quand il lui plait, ſe répéter elle même, n'avoit pas multiplié ſes preuves: on trouve dans AMBROISE PARE, la figure de deux jumeaux joints enſemble par le *Dos* & qui avoient l'un & l'autre les parties, naturelles aux deux ſéxes, parfaites & éxactes dans leur figure & leurs dimenſions, aumoins extérieurement. PARE nous eut ſatisfait bien d'avantage s'il nous eut tranſmis la connoiſſance des parties intérieures, *voy. pl.* VII.

ISIDORE dit des HERMAPHRODITES parfaits, qui ont occaſion de s'unir enſemble charnellement, " *Viciſſim coeundo* " *gignuntur & pariunt.*" " Par leurs mutuels embraſſe- " mens ils engendrent & produiſent."

RIOLAND donne l'hiſtoire d'un HERMAPHRODITE qui avoit le pouvoir de ſouffrir & d'agir. Ce cas eſt un des mieux détaillés que nous ayons dans les Auteurs. Ce ſujet avoit, dit RIOLAND, les parties de l'un & l'autre ſéxe parfaites, cependant il ne rendoit pas beaucoup de ſemence par la *Verge*, mais elle étoit blanche, & médiocrement épaiſſe.

JOA.

JOA. FABER LYNIEUS cite un jeune Homme beau & bien-fait qui pouvoit agir à volonté des deux séxes. *Notat. ad Hiſt. Mexic.*

WOLPHIUS, *in memorab. com.* 2 *cent* 16, rapporte l'hiſtoire d'une Femme HERMAPHRODITE qui eut pluſieuts Enfans tant mâles que femelles, qui cependant avoit affaire à ſes Servantes à qui elle en fit pluſieurs. Il eſt rare néanmoins, ajoute cet Auteur, de trouver un HERMAPHRODITE qui ait le pouvoir parfait des deux séxes.

Je paſſerai ſous ſilence beaucoup d'autres éxemples que l'on trouve dans les Auteurs ſur l'éxiſtence des HERMAPHRODITES parfaits. Mon deſſein, comme je l'ai déja dit, n'étant pas de faire un traité ſur ce ſujet, ni de fixer les idées des lecteurs, je m'en tiens à ce petit nombre d'autorités qui paroiſſent en établir la poſſibilité.

Au ſurplus ſi l'on en ajoutoit un bien plus grand nombre, il ne ſerviroit pas d'avantage à convaincre les perſonnes qui ne veulent reconnoître pour HERMAPHRODITES parfaits que ceux qui ſont capables d'engendrer, de concevoir, & de produire par eux-ſeuls, ſans le ſecours d'aucun autre, comme certains inſectes reconnus tels par leur nature eſſentielle. Ceux qui propoſent cet argument croient avoir anéanti tout ce que la raiſon & l'évidence peuvent prouver de plus convainquant. L'éxpérience des autres & le reſpect du aux Auteurs ſont inſuffiſans pour les déterminer à croire ce point ſingulier de l'hiſtoire naturelle. Ils ne paroiſſent alléguer

ce

ce fait que comme une ſuppoſition, parce qu'ils ne croient pas qu'il puiſſe éxiſter dans la Nature humaine, ni même dans les Animaux.

Cependant on lit dan la *Bibliotheque de Chirurgie de* MANGET, *liv.* 4, le récit de THEOP. LINEUS au ſujet d'un *Rat* qui étoit HERMAPHRODITE, & que LINEUS éventra dans un tems qu'il étoit plein de petits. Il trouva dans la *Matrice* de cet Animal neuf petits *Foetus* mâles, qui n'étoient pas plus gros que de groſſes *Fourmis*; ils étoient tous vivans. Il obſerva à chacun d'eux le mouvement du *Coeur*. Il diſtingua dans cet Animal toutes les parties de la génération qui appartiennent au Mâle & à la Femelle.

Ceux qui prétendront conteſter ce fait parce qu'ils ne l'ont pas vu ſe rendront peut-être à la pluralité des preuves.

ALDROVANDUS dit que l'on trouve fort-communément dans le BREZIL des Truies HERMAPHRODITES, de la même eſpéce que ce *Rat*.

LANGIUS, *lettre* 70, dit que l'on avoit trouvé des *Fans* dans le *Ventre* d'un *Cerf* HERMAPHODITE mâle. Les merveilles ſurnaturelles ſont elles à mépriſer?

Si nous nions de pareils faits, que les Auteurs nous laiſſent à méditer, faute d'occaſions de les vérifier par nous-mêmes, comment la poſtérité pourra-t-elle nous croire ſur les prodiges

diges qui se manifestent de nos jours? Les Anciens ne se sont pas contentés de nous donner des éxemples d'Animaux HERMAPHRODITES tels qu'éxigent les personnes assez-difficiles pour ne vouloir reconnoître tels que ceux qui ont en eux, comme les Brutes dont je viens de parler, le pouvoir d'engendrer & de produire par eux-mêmes. Ils nous apprennent par leurs observations que pareils phénomènes se sont rencontrés dans la Nature humaine. Lui contester ses droits c'est l'offenser. Elle peut se jouer à son gré, & prendre telle forme qu'il lui plait, sans que nous puissions nous en plaindre. Admirons-la au contraire dans les effets de son pouvoir!

FORTUNIUS AFFAITATUS, fameux Physicien & Théogien, *dans ses réfléxions Physiques & Astronomiques, dédiées au Souverain Pontife* PAUL III. *imprimées à* VENISE *en l'année* 1549, rapporte, *cap.* 2. *de conceptu Androgineo*, l'histoire dont voici le précis.

Le Divin Prophéte Anglois MERLIN n'aquit dans l'année de grace 446 de sa Mère qui l'avoit conçu en rêvant qu'elle étoit couchée avec un Homme. SABELLIUS, dit l'Auteur, l'Ecrivain le plus éxact, rapporte ce fait. D'autres Historiens & Chronologistes, ajoute-t-il, surtout parmi les ANGLOIS, l'ont écrit.

AVERRHOES assure qu'un pareil cas arriva de son tems. Une Fille vierge devint enceinte & accoucha, sans avoir eu la moindre communication avec un Homme.

Saint

Saint THOMAS dit que la même chofe fe paffa de fon fiécle.

FABRICIUS AB AQUA PENDENTE avoit vérifié, par les atteftations de plufieurs fages-Femmes dignes de foi, que pareille chofe étoit arrivée de fon tems à CREMONE.

AFFAITATUS donne fon fentiment fur le Phyfique de cette matière d'une façon affez-plaufible : mais il fait enfuite des réfléxions qui n'ont pas le même mérite.

" Il faut croire, dit-il, que les HERMAPHRODITES qui
" font doués de l'avantage de l'un & de l'autre féxe, & dans
" lefquels on ne voit au dehors que les marques du féxe
" féminin, ont celles de l'Homme cachées intérieure-
" ment, & qu'elles font pourvues d'une *Semence* prolifi-
" que, qui eft portée à la *Matrice*, toutes les fois qu'il en
" eft befoin, par un canal deftiné à cet effet. Cette *Se-*
" *mence* peut être tranfmife par une voie particulière, fans que
" la *Membrane*, qui eft le précieux gage de la *Virginité*,
" foit bleffée. Ainfi portée dans la *Matrice*, elle y eft re-
" çue, elle y refte, elle y opère le fecret de la concep-
" tion, de la même manière que fi la Fille eut eu affaire à
" un Homme. Cette opération doit fe paffer plus natu-
" rellement pendant le fommeil, parce que, dans ce tems-
" là, la Nature adroite peut procurer plufieurs idées vo-
" luptueufes qui excitent le plaifir de l'Amour.

" Ainſi ſuivant ces loix ſingulières de la Nature, il eſt " à croire qu'une Fille peut concevoir, ſans avoir aucune " communication charnelle avec un Homme. On doit " juger delà combien de graces le genre humain a à ren- " dre à la Nature bien-feſante qui ne veut pas que, par quel- " que ſtratagême que ce ſoit, l'eſpéce humaine ſoit perdue " ou éteinte, s'il arrivoit qu'il ne ſe trouva point d'Hom- " mes, ou qu'ils priſſent du dégoût pour les Femmes; " la Nature même a diſpoſé toutes choſes de façon que " le genre humain fut ménagé & préſervé, & qu'il fut " multiplié malgré l'Homme même."

Les HERMAPHRODITES imparfaits ſont ceux dans leſquels les parties naturelles des deux ſéxes ſont défectueuſes, ce qui en diminue, ou en éteint l'action. Ceux dans leſquels l'action eſt affoiblie ſont moins rares, mais auſſi ils varient le plus en conformation. Il y en a de cette eſpéce dans leſquels on a bien de la peine à trouver les apparences du double ſéxe, quoiqu'ils aient paſſé pour HERMAPHRODITES; tel fut un Sodomiſte, ou plutôt Bardache, qui, au rapport de TRALLIANUS conçut & accoucha. Le même Auteur dit qu'un Soldat accoucha dans le tems que CONON commandoit à ATHENES, par ce que le *Fondement* ſervoit de conduit à la *Matrice*, comme fait le *Vagin* dans l'état naturel. Ces *Cloaques*, particuliers aux volatiles, ſe ſont rencontrés pluſieurs fois dans la Nature humaine : j'en multiplierai les éxemples plus bas; je ne les abandonne ici que pour rapprocher l'obſervation ſuivante, Je la crois revêtue

de

de tous les caractères nécessaires à confirmer l'éxistence des HERMAPHRODITES imparfaits.

En l'année 1725 une espéce d'HERMAPHRODITE s'addressa à moi en habit de Femme, *voy. Pl.* x. Elle se plaignit d'une *Descente* qu'elle croyoit avoir dans l'*Aine* droite. Je trouvai hors de l'*Anneau* une petite *Tumeur* E qui me parut être toute autre chose que la maladie dont elle se plaignoit. Elle me dit qu'elle en avoit été incommodée toute sa vie; que cette grosseur descendoit quelque-fois plus bas & que, lorsqu'elle remontoit, elle étoit fort-douloureuse. Je fis coucher la Malade sur un lit pour avoir plus de facilité à l'éxaminer. La première chose que j'apperçus fut une espéce de *Verge* A qui me donna lieu de croire que cette grosseur de l'*Aine* étoit un *Testicule*: en comparant le côté prétendu malade avec le côté gauche, je trouvai une *Tumeur* pareille F, mais elle étoit plus élevée. Il me fut aisé de distinguer au toucher que ces deux grosseurs étoient deux *Testicules*. Je ne pus me tromper sur leur caractère, tant par la forme de ces organes que par celle des *Epididymes* & des vaisseaux *Spermatiques*. Je fus obligé de tirer un peu en-bas celui du côté gauche pour l'éxaminer plus particulièrement, parce qu'étant trop-près de l'*Aneau*, je ne pouvois pas le manier aisément. Ce *Testicule*, qui étoit de moitié plus petit que l'autre, remontoit toujours quand la Malade étoit hors du tems de ses régles.

Les deux *Testicules* E, F étoient renfermés chacun dans une espéce de Bourse ou de *Scrotum*. Ces deux Bourses re-

préfentoient très-parfaitement les deux grandes *Lévres* de la partie naturelle aux Femmes E, F: La *Peau* qui couvroit l'intérieur de ces deux *Lévres* étoit rouge, & parfemée de *Glandes* fébacées très-apparentes, & humectées par l'humidité qui eft ordinaire à ces parties. La *Verge* fortoit de la partie fupérieure de ces deux *Lévres :* on voyoit, en les écartant, toute l'étendue de cette *Verge*, dont le *Gland* feul paroiffoit hors des *Lévres*, lorfqu'elles étoient fermées. Elle étoit-très bien formée & tout-à-fait ifolée ; elle avoit deux pouces, neuf lignes de longueur, & autant de circonférence dans l'état de flaccidité. Il ne me fut pas poffible de fçavoir pofitivement fi cette *Verge* étoit fufceptible d'aucune des fenfations particulières à cette partie, foit parce qu'en effet elle ne fut capable d'aucun mouvement, foit que la modeftie dicta à la Malade trop de difcrétion : elle me dit feulement que dans le tems des régles elle devenoit un peu plus groffe, mais fans érection. Je compris cependant, malgré tous les difcours contraires, qu'elle en étoit très-capable, car la Malade vouloit abfolument que je la lui amputaffe, par ce que, me difoit-elle, elle lui caufoit beaucoup d'embarras. Cet embarras n'étoit autre chofe, à n'en pas douter, que des érections fpontanées qui devoient lui caufer plus de mal que de plaifir, par les raifons que je vais rapporter.

Cette *Verge* avoit la figure de celle d'un Homme, elle paroiffoit être compofée de deux corps *caverneux*, d'un *Uréthre*, & d'un *Gland* : elle étoit couverte d'une *Peau* de même couleur que celle qui couvroit les autres parties du corps ; elle étoit lâche & pliffée au deffus de la couronne du *Gland* ;

elle

elle s'alongeoit & ſe retiroit de même que le *Prépuce* dans les Hommes, pour couvrir le *Gland* ſuivant ſa diſpoſition; le *Frein* ou *Filet* étoit très-marqué, court, & fort-épais. La portion de la *Peau*, qui couvroit la partie poſtérieure de la *Verge*, étoit rouge, très-fine, & parſemée de *Glandes* ſébacées qui la rendoient humide.

Le *Gland* B étoit très-bien formé & proportionné au reſte de la *Verge*: il n'étoit point percé à ſon extrémité, mais on y obſervoit une petite dépreſſion qui s'étendoit tout le long de la partie poſtérieure de la *Verge* juſqu'à ſa racine, & ſe terminoit au bord ſupérieur de l'orifice *urinaire*. Cette dépreſſion, qui avoit la figure de la cannelure d'une ſonde, paroiſſoit être un *Uréthre* affaiſé; car, lorſque la Malade urinoit, cette dépreſſion ſe gonfloit; ce qui donnoit lieu de croire que l'*Urine* avoit la liberté d'entrer dans ce canal, qui, n'ayant pas d'iſſue, forçoit la colonne de ce fluide à retourner vers l'orifice que la Nature avoit diſpoſé pour ſon évacuation.

Le Canal *urinaire*, tout-à-fait ſemblable à celui des Femmes, étoit ſitué au même endroit que dans le ſéxe; une ſonde creuſe y entroit dans la même direction, & amenoit l'*Urine* hors de la *Veſſie* de la même manière que dans les Femmes.

Aux deux côtés de cette dépreſſion, dont je viens de parler, on appercevoit très-diſtinctement au toucher les deux Corps

caver-

caverneux: ils sembloient se terminer à la face moyenne de de l'*Os Pubis*.

Immédiatement au dessous du bord inférieur du *Méat* urinaire, se réunissoient les deux portions des *Bourses* ou *Scrotum* qui contenoient les *Testicules*. Leur commissure inférieure ressembloit, mais assez-imparfaitement, à ce que l'on nomme la *Fourchette*. De la commissure inférieure des *Lévres* à l'*Anus*, il y avoit deux pouces & demi: cette distance étoit occupée par une portion de *Peau* lâche & molle, qui cédoit à l'impulsion du doigt; elle paroissoit s'enfoncer dans une cavité: il n'y avoit aucune marque de ce que l'on nomme le *Raphé*; il y avoit beaucoup de *Poils*, comme à tout le reste de la partie, mais il n'y en avoit pas autour de l'*Anus*.

La cavité dans laquelle la *Peau* du *Périnée* sembloit s'enfoncer indiquoit celle du *Vagin* qui, n'ayant point d'orifice, ne permettoit pas au *Sang* menstruel de sortir avec facilité; il étoit obligé de prendre la route de l'*Anus* tous les mois, en passant, vraisemblablement, par une communication qui alloit du *Vagin* dans le *Rectum*.

Quelques jours avant le tems des *Régles*, il se formoit une *Tumeur* D au *Périnée* qui augmentoit peu-à-peu, &, en trois ou quatre jours, elle devenoit de la grosseur d'un petit œuf de Poule; parvenue à cet état, le *Sang* commençoit à couler par l'*Anus*, sans que l'on apperçut à cette partie aucun

gon-

gonflement intérieurement ni extérieurement. Cela fit croire avec raiſon que le *Sang* s'amaſſoit dans la cavité du *Vagin*, où il devoit être retenu juſqu'à ce qu'il y en eut une quantité ſuffiſante pour gagner la hauteur de la communication, qui a été ſuppoſée venir de ce réſervoir dans le *Rectum*, quand une fois il avoit commencé à couler par l'*Anus*. Il y avoit de plus à obſerver que la *Peau*, qui couvroit l'entrée du *Vagin*, & qui s'élevoit ſous la *Tumeur* que le *Sang* formoit lorſqu'il s'amaſſoit, ne changeoit pas de couleur,

Tel étoit l'état des parties lorſque la Malade ſe préſenta à moi pour la première fois. Deux des plus célébres Chirurgiens de ce tems-là, Meſſieurs MALAVAL & PUZOS, l'éxaminèrent avec moi. Ces Meſſieurs ſuſpendirent leur jugement; ils ne voulurent pas décider ſous qu'elle eſpéce d'HERMAPHRODITE ils pouvoient la ranger, avant d'avoir bien conſidéré la nature des écoulemens périodiques qu'elle nommoit ſes *Régles*.

Tous les paſſages pour l'évacuation de la *Semence* ayant été ainſi fermés, il n'eſt pas étonnant que cette créature ſentit plus de peine que de plaiſir, dans l'état d'érection qu'elle avoit ſelon toutes les apparences, puiſque, croyant que ſes peines venoient toutes de ſa *Verge*, elle vouloit que je la lui emportaſſe.

Cette Fille étoit alors âgée de trente cinq ans. Elle étoit de

de la taille de cinq pieds, cinq pouces. Son tempérament étoit délicat, foible, & fort-maigre. Sa *Peau* étoit rude, épaiſſe, & baſannée. Son *Viſage* étoit rempli de *Barbe*; les *Poils* en étoient noirs & minces; ſa *Voix* étoit rude & hommaſſe; elle avoit la *Poitrine* étroite; ſon *Sein* étoit plat & ſec; ſes *Bras* étoient maigres & muſculeux; ſes *Mains* grandes; ſes *Doigts* longs & forts; elle avoit le *Ventre* plat; les *Os* du *Baſſin* étoient fort-évaſés; l'*Os Pubis* très-élevé; les *Feſſes* groſſes; les *Cuiſſes* & les *Jambes* rondes; les *Pieds* petits. Par les proportions de toutes les parties de ſon *Corps*, on eut pu tirer cette conſéquence, que de la *Tête* juſqu'à la *Ceinture*, elle auroit pu paſſer pour un Homme, & que de la *Ceinture* juſqu'aux *Pieds*, on eut pu la prendre pour une Fille, excepté les parties extérieures de la *génération*, qui étoient mixtes. Elle s'occupoit, dans l'état de pauvreté où elle vivoit, à tratravailler de l'éguille, ce métier lui ſuffiſoit pour ſe maintenir dans la vie modeſte & ſobre à la quelle elle étoit accoutumée. Son humeur étoit douce. Exempte de toutes paſſions, elle ſe tenoit toujours à ſon particulier; elle évitoit les compagnies. Nullement faite pour la ſociété, par ce que ſon état l'humilioit beaucoup; elle parloit peu, elle étoit fort-mélancolique.

Comme cet HERMAPHRODITE étoit très-valétudinaire, qu'elle ſe plaignoit plus particulièrement du mauvais état de ſa ſanté dans le tems que le flux *menſtruel* ſe diſpoſoit à paroître; comme elle étoit ſujette alors à des tenſions de *Ventre*, à des *Coliques* dans les régions *Lombaires*, à des *Baillemens* vaporeux, à des *Vertiges* continuels & à des fréquen-

tes

tes *Syncopes*, je crus que tous ces ſymptômes aux quels elle étoit ſujette depuis l'âge de *Puberté*, & qui l'avoient pluſieurs fois miſe dans le cas de perdre la vie, procédoient de la difficulté que le *Sang menſtruel* avoit à s'écouler. Il me parut néceſſaire, & même très-poſſible, de lui procurer une iſſue facile, en ouvrant la *Peau* qui couvroit & bouchoit le *Vagin*, & en entretenant ce paſſage ouvert. Pluſieurs des plus célébres Chirurgiens de PARIS furent de mon avis; mais comme nous convinmes de faire cette opération dans un tems que la *Tumeur* du *Périnée* paroîtroit, je lui conſeillai de retourner à *Ménilmontant*, lieu de ſa réſidence, où elle reſta cinq ou ſix mois. Elle me dit, à ſon retour, qu'ayant été près de perdre la vie, chaque fois qu'elle avoit eu ſes *Régles* depuis qu'elle ne m'avoit pas vu, & que, comme elle étoit ſur le point de les avoir, elle croyoit qu'il lui étoit convenable de ſe ſoumettre à ce que nous avions réſolu, pour éviter les dangers aux quels elle avoit été expoſée. Cependant je jugeai qu'il étoit à propos de faire quelques-obſervations ſur ſon état avant d'entreprendre l'opération. Le lendemain de ſon arrivée, elle ſe plaignit de *Coliques* très-violentes; elle eut des *Défaillances* & des *Syncopes* pluſieurs fois dans la journée; elle ne put point manger; ſon *Pouls* fut, par intermiſſions, tantôt haut, tantôt bas, très-fréquent & fort-inégal. Je touchai le *Périnée* différentes fois dans la journée, ſans y avoir rien obſervé de particulier. Le troiſiéme jour il y parut une *Tumeur* de la groſſeur d'un petit œuf de Poule, ſans aucun changement de couleur à la *Peau*: elle diminuoit conſidérablement lorſque la Malade étoit couchée.

Mr. de la BRUNERIE & mon Père firent les mêmes obſervations. A la fin du quatriéme jour nous vîmes le *Sang* ſortir par le *Fondement* en petite quantité, mais d'une couleur & d'une conſiſtance plutôt ſéreuſe que ſanguine: il continua à couler avec plus d'abondance pendant cinq jours, mais d'une couleur rouge plus marquée. Le ſixiéme jour l'évacuation diminua : elle fut tout-à-fait arrêtée le ſeptiéme. Pendant ce tems-là nous fîmes beaucoup d'attention au *Fondement*, où nous ne trouvâmes pas la moindre apparence d'*Hémorrhoïdes*.

Le tems le plus favorable pour faire l'opération eut été le mois ſuivant, lorſque la *Tumeur* devoit reparoître, mais la Malade ne pût pas reſter à PARIS plus de quinze ou vingt jours ; je fus donc obligé de profiter de cette occaſion. J'appellai pour conſeil Meſſieurs de la BRUNERIE, CARERE, GUERIN le Père, MORAND, GARENGEOT, MALAVAL, PUZOS, FOUBERT, de GRAMOND, VERDIER, GALLIN, & mon Père. Après avoir éxaminé les parties ils furent tous d'avis que je procédaſſe à l'opération.

Je poſai la Malade ſur le bord d'un lit, les *Jambes* & les *Cuiſſes* écartées, & ſupportées ſur les *Genoux* de deux aſſiſtans ; je pinçai tranſverſalement la *Peau*, qui couvroit l'entrée du *Vagin*, avec le *Pouce* & l'*Index* de ma *Main* gauche, Mr. GUERIN prit avec ſes *Doigts* le même pli du côté oppoſé à celui que je tenois, je coupai enſuite la *Peau* avec un Biſtouri droit, en décrivant une ligne perpendiculaire à

l'*Anus.* Du premier coup de Biſtouri je découvris une eſpéce de Tiſſu *cellulaire* que je ſaiſis avec une Erigne pour l'attirer hors de la *Plaie*; je le coupai dans toute ſon épaiſſeur avec la pointe de mes Ciſeaux. Cette ſeconde inciſion me facilita le moyen de paſſer le *Doigt* dans ce Tiſſu *Cellulaire*; il entra ſans aucune réſiſtance dans un vuide qui fut jugé être la cavité du *Vagin* par tous ceux de la compagnie qui l'éxaminèrent de près. Cette cavité avoit deux pouces & demi de profondeur, & environ deux de circonférence. Je la remplis de Charpie attachée avec un fil. Le lendemain je ſubſtituai au tampon de Charpie une *Tente* de deux pouces & demi de longueur, & d'un pouce de diamétre. Le ſixiéme jour après l'opération Mr. PUZOS, Mr. VERDIER & moi ſentîmes à l'extrémité de notre *Doigt*, au fond du *Vagin*, une éminence qui ne laiſſa aucun lieu de douter que ce ne fut l'orifice de la *Matrice*. Depuis le ſixiéme jour après l'opération, la Malade ne fut panſée, qu'avec une *Tente* faite d'Eponge préparée: elle ne fut jamais couverte de matière purulente, excepté à ſon talon qui répondoit à l'orifice du *Vagin*, ou à l'ouverture de la *Peau* & du *Tiſſu Cellulaire* qui ſuppurèrent pendant quatorze ou quinze jours. La Malade quitta alors PARIS.

Je la pourvus d'une quantité ſuffiſante d'Eponge, pour qu'elle en fit uſage elle-même. Peu de jours après qu'elle fut arrivée chez elle, le *Sang* des *Régles* vint par l'ouverture que j'avois faite, ſans qu'il en paſſa une ſeule goutte par le *Fondement*; elle n'eut aucun des ſymptômes

aux quels elle avoit été ſujette, excepté cinq ou ſix heures avant que ſes *Régles* paruſſent. Les ſymptômes ſe bornèrent à des *coliques* très-violentes, pareilles à celles qu'elle avoit toujours eues. L'évacuation *menſtruelle* ne dura que trois jours, pendant les quels la Malade ſupprima l'uſage de l'Eponge aſſez mal-à-propos, comme j'en jugeai dans la ſuite. Elle recommença à s'en ſervir quand les *Régles* furent paſſées.

Cinq ſemaines après le *Sang* reprit ſon cours par la même voie, & coula pendant trois ou quatre jours fort-librement; la Malade crut alors n'avoir plus beſoin de l'Eponge; auſſi le mois ſuivant l'ouverture *fiſtuleuſe* parut être fermée; elle s'ouvrit cependant aſſez pour donner paſſage au *Sang menſtruel.* La même choſe arriva les deux mois ſuivans; mais le ſixiéme mois la *Fiſtule* ſe ferma, & le *Sang* reprit ſon cours par le *Fondement*: tous les Symptômes aux quels la Malade avoit été ſujette avant l'opération, recommencèrent de nouveau.

Elle ſouffrit pendant huit ou dix mois ſans ſe plaindre de ſon état; après ce tems-là elle vint me conſulter. Je n'eus d'autre moyen à lui propoſer que la même opération; mais quelques raiſons particulières l'empêchèrent de s'y ſoumettre. Sa répugnance venoit, à n'en pas douter, de la crainte qu'elle avoit de retomber dans le même cas que celui où elle étoit. Son ignorance, & ſon état mélancolique prévalurent ſur mes raiſons.

Ce ne fut pas la crainte de l'opération qui la retint, car elle convint qu'elle avoit souffert bien moins de douleur qu'elle ne s'y étoit attendue. Elle eut bien voulu se soumettre encore à une nouvelle opération, pourvu que c'eut été pour lui amputer la *Verge*, ou, comme elle le disoit, son morceau de chair, parce que, ajoutoit-elle, ce morceau l'incommodoit tant qu'elle croyoit que tout son mal provenoit de là. Il ne falloit que cet aveu pour juger que cette *Verge* étoit voluptueusement irritée, & que c'étoit les érections qui la faisoient souffrir. La modestie seule l'empêchoit de convenir que c'étoit dans le tems des érections qu'elle souffroit le plus ; il n'y avoit pas lieu d'en douter.

Je ne pouvois que lui répréſenter l'inutilité de l'amputation qu'elle sollicitoit, son innocence ne me permettoit pas d'aller plus loin. La pudeur eut été blessée, si je lui eus dis que la *Semence* qui fermentoit chez elle n'eut pas moins agi sur son tempérament, & qu'elle auroit peut-être plus souffert encore. Je ne voulus donc point lui amputer la *Verge* ; & elle ne voulut pas se laisser ouvrir le *Vagin*.

On voit par cette observation de qu'elle conséquence sont les ressources de la Chirurgie. Si la Nature s'écarte dans ses productions, elle peut être quelque-fois redressée, & mise dans le bon chemin par cet art capable de la ramener à elle-même, pourvu que les Malades aient assez de confiance pour se prêter aux soins des Chirurgiens.

Je dois avouer que ſi je n'euſſe pas ſupprimé la *Tente* dans le tems des *Régles*, elle eut pu ne pas nuire à l'iſſue du *Sang*, & l'ouverture ne ſe feroit peut-être pas fermée. Une Bougie dans l'*Uréthre* n'empêche pas toujours l'*Urine* de ſortir.

La Malade mourut en l'année 1740. J'en donnai avis à l'Académie Royale de Chirurgie. Elle nomma Meſſieurs VERDIER & FOUBERT pour lui faire le rapport de l'état des parties intérieures de la génération. Mr. VERDIER, à qui je déférai l'honneur de l'ouverture du Cadâvre, emporta chez lui les parties pour en faire l'éxamen avec Mr. FOUBERT & moi.

Mr. VERDIER donna pluſieurs rendez-vous à cet effet, mais, par un affectation ſingulière, il ne ſe trouva jamais chez lui, lorſqu'il fut queſtion de nous y recevoir ſur ſes invitations. Il laiſſa pourrir les parties de façon qu'il ne fut pas poſſible de les diſſéquer, ni d'en faire un rapport à l'Académie.

On trouve dans les Ephémérides de l'Académie des Curieux de la Nature, année 1672, l'obſervation 168, qui eſt ſi relative à cette eſpéce d'HERMAPHRODITE imparfaite que je crois devoir en placer ici la relation ; elle fut communiquée à la Société Royale, & traduite enſuite en Latin par le Docteur HENRY SAMPSON Médecin à LONDRES.

« Je

" Je rapporterai, dit-il, l'Hiſtoire d'une HERMAPHRO-
" DITE telle que ni BAUHIN ni aucun Auteur, qui ait écrit
" ſur cette matière, n'en ont donné de plus ſingulière ; je
" l'ai vue & éxaminée à la HAYE.

" C'étoit une pauvre Enfant qui ſe faiſoit voir pour de
" l'argent : elle avoit parcouru la FRANCE & la HOL-
" LANDE. Son hiſtoire a été communiquée à la Société
" Royale, d'où j'ai tiré ce qui ſuit.

" Son nom eſt HANNAH WILDE, née au mois de
" *Février* 1674 dans le Village de RINGWOOD territoire de
" HAMPTON, Comté de MIDDLESEX. A l'âge de ſix
" ans, étant à jouer avec des Enfans ſes contemporains,
" deux *Tumeurs* que l'on prit pour des *Deſcentes* parurent
" dans les *Aines*. Les Chirurgiens ne purent les faire
" rentrer dans le *Ventre*, car c'étoit les *Teſticules* qui,
" étant aſſez-gros, paroiſſoient être renfermés dans deux
" *Bourſes* un peu pliſſées, fort-peu ſaillantes ; &, étant
" écartées l'une de l'autre, elles formoient les *Lévres* de
" la *Vulve*. Il y avoit la grande *Fente* dans la quelle on
" remarquoit les *Nymphes*, & une ou deux *Caroncules myr-*
" *thiformes*. Il y avoit une petite membrane, formée par
" la *Peau* du *Périnée*, qui remontoit pour couvrir la moitié
" de la grande *Fente* de façon qu'il étoit difficile de compren-
" dre comment une *Verge* auroit pu entrer dans la cavité du
" *Vagin*. Il n'y avoit pas de *Clitoris*, mais il y avoit à
" ſa place une *Verge* imperforée, & que l'on auroit pu
" regarder

" regarder comme le *Clitoris.* Elle paſſa pour Fille juſ-
" qu'à l'âge de treize ans, lorſqu'un jour, en pétriſſant
" avec beaucoup de force, le *Penis*, qui j'uſquà ce tems-là
" avoit été caché, parut tout-à-coup, & la métamor-
" phoſa d'abord. Cette *Verge* s'élevoit quelque-fois &
" s'étendoit de la longueur de quatre pouces. On y
" remarquoit un *Prépuce* & un *Frein* comme dans les
" Hommes; mais à l'endroit où devoit être l'orifice de
" l'*Uréthre*, il y avoit une *Peau* très-mince qui le cou-
" vroit de manière que rien n'en pouvoit ſortir. Le
" *Vagin*, autant que l'on pouvoit s'en aſſurer, n'étoit pas
" bien différent de ce qu'il eſt ordinairement : pluſieurs
" perſonnes y avoient introduit les *Doigts*; c'eſt pourquoi
" l'*Hymen*, ſi jamais elle l'avoit eu, avoit été détruit ; mais
" on ne pouvoit pas l'avoir détruit ſans avoir courbé les
" *Doigts*, à cauſe de la *Peau* qui couvroit la moitié de la
" grande *Fente*. C'eſt la raiſon pour la quelle on ne
" pouvoit pas juger de l'état de la *Matrice* ni de ſon *col*
" par la vûe, ni par le toucher: il n'y avoit pourtant pas
" lieu de douter qu'elle n'éxiſta. Les *Régles* commen-
" cèrent à paroître à l'âge de ſeize ans, & coulent encore
" ſuivant les loix de la Nature, à ce qu'aſſure cette Fille. Elle
" avoit aſſez de *Barbe*, & même elle avoit tout le corps
" couvert de *Poils*, & ſurtout aux parties de la *Généra-
" tion*. Elle avoit la voix & la corpulence d'un Homme.
" Elle n'avoit point de *Mamelles*; les *Mamelons* étoient
" fort-petits, & la *Poitrine* très-large. Elle diſoit s'être
" amuſée avec des Hommes & avec des Femmes; qu'avec
" celles-

" celles-ci elle avoit beaucoup de plaisir, la *Verge* ayant
" de l'érection; elle étoit molle & pendante à la com-
" pagnie des Hommes. Un jour considérant un jeune
" Homme, d'une très-jolie figure, elle en devint si amou-
" reuse qu'elle tomba le lendemain dans la Passion *hysté-*
" *rique*, qui fut caractérisée par le gonflement du *Ventre*,
" le *Délire*, les *Ris*, les *Pleurs*, & les autres symptômes,
" de cette maladie, car elle fut soulagée, & bientôt ré-
" tablie en santé par l'application, sur le *Ventre*, d'un em-
" plâtre de *Galbanum*, & par les autres remédes *hystéri-*
" *ques* qui lui furent administrés. Enfin je ne puis pas
" dire que ce fut un Garçon ou une Fille; j'ai vu de mes
" propres yeux les *Testicules* assez-gros, bien détachés,
" contenus & pendans dans les *Bourses*, comme je l'ai
" dit ci-dessus; on voyoit encore plus sensiblement une
" *Verge* capable d'érection & de relachement; c'est pour-
" quoi ce sujet pouvoit être regardé comme un Homme.
" La grande *Fente*, les *Lévres*, les *Nymphes*, le *Vagin*,
" l'*Orifice* pour la sortie de l'*Urine*, tout cela éxistoit par-
" faitement; c'est pourquoi l'on peut le rapporter au
" séxe féminin, ou à l'un ou à l'autre, ou ni à l'un ni à
" l'autre."

Pareils phénomênes ont été observés dans d'autres sujets. HIERARCHUS rapporte l'histoire d'une Femme de SMYRNE, qui se trouva entièrement métamorphosée en Homme le lendemain de son mariage.

JEAN CHROKER, FAX. HISTOR. *cent.* I. rapporte, de la manière la plus authentique, qu'une Religieufe de l'Ordre de Saint DOMINIQUE, dans la ville d'UBEDA, nommée MAGDELAINE MUGNOZ, fut changée tout-à-coup en Homme fept ans après avoir fait fes vœux. Elle fut exclue du Couvent & prit des habits d'Homme. La *Barbe* lui vint; elle fut nommée FRANÇOIS MUGNOZ. La force du tempérament de ce nouvel Homme prit tellement le deffus, qu'il fut accufé de rapt par une Femme qu'il rendit enceinte, & fut condamné en conféquence.

AMBROISE PARE cite l'éxemple d'une Fille de quatorze ans qui, en badinant au lit avec une de fes Camarades, vit avec furprife les parties de l'Homme fe développer fur elle. Les Parens en donnèrent avis à l'Official de la ville de RHEIMS, où le cas arriva en 1560; fon nom JEANNE fut changé en celui de JEAN.

Les livres des Anciens, comme ceux des Modernes, font remplis de ces prétendues métamorphofes. PLINE a atteſté ces changemens qui n'offrent aujourd'hui que des dévéloppemens tardifs des parties naturelles à l'Homme: RIOLAN dit qu'il n'y a rien d'éxtraordinaire en cela, & que ce n'eſt point un changement de féxe.

Mais rien n'égale en ce genre le récit que fait PONTANUS, atteſté par les Auteurs les plus accrédités de fon tems. En l'année 1496, une Femme devint Homme

après

après avoir accouché d'un Enfant, & donna des preuves qu'elle avoit la faculté d'engendrer en cette dernière qualité. Ce phénomène ne paroîtra pas fort-ſingulier à ceux qui admettront la poſſibilité des HERMAPHRODITES parfaits, cette Femme n'ayant eu de développement des parties viriles qu'après ſon accouchement.

Il reſte maintenant à faire un éxamen des Perſonnes aux quelles il n'eſt pas poſſible de donner le moindre caractère d'HERMAPHRODITE, & dans leſquelles il eſt très-difficiles de déterminer le ſéxe.

Il y en a dans les quelles on ne peut pas diſtinguer aiſément ſi ce qui paroît éminent, au deſſous de l'*Os Pubis*, eſt une *Verge* ou un *Clitoris*, les parties qui ſemblent repréſenter l'un ou l'autre, étant tout-à-fait différentes par leur groſſeur, & leur longueur; irrégulières dans leurs figures, rondes, quarrées, plates, ſpirales; reſſemblant quelque-fois à des maſſes informes, n'étant ſuſceptibles d'aucune ſenſation voluptueuſe, ni de gonflement ni d'érection. Il y en a qui ont des eſpéces de *Glandes* que l'on pourroit prendre pour des *Teſticules*, ſi l'on n'y faiſoit pas attention, il y en a d'autres qui ont de véritables *Teſticules*, mais ils ſont placés contre l'ordre naturel, comme le ſujet dont parle REALDUS COLUMBUS qui les avoit au PERINEE: on a vu à LONDRES un Homme qui les avoit au même endroit.

Ces variétés s'obſervent quelques-fois auſſi dans les Animaux. Les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, années 1686, en fourniſſent des éxemples dans les Singes. Mr. MERY diſſéqua une GUENON, dont l'alongement du *Clitoris* en impoſa à ceux qui n'y avoient pas fait aſſez d'attention.

Mr. DUVERNEY en fit voir une que l'alongement du *Clitoris* faiſoit paſſer pour mâle.

J'ai vu, dans une Foire en FLANDRES, un Chien qui avoit deux *Teſticules*, une *Vulve*, & point de *Verge*.

On voit actuellement à LONDRES un Cheval qui a la *Verge* derrière les *Teſticules*.

Je reviens à ces Perſonnes imparfaites dont le *Vagin* a quelque choſe qui tient de la Nature des Volatiles dont j'ai parlé page 264.

Il eſt quelque-fois difficile de diſtinguer en certains ſujets s'il y a un conduit qui aille à la *Matrice* ou non, à moins qu'on ne le découvre par hazard. MARTINUS SCHURIGIUS rapporte l'hiſtoire d'une Fille qui parvint à un âge fort-avancé ſans ſçavoir ſi elle avoit un *Vagin*: elle eut beſoin de recevoir un *Clyſtère*: comme il n'y avoit perſonne de la Famille qui put le lui donner, ſon Chirurgien s'en chargea; il fut étonné de voir que la décoction

ſortoit

ſortoit à meſure qu'elle entroit : il retira la *Canule* & introduiſit ſon *Doigt* dans le *Fondement*, il apperçut que le Canal, par lequel les éxcrémens ſortoient, étoit plus large qu'à l'ordinaire, & qu'il conduiſoit à la *Matrice* dont il ſentit l'orifice. Ce cas confirme celui de TRALLIANUS cité à la p. 264. L'obſervation ſuivante le rend encore plus affirmatif.

PALFIN dit, après ZABORELLA Médecin, que ce Docteur avoit une Servante, dont les urines & les excrémens venoient par le *Vagin*. Ce fait eſt rapporté comme un accident naturel qui n'avoit rien de commun avec ceux de cette eſpéce qui ſurviennent à certaines Femmes, lorſque, dans des accouchemens laborieux, le *col* de la *Veſſie*, *l'Uréthre* & le *Rectum* ſe trouvent déchirés.

Il y a encore des Individus mal-conformés qui, quoi qu'ils aient le Canal de l'*Urine* ſans aucune altération apparente, déchargent cet excrément par des voies particulières, comme faiſoit cet HERMAPHRODITE de COLUMBUS qui les rendoit par un trou ſitué au deſſus de l'*Os Pubis*.

La Nature ſe forme auſſi des routes particulières dans certains ſujets pour l'évacuation des *Régles*. On le remarqua ſenſiblement à l'Hôtel-Dieu de PARIS en la perſonne d'un Religieux, qui y mourut en l'année 1726. Mr. BOUDOU, Chirurgien Major de cet Hôpital, fit l'ouverture

verture du Cadâvre. Les parties extérieures de la *Génération* repréſentoient une *Fente* trés-peu profonde, rouge en dedans, comme eſt la partie naturelle de la Femme: les deux bords de cette *Fente* repréſentoient aſſez-imparfaitement les deux *Lévres* de la *Vulve:* dans l'une de ces deux *Lévres*, il y avoit un *Teſticule*; il n'y en avoit pas dans l'autre: il ſortoit de l'entre-deux de ces *Lévres* vers la partie ſupérieure une eſpéce de *Verge* mal-faite, qui reſſembloit plutôt à un *Mamelon* charnu de figure fort-irrégulière & ſans orifice: l'*Urine* avoit toujours pris ſon cours par un trou ſitué au-deſſous de cette eſpéce de *Verge*, à l'endroit où ſe trouve ordinairement le *Méat urinaire* dans les Femmes: il n'y avoit pas à l'éxtérieur la moindre apparence de *Vagin*. Après cet éxamen Mr. BOUDOU ouvrit le *Bas-ventre*; il trouva les vaiſſeaux *Spermatiques* preſque dans la même ſituation que dans l'état Naturel. Ceux de ces *Vaiſſeaux* qui étoient du côté du *Teſticule* alloient ſe décharger dans cet organe. Il y avoit à la *Veſſie*, de ce côté, dans la ſituation ordinaire, une *véſicule* séminale. Les Vaiſſeaux *ſpermatiques*, du côté oppoſé alloient ſe perdre entre la *Veſſie* & le *Rectum* dans un petit corps qui, à ce que Mr. BOUDOU crut, étoit une *Matrice* qui s'étoit affaiſée par le défaut d'uſage. Ce Religieux avoit un *Ulcère* à une jambe, d'où s'écouloit périodiquement tous les mois une ſéroſité ſanieuſe, qui fit conjecturer que l'évacuation qui ſe faiſoit par cet *Ulcère* ſuppléoit aux *Menſtrues*.

Il y a ſur cette obſervation quelques circonſtances particulières dont je n'ai pu m'inſtruire: elles euſſent été bien mieux rendues par Mr. BOUDOU. Peut-être en a-t-il donné le détail à l'Académie de Chirurgie.

Ce n'eſt pas de nos jours ſeulement qu'il s'eſt trouvé de ces ſortes de gens dans les Cloîtres. GASPARD BAUHIN rapporte qu'en l'année 1473, il y avoit un Moine HERMAPHRODITE à ISSOIRE en AUVERGNE qui avoit en lui les deux ſéxes parfaits; il devint en état de Femme groſſe, & fut délivré d'un Enfant à terme. Le vers ſuivant fut fait à ſon occaſion.

Mas, Mulier, Monachus, mundi mirabile Monſtrum.

Une éxacte déſcription des parties eut ſatisfait d'avantage que ce jeu de mots, tout bien trouvé qu'il ſoit.

Ces ſortes de Perſonnes mal-comformées font ſouvent illuſion aux Gens de l'art les plus verſés dans la connoiſſance de la ſtructure des parties du Corps humain; ainſi il n'eſt pas étonnant de trouver des Sages-Femmes embarraſſées, lorſqu'elles reçoivent des Enfans dans les quels les Parties *naturelles* ne ſont pas bien développées. Elles ſe ſont ſouvent trompées ſur l'eſpéce de ſéxe: elles ont pris des Garçons pour des Filles, & des Filles pour des Garçons; parce que dans les Filles le *Clitoris* eſt quelque-fois

plus

plus long que dans l'état naturel, tandis que dans des Garçons la *Verge* eſt ſi courte qu'à peine peut-on l'appercevoir, & que le *Scrotum* plié en deux, ſans contenir les *Teſticules* qui n'y ſont pas encore deſcendus, paroît comme diviſé par une *Fente.* On en trouve des éxemples dans RIOLAND & dans GRAAF. Ma pratique m'en a fourni un que voici.

Mr. PERRAT accoucheur de la Reine de FRANCE, fut conſulté, en 1739, pour un Enfant de condition que l'on croyoit incommodé d'une *Deſcente.* Il avoit toujours paſſé pour Fille juſqu'à ce tems-là, il étoit âgé de ſix à ſept ans. Mr. PERRAT m'en déféra la déciſion & le ſoin. Je trouvai que la prétendue *Deſcente* étoit un *Teſticule,* ce qui me porta à faire un éxamen plus particulier du *Scrotum* & de la *Verge.* Le premier étoit éxactement diviſé par une *Fente* pareille à celle de la *Vulve.* Cette *Fente* étoit rouge en dedans & fort-humide. La *Verge* étoit très-courte & ſortoit à peine de la *Fente.* Le *Teſticule* que l'on avoit pris pour une *Deſcente* n'avoit commencé à ſortir du *Ventre* que depuis peu de tems, comme cela arrive quelque-fois ; celui du côté oppoſé n'avoit pas encore paru alors. Je fis connoître aux Parens la mépriſe que l'on avoit faite du ſéxe, ce qui les ſatisfit doublement.

On voit des conformations encore plus vicieuſes que la précédente, qui jettent dans l'erreur les perſonnes priſes de préjugés. Le Docteur DOUGLAS l'un des plus célébre

bres Anatomiſtes de LONDRES déſabuſa le Public par la deſcription qu'il donna des Parties *Naturelles* d'une AFRIQUAINE qui paſſoit en cette Ville, vers l'année 1740, pour HERMAPHRODITE. Il en fit graver le deſſein que Mr. SHESELDEN publia dans ſon Anatomie. Le Docteur PARSONS en parle auſſi dans ſes *Recherches critiques ſur les* HERMAPHRODITES. Cette AFRIQUAINE avoit toutes les proportions du *Corps*, le ton de *Voix*, & les manières d'une Femme. Deux particularités des Parties de la *Génération* furent capables d'abuſer les ſimples, ſçavoir le *Clitoris* qui comme on peut le voir, *Pl.* IX, eſt à la vérité plus gros & plus long que dans l'état naturel, mais il n'a rien de ce qui caractériſe la *Verge*. La *Lévre* droite exceſſivement groſſe en comparaiſon de celle du côté gauche, étoit ſuppoſée par le Docteur DOUGLAS renfermer une HERNIE de l'*Ovaire*. Cette eſpéce de *Deſcente* tenant un peu du merveilleux, quoique poſſible, n'eut-elle pas pu paſſer avec plus de vraiſemblance pour une HERNIE de l'*Epiploon*? car les ſignes qui marquent l'une ou l'autre de ces HERNIES ſont ſi univoques, que l'on n'en peut guère faire la différence que par l'inſpection des parties mêmes. Mais, de telle eſpéce que fut la *Tumeur*, elle trompa ceux qui la prirent pour un *Teſticule*. On eſt étonné que les recherches ſur l'*Uréthre* & ſur l'entrée du *Vagin* aient échappé à l'éxactitude du Docteur DOUGLAS. L'ouvrage du Docteur PARSONS contient pluſieurs éxemples de cette eſpéce qu'il a tirés des Auteurs. Ils tendent tous à confirmer ſon opinion ſur ces ſortes de

ſujets. Il voudroit prouver qu'il n'y a point d'HERMAPHRODITES dans le genre humain. "*That no* HERMAPHRODICAL *nature can exiſt in human bodies.*

Mr. FAUDACQ Chirurgien à NAMUR dit, dans une obſervation qu'il a communiquée à l'Académie Royale de Chirurgie de PARIS, qu'il a vu, à trois lieues de GIVET, un Enfant de huit mois qui paſſoit pour HERMAPHRODITE. Le *Gland* n'étoit point percé; l'enfant rendoit ſes *Urines* par un orifice ſi dilaté qu'il reſſembloit à une eſpéce de *Vulve*; il étoit ſitué immédiatement au deſſous des *Bourſes.*

La *Verge* étoit, dit Mr. FAUDACQ, défigurée & comme monſtrueuſe. Elle reſſembloit à un petit *Eſcargot.* Elle étoit tellement recoquillée & recourbée que l'éxtrémité du *Gland* recouvert du *Prépuce* touchoit la partie poſtérieure de la racine de la *Verge.* Toute la partie qui répondoit à l'endroit où eſt naturellement le Canal de l'*Uréthre* paroiſſoit être *ligamenteuſe*, & ſi courte qu'elle faiſoit brider & courber la *Verge* de la manière que je viens de décrire.

Dans le tems que Mr. FAUDACQ vit l'Enfant pour la première fois, les *Teſticules* n'étoient point encore deſcendus dans le *Scrotum*; mais il les y a apperçus depuis.

Ces monſtruoſités ſont aſſez-communes. Nous avons actuellement à LONDRES un Garçon qui dit avoir vingt & un

un an qui ne paroît pas en avoir douze par ſa figure & ſa corpulence; il a cependant la *Voix* d'un Homme fait.

Il a une *Verge* imperforée, éxtrêmement courte & plate en-deſſus; la *Peau* qui la couvre du côté du *Ventre* eſt rouge, liſ-ſe, & humide. Le *Gland* eſt aſſez-bien formé, mais plat en-deſſus comme le reſte de la *Verge*; il eſt rond en-deſſous, & eſt recouvert d'un *Prépuce* fixé par un *Frein* bien marqué. Ce *Prépuce* fort-lâche n'éxiſte que deſſous le *Gland*, & le couvre éxactement en-deſſous. La *Verge* eſt ſituée au deſſus de l'*Os Pubis*. Il y a un *Teſticule* fort-gros du côté gauche; il eſt ſitué dans l'*Aine*. Le droit eſt très-petit, & eſt au deſſous du *Pubis*. Il n'y a point de *Scrotum*. L'*Urine* paroît ſortir de l'*Umbilic* qui eſt beaucoup plus bas que dans l'état naturel. Il ſe trouve ſitué un peu au deſſus du *Pubis*. Cet *Umbilic*, qui fait horreur à voir, reſſemble à un *Inteſtin* tourné en dehors; il eſt rouge & gros comme le *Poing* d'un Enfant de ſix ans, & fort pliſſé. Une *Humeur* viſqueuſe, qui en ſort continuellement, le rend ſale & gluant. L'*Urine* contribue encore à le rendre humide; elle ſort involontairement ſans ceſſe, & goutte-à-goutte. L'*Ouraque* fait dans ce cas, comme dans d'autres où on l'a obſervé, l'office de Canal *urinaire*.

Il y a deux *Teſticules* dont celui du côté droit, qui eſt gros comme celui d'un Homme formé, eſt couché en long dans le pli de la Cuiſſe. L'autre qui eſt fort-petit & plus bas, eſt renfermé ſous la *Peau*, au deſſous de l'arc de l'*Os Pubis*. La *Peau* qui le couvre eſt un peu ridée

& semble être celle qui étoit déstinée à former le *Scrotum*. On y remarque la ligne qui caractérise le *Raphé*.

Ce siécle semble fournir un plus grand nombre de récits de Gens mal conformés dans les parties de la *Générations* qu'aucun autre. Je pense que cela vient de ce qu'on y est plus curieux d'observer qu'on ne l'a jamais été.

Observation faite à BASTIA le 1er. *Juin* 1750 par Messieurs JULIEN & SOULES Chirurgiens.

" MARIA NONZIA née, en 1695, au village de LURI, " Province du Cap CORSE, fut élévée comme Fille. Ses " Parens, soit qu'ils ignorassent son état, ou qu'ils voulussent " qu'elle feignît de l'ignorer, ce qui paroît plus vraisem- " blable, la marièrent en 1716. L'Epoux qu'on lui " donna ne s'aperçut de rien, ou du moins il mourut, sans en " mot dire, en 1725. Elle se remaria, en 1733, avec un " jeune Homme fort-simple, qui, s'imaginant que toutes " les femmes étoient conformées comme la sienne, ne " s'apperçut de la différence qu'après avoir eu commerce " avec sa servante, en 1739, de la qu'elle naquit un En- " fant. Le Mari se pourvut en justice, & après les visites " ordinaires en pareil cas le mariage fut déclaré nul.

" Ce détail nous a paru nécessaire avant d'entrer dans " les observations aux quelles notre éxamen a donné lieu, " parce qu'il préviendra les questions qu'on pourroit nous

" faire

" faire sur le tableau de l'HERMAPHRODITE que nous " commençons.

" MARIA NONZIA est d'une compléxion forte & ro- " buste, sa taille ordinaire ; son *Visage* sec & barbu lui " rend la physionomie mâle: elle a les *Mamelles* com- " me les autres Femmes, à la réserve que la circonférence " des *Mamelons* est garnie de *Poils* ; mais les autres parties " que nous avons découvertes, la constituent précisément " dans ce genre d'HERMAPHRODITE sous le quel nous l'a- " vons annoncée dans le préliminaire de cette descrip- " tion, & en l'éxaminant, nous avons reconnu, que " MARIA NONZIA est revétue de toutes les parties de la " *Génération* de l'Homme ; mais nous avons observé que sa " *Verge*, dont la racine est environnée de *Poils*, n'a que deux " pouces de longueur. Le *Gland* y est à découvert, & ar- " rêté par un filet qui, retenant le membre *Viril*, en " interdit l'éxtension. Le Canal de l'*Uréthre* y manque, " mais l'*Urine* trouve son passage par le *Méat urinaire* com- " mun aux Femmes, ce que nous avons vérifié par le " moyen de l'*Algali*.

" Nous y avons découvert ensuite les deux *Bourses* du " *Scrotum* séparées & un peu applaties ; les deux *Testicules*, " étant d'une grosseur assez-ordinaire, se trouvent renfer- " més chacun dans leur cloison avec leur cordon *Sperma- " tique*, tel que dans l'Homme. En écartant & relevant

" un

" un peu les *Bourses*, nous avons vu une ouverture, d'un pouce, " trois lignes & demie de longueur, à l'endroit ordinaire " où la *Vulve* est placée, la quelle ouverture restant toujours " béante, nous a permis d'observer, par une introduction " du *Doigt* presque forcée, qu'elle va un peu du haut en " bas, & du bas en haut, où nous avons touché deux pe- " tites brides en travers dans le *Vagin*, à peu de distance " l'une de l'autre, & il n'est pas douteux que si, dans le " tems, on avoit augmenté l'ouverture par une petite in- " cision, MARIA NONZIA auroit pu souffrir l'introduc- " tion: Elle a eu ses *Régles* comme toutes les autres Fem- " mes ; mais nous n'avons trouvé aucune marque de " *Clitoris*.

" La singularité de ces différentes parties nous ayant " engagé à demander à cette HERMAPHRODITE, qu'elle " étoit la nature des désirs dont elle avoit éprouvé la sensa- " tion, elle nous a répondu que les personnes du séxe ne " l'avoient jamais affectée ; mais qu'à l'âge où elle étoit, " elle se trouvoit encore pour les Hommes les mêmes " désirs qu'elle avoit eu dans sa première jeunesse.

" Tel est le tableau succint de l'HERMAPHRODITE de " CORSE sur la quelle nous ne ferons qu'une seule obser- " vation concernant la *Génération*, & nous ne balançons " pas à croire que MARIA NONZIA auroit été féconde, si " on avoit fait à propos l'incision dont nous avons parlé plus " haut ; mais on nous dira peut-être que cette HERMA-

" PHRO-

DU

SAPHYLETOME.

" PHRODITE ayant toutes les parties de l'Homme, est
" incapable de concevoir, nous repondrons à cette objec-
" tion que nous regardons la *Verge* & les *Testicules* com-
" me neutres & superflus par leur inaction dans ce cas
" particulier; d'ailleurs l'expérience nous a fait voir que
" des Femmes revêtues des parties de la *Génération* de
" l'Homme avoient enfanté."

Il est fâcheux que les observateurs négligent assez-communément les choses les plus essentielles.

Messieurs JULIEN & SOULES eussent contenté d'avantage notre curiosité s'ils eussent rapporté les cas où *l'expérience leur a fait voir des Femmes-Hommes qui ont enfanté*; parce-que nous n'avons sur cela qu'un fort-petit nombre de preuves.

Dissection d'une HERMAPHRODITES, avec le dessein imprimé & coloré. ([a]).

" Il y a dix ans ([b]) que tomba entre les mains de Mr.
" SUE Chirurgien, le cadâvre d'un Enfant de treize à qua-
" torze ans, qui avoit passé pour mâle, étant fourni ex-

([a]) ☞ Cette observation à été traduite par Mr. GAUTIER d'après une These de Mr. MORAND le Fils, soutenue en 1749, étant alors Bachelier, & maintenant Docteur de la faculté de PARIS.

([b]) ☞ Ce qui répond à l'année 1746.

" térieu-

" térieurement d'une *Verge* & d'un *Scrotum* qui, à la pre-
" mière vûe, paroissoient bien conformés de manière
" que cet Anatomiste ne découvrit la monstruosité qu'à
" l'ouverture du *Bas-Ventre* qui fit appercevoir une *Ma-*
" *trice* & ensuite les apparences des parties de la *Génération*
" de l'Homme & de la Femme dans l'ordre suivant.

" La *Matrice* selon Mr. MORAND, étoit dans sa position
" ordinaire entre la *Vessie* & le *Rectum*, elle présentoit au
" côté droit un *Ovaire* très-distinct, attaché à la partie
" latérale de son fond, & dans sa longueur à une *Trompe* de
" FALLOPE; ce conduit partoit du fond de l'*Uterus* tout
" près de l'*Ovaire*, & se terminoit par des *Franges* bien mar-
" quées; enfin il y avoit un *Ligament* rond venant aussi de la
" partie postérieure de la *Matrice* le quel se terminoit à l'*Aine*.
" Mr. PETIT Médecin de NAMUR en a donné un éxemple à
" peu-près pareil.

" Du côté gauche, au lieu d'*Ovaire* de *Trompe* & de
" *Ligament* rond, étoit un Canal qui se terminoit à un
" *Testicule* grêle & allongé, mais qui ne sortoit pas du
" *Ventre*; à sa partie supérieure ce *Testicule* avoit un
" corps tenant la place d'un *Epididyme*, on voyoit partir
" du *Testicule*-même deux tuyaux qui alloient se rendre
" dans le premier Canal auprès de son insertion dans
" l'*Uterus*, de manière que, au cas que l'*Ovaire* du côté
" droit & ce *Testicule* du côté gauche eussent été bien
" conformés, cet Enfant auroit pu concevoir d'une part &
" engendrer de l'autre par le moyen de ces deux *canaux*,

" qu'on

" qu'on peut regarder comme des *Vaiſſeaux* déférens ou éjacu-
" latoires, deſtinés à porter dans la *Matrice* la liqueur prolifi-
" que préparée dans le *Teſticule*, & à féconder des œufs qui ſe
" ſeroient ſéparés de l'*Ovaire*, & ſeroient tombés dans la
" *Matrice*; cela auroit pu arriver ou naturellement, ou à
" l'occaſion de quelque ſecouſſe que ces parties auroient pu
" recevoir, même éxtérieurement par l'introduction du
" *Doigt*, ou autres choſes pareilles, dans le *Vagin*, le
" quel ſe terminoit par un trou fort-petit ſitué, ainſi
" que le *Méat* urinaire, à la partie antérieure du *Scro-*
" *tum*, de manière que la *Verge*, qui étoit *imperforée*,
" les cachoit tous deux quand elle étoit pendante, &c.

" Quoique toutes ces parties euſſent à l'éxtérieur la con-
" formation & la ſtructure qu'elles doivent avoir, cepen-
" dant il eſt à préſumer que, ſi cet Enfant fut parvenu à
" l'âge de puberté, il n'auroit jamais donné aucun ſigne
" d'une double puiſſance, & qu'il manquoit quelque choſe
" à l'un ou à l'autre ſéxe, & peut-être à tous les deux.

" On peut donc, en attendant qu'on voye ce *Phénomène*,
" ranger, ce qu'on appelle vulgairement un HERMA-
" PHRODITE, dans la claſſe du *Satyre*, du *Pheonix*, de la
" *Sirene* & autres Animaux fabuleux qui n'ont j'amais éxi-
" ſtés & qui n'éxiſteront jamais ([a])."

Mr.

☞ ([a]) Ce n'a jamais été contre les Perſonnes de cette eſpéce ſuppoſée que les Légiſlateurs ſe ſont élevés, & qu'ils ont imposé des régles de con-

Mr. MORAND donne ensuite l'histoire du prétendu HERMAPHRODITE, MICHEL ANNE DROUART. Sans rapporter la déscription qu'il en donne, qui n'a rien de fort-différent de celle que je transcris à la page 303, d'aprés Mr. son Père, j'ajouterai seulement ici le sentiment du fils à ce sujet.

" On peut donc encore aujourd'hui, dit-il, fondé
" sur l'éxemple de DROUART, & sur quantité d'au-
" tres dont les déscriptions nous ont été laissées par des Au-

duite aux HERMAPHRODITES. Ce n'est pas pour être HERMAPHRODITE, aussi-parfait que semble l'éxiger Mr. MORAND, que JEAN-BAPTISTE GRAND-JEAN est aujourd'hui dans les prisons de la Conciergerie du Palais à PARIS.

L'arrêt qui interviendra a pour objet cette Question.

" Un HERMAPHRODITE qui a épousé une Fille, peut-il être réputé
" profanateur du Sacrement de mariage, quand la Nature, qui le trompoit,
" l'appelloit à l'état de Mari?"

Son Avocat a extrait des ouvrages du Médecin SCHENCK une observation bien positive sur l'état d'un HERMAPHRODITE.

Viro nupserat cui filios aliquot & filias peperit: nihilominus tamen ancillas comprimere, & in his generare solebat.

" Cet individu, marié à un Homme, lui donna plusieurs Enfans tant mâles
" que femelles, cependant cet individu avoit des familiarités avec ses servantes,
" & les rendoit fécondes.

" teur

" teurs éclairés & dignes de foi, on peut, dis-je, croire
" qu'il n'y aura jamais de véritables HERMAPHRODITES.
" Quoique la Nature s'écarte quelque-fois, ou du moins
" semble s'écarter de ses loix, elle ne laisse pas cependant
" d'observer une certaine régularité dans ses ouvrages, &
" peut-être même n'a-t-elle souvent en vûe, dans ses ca-
" prices, que de nous la cacher sous une bizarrerie industri-
" euse qui nous occupe tout-entiers ; mais jamais on ne
" verra les deux séxes dans une même Personne : le tem-
" pérament de l'un & de l'autre séxe est trop-différent pour
" pouvoir se trouver uni ensemble dans un même sujet,
" & il n'y a pas d'éxemple qu'on ait rencontré dans le
" même sujet les parties *génitales* de l'un & de l'autre séxe
" parfaites en nombre & en conformation, &, quand même
" cela se trouveroit, il y auroit de l'absurdité à présumer
" qu'il put en même tems concevoir & engendrer: enfin
" cela ne s'est point encore vu."

Mr. MORAND prétend qu'il n'y a point de vrais HERMAPHRODITES, & que tous ceux que l'on qualifie de ce nom sont incapables de concevoir d'aucune façon à cause de la mauvaise conformation de leurs parties, & il les range au nombre des Monstres : il croit cependant que tous les HERMAPHRODITES sont, comme DROUART, des Filles manquées ou mal-conformées.

Mais quoiqu'il en soit, ont eut souhaité que l'observation de Mr. SUE, rapportée par Mr. MORAND & traduite

duite par Mr. GAUTIER, eut été plus éxacte. Il n'y est fait aucune mention de la *Verge* ou *Clitoris*, de la structure de la *Matrice*, ni du *Vagin*. Comme je ne tiens cette relation que de la troisiéme main, j'espére qu'on l'aura plus au vrai de la part de Mr. SUE lui même, qui paroît avoir disséqué le sujet. Ses grandes connoissances en Anatomie ne lui auront pas permis de laisser échapper des particularités si intéressantes en pareil cas.

Mr. MERTRU, Chirurgien de PARIS, publia dans le Mercure de FRANCE, du mois de *Février* 1750, la déscription des parties éxtérieures de la *Génération* du nommé MICHEL ANNE DROUART âgé d'environ seize-ans, né à PARIS.

Mr. MERTRU lui attribue le vrai caractère d'HERMAPHRODITE, Ce jeune Garçon vint à LONDRES dans la même année, où je l'éxaminai avec soin. Je ne trouvai rien en lui qui put lui donner le double avantage des deux séxes. Il m'assura bien qu'il avoit toujours été tel que je le voyois. Voici ce que j'observai à LONDRES la même année.

Son *Visage*, sa *Voix*, sa corpulence, les proportions de ses membres, ses inclinations dénotoient très-distinctement le genre masculin. C'étoit, selon moi, un Garçon très-bien constitué pour son âge, mais mal-conformé dans les

parties

parties de la *Génération* propres à l'Homme, qui ſeules me parurent éxiſter en lui.

La Nature ſembloit, à la vérité avoir négligé la *Verge* *Pl.* XI. *fig.* II, où elle eſt repréſentée de longueur naturelle A, car quoique de grandeur, groſſeur & forme aſſez-naturelles, elle n'avoit, y compris le *Gland*, qu'environ deux pouces de longueur & autant de pourtour. Dans le *Prœruitus*, diſpoſition prochaine à l'érection, elle s'étendoit à la longueur de deux pouces, & n'avoit tout-au-plus que deux pouces trois quarts dans ſa plus forte tenſion qui n'étoit jamais bien conſidérable ([a]) . Le *Gland* B étoit aſſez-bien formé ; il étoit plus émouſſé que dans l'état naturel ; & il étoit imperforé. La *Couronne* en étoit bien-marquée, & couverte d'un *Prépuce* : on pouvoit le retirer en arrière pour découvrir la *Couronne*, mais il ne la découvroit pas naturellement, même dans l'érection. Le *Prépuce* C étoit fixé en-deſſous par le *Filet* comme dans l'état naturel : le *Gland* n'étoit pas couvert à cet endroit par le *Prépuce*. Ce *Filet*, compoſé d'un double pli de la *Peau* de la *Verge*

☞ ([a]) Mr. MORAND le Père y a obſervé certaines particularités, comme les Vaiſſeaux *Spermatiques*, très-diſtincts les uns des autres, ſans *Teſticules*. Mr. le CAT à conſidéré le ſujet ſous d'autres points de vûe. Comme les différentes deſcriptions de ces Meſſieurs ſervent de plus en plus à éclaircir l'objet de curioſité qu'offre DROUART, je vais les rapporter telles qu'ils les ont données. Je dirai ſeulement ici, en paſſant, que la *Verge* de DROUART, telle que Mr. MORAND le Père l'a donnée, excéde les proportions. Je la repréſente de grandeur & groſſeur naturelle, pour éviter ce defaut.

s'éten-

s'étendoit tout-du-long & en-dessous de cette partie, jusqu'à sa racine, & formoit une espéce de *Ligament* D; il étoit fort-épais vers le *Gland*, &, allant toujours en s'élargissant par derrière, prenoit la figure d'une faux, dont l'extrémité postérieure avoit environ trois lignes de hauteur: cette extrémité étoit fixée à la partie inférieure de la symphise du *Pubis*, au dessus du *Méat* urinaire. Ce *Filet* tenoit la *Verge* courbée en-dessous dans tous ses différens états, & ne lui permettoit qu'une érection gênée & imparfaite.

Le *Méat* urinaire E étoit situé au dessous de la racine de la *Verge*. On pouvoit le comparer à celui de la Femme: s'il y avoit quelque différence, elle se trouvoit seulement dans la forme extérieure, en ce que c'étoit une espéce de de *Cul-de-Poule* formé par un simple repli de la *Peau*, de figure sémi-lunaire très-marquée à la partie inférieure de cet orifice, situé un peu horizontalement. Cette ouverture étoit assez-large pour permettre au bout du petit *Doigt* d'y entrer environ de la profondeur de trois lignes; elle faisoit l'entonnoir: quelques-uns l'avoient considérée comme un *Vagin*. En écartant les deux parties latérales de cet orifice, on remarquoit à sa partie inférieure que le pli sémi-lunaire devenoit extrêmement mince, mais il ne prenoit pas la forme naviculaire que l'on observe dans le séxe à la commissure des *Lévres* au dessous de l'entrée du *Vagin*. Sur le bord inférieur & un peu en-dedans de cette espéce d'entonnoir que formoit l'*Uréthre*, il y avoit un petit *Mamelon*

charnu

charnu qui me parut être un vice de conformation ; ce *Mamelon* faifoit bifurquer l'*Urine*.

La *Verge* prenoit fon origine du *Pubis*, comme dans l'Homme. Les Corps *caverneux* me parurent n'avoir rien de différent, eu égard à leur origine, de ce qu'ils font dans l'Homme parfait. La *Peau* qui couvroit la *Verge* en-deffus & en-deffous étoit une continuité de celle du *Ventre* : elle ne formoit pas de commiffure au deffus de la *Verge*. Cette *Peau* s'étendoit en en-bas de chaque côté pour former une efpéce de *Scrotum* vuide, divifé en deux parties qui repréfentoient affez-bien les grands *Lévres* d'une *Vulve*. Elles étoient, comme le *Pubis*, couvertes de *Poils*, mais en petite quantité. La couleur de la partie *interne* de ces *Lévres* étoit rouge, de même que le deffous de la *Verge*. Ces parties étoient un peu humides. Ces deux *Lévres*, ou *Scrotum* divifé, fe réuniffoient à leur partie inférieure fans apparence de commiffure.

Je ne fentis point de *Tefticules* dans les *Bourfes* ; leur éxiftence ne m'en parut pourtant pas moins certaine, puifque ce Garçon avoit des évacuations de matière *féminale* par le *Méat* urinaire de même couleur & de même confiftance que celle que peut fournir tout Garçon de feize-ans. Il étoit affez-accoûtumé aux pollutions volontaires. J'en trouvai des marques dans fon linge. Il avoit de fréquentes éréctions que lui procuroit le défir des Femmes, pour les quelles feules il m'affura qu'il avoit du goût. Le manque

que de *Tefticules* dans le *Scrotum* étoit un défaut qu'il avoit de commun avec bien des Hommes. Ils pouvoient être reftés dans le *Ventre.*

Depuis l'union inférieure des deux *Bourfes*, qui fe rencontroit environ trois lignes au deffous du *Méat* urinaire, & qui s'étendoit jufqu'à l'*Anus*, le *Périnée* me parut auffi long que dans l'Homme parfait; il étoit divifé par le *Raphé.*

Je jugeai par cet éxamen qne DROUART étoit un Garçon manqué & incapable de *Génération.* Il n'avoit point alors de *Régles* ni aucune difpofition à les avoir.

Le nombre de Perfonnes de cette efpéce eft fi grand que ce feroit abufer de la patience des lecteurs que d'en rapporter tous les éxemples qui font parvenus à ma propre connoiffance. La pratique des HERNIES m'a fourni beaucoup d'occafions de voir des Hommes mal-conformés que l'on peut ranger dans la claffe de DROUART.

Comme Mr. MORAND, ancien Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie, dont la fagacité ne laiffe rien échapper de ce qui peut enrichir l'art, donne dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1750, tems au quel je fis à LONDRES mes propres obfervations fur DROUART, une defcription plus détaillée de ce fujet, il en tire des conjectures plus recherchées que les miennes; je crois devoir la tranfcrire telle qu'il l'a faite.

MI-

" MICHEL ANNE DROUART née de pauvres Gens ſur la Paroiſſe Sainte *Marguerite* à PARIS, âgée de ſeize ans, étoit habillée en Fille, & paſſoit pour telle, lorſque le bruit ſe repandit qu'elle étoit HERMAPHRODITE : je l'ai viſitée, & voici ce que j'ai obſervé."

" DROUART a une *Verge* placée où elle l'eſt naturellement dans un Mâle, au bas de la commiſſure des Os *Pubis*, couverte des *Tégumens* ordinaires, avec les deux Corps *caverneux*, un *Gland* toujours découvert & aſſez de *Prépuce* pour le recouvrir preſque entier à ſa partie ſupérieure."

" Ce *Gland* n'eſt pas plus large à ſa *Couronne* qu'à la pointe: il n'eſt point percé, il a ſeulement à ſa pointe, & un peu au deſſus, une petite dépreſſion capable de recevoir une lentille, laquelle, diminuant de largeur, eſt continue avec une rainure ou ſillon à la *Peau* propre à recevoir la convexité du Canal de l'*Uréthre*, s'il y étoit."

" Deux plis de *Peau*, qui font les bords de la *rainure*, forment une eſpéce de double *Frein* plus court que la *Verge* qui la tient courbée en-deſſous, & le *Gland* très-incliné en-bas."

" La *Verge* & le *Gland* ont enſemble deux pouces de longueur, hors le tems de l'érection, & trois pouces & demi en

pleine érection, pendant la quelle le *Ligament* fuſpenſeur de VESALE eſt ſenſible."

" Une portion de *Peau* plus épaiſſe & plus ronde que ne ſeroient les *Lévres* de la *Vulve*, accompagne, de chaque côté, & depuis la racine de la *Verge*, la goutière où manque l'*Uréthre*; & dans leur jonction, cela repreſente aſſez-éxactement la *Fente* ou *Vulve* féminine, totalement cachée par la *Verge*, lorſqu'elle eſt pendante."

" Il n'y a ſurement point de *Teſticules* ſous cette *Peau*, & cependant, en la prenant dans toute ſon épaiſſeur, on touche ſenſiblement, depuis les *Anneaux* & des deux côtés, une eſpéce de cordon *Spermatique*, dont on peut diſtinguer les trois *Vaiſſeaux*, qui ſemblent ſe perdre dans la *Peau*. Cette ſtructure poſée, il eſt bien difficile que les *Teſticules* ſoient dans le *Ventre*."

" Il y a deux pouces & demi du bout du *Gland* à une ouverture cachée par la *Fente* qui a été décrite & qu'on apperçoit en écartant les portions de *Peau* qui deſcendent des deux côtés de la *Verge*, & qui repréſentent les *Lévres* de la partie féminine."

" Cette ouverture, aux *Nymphes* près qui manquent, repréſente à peu-prés l'entrée du *Vagin* d'une petite Fille qui vient au Monde, & porte à ſa partie inférieure une *caroncule*,

cule ronde, groſſe comme un pois, d'un rouge vif, ſans aucune *Membrane* circulaire."

"Ce petit *Vagin* permet ſans peine l'introduction du petit *Doigt*, avec lequel on en touche le fond, qui fait un cul-de-ſac arrondi comme le feroit le bout d'une portion de gand qui recouvre un *Doigt*. On ne ſent au-delà ni ouverture ni partie ſaillante en forme d'orifice : cependant il faut qu'il ſoit percé au fond, & qu'il y ait un Canal plus long que le *Vagin* même, puiſqu'une bougie, que l'on y a miſe devant moi, y eſt entrée de plus de quatre pouces."

"C'eſt dans ce *Vagin* que s'ouvre le conduit des *Urines*, mais on ne ſçait pas préciſement dans quel endroit ; car quelque effort que l'on faſſe pour découvrir le *Méat* urinaire en ouvrant l'orifice, on ne peut l'appercevoir: peut-être eſt-il au fond du *Vagin* même : & ce qui pourroit le faire croire, c'eſt qu'en portant une ſonde dans le *Vagin* pour en connoître la profondeur, ſans avoir intention de trouver le *Méat* urinaire, & la ſonde étant entrée de près de trois pouces, l'*Urine* eſt venue par la ſonde : dans l'idée de la ſtructure ordinaire à la Femme, j'aurois ſuivi une autre direction."

"Etant ſûr que la ſonde étoit dans la *Veſſie*, je l'ai retirée pour voir le jet naturel de l'*Urine*, qui étoit preſque auſſi gros que ſe comportoit toute la rondeur du *Vagin* même : j'ai reporté la ſonde une ſeconde fois juſqu'où elle a pu pénétrer, & tant le *Vagin* que le Canal, qui eſt au-delà

m'ont paru déterminés de la longueur de quatre *Doigts*: cette feconde exploration a été fuivie d'un peu de *Sang* & l'HERMAPHRODITE s'eft plaint d'une petite douleur qui n'a pas eu la moindre fuite."

" Plufieurs Anatomiftes ont fait la même tentative que moi, & la même chofe eft arrivée ; d'où il fembleroit permis d'inférer que le Canal de l'*Uréthre* mafculin, manquant entièrement à la *Verge*, commence dans l'intérieur du *Vagin* fans pouvoir être apperçu, & reprend fon calibre ordinaire jufqu'à la *Veffie*."

" L'intervalle du bord inférieur de la petite *Vulve* à l'*Anus*, que les Anatomiftes appellent le *Périnée*, a un pouce & demi d'étendue, ce qui ne reffemble point au *Périnée* féminin. Toutes ces parties ont à leurs bords des *Poils* noirs tels que fon âge de feize-ans le comporte. Il y en a une petite toufe au deffus, & à la racine de la *Verge*."

" A l'égard des fonctions de ces parties, voici ce que j'ai obfervé. L'HERMAPHRODITE a fouvent à fon réveil de l'érection plus ou moins forte, qui fe foutient environ une heure de fuite ; il en a auffi lorfqu'il eft à la compagnie de jeunes Filles qui lui plaifent : il ne fe foucie point de fe la procurer hors de ces deux circonftances, & dit que cela lui eft fort-difficile, quoique poffible. Il dit qu'à la fin de l'érection il fent au dedans un chatouillement très-vif qui lui fait plaifir, & que dans ce tems-là il lui femble que

quelque chofe de chaud s'échappe, fans qu'il fçache dans quelle partie. On lui a demandé fi après cette fenfation il n'étoit pas mouillé par l'ouverture féminine, il a répondu que non ; cependant on pourroit croire que l'évacuation fe fait dans le petit *Vagin*, car fa chemife eft très-fouvent tachée, ce que quelques-uns ont cru être des fleurs-blanches. Il n'eft point du tout fenfible à l'introduction du *Doigt* dans la Partie féminine, il ne l'eft pas même aux mouvemens que l'on fait pour l'éxciter."

" Cette circonftance, jointe aux fuivantes, dénote que le féxe mafculin domine ; il a la marche, le maintien, les geftes, la *Voix* d'un Garçon, une inclination décidée pour les Filles, la *Poitrine* très-plate, pas la plus légère apparence de *Tetons* de Fille, & quelques commencemens de *Barbe* au *Menton*, & à la *Lévre* fupérieure : ce qui me fait croire en même tems qu'il n'a pas de *Matrice*, c'eft qu'il fe porte très-bien, & qu'il ne fent aucun avant-coureur des *Régles*, ni aucune des incommodités qui feroient caufées par leur défaut dans une Fille décidée & âgée de feize-ans."

" Cependant il y a une forte de mélange bizarre des deux féxes dans tous les points, car le *Baffin* offeux du *Bas-ventre* paroît un peu plus évafé qu'il ne doit l'être naturellement dans un Garçon ; & confidérant les deux *Cuiffes* enfemble, il femble que l'une tient du Garçon, & l'autre de la Fille."

" Je

“ Je m'en tiens à la ſimple deſcription des parties : l'on a tant raiſonné ſur pareils phénomènes, ſans rien éclaircir, que j'ai cru ne devoir être qu'obſervateur.”

Les Mémoires de l'Académie des Sciences de PARIS ſont encore mention d'une eſpéce de créature beaucoup plus ſingulière, & dont le ſéxe me paroît plus difficile à déterminer.

Elle avoit en général la figure & le Corps d'une Fille: les Parties *Naturelles* étoient conſtruites de façon qu'il ne paroiſſoit point de *Vagin* ; il y avoit pourtant deux *Lèvres* qui étoient les ſeules marques qui pouvoient caractériſer la Partie *Naturelle* au ſéxe : de l'entre-deux de ces *Lèvres* ſortoit une *Verge* d'environ huit pouces de longueur, lorſqu'elle étoit en érection ; elle étoit bien formée, mais elle n'avoit point de *Prépuce* ; il n'y avoit d'ailleurs aucune apparence de *Teſticules* ; l'*Urine* & la *Semence* ſortoient, comme dansles Hommes, par la *Verge* ; mais ce qu'il y avoit de plus extraordinaire les *Régles* paſſoient périodiquement tous les mois par le même Canal.

L'obſervation ſuivante doit être regardée comme indéterminée : ſes particularités pourroient faire mettre au rang des HERMAPHRODITES parfaits la Perſonne qui en fait le ſujet. Commme elle n'avoit jamais eu d'Enfans, & comme il n'y a aucune apparence qu'elle eut pu engendrer en qualité d'Homme, ce ſeroit trop prendre ſur moi que de

de porter un jugement certain ſur ſon état: Je laiſſe au Lecteur le choix de décider ſous quelle eſpéce il lui plaira de la mettre.

Cette obſervation eſt de Mr. GALLAY Chirurgien à GARGENVILLE près de MANTES, en NORMANDIE, qui l'a ſoumiſe au jugement de l'Académie de Chirurgie de PARIS, il y a environ vingt-ans.

" Le 27 de *Mars* 1740 étant, dit il, au Village de Issou près de MANTES: j'appris que l'on alloit enterrer une Femme qui avoit toujours paſſé pour HERMAPHRODITE; j'arrivai au moment qu'on alloit la porter en terre. Je priai le Mari de me permettre d'en faire l'éxamen: il m'accorda cette faveur à condition que je n'ouvrirois pas le Cadâvre. Les Parties *naturelles* me parurent compoſées, comme en toutes les Femmes, des deux *Lévres*, des *Nymphes*, &c. A l'angle ſupérieur de ſa grande *Fente*, où le *Clitoris* eſt ordinairement, il y avoit une *Verge* très-bien conditionnée; le *Gland* avoit toutes les proportions requiſes, & étoit en partie couvert par le *Prépuce*; il y avoit ſa couronne auſſi bien marquée qu'elle le peut être en aucun Homme; il y avoit à l'extrémité du *Gland* un orifice dans lequel je pus introduire un Algali qui entra juſque dans la *Veſſie*; il en ſortit par ce moyen le peu d'*Urine* qu'elle contenoit. Cette *Verge* avoit trois pouces & demi de longueur, & trois pouces quatre lignes de circonférence: l'*Urine* n'avoit pas d'autre iſſue que ce Canal. Je ne trouvai

vai point de *Testicules;* les grandes *Lévres* étoient les parties où je devois naturellement les sentir. Le *Vagin* étoit placé, comme à l'ordinaire, à la partie inférieure de la *Vulve*; j'y introduisis mes *Doigts*, avec l'extrémité des quels je touchai l'orifice de la *Matrice*, dont les bords étoient durs, & pour ainsi dire *cartilagineux*. Le Mari sortit un moment: je profitai de son absence pour ouvrir le *Bas-ventre*; j'espérois trouver les *Testicules*, mais je fus fort-trompé, je n'apperçus rien qui y eut le moindre rapport: les *Ovaires*, les *Trompes* de FALLOPE, la *Matrice* étoient *Skyrreux*. Le retour du Mari m'empêcha de pousser plus loin ma curiosité. Il y a lieu de croire que la *Verge* étoit pourvue de toutes les parties nécessaires à ses actions, puisque le Mari m'assura qu'elle avoit été très-souvent en érection: je ne pus sçavoir de lui si, dans cet état, elle fut jamais disposée à aucune émission de matière *séminale*. Au reste cette Femme avoit eu ses *Régles* fort-régulièrement en son tems, comme toutes les autres Femmes; elle n'avoit cependant jamais eu d'Enfans; elle avoit beaucoup de *Poils* au *Visage*, le ton de la *Voix* dur & hommasse."

Je finis mes réfléxions sur cette dissertation par l'Histoire de deux HERMAPHRODITES que l'on dit avoir été parfaits. L'un étoit une jeune Demoiselle de Qualité, l'autre étoit un Religieux de l'ordre de Saint FRANÇOIS. Ce dernier avoit la direction de la conscience de la jeune Demoiselle. Ce Moine établit entre sa pénitente & lui un commerce tout-différent de celui que devoit lui permettre son état.

Son

Son incontinence lui coûta cher. Après un certain tems il ſe trouva en état de Femme groſſe, il accoucha, & mourut des ſuites de l'accouchement.

La Fille qui nâquit de cette *copulation* dans une Ville d'ITALIE où la ſcene ſe paſſa, demeuroit à PARIS, il y a trente ans ; elle écrivit dans ce tems-là l'Hiſtoire de ſon Père & de ſa Mère : ſi le manuſcrit que j'ai vu a été imprimé, le Public eſt en état de juger de la place que l'on peut donner dans ce mémoire à ces ſortes d'HERMAPHRODITES.

Monſieur Le CAT Médecin & Chirurgien de *l'Hôtel-Dieu* de ROUEN, connu dans la République des Lettres par les ouvrages de Phyſique & de Chirurgie, dont il l'a enrichie, m'a fait l'honneur de me communiquer un Mémoire ſur les HERMAPHRODITES, qu'il lut à l'Académie des Sciences de ROUEN, en l'année 1759. Mr. Le CAT ayant réſolu de publier ce Mémoire, avec des figures deſſinées de ſa propre main, il ne me conviendroit pas de le rapporter en entier ; j'en donne ſeulement ici l'éxtrait ſuivant.

On penſe bien qu'un Mémoire ſur cette matière, par un obſervateur auſſi éxact, ne peut manquer d'y répandre de grandes lumières : elles intéreſſent les Juges, les Médecins & les Chirurgiens. La pureté des mœurs & la ſureté des rapports ſont les deux points que l'Auteur a eu en vûe en traitant cette matière.

Il y a des Auteurs, dit Mr. LE CAT, qui traitent de Fables toutes les Histoires d'HERMAPHRODITES, parce qu'ils ont vu plusieurs sujets qui se donnoient pour tels au Public, & qui étoient bien éloignés d'avoir les conditions qu'éxige la réunion des deux séxes. Si j'avois eu pour principe de ne croire possible que ce que j'aurois vu réalisé, j'aurois aussi nié jusqu'ici qu'il y eut eu des HERMAPHRODITES: car j'ai vérifié un très-grand nombre de personnes qui avoient la réputation de l'être, & je les ai toutes trouvées ou des Femmes singulières, par le *Clitoris*, ou par l'addition de quelque organe propre à l'Homme, ou elles étoient des Hommes manqués par la mauvaise construction de l'*Uréthre* ou de la *Verge*; soit que ces deux parties fussent faites à demi, soit que la *Verge*, bien formée d'ailleurs, ne fut pas accompagnée par le Canal de l'*Urine* jusqu'au bout du *Gland*. Cette dernière infirmité est fort commune dans la Province de NORMANDIE:

Il y a une Femme aux environs de VERNON, dont presque tous les Garçons naissent avec ce défaut, si, avec cette singularité, ces Garçons n'ont pas les *Testicules* au-dehors, comme cela arrive souvent, ou que ces organes ne soient encore que sous les *Tégumens*, au bas des *Aines* & à côté de la racine de cet *Uréthre* manqué, alors ils y forment des éminences qui imitent les *Lévres* de la *Vulve*; & c'est là le cas où le plus grand nombre des Spectateurs, frapés de ces dehors trompeurs, croient vraiement appercevoir un HERMAPARODITE.

Mr,

Mr. Le CAT promet la figure gravée de cette espéce d'HERMAPHRODITE faux, & celle d'un autre, dont le *Méat* urinaire étoit placé au dessus de la racine de la *Verge* où il formoit une espéce d'entonnoir.

S'il y a des Hommes, continue Mr. Le CAT, qui ont des apparences d'HERMAPHRODITES ou d'ANDROGINES, c'est-à-dire, d'Hommes-Femmes ; il y a aussi des Femmes qui ressemblent à l'autre espéce d'HERMAPHRODITE, il les nomme, comme J. DUVAL, ([a]) GYANTROPES, Femmes-Hommes, soit par des *Clitoris* extraordinaires, qui les ont fait appeller TRIBADES par les Anciens, soit par l'addition de quelques-autres des parties essentielles aux Hommes.

Mr. Le CAT doit donner la figure gravée d'une Fille de cette espéce qu'il a observée fort-attentivement, & dont la difformité ne lui permet de la ranger que dans la classe des HERMAPHRODITES imparfaits. Deux *Testicules*, qui en imposent, lui donnent le caractère d'Homme ; mais le *Clitoris* ne diffère pas de l'état naturel à cette partie : l'*Uréthre* est situé au dessous du *Clitoris*, entre deux *Caroncules* : une sonde à Femme y entroit en ligne droite avec tant de facilité que Mr. Le CAT eut lieu de croire qu'elle passoit dans le *Vagin*, dans lequel, comme dans certains Animaux, venoit se rendre l'orifice de la *Vessie*. La Fille vivoit encore à ROUEN

([a]) Médecin à ROUEN qui publia un ouvrage sur les HERMAPHRODITES en l'année 1612.

lorsque Mr. LE CAT lut son Mémoire à l'Académie des Sciences de cette Ville. Il dit par réfléxion qu'il ne seroit pas impossible qu'elle eut obtenu par la suite le bénéfice complet d'un développement des *Parties*. Nous ne manquons pas d'observations très-bien constatées qui prouvent que des Filles prétendues ou reconnues pour telles, jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, ont vu ensuite paroître sur elles un autre séxe (a).

Mr. LE CAT rapporte ensuite l'Histoire la plus célébre qu'il y ait jamais eue en ce genre; elle nous a été transmise par JACQUES DUVAL: Le récit qu'en fait Mr. LE CAT ne pourroit être plus abrégé, sans l'altérer : c'est pourquoi je le rapporterai tout-entier, tel qu'il l'a décrit.

" MARIE LE MARCIS, du Canton de MONTIVILIERS au HAVRE, ayant été quinze ans Fille, aux *Menstrues* près qu'elle n'eut jamais, s'apperçut alors qu'elle avoit avec ce séxe, quelque chose du mâle; la honte lui fit taire sa découverte. A l'âge de vingt-ans, obligée de coucher avec une jeune Veuve, le développement se manifesta beaucoup mieux; elle en fit la confidence & la démonstration à sa compagne, & lui parla de mariage : la veuve tint bon contre tous ces appas, & laissa filer le parfait amour à MARIE LE MARCIS pendant environ un an."

(a) JACQES DUVAL, AMBROISE PARE, GASPARD BAUHIN en citent des éxemples. DUVAL renvoie à PLINE, à HYPPOCRATES, à SENNERT, & à d'autres Auteurs dont il s'autorise.

" La

" La constance de Le MARCIS, la douce habitude que ce couple avoit acquise de jouir du même lit, triomphèrent des reserves de la Veuve: *Gutta cavat lapidem.* MARCIS soutint ses premières démonstrations par des preuves encore plus convaincantes. La Veuve qui étoit connoisseuse les avoua meilleures même que celles de feu son mari. Tout ce qui se passoit, entre Le MARCIS & elle, étoit sur la foi du mariage. Le MARCIS y procéda tout-de-bon. Ils étoient protestans: ils s'adressèrent au Doyen de MONTIVILLIERS, à qui ils firent part de leur secret, de la résolution où ils étoient de s'épouser, & de faire préalablement abjuration: il les envoya au grand Pénitencier de ROUEN pour l'abjuration & les bans. MARIE LE MARCIS prit alors le nom de MARIN LE MARCIS, & un habit d'Homme. Après des préliminaires aussi-authentiques, la Veuve accoutumée à coucher avec MARIE, eut encore moins de peur de MARIN. L'on n'eut qu'un lit dans tout le voyage de ROUEN, & MARIN continua à remplir les devoirs d'un mari en perfection. La fête dura quinze jours, en attendant celle de la vraie nôce; mais la justice de MONTIVILLIERS en prit de l'humeur: elle s'avisa de trouver mauvais, même scandaleux, qu'une personne réputée Fille pendant vingt-ans, se donnâ les airs de porter des habits d'Homme, & d'épouser une Femme à 21: elle troubla la félicité de ces tendres amans par un décret, & bien-tôt ce couple amoureux fut exposé à une séparation plus cruelle que l'emprisonnement au quel ils furent forcés de se soumettre; mais cela n'étoit que le prélude des maux

qu'on

qu'on leur préparoit. MARIN LE MARCIS fut visité & trouvé Fille par une foule de Médecins, de Chirurgiens, de Matrônes, & fut, en conséquence de leur rapport, condamné, sur l'opinion des Juges les plus favorables, à être pendu & brulé, comme *Tribade & Sodomiste* &c. Les ECOSSOIS en pareil cas enterrèrent tout vivant un HERMAPHRODITE. Les Anciens ROMAINS les exposoient dans des Isles désertes ou les noyoient, & ce ne fut que quand les Lettres & la Philosophie les eurent rendus raisonnables qu'ils regardèrent ces êtres comme des curiosités, & les recherchèrent autant qu'ils les avoient abhorrés. Un de leurs Empereurs se piqua alors, d'avoir dans ses écuries des chevaux ANDROGINES.

" L'amante du malheureux MARIN LE MARCIS, JEANNE LE FEVRE, fut condamnée par la même sentence à être présente à l'éxécution, & ensuite fouettée& bannie; cette Femme déclara en vain que LE MARCIS, en 15 jours, lui avoit fait environ soixante démonstrations de virilité parfaite, sans détours illicites; avec un si beau jeu, ils perdirent leur causes: Appel au Parlement de ROUEN, l'on y transféra les accusés & le procès. De dix personnes de l'art, six Médecins, deux Chirurgiens & deux Sages-Femmes, nommés par la Cour pour éxaminer LE MARCIS, neuf le jugent encore Fille: le seul JACQUES DUVAL, Médecin, découvrit, dans le fond du séxe apparent de MARIE qui les trompoit tous, une *Verge* située où est l'*Uterus* dans les Femmes, & il soutint envers & contre tous que MARCIS étoit

étoit vraiment digne de ſon nouveau nom. On ordonne une ſeconde viſite ; on eſt encore partagé de ſentimens : ceux qui opinoient pour le ſéxe féminin ſoutenoient que, ce que DUVAL prenoit pour un *Penis*, étoit l'*Uterus* même ; mais tous convinrent que le *Clitoris* de MARIE LE MARCIS de la groſſeur d'un demipois, n'avoit rien de celui des TRIBADES, & qu'ainſi MARIE n'avoit pu, à cet égard, abuſer de JEANNE LE FEVRE. Le MARCIS & la Le FEVRE furent déchargés du crime à eux imputé par le Juge de MONTIVILLIERS ; mais malgré l'aſſurance par JEANNE LE FEVRE que MARCIS lui avoit donné des preuves nombreuſes & inconteſtables d'un *Penis* conſidérable, par ſa forme, & par ſa vigueur, malgré les témoignages du Médecin DUVAL qui avoit touché cette piéce eſſentielle, qui en avoit diſtingué le *Gland*, l'*Orifice* & même l'*Ejaculation*, on s'en tint à la pluralité des ſuffrages qui regardoient le ſéxe de MARIE pour douteux. On ne s'aviſa point, ou on ne voulut pas, pour écarter tout équivoque, mettre MARIN pour quelques momens dans les ſituations heureuſes, qui l'avoient élevé au rang des Hommes parfaits : on auroit vu alors l'énigme s'éxpliquer d'elle-même, & le *Limaçon*, caché ſi profondement dans ſa coquille, en ſortir avec une pompe qui mérite une plus noble comparaiſon. S'il y avoit matière à ſcrupule de mettre dans le même lit, pour quelques-inſtans, deux perſonnes qui y étoient accoutumées depuis ſi long-tems, & qui s'étoient donné la foi de mariage, ne pouvoit-on point, par le même principe qui fait baptiſer quelque fois, ſous condition, marier ce couple d'amans, ſous la condition

que

que le mariage seroit nul, si la virilité de MARIN n'étoit pas constatée par cette épreuve. Les parties les plus intéressées étant bien sûres de leur fait, la solution du problême n'auroit pas été en souffrance. Les Juges pensérent autrement, JEANNE fut privée de son Epoux. MARIE LE MARCIS fut condamnée *à reprendre les habits de Fille jusqu'à l'âge de vingt cinq ans, ou que par justice autrement en eut été ordonné, avec defense, sous peine de la vie, d'essayer ses talens avec aucun des deux séxes.* JACQUES DUVAL, qui a fait un assez-gros Livre à l'occasion de cette GYANTROPE, ne nous apprend pas ce qu'elle est devenue après ce jugement, qui est du 7. *Juin* 1601. Qui croiroit, qu'il n'y a que 165 ans, qu'il étoit aussi dangereux d'être HERMAPHRODITE que faux-monnoyeur? Nous sommes, sans doute, plus raisonnables à cet égard que nos Pères ; mais le sommes nous tout-à-fait ? Ne nous reste-t-il pas encore un peu de leur barbarie, quand nous condamnons un HERMAPHRODITE à opter entre les deux séxes ? Que dirions nous d'une nation de CYCLOPES, qui feroit crever un oeil à tous ceux de notre espéce qui tomberoient entre leurs mains ?

Mr. Le CAT détaille ensuite les recherches qu'il fit en l'année 1750, sur le nommé DROUART, dont j'ai donné mon ropport dans cette dissertation. Mr. MORAND plus rigoureux observateur que moi y avoit trouvé des particularités, qui m'avoient échappées : c'est la raison pour la quelle j'ai donné cette histoire entière d'après cette Auteur telle qu'elle est dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences

Sçiences pour l'année 1750. Mr. LE CAT y remarqua, presque dans le même tems, d'autres choses qu'il particularise encore d'avantage que Mr. MORAND, dans le Mémoire qu'il m'a communiqué: je ne pourrois en donner l'extrait sans altérer les vûes de comparaison néceſſaires en quelques circonſtances; c'eſt pourquoi j'en rapporterai l'hiſtoire tout au long, telle que Mr. LE CAT l'a décrite.

" Pendant que je faisois, dit-il à ROUEN, les découvertes en HERMAPHRODITES que j'ai rapportées ci-devant, l'Académie de Sçiences de PARIS éxaminoit, en 1749, MICHEL ANNE DROUART, que nous eûmes en cette Ville l'année suivante. Mr. MORAND avoit conſtaté que ce nouvel HERMAPHRODITE né sur la paroiſſe de S^te^. MARGUERITE à PARIS, & âgé alors de seize ans, avoit une *Verge*, beaucoup plus conſidérable qu'un *Clitoris*, mais manquée, en ce qu'elle n'étoit pas accompagnée de l'*Uréthre*, & que ce sujet n'avoit pas de *Teſticules*, au moins à l'éxtérieur: jusques-là DROUART n'étoit qu'un Homme imparfait, comnous en avons tant vu; mais cet orifice de l'*Uréthre*, qui étoit reſté fort-au deſſous de la *Verge*, étoit aſſez-large pour le croire un *Vagin*, & quoiqu'il n'en fut sorti, jusqu'à ce tems-là, que de l'*Urine*, on s'aſſura qu'il étoit le confluent de deux *Canaux*, l'*Uréthre* & le *Vagin*, sans que l'on put déterminer l'endroit où ces *Ganaux* s'ouvroient dans cette iſſue commune."

" DROUART arrivé à ROUEN me viſita, & pendant deux ou

trois séances je l'examinai, & je fis dessiner ce que je crus pouvoir ajouter aux découvertes publiées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de PARIS, année 1750."

" Je trouvai l'endroit où les deux *Canaux*, l'*Uréthre* & le *Vagin*, s'ouvrent dans un *Canal* commun. Cet endroit étoit à dix lignes de profondeur, mesure prise de l'extérieur des *Lévres* de la *Fente* commune, à quelques lignes au dessus de la *commissure* inférieure. Je parvins à distinguer cette séparation, en renversant en dehors chacune des *Lévres* avec un peu de force, tant avec mes doigts qu'avec des stilets, & en passant dans le *Vagin* un petit instrument plat que l'on appuyoit sur le *Périnée*, pour dilater cette ouverture."

" Par ces manœuvres je découvris encore que l'orifice de l'*Uréthre* étoit environné de chaque côté de *caroncules* qui étoient, en petit, des espéces de *Nymphes* assez-analogues avec celles qui accompagnent le *Méat* urinaire des Femmes ordinaires: ces *caronucles* se prolongoient aussi jusqu'à côté de l'orifice du *Vagin*. On eut pu encore regarder ces *caroncules* ou petites *Nymphes* comme des matériaux destinés à former le *Canal* entier, & on eut pu croire que leur insuffisance l'avoit laissé dans cet état ainsi que le *Canal*."

" Mr. MORAND remarqua en DROUART un BASSIN très-évasé comme celui des Filles, & une *Cuisse* qui tenoit de la nature de l'Homme, tandis que l'autre avoit le caractère de celle d'une Fille; en effet la *Cuisse* gauche de DROUART étoit revêtue d'une *Peau* blanche, fine & douce; la droite,

au

au contraire, avoit une *Peau* bise, & couverte de ces inégalités qui la font appeller *Peau* de Poule."

" DROUART avoit de la *Barbe*; il avoit la *Poitrine* applatie, par le haut, comme les Hommes, & point de *Gorge*. DROUART étoit donc par le haut plus Homme que Femme. Le bas de son *Corps* étoit mi-partie d'Homme & de Femme; il avoit les inclinations, quoique foiblement, de l'un & l'autre séxe. Il étoit également sensible aux attouchemens du *Gland*, & de l'orifice du *Vagin*; la compagnie des deux séxes l'affectoit à peu près également: cependant la confession qu'il me fit d'un badinage galant n'avoit pour objet qu'une Femme; &, à l'inspection, on voyoit bien qu'il ne pouvoit pas aller fort-loin en fait de galanterie; il étoit néanmoins capable d'éjaculation, mais la matière qu'il rendoit étoit ou *séreuse* ou *lymphatique*. Il eut lui même la curiosité d'éxaminer cette liqueur avec le *microscope*, il n'y trouva point d'*Animalcules*; au quel cas elle étoit encore plus imparfaite que celle des Femmes, dans laquelle on en a trouvé."

" Mr. MORAND ne crut pas que le *Vagin* de DROUART fut suivi d'une *Matrice*; il fonda cette conjecture sur ce que notre HERMAPHRODITE âgé, alors, de seize ans, n'avoit point encore eu de *Régles*, ni les incommodités qui les précèdent; mais DROUART, à l'âge de vingt six ans, nous assura qu'il étoit réglé tous les mois, & que les irrégularités qui survenoient à cette évacuation périodique, l'affectoient, comme elles ont coutume de faire les personnes du séxe.

" Si ſon rapport eſt vrai, DROUART eſt par le bas plus Femme qu'Homme ; quoique vêtu d'habits d'Homme ; cependant Mr. MORAND le juge plus Homme que Femme, car DROUART a de la *Barbe*, il a la *Voix* d'une Homme, la *Poitrine* plate ; il n'a point de *Gorge*. Il paroît par ſon aveu même qu'il aime un peu plus la compagnie des Femmes que celle des Hommes. On ne lui trouve point de *Teſticules* ; mais il peut les avoir dans le *Ventre* ; & c'eſt là vraiment ce qui fait l'Homme."

" Quoique la *Barbe* ne donne pas abſolument un caractère diſtinctif à l'Homme, la *Barbe* & la *Voix* mâle réunis enſemble me paroiſſent être de fortes préſomptions pour faire croire que DROUART a des *Teſticules* au dedans : mais les *Teſticules* ne ſuffiſent pas pour faire un Homme, ou au moins un Homme capable de *Génération*, il faut que ces organes aient des canaux *déférens* qui portent cette liqueur au dehors, & il y a apparence, par la limpidité de celle que DROUART rendoit, que ces *canaux* lui manquoient : une *Verge* bien proportionnée & formée eſt encore abſolument néceſſaire à un Homme accompli ; celle de DROUART n'avoit point les conditions eſſentielles à ſes fonctions, une ſtructure ſuffiſante & un *Uréthre* ; au lieu que, s'il y a une *Matrice*, comme ſes *Régles* l'atteſtoient, rien ne lui manque pour être Femme."

" Il faut convenir cependant qu'il eſt une Femme très-mal conſtituée, & dont je crois la fréquentation très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, aux Hommes d'une ſtructure or-

ordinaire: enſorte que, à la rigueur, DROUART eſt une Fille manquée, & un Homme encore plus manqué, & que, quoiqu'il ſoit réellement de tous les ſujets que j'ai éxaminé, celui qui mérite mieux le nom d'HERMAPHRODITE, il n'en eſt cependant pas un véritable ; car un HERMAPHRODITE vrai doit poſſéder les deux ſéxes au point de pouvoir faire les fonctions de l'un & de l'autre, comme on le voit en quelques-uns des genres du régne Animal, tel que le *Limaçon* ; & comme pluſieurs Auteurs ([a]) renommés l'atteſtent d'une Femme, qui après être accouchée d'un Enfant devint vraiment Homme, & en état de prendre Femme à ſon tour. Or certainement DROUART eſt incapable de jouir pleinement des priviléges d'aucun des deux ſéxes."

Mr. Le CAT rapporte enſuite l'hiſtoire d'un HERMAPHRODITE qui fut diſſéqué dans l'année 1744, par Mr. VERDIER ([b]) Chirurgien de PARIS. "Il trouva la *Verge* aſſez-conſidérable, mais plus courte que celle de DROUART: elle étoit attachée auſſi aux *Tégumens* inférieurs par une languette repréſentant le *Frein* ordinaire, ayant un orifice de l'*Uréthre* bien apparent à l'éxtérieur : & un orifice du *Vagin*, au deſſous, très-aiſé à diſtinguer, & tel que l'ont les Filles fort-jeunes ; premières perfections que DROUART n'a pas ;

([a]) JAQUES DUVAL, MARCEL DONATUS, ALEMAN COPPE, GAUD. MERUL, & EUSEBES en ſes chroniques, *voyez* p. 280 & 281 de mon Mémoire.

☞ ([b]) Cette obſervation paroît être la même que celle qui eſt rapportée par Mr. MORAND Medec. page 293.

ajou-

ajoutons à cela un *Testicule* du côté droit, avec son Canal *déférent* & un réservoir *séminal* : du côté gauche étoit un *Ovaire*, la *Trompe* de FALLOPE & toute sa suite ; une *Matrice* sans *Ovaire*, ni *Trompe* du côté droit, mais ayant de chaque côté ses *Ligamens* ronds, Enfin ce dernier sujet renfermoit deux séxes, avec ces imperfections encore, que la *Verge* avoit été incompétente, la *Vulve* fort-petite & que le *Testicule* gauche & l'*Ovaire* droit manquoient ; tant il est difficile de trouver les avantages des deux séxes réunis ! C'est sans doute cette difficulté qui a fait nier par quelques-uns l'éxistence des HERMAPHRODITES. Cependant cette incrédulité ne me paroît pas éxcusable ; & dès l'année 1745, que je n'avois pas encore vu ces derniers sujets qui approchent beaucoup de la perfection désirée, je jugeai, sur les principes de la formation des monstruosités, que les HERMAPHRODITES étoient très-possibles.

Pour faire voir cette possibilité, Mr. LE CAT finit son Mémoire par rapporter la conclusion d'un autre Mémoire qu'il lut en 1745, à l'Académie des Sciences de ROUEN, sur deux Enfans doubles.

" Il me semble, dis-je, c'est lui qui parle, que ces monstres conduisent à établir la possibilité des HERMAPHRODITES, & même à expliquer leur formation.

" L'Enfant monstrueux de ROUEN, & celui de BEAUVAIS ([a])

([a]) Ces deux Monstres font l'objet de son Mémoire.

étoient

étoient doubles par le haut, ſimples par le bas; ils avoïent dans leurs *Baſſins,* quoique ſimples, double organe pour la *Génération.* On en a vu pluſieurs autres qui étoient ſimples par le haut, & doubles par le bas: il eſt tout auſſi poſſible d'en voir qui ſoient ſimples par le haut & par le bas, & qui ne ſoient doubles ou monſtrueux que dans l'intérieur, & dans les parties de la *Génération.* Le Monſtre de ROUEN, avoit dans le *Baſſin* deux ſéxes féminins ([a]) & celui de BEAUVAIS en avoit deux maſculins. Il n'y auroit rien de plus merveilleux qu'il s'en trouva un troiſiéme qui eut les deux ſéxes différens, le maſculin & le féminin; & ce troiſiéme monſtre ſeroit un HERMAPHRODITE; eſpéce formée, comme tous les Monſtres de la combinaiſon des matériaux & des mouvemens de deux œufs, dont le réſultat eſt la ſuppreſſion de toutes les parties de l'un des *Embrions,* à l'éxception des organes de la *Génération,* & peut-être encore de quelques-autres viſcères du *Bas-ventre.* Cette exception ſingulière, dans une ſuppreſſion preſque générale, eſt peut-être ce qui rend l'HERMAPHRODITE ſi rare. Dès que la combinaiſon, d'où reſulte cette eſpéce, demande plus de conditions, ou comprend un plus grand nombre de termes, que dans celle des monſtres ordinaires, c'eſt une néceſſité que ſon cas ſoit plus rare; par la même raiſon que râfle en douze Dés eſt beaucoup plus rare qu'avec trois."

([a]) Mr. LE CAT fit voir à l'Académie des Sciences de ROUEN, en 1745 une *Matrice* double qui lui avoit été donnée par Mr. LA PEYRE Chirurgien de CAEN. Il l'avoit tirée d'une Demoiſelle de VERNON morte d'une maladie de *Poitrine* à l'âge de 18 ans.

Il réſulte, de tout ce qui a été dit dans ce Mémoire, qu'il eſt important aux Perſonnes de l'Art de faire un éxamen éxact des parties qui peuvent conſtituer l'HERMAPHRODITE, ſoit parfait, ſoit imparfait, ou l'éſpéce de Gens mal-conformés qui n'ont aucun rapport ni à l'un ni à l'autre.

C'eſt, je le répéte encore, ſur l'opinion de ceux qui ſont commis à leur éxamen, que les Magiſtrats portent leur jugement. C'eſt pourquoi on ne doit rien négliger pour l'éxactitude dans les rapporrs néceſſaires à fixer l'état au vrai ces ſujets déja trop-humiliés. Malheureuſement le général des Hommes n'eſt que trop rempli de préjugés dont il eſt rare qu'ils ſe défaſſent. La déciſion d'un Auteur abſolu pour l'affirmative, ou d'un autre pour la négative, & dont on prend le parti aveuglement, ſans conſulter la raiſon, & ſans ſe donner le ſoin d'étudier de près la Nature, eſt ſouvent la cauſe de la perte de ceux qui ſont ainſi diſgraciés, ſoit par quelques difformités, ſoit par quelque augmentation ou diminution dans les Parties de la *Génération*.

On peut compter pluſieurs de ces infortunés qui ont été brulés. La ſervante ECOSSOISE fut enterrée toute vive.

ALBERT Evêque de BREMEN Frère du Duc de BRUNSWICK fut accuſé par le Doyen de ſon Chapître d'être HERMAPHRODITE : il eut beſoin de toute la force de ſon éloquence pour prouver la fauſſeté des témoignages portés contre lui

lui par l'ignorance des Examinateurs, & peut-être par l'avarice de ſon Doyen. Celui-ci avoit intérêt d'évincer ce digne Prélat, parceque, ſuivant la Loi, un HERMAPHRODITE ne peut poſſéder aucun bénéfice eccléſiaſtique (a) & il ne peut même occuper aucun emploi public ſéculier (b).

Sans LAURENT MATTHEU, cité à la p. 258 de ce Mémoire, les deux jeunes Perſonnes, dont il prit la défenſe, euſſent été ſacrifiées aux flammes.

Sans le Médecin DUVAL, dont la ſupériorité du ſçavoir confondit l'invalidité des rapports de quatorze ou quinze Médecins, Chirurgiens & Matrônes, le malheureux MARCIS, eut ſuccombé malgré l'innocence de ſes intentions.

Sans SAVIART, le Peuple, & qui plus eſt, un grand nombre de Médecins & Chirurgiens de réputation, fuſſent reſtés dans les fauſſes opinions qu'ils avoient conçues, au ſujet d'une Perſonne mal-conformée qu'ils avoient priſe pour un HERMAPHRODITE, pour n'y avoir point regardé d'aſſez-près.

Sans l'éloquence de l'Avocat VERMEIL, ſans ſon art ſi beau & ſi utile ; mais plus encore, ſans la ſageſſe des Magiſtrats ſupérieurs qui viennent de décharger les accuſations portées contre GRANDJEAN, cet INDIVIDU, beau-

(a) J. FRED. MAYER Dr. Luthérien Diſſert. imprimée à GRYPSWALD, 1705.

(b) NILLENBERG, Dr. Luthérien à DANTZICK.

coup plus à plaindre qu'à blâmer, eut été l'objet d'un jugement ſévère, & répugnant à la Nature qui ſeule étoit en défaut ([a]).

([a]) Malgré toutes les recherches que j'ai pu faire, je ne doute pas qu'il ne me ſoit échappé beaucoup d'Auteurs. Je n'aurois pas même pu rapporter toutes les obſervations de ceux que j'ai conſulté ſans avoir jetté de la confuſion dans cette Diſſertation. C'eſt pourquoi je donne à la ſuite de ce Mémoire la liſte de ceux qui ont parlé de ce ſujet, pour que les Perſonnes qui voudront s'éclaircir ſur la matière des HERMAPHRODITES ayent plus de facilité à ſe ſatisfaire.

L'Hiſtoire de la prétendue HERMAPHRODITE du genre féminin, ANNE GRANDJEAN, qui vient de faire l'objet de l'entretien de tout PARIS, & de la plus grande partie de l'EUROPE, a donné occaſion à deux Mémoires qui ont été répandus dans le Public, & lus avec plaiſir. Ces ouvrages iſolés ([a]) pourroient ſubir le ſort de toutes les piéces fugitives de la même eſpéce qui, quand elles ont ſatisfait la curioſité, tombent dans l'oubli, & ſe trouvent ſouvent perdues dans la ſuite des tems. Ces Mémoires ſont trop-intéreſſantes pour ne pas les tranſmettre à la poſtérité. Ils contiennent beaucoup de choſes utiles, & de cas ſinguliers qui ſerviront comme de Supplément à ma Diſſertation. Ils ſeront d'autant mieux reçus, que l'un eſt un modéle de l'Eloquence du

☞ ([a]) Je n'ai pas pu faire de ces Mémoires l'uſage que j'aurois voulu dans le corps de ma Diſſertation, parce qu'ils ne me ſont parvenus que depuis l'impreſſion de la feuille Pp, où j'en ai dis quelque choſe.

Barreau FRANÇOIS; & l'autre un ſyſtême de doctrine contraire à l'éxiſtence des HERMAPHRODITES, par un ſçavant *Anonyme.*

MEMOIRE

POUR

ANNE GRANDJEAN,

Connue ſous le Nom de JEAN-BABTISTE GRANDJEAN, Accuſé & Appellant.

Contre Monſieur le PROCUREUR GENERAL, Accuſateur & Intimé.

QUESTION.

Un HERMAPHRODITE qui a épouſé une Fille, peut-il être réputé profanateur du Sacrement de mariage, quand la Nature qui le trompoit, l'appelloit à l'état de Mari ?

UN INDIVIDU que l'on déſigne ſous le nom d'un Dieu de la Fable, un ETRE participant de l'un & l'autre ſéxe, qu'on a vu porter ſucceſſivement les Habits d'Homme, & de Femme qui a été baptiſé comme Fille & marié comme Garçon, fixe aujourd'hui l'attention des Magiſtrats, & la curioſité du Public, toujours avide de ces ſortes de *Phénomènes*; les premiers Juges croyant trouver dans ſon mariage la profonation d'un *Sacrement* auguſte, ont prononcé contre lui des condamnations rigoureuſes; mais les Juges ſupérieurs ne verront dans cet aſſemblage de circonſtances ſingulières que les erreurs de la Nature, & la bonne foi de l'INDIVIDU que la Nature elle-même a trompé.

FAIT.

Un Enfant eſt né à Grenoble au Mois de *Novembre* 1732, de Jean-Babtiste Grandjean, & de Claudine Cordier. Il faut croire que le ſéxe le plus apparent chez lui, au premier inſtant de ſon éxiſtence, fut le ſéxe féminin : auſſi cet enfant fut-il baptiſé ſous le nom d'Anne, Fille de Jean-Baptiste.

On lui donna les Habits propres à ce ſéxe auſſi-tôt qu'il fut en état de les porter ; il étoit élevé parmi les jeunes Filles de ſon voiſinage, & ne voyoit alors en elles que des compagnes indifférentes.

A peine parvenu à ſa quatorziéme année, il éprouva un changement dont il fut lui-même étonné.

Dans cet âge où les paſſions commencent à établir leur Empire, un inſtinct de plaiſir, dont Grandjean ignoroit la cauſe, le rapprochoit ſans ceſſe de ſes compagnes, & développoit en lui une faculté qui n'appartient point au ſéxe dont on l'avoit cru d'abord.

La préſence des Hommes au contraire le laiſſoit froid & tranquille, & la Nature ſembloit ſe plaindre du traveſtiſſement de ſon ouvrage.

Jean-Baptiste Grandjean ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir des nouvelles affections de ſon Enfant, il lui

lui fit là-dessus des questions auxquelles ce dernier répondit d'une manière embarrassante.

Ce Père lui dit de consulter son Confesseur, & de tenir la conduite qu'il lui prescriroit.

L'Enfant fut docile, le Confesseur fut instruit. Il dit à la jeune personne qu'elle ne pouvoit rester plus long-tems, sans crime, en habit de Femme, que cet habillement lui donnoit un accès trop facile vis-à-vis des Filles de son âge, & qu'il falloit prendre le vêtement convenable au séxe dominant chez lui.

Le conseil du Confesseur fut éxécuté, & ce fut une nouveauté singulière, dans la Ville de Grenoble, de voir un Individu, que jusqu'alors on n'avoit connu que comme Fille, paroître tout-à-coup avec les attributs de la masculinité.

Grandjean, sous l'Habit d'Homme, parut ce qu'il étoit, ou ce qu'il croyoit être, & les jeunes Filles de son voisinage le virent avec un nouvel intérêt.

Une d'entre elles, nommée Legrand, mérita ses premiers soins, mais cette fréquentation n'eut pas de suite.

Françoise Lambert succéda à cette dernière. La passion qu'il sentit pour elle fut beaucoup plus forte.

Cette

Cette paſſion, car il ne faut rien diſſimuler, introduiſit des familiarités. FRANÇOISE LAMBERT connut tout ce que GRANDJEAN pouvoit être, & GRANDJEAN lui paroiſſoit être tout ce qu'il falloit.

Ces familiarités ne ſervirent qu'à rendre leur union plus intime : ils deſirèrent de la ſceller du ſceau de la Religion.

GRANDJEAN & FRANÇOISE LAMBERT allèrent à CHAMBERRY ; & le 24 *Juin* 1761, après trois publications de bans, ſans avoir découvert aucun empêchement légitime, ainſi que l'atteſte le Curé de la Paroiſſe, ils furent mariés avec les formalités ordinaires,

L'inclination des deux Epoux fut auſſi vive que l'avoit été celle des deux Amans. Ils vivoient dans la bonne foi heureux & tranquilles, ſans que FRANÇOISE LAMBERT eut aucune défiance du ſéxe de ſon Mari, & ſans que ce Mari eut aucun ſoupçon de ſon inſuffiſance.

Mais une circonſtance nouvelle devoit donner encore plus d'authenticité à l'état d'Homme & de Mari, dont GRANDJEAN étoit en poſſeſſion.

FRANÇOISE LAMBERT avoit un compte à faire rendre à ſes Parens de l'adminiſtration de ſes revenus, elle avoit deſſein de faire le commerce avec ſon Mari, & le reliquat de ce

compte

compte devoit leur en faciliter les moyens ; mais GRANDJEAN étoit soumis à la puissance paternelle dans un pays où le mariage n'émancipe pas. Il ne pouvoit par conséquent rien faire pour son intérêt personel qu'il n'eut obtenu l'émancipitation. Il pria son Père de lui accorder cet faveur, & ce dernier y consentit.

La cérémonie de cette émancipation fut faite en l'hôtel du Juge de GRENOBLE,

Comme, dans l'acte de Baptême, GRANDJEAN étoit nommé ANNE, & désigné comme Fille, son Père, pour le rétablir dans tous ses droits, lui donna, dans cet acte, le nom de JEAN-BAPTISTE, qu'il a toujours porté depuis.

Voilà donc GRANDJEAN constitué dans tous les droits de Citoyen en qualité d'Homme & de Mari.

Aprés un année ou environ de séjour à CHAMBERRY, FRANÇOISE LAMBERT engagea son Epoux à aller à LYON avec elle pour y fixer leur domicile, sous prétexte qu'ils y trouveroient plus de facilité dans le commerce qu'ils se proposoient de faire.

GRANDJEAN & sa Femme arrivés à LYON, allèrent demeurer chez un Marchand frabriquant en soie. Ils y vécurent toujours comme époux pendant trois années entièrés, avec

avec la conduite la plus retenue & à la ſatisfaction de ceux qui leur donnoient à travailler.

Mais voici le moment de l'infortune.

La nommée LEGRAND, que GRANDJEAN avoit connue à GRENOBLE, arriva à LYON dans le cours de l'année dernière. Elle y apprit qu'il avoit Epouſé FRANÇOISE LAMBERT, & ayant eu occaſion de voir cette Femme, elle lui dit qu'elle étoit étonnée de ſon mariage, parce que GRANDJEAN étoit HERMAPHRODITE.

Ce diſcours ſurprit FRANÇOISE LAMBERT, elle fit des réflexions ſur la ſtérilité de ſon union, elle crut en trouver la cauſe dans la nouvelle qu'on venoit de lui apprendre, ſa conſcience fut alarmée, elle témoigna ſon inquiétude à ſon directeur, & ce dernièr lui conſeilla de ne plus avoir de familiarités avec ſon Mari.

Ainſi, & par un concours de circonſtances plus ſingulières les unes que les autres, ce fut un Directeur qui obligea GRANDJEAN à prendre les habits d'Homme, & ce fut un Directeur qui obligea FRANÇOISE LAMBERT à refuſer la qualité d'Homme à ſon Mari.

GRANDJEAN fut averti par ſon Epouſe de la démarche qu'elle venoit de faire, de ſes inquiétudes & de ſes craintes; cette nouveauté fit ſur lui une ſenſation douloureuſe. Il aimoit

moit sa Femme, il l'avoit épousée de bonne foi ; elle l'avoit connu avant son mariage ; il avoit cru jusqu'alors avoir rempli les devoirs de Mari ; aucun nuage, aucun trouble jusqu'à ce moment ne s'étoient élevés dans leur union ; mais enfin voyant que sa Femme insistoit, il lui proposa d'aller ensemble faire confidence au Grand-Vicaire de leur situation respective, de la manière dont ils avoient vécu jusqu'alors, & de suivre les conseils qu'il leur donneroit.

Une proposition pareille, de la part de GRANDJEAN, annonçoit la pureté de ses intentions & de ses sentimens ; mais la nouvelle divulguée par la nommée LEGRAND, avoit été saisie avec avidité par le Public, & voloit déja de bouche en bouche. On avertit le Substitut de M. le Procureur Général à LYON, qu'une Femme HERMAPHRODITE avoit épousé une nommée FRANÇOISE LAMBERT, & vivoit avec elle depuis plusieurs années.

Le Procureur du Roi, pour le maintien des Mœurs, crut devoir rendre plainte contre cet INDIVIDU ; cette plainte fut suivie de l'instruction la plus sévère ; GRANDJEAN décrété de prise de corps, fut mis dans un cachot les fers aux *Pieds*, dans un tems où il attestoit le Ciel de son innocence, & où l'on ne pouvoit imputer ses torts qu'à la Nature.

Des témoins furent entendus, l'Accusé fut visité ; les Chirurgiens dans leur Procès-verbal, après avoir rendu compte de ce qu'ils avoient trouvé chez lui appartenir au

séxe masculin, crurent devoir attester que son séxe prédominant étoit celui de Femme.

L'accusé fut interrogé par le Juge, mais les traits de vérité, de candeur, de bonne foi qui sortirent de sa *Bouche*, & qui justifioient son erreur, ne le touchèrent pas. Il déploya contre l'Accusé la sévérité la plus grande, & par sa sentence il le condamna à être attaché au carcan pendant trois jours avec cet écriteau : *Profanateur du Sacrement de mariage*, à être fouetté par la main du Boureau, & au bannissement à perpétuité.

GRANDJEAN a interjetté appel de ce Jugement ; il a été transféré dans les prisons de la Conciergerie du PALAIS, & est de tous les prisonniers le plus malheureux peut-être. Son état a paru éxiger des précautions que l'on ne prend pas contre les autres. Les Hommes & les Femmes qui ne sont pas destinés à des peines capitales ont successivement la liberté du *Préau* ; mais comme GRANDJEAN, dans l'opinion publique, n'est ni Homme ni Femme, ou qu'il est tous les deux à la fois, on ne lui permet d'aller ni avec les Hommes ni avec les Femmes. C'est dans le secret de la prison la plus étroite, & réduit à la plus affreuse solitude, qu'il dévore sa douleur.

MOYENS.

L'Accusé demande à être renvoyé de l'accusation intentée contre lui, & cette accusation le suppose Profanateur du *Sa-*

cre-

crement de mariage. Il faut donc établir, pour la justification de l'Accusé, qu'il ne s'est point rendu coupable de cette Profanation.

Pour remplir ce point de vûe, nous examinerons d'abord quel est, dans la physique, l'état de l'accusé.

2°. Dans le droit, nous verrons ce que c'est que la Profanation du *Sacrement* de mariage.

3°. Dans le fait, nous démontrerons qu'il n'y a point ici de Profanation à reprocher à l'Accusé.

Chacun de ces objets demande une discussion séparée:

PREMIER OBJET.

Etat de l'Accusé.

Cet objet éxige des détails que nous craindrions d'entreprendre, si la recherche de la vérité & l'amour de la justice n'ennoblissoient tous les sujets que l'on traite.

Le Créateur a imposé des Loix à la Nature pour la production de l'*Espéce humaine.* Mais des sucs plus ou moins abondans, une impulsion plus ou moins prompte, une fermentation plus ou moins active, dérangent quelque-fois l'ordre *économique* des productions, & présentent, à l'œil curieux de l'observateur, différens *Phénomènes.*

Un HERMAPHRODITE eſt peut-être le plus intéreſſant de tous. Dans ces tems reculés où la Philoſophie étoit encore en ſon berceau, on les enviſageoit comme des Monſtres; & ſous les Conſuls de l'ancienne ROME, un HERMAPHRODITE étoit jetté dans la Mer, ou abandonné dans une Iſle déſerte, ainſi que nous l'atteſte *Pline* le Naturaliſte. *Natur. Hiſtor.* 7, *cap.* 3.

Sous les Empereurs, l'Humanité s'étendit avec les conquêtes, les préjugés s'évanouirent, & les Loix devinrent plus ſages. Un HERMAPHRODITE fut regardé comme une production extraordinaire, mais il ne parut pas mériter d'être retranché du rang des Citoyens; les Légiſlateurs voulurent qu'on s'attachât à diſtinguer le ſéxe dominant chez lui, afin de lui aſſigner la place qui lui étoit propre dans la ſociété. *Quæritur* HERMAPHRODITUM *cui comparamus, & magis puto ejus ſexûs eſtimandum qui in eo prævalet.* L. 10, *ad dig. de ſtatu hominum.*

La Loi régloit leur ſort, mais la Philoſophie chercha à les définir. Combien de ſyſtêmes, ouvrages de l'erreur, n'a-t-on pas vu paroître ſur cette matière?

Les Sectateurs ſuperſtitieux de l'Aſtrologie judiciaire crurent pouvoir trouver dans les *Aſtres* la cauſe de ce *Phénomène*; ſuivant eux, la réunion de VENUS & de MERCURE dans le ſeptième ſigne du *Zodiaque*, en conjonction avec MARS, devoit faire naître un HERMAPHRODITE: *Si* MARS *his conciliatur*

con-

conjunctione aut aspectu, facit HERMAPHRODITOS. JOANNES GARCÆUS, *cap.* 10. *de frigido, &c.*

La raiſon ſe récria bientôt contre des opinions auſſi chimériques ; des obſervateurs voulurent porter le flambeau de la Phyſique juſque dans les entrailles d'une Mère, éxaminer la formation du *Fœtus* & ſes accroiſſemens, interroger la Nature & lui demander raiſon de ſes caprices ; ils crurent appercevoir dans le mêlange des liqueurs productives de l'Homme & de la Femme, & dans les accidens arrivés à ce mêlange, la cauſe du *Phénomène* ; combien d'Auteurs ont écrit ſur cette matière, avec leſquels nous craindrions de nous égarer (a) !

Mais depuis a paru le ſyſtême des *Ovaires*, qui ſuppoſe le genre éxiſtant chez la Femme avant que d'être fécondé par l'Homme, & qui ſembloit expliquer les opérations de la Nature par des voies plus ſimples & plus générales ; ce ſyſtême a détruit tous les raiſonnemens fondés ſur le mêlange des deux fluides, ſans donner une explication plus ſaine de la production dont on cherchoit à connoître le principe.

Quant à nous, nous ne pouvons qu'être ſurpris des efforts de l'eſprit humain, qui lutte ſans ceſſe contre ſa propre impuiſſance ; il eſt des ſecrets qu'il ne nous appartient pas de découvrir.

(a) V. AVERROES, liv. 4, *de generat. anim.* ALBERT LE GRAND, liv. 18, *de Animal.*

Le

Le génie qui s'élance dans l'infini, qui meſure l'étenduè des *Cieux*, qui calcule les révolutions périodiques de ces globes roulans dans l'immenſité de l'eſpace, qui, d'après des régles certaines, prédit leurs différens rapports pour des ſiécles à venir, eſt honteux de ſon inſuffiſance lorſqu'il s'arrête un inſtant près de lui même, & qu'il veut pénétrer l cauſe de ſon éxiſtence.

Abandonnons donc la cauſe pour nous attacher aux effets; & ſans chercher à connoître par quelle raiſon un HERMAPHRODITE éxiſte, voyons ce qu'il eſt en effet.

On en peut diſtinguer de trois ſortes.

La première eſt celle de ces productions étonnantes, qui réuniſſent les facultés des deux ſéxes avec un égal avantage, qui peuvent engendrer hors d'eux comme dans eux, qui peuvent être au gré de leur caprice tantôt Femmes, tantôt Hommes : tel fut, ſi l'on en croit les obſervations du Médecin SCHENCK, cet INDIVIDU qui étoit marié à un Homme, qui eut de lui pluſieurs Enfans, tant mâles que femelles, & qui pendant ſon mariage uſoit de familiarités avec ſes ſervantes & les rendoit fécondes. *Viro nupſerat cui filios aliquot & filiis peperat, nihilominus tamen ancillas comprimere, & in his generare ſolebat.*

La ſeconde eſpéce eſt beaucoup plus commune, en ſuppoſant que l'éxiſtence de la première ſoit bien avérée, c'eſt celle des HERMAPHRODITES qui ont un ſéxe prédominant avec

avec toutes les facultés qui lui sont propres. D'après cette définition, il est aisé de voir qu'il y a des HERMAPHRODITES mâles comme des HERMAPHRODITES femelles. L'HERMAPHRODITE mâle sera celui qui aura les organes du séxe masculin dans leur perfection, & les organes du séxe féminin imparfaits, c'est-à-dire, qui pourra engendrer comme Homme & non pas comme Femme. L'HERMAPHRODITE femelle sera au contraire celui qui pourra engendrer comme Femme & non pas comme Homme. C'est de cette espéce dont parle le Législateur Romain, lorsqu'il dit : *Magis puto cujus sexûs æstimandum qui in eo prævalet.* Les Auteurs nous en fournissent plusieurs éxemples que nous croyons inutile de citer ici ([a]).

A l'égard de la troisiéme espéce, elle se rencontre dans ceux qui ont quelque chose de la conformation appartenante à l'un & l'autre séxe, & qui ne sont puissans ni dans l'un ni dans l'autre, comme si la Nature en s'égarant, au lieu d'employer à la formation éxacte d'un séxe la portion de fluide distinée à cet usage, l'avoit employée à en former deux, & laissoit l'un & l'autre imparfaits par le défaut de consistance & de matière. Telle fut cette Femme *Ethiopienne*, qui ne pouvoit agir utilement, ni permettre . . . . *Erat Æthiopissa mulier, hæc neque pati utiliter poterat, nam uterque sexus imperfectus ei contigerat.*

Dans laquelle de ces classes rangerons-nous maintenant

([a]) V. GRAAF, MERBROOK, BARTOLIN.

l'INDI-

l'INDIVIDU dont il s'agit ici ? Si nous en croyons le Procès-verbal de viſite des Médecins & des Chirurgiens de LYON, ce que l'Accuſé à répondu aux queſtions du Juge & aux nôtres, & ce que ſa Femme, entendue en dépoſition, a déclaré de ſes facultés, nous le mettons dans la troiſiéme claſſe, en obſervant néanmoins que chez lui l'attrait de la concupiſcence ſe fait ſentir ſeulement dans les organes qui appartiennent à la *Maſculinité*, ſans faire la plus légère ſenſation dans ceux qui appartiennent au ſéxe féminin.

Il eſt donc important ici de le faire connoître dans le détail ; mais comme cette déſcription peut tomber entre les mains de Perſonnes dont nous craindrions d'alarmer la pudeur, nous croyons par délicateſſe devoir nous ſervir d'une langue moins familière.

Intrà Pudendi *labia ſuprà* Meatum *urinarium, carnoſa quædam moles inſpicitur ſpeciem* virilis Membri *præ ſe ferens, ſeſe arrigens cum delectatione in conſpectu Feminæ, & firma ſtans in* Coitu ; *craſſitudine digiti cùm arrecta eſt & extenſa, longitudine quinque tranſverſorum digitorum quantitate : in Summitate* Mentulæ *vel* Membri *virilis apparet* Glans *cum* Præputio, *ſed non eſt* Glans *perforata, ideoque nullum* Semen *per hanc emitti poteſt. Infrà* Mentulam *& in orificio* Vulvæ *ambo apparent globuli* Teſticulorum *ad inſtar ; exiguum autem eſt* Vulvæ *orificium penè digitum admittens, nec per hanc* Menſtrua *fluunt, nec ullâ ſenſatione jucundâ commovetur, nec* Semine *feminino irrigatur.*

Quoique

Quoique, d'après ce détail, l'HERMAPHRODITE dont il s'agit ici, ſoit conſtitué de manière à être indifférent pour les Hommes, & que tous ſes déſirs, ainſi que ſes facultés, le portent du côté de la Femme ; cette faculté néanmoins eſt imparfaite, & la Nature, dans l'un & l'autre ſéxe, lui a refuſé le pouvoir de ſe reproduire.

Ajoutons que tout ſon enſemble paroît être un mêlange des deux ſéxes dans la même imperfection. L'Accuſé n'a point de *Barbe*, mais il a les *Jambes* velues, & pluſieurs autres parties du *Corps*, qui ne ſont point telles ordinairement chez les Femmes.

Il a de la *Gorge* plus qu'un Homme n'en a communément ; mais elle n'eſt point délicate & ſenſible aux coups, comme celles des Femmes : il en a fait l'expérience devant nous.

Ses *Mammelons*, ſi l'on conſulte leur groſſeur, appartiennent au ſéxe féminin ; mais on n'y voit point ce cercle d'un rouge obſcur au milieu duquel ils ſe trouvent placés chez les Femmes.

Sa *Voix* n'eſt, à proprement parler, ni celle d'une Femme, ni celle d'un Homme ; c'eſt celle d'un Enfant mâle qui arrive à l'Adoleſcence, & qui dans un eſpéce d'enrouement rend des ſons tantôt grâves, tantôt aigus.

Tel eſt l'HERMAPHRODITE qu'il étoit d'abord important de faire connoître, pour mieux aſſûrer ſa juſtification.

On l'accuſe d'avoir profané le *Sacrement* de mariage. Il ne l'a pas profané, s'il étoit de bonne foi : c'eſt le ſecond objet que nous nous étions propoſé de démontrer.

SECOND OBJET.

Point de Profanation, *ſi l'Accuſé étoit dans la bonne foi.*

Nous nous occupons uniquement ici d'un point de Droit ſur lequel nous ne prévoyons pas de difficulté ſérieuſe.

Pour remplir notre objet avec éxactitude, il faut voir d'abord ce que c'eſt que profaner le *Sacrement* de mariage, & nous verrons enſuite ſi l'on peut dire que celui qui le contracte dans la Bonne foi, en ſoit Profanateur.

Profaner le *Sacrement* de mariage, c'eſt en abuſer : on peut en abuſer de trois manières, ou parce qu'on n'eſt pas libre, ou parce qu'on n'eſt pas capable, ou parce qu'on uſe mal de ſa capacité.

Nous diſons d'abord qu'on abuſe du *Sacrement* de mariage, quand on le contracte ſans avoir la liberté de le faire.

Le Mariage chez les Peuples ſauvages, eſt une union ſujette au caprice, & dont les liens peuvent être auſſi facilement

ment détruits que formés. Chez plusieurs Peuples policés, mais qui ne jouissent pas du précieux avantage d'être éclairés par les lumières de la Foi, c'est un contrat civil qui peut-être résolu dans les cas prévus par les Loix. Chez une Nation Chrétienne & Catholique, il est contrat Civil & *Sacrement* tout ensemble, écrit dans le Ciel & sur la Terre ; c'est le symbole de l'union de JESUS CHRIST avec l'Eglise : il est indissoluble, individuel, & le lien formé par le mariage ne peut être rompu que par la mort.

Une conséquence naturelle résulte de ces principes : c'est que parmi nous, les Hommes ou les Femmes qui sont mariés, ne peuvent pas contracter valablement un second mariage du vivant de leurs Femmes ou de leurs Maris : s'ils le font avec la pleine certitude que leur chaîne subsiste, ils abusent du *Sacrement*, & méritent des peines.

Nous avons dit, en second lieu, qu'on pouvoit abuser du *Sacrement* par le défaut de capacité. Le Mariage est établi pour donner des citoyens à la Patrie & des habitants à l'Univers ; il faut donc, pour le contracter valablement, être capable de remplir son objet. Le défaut de capacité peut avoir deux causes différentes ; celle qui naît de la frigidité, de l'inertie de l'Homme, ou celle qui naît d'un vice d'organisation, soit dans l'Homme, soit dans la Femme : ainsi quiconque se croit inhabile à remplir le vœu du mariage, doit s'abstenir d'un engagement dont la sainteté seroit par lui profanée.

Enfin on peut encore abuſer du *Sacrement* & de l'état du mariage, en uſant mal de ſa capacité. L'attrait du plaiſir rapproche deux époux, & de leur union doit réſulter un nouvel être ; la Nature ſur cette union a preſcrit des régles, & l'inſtinct ſeul ſuffit pour nous mettre en état de les ſuivre. Si ces régles ſont violées, ſi l'un des deux Epoux ou tous les deux à-la-fois préfèrent le plaiſir au devoir, quand ils peuvent réunir l'un & l'autre ; s'ils uſent des organes de la volupté d'une manière contraire à leur deſtination, c'eſt un tort envers la Patrie, qui leur demande des Citoyens ; c'eſt un larcin qu'ils font à la Nature, c'eſt un crime aux yeux de ſon Auteur.

Dans cette dernière eſpéce il n'y a point d'excuſe, & les Epoux ne ſçauroient dire qu'ils ſont de bonne foi.

Mais il n'en eſt pas de même des deux précédentes.

Celui qui croit être libre au moment où il contracte, & qui ne l'eſt pas, ne profane point le *Sacrement* ; ſon erreur peut avoir une cauſe légitime. Un volcan qui renverſe une Ville ou qui l'engloutit, un champ de bataille couvert de morts, un vaiſſeau abymé dans la profondeur des Mers, voilà des cauſes propres à juſtifier l'erreur. Si le Mari habitoit la Ville engloutie, s'il étoit dans les troupes qui ont ſoutenu le choc du combat, ou dans le Vaiſſeau qui a péri dans l'onde, & que, depuis un tems conſidérable, ſon Epouſe n'en ait point eu de nouvelles, elle aura des raiſons ſuffi-

ſantes

ſantes pour le croire mort, elle pourra contracter un engagement nouveau. Cet Epoux vient-il par la ſuite à reparoître, le ſecond mariage ſera déclaré nul ; mais la Femme n'aura pas profané le *Sacrement*, parce qu'elle étoit dans la bonne foi.

A pari, ſi un Homme ſe croit capable de remplir le vœu du mariage ; ſi la Nature, quelque fois ſujette à des caprices, ne lui a pas fait éprouver cette langueur, cette frigidité, cette inertie perpétuelle que l'on nomme *impuiſſance abſolue*, il peut ſe croire digne du *Sacrement* qu'il deſire ; & quand bien même après le mariage il ſe trouveroit inhabile, il n'eſt point Profanateur ; on ne peut le punir comme tel, ſa bonne foi le juſtifie.

Enfin, pour rentrer dans notre eſpéce, ſi un INDIVIDU tel quel conçoit un violent Amour pour une Fille, éprouve à ſon approche des ſenſations vives, avec un développement d'organes qui ne ſe rencontre point dans les Femmes ; s'il eſt froid & tranquille auprès des Hommes ; ſi ces organes développés lui préſentent les attributs de la *Maſculinité* ; ſi dans l'uſage antérieur qu'il en a pu faire, elles ont produit la même ſenſation chez la Femme, alors cet INDIVIDU, qui n'eſt point obligé d'être naturaliſte, aura raiſon, ſans doute, de ſe croire appellé au mariage en qualité d'Homme ; & quand une expérience plus longue & des lumières plus ſûres viendront après ſon mariage lui faire connoître quelque vice d'organiſation dans ſa perſonne, on ne pourra pas

dire, ſans doute, qu'il ait profané le *Sacrement*, parce que lorſqu'il l'a contracté ſes intentions étoient pures, & ſa bonne foi non équivoque.

En un mot la Profanation eſt un crime; point de crime ſans la volonté de le commettre; point de volonté de le commettre, ſi celui qui épouſe eſt dans la bonne foi.

Mais pouvons nous dire que l'Accuſé fut dans la bonne foi au tems de ſon mariage? C'eſt le point de fait qui nous reſte maintenant à diſcuter.

TROISIEME OBJET.

Bonne foi de l'Accuſé.

Il faut commencer par partir d'un point fixe; c'eſt que la mauvaiſe foi ne ſe préſume pas, que la Juſtice ſuppoſe toujours l'innocence, & que pour condamner il faut avoir contre l'Accuſé des preuves de conviction.

Or ici point de preuve de mauvaiſe foi contre l'Accuſé; au contraire, ſa bonne foi réſulte du concours de pluſieurs circonſtances, les unes priſes dans le Phyſique, & les autres dans le Moral.

Dans le Phyſique, en voici le développement.

1°. De tous les attributs de la *Maſculinité*, il n'en manque qu'un ſeul à l'Accuſé, ainſi qu'on le peut voir par le

détail

détail que nous avons donné ci deſſus ; attribut qui éxiſte moins dans l'organiſation extérieure, que dans le jeu des reſſorts internes, propres à l'expulſion du fluide, ſans lequel toutes les autres parties ne peuvent ſervir à la *Propagation*. L'Accuſé n'étoit rien moins que Philoſophe, il ne connoiſſoit ſon état que par l'impulſion de la Nature ; & la Nature, en lui faiſant ſentir des beſoins, ne lui découvroit pas tous ſes ſecrets. Quoiqu'il fut, lors de ſon mariage, âgé de vingt-huit années, l'éxpérience de la débauche ne l'avoit point éclairé ; né dans la pauvreté, élévé & nourri chez ſon Père, ſes momens étoient remplis le plus ſouvent par un travail néceſſaire ; ſes Mœurs étoient ſimples & ſon Eſprit borné.

2°. Ce qui aux yeux de l'Accuſé caractériſoit ſon ſéxe de manière à ne lui point laiſſer de doute, c'eſt cette indifférence qu'il avoit pour les Hommes, cette ardeur dont il ſe ſentoit embrâſé près des Femmes, le développement qu'il éprouvoit en leur préſence & dans le déſir de leurs careſſes. La partie d'organiſation qui chez lui appartient à la Femme, éxiſtoit là, comme par un oubli de la Nature ; il n'avoit point éprouvé ces tems périodiques qui annoncent qu'une jeune Fille devient propre à la fécondité ; il n'auroit pu penſer à ſe marier comme Femme, tout lui faiſoit croire au contraire qu'il étoit en état de ſe choiſir une compagne en qualité d'Homme.

3°. Il n'a point voulu tromper celle qu'il a aſſociée à ſon

ſort

ſort ; ſon amour, qu'elle partageoit, lui avoit donné des droits ſur elle avant qu'il eut le titre d'époux : elle ſçavoit ce qu'il étoit, elle n'en déſiroit pas d'avantage : elle étoit, ſans doute, dans la même erreur que lui. Cette erreur, ſi l'on en croit ſa dépoſition, a continué pendant trois ans après ſon mariage ; & le récit qu'elle fait des careſſes de ſon Epoux, ne ſert qu'à juſtifier leur illuſion.

L'Accuſé étoit donc dans la bonne foi au tems de ſon mariage.

Mais nous avons annoncé des preuves d'un autre genre.

A quatorze ans ANNE GRANDJEAN a pris des Habits d'Homme, & quitté ceux de Fille qu'il avoit portés juſqu'alors. Cette métarmorphoſe s'eſt faite ſous les yeux même de ſon Père, dans ſa maiſon, & d'après l'avis du Confeſſeur. Le Pere d'ANNE GRANDJEAN croyoit donc que le véritable ſéxe de ſon Enfant étoit le ſéxe maſculin : toute la Ville de GRENOBLE le croyoit auſſi. Telle étoit l'opinion des Magiſtrats de Police de cette Ville, qui n'auroient pas ſouffert ce changement d'habits, s'ils euſſent penſé qu'il y eut eu traveſtiſſement. ANNE GRANDJEAN regardé comme Garçon par tout le monde, n'étoit plus employé qu'aux ouvrages qui appartiennent au ſéxe maſculin, & la force de ſon tempérament les lui rendoit faciles.

Il

Il y a plus : ANNE GRANDJEAN, peu de tems après ſon mariage, prie ſon Père de vouloir bien le mettre hors de ſa puiſſance, ce Père y conſent dans l'acte fait devant le Magiſtrat, il le nomme ſon Fils ; il lui donne le nom de JEAN-BAPTISTE, comme pour rectifier l'erreur qui s'étoit gliſſée dans l'acte baptiſtaire. ANNE GRANDJEAN reçoit la plénitude des droits du Citoyen, en qualité d'Homme & de Mari ; le Juge ratifie tous ſes pouvoirs du ſceau de ſon autorité.

Ainſi l'erreur de GRANDJEAN étoit une erreur commune à tout le monde ; ſi elle eſt criminelle, il faudroit donc s'en prendre à tous : car c'eſt cette erreur publique qui a affermi la confiance de l'Accuſé. Diſons mieux, c'eſt elle aujourd'hui qui le juſtifie ; la Nature ſeule eſt en défaut dans cette affaire, & comment pouvoir rendre l'Accuſé garant des torts de la Nature ?

Aujourd'hui que ſes yeux ſont ouverts ſur ſon ſort, n'eſt-il pas aſſez-malheureux de ſe connoître, ſans que le bras de la Juſtice s'appeſſantiſſe encore ſur lui ? INDIVIDU jetté comme an hazard ſur la Terre, condamné à vivre dans la ſolitude au milieu même de la ſociété ; étranger en quelque ſorte à l'un & à l'autre ſéxe, puiſqu'il eſt imparfait dans tous les deux ; ne pouvant déſormais avoir ni compagnon ni compagne de ſon ſort ; chargé ſeul du poids de la vie & de ſon infortune, comment le premier Juge a-t-il pu le traiter avec autant de rigueur ; le mettre au rang des infâmes,

lui dont les mœurs ont toujours été pures & la conduite honnête ; l'expoſer au mépris du Public, attaché à un pilori avec l'indice de la profanation ; lui dont la bonne-foi & l'innocence ſe trouvent ici juſtifiées à chaque pas ; le bannir enfin de ſon pays comme un Citoyen dangereux, lui dont Perſonne ne s'eſt jamais plaint, & qui n'a démérité vis-à-vis de qui que ce ſoit ?

Ce Jugement rapproché du tems où les Romains, encore barbares, jettoient les HERMAPHRODITES dans la Mer, eut été plus facile à juſtifier ; mais nous ſommes gouvernés par des Loix fondées ſur l'Humanité & la Juſtice. L'Accuſé réclame leur ſecours, dans un Tribunal ſouverain qui en eſt le dépoſitaire ; il attend avec impatience l'Arrêt qui le déchargera de l'opprobre, & qui lui rendra la liberté.

Monſieur DE GLATIGNY, *Rapporteur*.

Me. VERMEIL, *Avocat*.

NOTA. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Tournelle du PARLEMENT de PARIS, le 10 *Janvier* 1765, Monſieur le Procureur Général a été reçu Appellant comme d'abus de la célébration du mariage d'ANNE GRANDJEAN, & ce mariage a été déclaré abuſif ; la Sentence de la *Sénéchauſſée* de LYON, ſur l'accuſation en profanation de *Sacrement*, a été infirmée, & l'Accuſé a été mis hors de Cour ; il lui a néanmoins été enjoint de prendre les Habits de Femme ; avec défenſes de hanter FRANÇOISE LAMBERT, & autre Perſonnes du même ſéxe.

RE-

REFLEXIONS D'UN ANONYME, SUR LES HERMAPHRODITES, RELATIVEMENT A ANNE GRAND-JEAN,

Qualifiée telle dans un Mémoire de Me. VERMEIL, *Avocat au* Parlement de PARIS.

Qu'est-ce qu'un HERMAPHRODITE? *en exista-t-il jamais?*

LE Mémoire que Mr. VERMEIL, Avocat au *Parlement* de PARIS vient de donner en faveur d'ANNE GRANDJEAN, connue sous le nom JEAN-BAPTISTE, regardée comme HERMAPHRODITE, incapable de se reproduire dans aucun séxe, nous détermine à traiter cette question singulière.

On trouve dans l'ouvrage de ce Jurisconsulte célébre toute la délicatesse des bons Ecrivains de ce siécle, & la mâle éloquence du Barreau; nous lui devons cet hommage, & nous faisons gloire de le lui rendre: cependant qu'il nous soit permis de faire observer les erreurs où l'ont jetté des rapports ou tronqués ou pas assez-éxacts. Il falloit justifier sa Partie, & une visite trop détaillée auroit peut-être rendu la défense de sa cause plus difficile.

Quand nos recherches ne persuaderoient pas les esprits prévenus; quand nous ne parviendrions qu'à jetter quelque

lumière fur une matière qui intéreffe l'*Humanité* en général, & l'état des particuliers, que quelques vices de conformation rend difficile à décider, nous nous eftimerions heureux, à l'imitation de Mr. LOUIS, & pleinement récompenfés de notre travail. Ce Chirurgien habile, ce fçavant fi eftimé n'a envifagé que le bien public dans fes deux Mémoires, le premier fur la manière de diftinguer le *Suicide* d'avec l'*Affaffinat*, & le fecond fur les *Accouchemens* tardifs.

Sans nous flatter de l'égaler, ne nous eft-il pas permis, comme à lui, de mettre fous les yeux des Juges, des régles qui puiffent fixer leurs décifions dans ces circonftances extraordinaires ?

L'antiquité Grecque & Romaine, fi célebre dans prefque tous les Arts, fit peu de progrès dans la Phyfique. La Médecine, fi recommandable dans les mains d'HIPPOCRATE & de GALIEN, fe borna dans la plûpart de leurs fucceffeurs à une fimple fpéculation. L'Anatomie n'avoit pas encore porté un œil curieux dans tous les replis du *Corps* humain; la circulation du *Sang* étoit inconnue; l'on croyoit encore aux influences des *Aftres*; une infinité de Monftres fe multiplioient dans l'imagination prévenue de nos Pères; des bruits populaires étoient inférés dans les faftes du tems, & confacrés comme des vérités par le défaut de bons Critiques.

Quelque INDIVIDU profita d'une irrégularité naturelle pour

pour abuser de la crédulité générale, & autoriser son libertinage. C'en fut assez pour fournir aux Poëtes l'idée d'un ETRE mâle & femelle capable d'engendrer en lui & hors de lui; il fut déïfié sous le nom d'HERMAPHRODITE. Bientôt l'impossibilité d'en démontrer l'éxistence en produisit un grand nombre; cette qualité fut prodiguée à des Hommes & à des Femmes dont le séxe prédominant étoit, pour ainsi dire, confondu dans quelques marques du séxe différent. On crut sans éxamen, parce que l'on aimoit à croire les choses qui tenoient du prodige. Il étoit reservé aux derniers siécles de perfectionner les connoissances humaines; la Chirurgie, cette partie essentielle de l'art de guérir, n'a voulu croire que ce qu'elle a vu & éxaminé; les prodiges ont disparu; & les HERMAPHRODITES doivent être relégués dans les Métamorphoses d'OVIDE, & dans les autres tissus de Fables qui leur ont donné le jour. C'est ce que nous ne craignons pas d'entreprendre, malgré le préjugé universel; & pour y parvenir, nous diviserons en quatre classes les INDIVIDUS désignés communément sous le nom d'HERMAPHRODITES, & nous les éxaminerons séparément.

La première, & la seule à qui cette qualité convienne essentiellement, est composée de ceux que l'on suppose réunir parfaitement & distinctement les deux séxes, avec la faculté de se reproduire au dedans & hors d'eux.

La seconde est de ceux à qui l'on a cru voir les parties

de

de la génération de l'Homme prédominantes, & quelque chose de celles de la Femme.

La troisiéme, & la plus nombreuse, embrasse les Femmes qui paroissent avoir quelque chose des parties de l'Homme.

Enfin la quatriéme est composée de ces ETRES infortunés que décrit avec éloquence Mr. VERMEIL, qui n'occupent aucun rang dans la société, qui sont privés des douceurs des deux séxes, & de l'espérance de donner des Citoyens à l'Etat.

PREMIERE CLASSE.

La source ténébreuse des HERMAPHRODITES de la première classe auroit du élever des doutes sur la possibilité d'un pareil ETRE ; & la Médecine, qui, pour lors, n'étoit point séparée de la Chirurgie, devoit en éxaminer de près la réalité, avant que les Législateurs eussent statué sur l'état des HERMAPHRODITES ; cependant les premières loix Romaines, si sages dans la plûpart de leurs principes, les condamnèrent à périr en voyant le jour, comme des Monstres dont la naissance annonçoit des malheurs prochains. Ensuite on les rejetta de la société, on les bannit dans les déserts. Dans des tems moins barbares, on leur rendit une place parmi les Citoyens, à condition qu'ils feroient choix d'un séxe, sans pouvoir user de l'autre. Ces loix, & l'arrêt

l'arrêt du Parlement de PARIS rapporté dans le Dictionnaire de TREVOUX, qui condamne au feu un HERMAPHRODITE accuſé d'avoir uſé des deux ſéxes, peuvent être regardés comme des monumens de ces ſiécles, où les préjugés avoient enſeveli la raiſon, mais non pas comme des preuves de la réalité des HERMAPHRODITES. L'Hiſtoire & les Naturaliſtes ne nous en fourniſſent aucune ſur laquelle on puiſſe aſſeoir un jugement ſolide; aucun Médecin ne dit affirmativement en avoir vu & reconnu. Mr. LOSSHAGON, dans une Diſſertation rapportée dans les Nouvelles Littéraires de la Mer *Baltique*, 1704, page 105, dit bien qu'on a vu deux HERMAPHRODITES mariés enſemble qui ont eu des Enfans l'un de l'autre. Mr. SCHENCH, Médecin ANGLOIS, cité par Mr. VERMEIL, rapporte qu'un HERMAPHRODITE marié à un Homme eut de lui pluſieurs Enfans; & que pendant ſon mariage il eut des habitudes avec ſes ſervantes, & les rendit fécondes.

Mais ces Auteurs ne rapportent point ces faits comme les ayant vus; ce ne ſont que des allégations fondées ſur des oui-dire; & l'Auteur du Dictionnaire de Médecine, au mot HERMAPHRODITE, ne craint pas de s'expliquer en ces termes: " Comme je regarde toutes les hiſtoires qu'on " fait des HERMAPHRODITES comme autant de Fables, " j'obſerverai ſeulement ici que je n'ai trouvé dans toutes les " Perſonnes qu'on me donnoit pour telles, autre choſe " qu'un *Clitoris* d'une groſſeur & d'une longueur éxorbi- " tantes,

" tantes, les *Lèvres* des Parties *naturelles* prodigieuſement " gonflées, & rien qui tînt de l'Homme.

Il n'eſt pas douteux que tous les Médecins & Chirurgiens de l'EUROPE conſultés ſur cet objet ne rendiſſent un pareil témoignage. On peut donc aſſurer qu'il ne fut jamais d'HERMAPHRODITES, & que la Nature en produiſant un Monſtre n'a pu perfectionner toutes ces parties au point de lui accorder une double faculté reproductive. *Natura ludit, ſed non facit ſaltus.*

SECONDE CLASSE.

Nous avons placé dans la ſeconde claſſe des INDIVIDUS regardés comme HERMAPHRODITES, ceux dont les Parties *génitales* de l'Homme étoient ſaillantes & capables d'engendrer comme Homme, avec quelques apparences du ſéxe féminin. Cette eſpéce eſt extrêmement rare, on en trouve cependant ; j'ai vu un Garçon de douze à treize ans qui avoit la *Verge* dans ſon état naturel, ſans aucune apparence de *Teſticules*; ils étoient ſans doute reſtés dans le *Ventre*: le *Scrotum* formoit un enfoncement d'un pouce de profondeur, ſemblable à la grande *Fente* chez les Femmes, & l'intérieur de cet enfoncement étoit d'un rouge pâle. Pour aſſeoir un jugement certain ſur ce jeune Homme, il auroit fallu attendre qu'il eut atteint 18 ans; la Nature auroit alors pu s'annoncer d'une manière qui auroit fixé ſon état. C'eſt ſon développement tardif qui a trompé ſouvent des Mères ſur

le

le séxe de leurs Enfans, & a donné lieu aux contes absurdes rapportés par de graves Auteurs, que des Filles avoient été changées en Hommes. PLINE, entre autres, raconte l. 7, ch. 4, que de son tems deux Filles avoient été changées en Hommes à l'âge de puberté. FULGOSE dit que CHARLOTTE & FRANÇOISE, deux Filles de LOUIS GUERNAT, avoient changé de séxe à l'âge de 15 ans, leurs parties *viriles* n'ayant paru qu'alors. PLINE ni FULGOSE ne nomment aucun témoin oculaire de ces changemens ; ils ne les ont rapportés que sur la voix publique : & il est à présumer que GUERNAT, que quelque intérêt particulier avoit obligé de cacher le séxe de ses Enfans, se trouva dans la nécessité de le leur rendre, parce que leur *Voix* devint forte & masculine, & que la *Barbe* commençoit à leur croître.

Des Mâles ont été regardés comme Filles à leur naissance, parce que les parties de la *Génération* se sont trouvées renfermées dans l'*Abdomen*, & n'en sont sorties, à l'âge de puberté, que par des moyens physiques, c'est-à-dire, par quelque effort violent, ou par la chaleur du *Sang*, éxcitée par une passion impétueuse. Nous en trouvons des éxemples dans plusieurs Auteurs. AMBROISE PARE, ch. 7, l. 25, rapporte d'après AMATUS LUSITANUS, qu'en un Bourg de PORTUGAL, il survint un *Membre* viril à une Fille nommée MARIE PATECA, dans le tems où elle attendoit ses fleurs. On lui donna un habit d'Homme, & son nom fut changé en EMANUEL. Il voyagea aux INDES, & se maria à son retour. Il n'eut jamais de *Barbe*. L'Auteur ne dit pas s'il eut des

 Enfans,

Enfans. Suivant le même PARE, un Enfant de 14 ans, regardé comme Fille, carreſſant une ſervante avec qui elle étoit couchée, ſentit tout-à-coup ſes Parties *génitales* de l'Homme ſe développer. Ses Parens lui firent auſſi changer de nom & d'habit.

Il parle enfin d'un jeune Homme qui avoit paſſé pour Fille juſqu'à l'âge de 15 ans: on la nommoit MARIE GARNIER. Pourſuivant un jour ſes Pourceaux, qui entroient dans un champ de bled, elle ſauta avec effort un foſſé; les parties de l'Homme, qui juſques alors avoient été cachées, ſe montrèrent, ſans qu'elle éprouvât de douleur. Elle fut reconnue pour Homme, par avis de Médecins & Chirurgiens, & nommée GERMAIN. PARE dit l'avoir vu, qu'il étoit de moyenne taille, bien ramaſſé, & qu'il portoit une *Barbe* fort-épaiſſe.

Ces prétendus changemens ne trouvent plus de crédules admirateurs; on ne peut regarder comme HERMAPHRODITES ceux qui les ont éprouvés, puiſqu'ils ont fait des actes de *virilité*, & que les reſtes des apparences de leur ancien ſéxe n'offrent rien aux Lecteurs qui en annonce la perfection. Il eſt à préſumer qu'aprés l'éruption de la *Verge* & des *Teſticules*, l'ouverture qui avoit occaſioné l'erreur a été fermée, ou que, s'il en eſt reſté des traces, elles n'avoient aucune communication avec l'intérieur du *Corps*. C'eſt de cette ouverture dont les ſoi-diſans HERMAPHRODITES ont pu abuſer pour en impoſer à l'ignorance, & ſe faire regarder comme des ETRES merveilleux.

TROI-

TROISIEME CLASSE.

Nous avons placé dans la troifième claffe les Individus qui peuvent engendrer comme Femmes, avec quelque apparence du féxe mafculin. C'eft inconteftablement la plus nombreufe ; mais on ofe foutenir que dans tous ceux qui ont été éxaminés par Gens de l'Art, on n'a reconnu aucunes traces des parties de l'Homme, & que la caufe de l'erreur n'eft que l'étendue & la groffeur plus ou moins grande du *Clitoris*, que quelques Auteurs ont appellé *Verge* féminine. Une defcription anatomique de ce *Corps*, commun à toutes les Femmes, jettera fur cet article des lumières capables de défabufer les efprits les plus prévenus.

En écartant les deux grandes *Lévres* des Parties *naturelles*, on apperçoit au deffous de leur union fupérieure une petite éminence conique, qu'on appelle le *Gland* du *Clitoris*, & qui eft environnée d'un repli de la *Peau* continu aux *Nymphes*; on nomme ce repli *Prépuce* du *Clitoris*. Ce *Prépuce* couvre le *Gland* du *Clitoris*, comme dans l'Homme le *Prépuce* couvre le *Gland* de la *Verge*; & il eft de même garni intérieurement de petits grains *glanduleux* qui filtrent une liqueur *mucilagineufe*, qui arofe fans ceffe cette partie, & l'empêche de s'enflammer par le frottement.

Voilà tout ce que l'on peut voir du *Clitoris* fans diffection ; mais quand on enléve, avec art, la *Peau* qui fait l'union fupérieure des grandes *Lévres*, on voit qu'elles couvrent un

Corps *cylindrique*, qui eſt un *Verge* imperforée ; ce Corps, qui eſt le *Clitoris*, eſt ſpongieux & membraneux, placé au devant de l'arcade des *Os Pubis*, dans le même endroit que la *Verge* occupe chez les Hommes. On le diviſe en *Corps*, & en branches ; le *Corps* n'excede guère en longueur l'eſpace de huit à dix lignes, & la groſſeur eſt moindre que l'extrémité du petit *Doigt*. Voilà la longueur & groſſeur la plus ordinaire ; mais il ſe rencontre des Femmes chez qui on trouve des *Clitoris* auſſi gros & auſſi long que la *Verge* chez les Hommes, comme nous le dirons dans la ſuite.

Les branches ou les racines du *Clitoris* ſont au nombre de deux, une à droite, & l'autre à gauche. Elles ſont deux ou trois fois plus longues que le Corps du *Clitoris*, & attachées au bord de la petite branche des os *Iſchion*, à toutes celles des *Os Pubis*, & ſe réuniſſent au deſſous de la *ſymphiſe*, pour former le Corps du *Clitoris*, qui ſe trouve compoſé de même que la *Verge* de deux *Corps* caverneux adoſſés & adhérens l'un à l'autre ; de manière que la cloiſon qui eſt entre deux n'eſt point une cloiſon diſtincte, mais la Membrane *aponévrotique* de chaque colonne, adoſſée l'une à l'autre de la même manière qu'on l'obſerve chez les Hommes.

L'extrémité du *Clitoris* ſe nomme le *Gland*, comme nous l'avons dit, quoiqu'il diffère conſidérablement de celui des Hommes ; ici ce n'eſt que l'extrémité de chaque Corps

caver-

caverneux, qui diminue de grosseur, & forme une pointe un peu recourbée comme le bec d'un Oiseau. C'est à cette pointe que la *Peau* du *Prépuce* est attachée, sans être aucunement percée ; de sorte que le *Gland* du *Clitoris* ne se trouve point à découvert comme celui de l'Homme ; & il n'en avoit pas besoin, attendu qu'il n'est pourvu d'aucune ouverture, & qu'il n'est formé que par l'extrémité des deux Corps *caverneux*, sans qu'il y ait une troisiéme colonne, c'est-à-dire l'*Uréthre*, qui entre dans la composition du *Gland* de la *Verge* chez les Hommes.

Le tronc du *Clitoris* est soutenu par un *Ligament* suspensoire proportionné, qui est attaché à la *symphise* des *Os Pubis* : il ne s'enfonce point dans les Corps *caverneux* ; mais, en s'épanouissant sur eux, il leur forme une gaîne très-forte, à-peu-près comme dans l'autre séxe.

Voici comme le célébre Mr. MORGAGNI décrit ce *Ligament*. " Il y a aussi dans les Femmes un *Ligament*, dont " GRAAF a parlé le premier, que l'on peut comparer à celui " des Hommes, eu égard à son rapport & à son usage, parce " qu'il va pareillement des mêmes endroits gagner le Corps " du *Clitoris* : & outre cela, j'ai observé qu'il alloit jusqu'à " l'angle supérieur des grandes *Lévres*, aussi-bien que jus" qu'aux Parties qui en sont les plus proches.

Quoique le *Clitoris* soit aussi peu considérable, il a néanmoins quatre *Muscles*: deux de chaque côté. Les premiers se nomment *érecteurs* ou *ischio-caverneux*: ils ont la même fonc-

fonction & la même situation que ceux de la *Verge*, mais ils sont de moindre volume : ils naissent, un de chaque côté, de la *Tubérosité* des *Os Ischion*, & se répandent sur les branches du *Clitoris* qu'ils embrassent.

Les seconds ne sçauroient être comparés à aucun de ceux de l'Homme. On les nomme les *constricteurs* du *Vagin*, toujours par rapport à leur usage. Ceux-ci ont leur attache la plus fixe de chaque côté des Corps *caverneux* par un trousseau de *Fibres* assez-minces, qui s'épanouissent & descendent sur la partie externe du grand conduit jusqu'au Muscle *sphincter* de l'*Anus*, où ces Muscles, les *constricteurs* & le *sphincter*, se joignent & se confondent. Par cette situation ils peuvent en se contractant dans les approches conjugales resserrer l'orifice du grand conduit, non pas assez pour empêcher l'intromission du *Penis*, mais seulement pour le comprimer, & rendre les attouchemens plus sensibles : ainsi ils méritent à juste titre le nom de *constricteurs* du grand conduit de l'*Uterus*. Ils sont encore destinés à rapprocher le *Gland* du *Clitoris* vers l'ouverture du grand conduit, où cette Partie peut être chatouillée agréablement dans les approches conjugales.

Le *Clitoris* a de même que le *Penis* des vaisseaux *sanguins*. Les *Artères* lui viennent de chaque côté des *Hypogastriques*, par une couple de rameaux que l'on nomme aussi Artères *honteuses*. Les *Veines* forment sur le *Dos* & sur le *Gland* du

Cli-

Clitoris un réseau *cellulaire*, qui passe sous l'arcade des Os *Pubis*. pour se rendre dans les Veines *hypogastriques*.

Outre ces *Artères*, REGN. DE GRAAF a encore observé de semblables *Vaisseaux*, qui des *Hémorrhoïdales* viennent au *Clitoris*, auquel ils se communiquent, en entrant dans sa substance par de petits rameaux.

Enfin le *Clitoris*, tire ses *Nerfs* de la seconde & de la troisiéme paire des *Nerfs sacrés*, & par leur moyen communique avec le *Pléxus mésentérique* inférieur, & avec les grands *Nerfs sympathiques*.

Il est bon d'observer que la partie repliée de la *Peau*, que nous avons nommée le *Prépuce* du *Clitoris*, s'alonge au dessous du *Gland*, & produit deux *crêtes*, une de chaque côté, qui, descendant en grossissant jusque sur le milieu de la *Vulve*, se terminent près de la grande ouverture de l'*Uterus*. On a donné à ces deux *avances* le nom de *Nymphes*, parce qu'elles président à la sortie des eaux. Ces Parties ne doivent point être regardées comme des simples productions de la *Peau*; elles renferment une substance spongieuse, qui communique avec le Corps du *Clitoris*. D'ailleurs si l'on fait attention que ces deux petites *Lévres* ou *Nymphes* prennent leur naissance au *Prépuce* du *Clitoris*, ou plutôt qu'elles en sont la continuité, on verra qu'elles servent de frein au *Gland* du *Clitoris*. Outre le *Filet* que forment ces deux petites *Lévres*, il y a encore une autre petite bride qui arrête le

Pré-

Prépuce du *Clitoris* au *Gland* que l'on appelle le *Frein* du *Clitoris* ; & par conſéquent le *Clitoris* entrant en érection, ne peut pas avoir la même direction du *Penis* ; il doit de néceſſité ſe porter dans un ſens contraire, c'eſt-à-dire, de haut en bas, ſans qu'il puiſſe ſe relever dans ſon action, au lieu que le *Penis* a ſa direction de bas en haut.

D'après ce détail il eſt aiſé de concevoir quel eſt l'uſage du *Clitoris*. Il eſt évident qu'étant compoſé de la même façon que le *Penis* chez l'Homme, il doit de même entrer en érection, & cela par le même méchaniſme, c'eſt-à-dire par l'influ du *Sang* & des Eſprits *animaux* dans le Corps du *Clitoris* & particuliérement dans les *Muſcles érecteurs* ; effet produit par l'attouchement, ou par l'effort de l'imagination : mais, comme je l'ai dit, le *Clitoris* ainſi tendu doit ſe porter de néceſſité de haut en bas. Pendant ce tems d'*Erection* les Eſprits *animaux* communiquent au *Gland* du *Clitoris* un ſentiment très-vif, & lui procurent dans l'action un chatouillement très-agréable : de là vient que BAUHIN l'appelle *fureur d'amour* ; & COLOMBUS, qui prétend avoir découvert cette Partie,& d'autres Auteurs, *douceurs d'amours*. Il paroît que cette ſenſation voluptueuſe doit principalement ſe paſſer ſur le *Prépuce* du *Clitoris*, parce qu'il eſt le ſeul immédiatement expoſé à l'attouchement.

Cet état de tenſion & d'érection ne dure qu'autant que la contraction des *Muſcles érecteurs* ſubſiſte ; & celle-ci diminue avec la cauſe qui l'avoit fait naître : alors les *Veines* n'é-

n'étant plus comprimées, reprennent leurs fonctions ordinaires ; elles abſorbent, pour ainſi dire, le *Sang* retenu & extravaſé dans les cellules du *Clitoris*, & le portent dans le torrent de la circulation.

La néceſſité & l'uſage de cet organe du plaiſir chez les Femmes une fois reconnus, il ne ſera pas difficile de prouver que c'eſt l'étendue démeſurée de cette Partie qui a pu la faire prendre, par des Hommes à préjugés, pour un Membre *viril* ; & que la débauche a déterminé bien des Femmes à en abuſer, pour tromper d'autres Femmes peu inſtruites, ou pour ſe joindre à celles qui partageoient leurs plaiſirs avec connoiſſance de cauſe.

Ces infâmes, que les anciens ont nommées *Tribades*, & quelques modernes *Confricatrices*, recherchent avec plus d'avidité la compagnie des Femmes que celle des Hommes. Il ne faut pas s'en étonner ; la ſenſation voluptueuſe étant excitée par le frottement du *Gland* du *Clitoris*, elles préfèrent de s'en ſervir avec d'autres Femmes, à être approchées par des Hommes, parce qu'elles éprouvent plus de plaiſir, & ne courent pas les riſques de l'enfantement.

L'Hiſtoire eſt remplie d'éxemples de cette eſpéce. CÆLIUS AURELIANUS, ſuivant RIOLAN, l. 2, page 437, rapporte que SAPHUS la Devinereſſe avoit cinq Femmes dont elle abuſoit à la façon des Hommes. Il les nomme AMYTHONE, TOLESPPA, MEGARAT, ATHYS & CYDUE.

LEON l'Africain, dans le 3[e]. livre de ses voyages, rapporte une infinité de traits de cette nature. On en trouve dans PAPON, liv. 22, tit. 7, art. 2; dans AMATUS LUSITANUS, centurie 7, curat. 18. MARTIAL en fait le sujet de l'épigrame 91[e]. du liv. 1[er]. & de la 66[e]. du 7[e]. liv. PLEMPIUS rapporte qu'une certaine Femme nommée HELEINE abusoit de cette partie à la manière des Hommes, & qu'elle séduisoit ainsi de jeunes Filles. BARTHOLIN, en son hist. anatom. cent. 3, hist. 59, fait mention d'un trait que je crois unique : il dit que le *Clitoris* d'une Courtisanne Vénitienne devint osseux pour en avoir fait un abus trop fréquent.

C'est enfin de ces Femmes dont parle St. PAUL dans l'Epître aux ROMAINS, ch. 1[er]. v. 26 : *Les Femmes parmi eux*, dit-il, *ont changé l'usage qui est selon la Nature en un autre qui est contre la Nature.* Pourquoi donc supposer dans ces Femmes lubriques un prétendu partage de séxe, & rejetter sur les premières impressions de la Nature envers leur propre séxe, leur penchant à une débauche aussi criminelle; Ce seroit excuser le crime affreux de ces Hommes, opprobres de l'humanité, qui rejettent une alliance naturelle pour assouvir leur brutalité avec d'autres Hommes. Dira t-on qu'ils n'éprouvent que de la froideur auprés des Femmes, & qu'un instinct de plaisir dont ils ignorent la cause, les rapproche malgré eux de leur séxe? Malheur à celui que ce raisonnement pourroit persuader!

Mais

Mais toutes les Femmes à qui le *Penis* eſt prolongé outre meſure n'en abuſent pas ; il en eſt qui en ſont ſouvent ſi fort incommodées dans l'union conjugale, qu'on a été obligé d'en faire l'amputation. Cette opération eſt ſimple & ſans danger. Les ETHIOPIENS & la plûpart des ORIENTAUX ſont dans l'uſage de la faire faire à leurs Femmes, ou de brûler cette partie, que la chaleur du climat fait croître étonnamment à meſure qu'elles avancent en âge : ils qualifient cette opération de *Circonciſion*.

Il ne paroît donc pas douteux que ces prétendus HERMAPHRODITES femelles ſont des Femmes très-bien conſtituées, au volume près du *Penis* : tous les Auteurs ſe réuniſſent pour l'affirmation de cette vérité.

DIMERBROECH dit avoir vu, à MONTFORD, une Femme mariée à un Sergent, dont le *Clitoris*, qui ne commença à croître qu'après qu'elle eut fait trois ou quatre Enfans, devint de la longueur & de la groſſeur commune de la *Verge* d'un Homme.

Il dit avoir éxaminé, auprès d'ANGERS, une Femme âgée de 28 ans qui paſſoit pour HERMAPHRODITE, & qui montroit ſes Parties *génitales* pour de l'argent. Elle avoit de la *Barbe* comme un Homme, & portoit cependant les habits de ſon ſéxe. Son *Clitoris* étoit de la longueur du *Doigt* du milieu, & de la groſſeur du *Penis*, ayant ſon *Gland*, ſon *Frein*, & ſon *Prépuce*, comme dans l'Homme, excepté que

le *Gland* n'étoit pas percé : d'ailleurs le conduit de l'*Urine*, le grand conduit de l'*Uterus*, &c. tout étoit éxactement comme chez les Femmes bien constituées.

Le même Auteur dit encore avoir vu à UTRECH, en en 1668, une ANGLOISE âgée de 22 ans, que l'on regardoit aussi comme HERMAPHRODITE. Son *Clitoris* étoit de la longueur de la moitié du petit *Doigt* ; il ressembloit au *Penis*, mais n'avoit point d'ouverture : l'assemblage des *Nymphes* lui formoit un *Prépuce* par le moyen duquel le *Gland* se couvroit & se découvroit à moitié, comme chez les Hommes. Elle avoit ses Maladies *périodiques* tous les mois ; ses *Mammelles* étoient d'une grosseur médiocre, sa *Poitrine* & ses *Cuisses* un peu velues. Elle avoit la *Voix* forte, des cheveux crêpés, & un peu de *Barbe* aux environs de la *Bouche*. Cette Femme avoit cinq à six ans lorsque ce *Clitoris* commença à paroître.

Après ces éxemples, DIMERBROECH remarque que ces soi-disans HERMAPHRODITES ne participent pas des deux séxes, mais qu'ils sont de véritables Femmes, dont les Parties *génitales* sont mal conformées. Rien de plus favorable à notre systême que cette réflexion. Il est encore appuyé par le sentiment de Mr. LAURES, Docteur en Médecine & Doyen des Chirurgiens de LYON : son nom fait son éloge. Il m'a dit avoir vu en cette Ville une jeune Fille entièrement semblable à cette ANGLOISE, & dont le *Clitoris* étoit beaucoup plus considérable.

Par

Par celui de M. HOIN, Chirurgien de DIJON, dans sa Dissertation sur l'HERMAPHRODITE DROUART, quoique la description générale qu'il fait de toute sa Personne ne soit pas en tout conforme à celle que nous donnerons ensuite d'ANNE GRANDJEAN, il est parfaitement d'accord sur la forme du *Bassin*. A l'égard des Parties *naturelles*, on croit voir, dit Mr. HOIN, la *Verge* pendante d'un mâle plus grosse que longue, située au lieu ordinaire, entourée d'une touffe très-épaisse de poils, & recouverte des *Tégumens* communs. Le *Gland*, bien conformé en apparence, n'est pas percé; on ne voit au dehors ni *Bourses*, ni *Testicules*; on sent même, en appuyant le *Doigt* de chaque côté sur les branches des *Os Pubis*, au dessous des *Anneaux* des *Muscles* obliques, que DROUART n'est point dans le cas de quelques Hommes dont les *Testicules* restent dans la capacité du *Bas ventre*. Si cette *Verge* imparfaite n'est qu'un vice de conformation d'une Partie propre aux Femmes, elle a plus de ressemblance avec celle d'un Homme, tant par rapport à son volume & à ses enveloppes qu'avec le petit *Corps*, le *Clitoris*, dont elle tient la place.

Lorsqu'on la souléve & qu'on la porte un peu de côté, on apperçoit le *Type* extérieur du séxe féminin, dont les *Ailes* ou *Lévres* bordées de *Poil* sont fermées & saillantes. Ces *Ailes* embrassent la fausse *Verge*, & lui livrent passage. La commissure se termine par une fossette *naviculaire* au *Périnée*, qui a près de deux pouces de longueur; elle est surmontée d'une petite masse graisseuse, qu'il seroit difficile de ne pas recon-

reconnoître pour le mont de VENUS. Les *Nymphes* sont fort-minces & fort-étroites. Le Canal de l'*Uréthre* & l'ouverture *vaginale* sont au dessous. Cette dernière est étroite, & resserrée à son entrée par un large pli cutané, &c.

Enfin Mr. HOIN conclut que, supposé que le vœu de la Nature appellât jamais DROUART à s'unir à un autre INDIVIDU, il ne hazarde rien en assurant que la Partie *masculine* seroit absolument impropre à la *Génération*, quand même on la mettroit dans le cas de prendre une autre direction que celle qu'elle reçoit du double *Frein* qui la bride, & lui donne une courbure nuisible, en coupant ce double *Frein*; mais qu'il n'en seroit pas de même de la section qu'il pense que l'on pourroit faire sans risque à l'endroit de la fosse *naviculaire* : qu'il ne conseilleroit cependant ce débridement qu'autant que la vie célibataire seroit trop incommode à DROUART, & qu'animé du désir de contribuer à la propagation de l'espéce humaine, il espéreroit de devenir Mère; qualité qu'il ne voit rien qui puisse l'empêcher d'acquérir physiquement, après qu'il auroit souffert l'opération proposée.

PLATERRUS, en ses observations, page 526, dit avoir vu une Femme dont le *Clitoris* égaloit en longueur & en grosseur le *Col* d'une oie.

RIOLAN, l. 2, page 437, a trouvé plusieurs fois des *Clitoris* de la longueur & grosseur du petit *Doigt*.

VE-

VENETE assure en avoir aussi trouvé de cette espéce.

Le Sieur PERONNET, Chirurgien à LYON, certifie la même chose.

SCHENCH, l. 4, de ses observations, parle d'une Femme dont le *Clitoris*, de la longueur du petit *Doigt*, entroit en érection à la moindre pensée lascive.

REGNIER DE GRAAF a vu une Fille qui dès sa naissance avoit le *Clitoris* si fort-ressemblant à la *Verge* de l'Homme, que la sage-Femme qui accoucha la Mère, & les Personnes qui étoient présentes, la jugèrent être un GARÇON, & la firent baptiser comme tel. Mais cette erreur fut découverte aprés la mort de l'Enfant, par la dissection éxacte qui fut faite de son *Cadâvre*.

COLUMBUS dit avoir éxaminé avec une attention scrupuleuse les Parties *naturelles* internes de plusieurs Filles dont le *Clitoris* étoit plus long & plus gros qu'à l'ordinaire, sans y avoir rien trouvé d'essentiel qui différât des *Parties* des Femmes bien constituées. Il ajoute qu'elles souffroient tous les mois l'écoulement de leurs *Régles*.

En 1757 une Fille âgée d'environ 30 ans, dont le *Clitoris* gros comme le *Pouce* s'étendoit ou moins de la longueur de cinq travers de *Doigts* au moindre chatouillement, courut tous les ampithéâtres de MONTPELLIER, & s'y fit voir pour de

de l'argent à tous les Eléves en Médecine & en Chirurgie. Elle étoit d'ailleurs bien conformée, & avoit ſes Maladies *périodiques*.

Enfin j'ai diſſéqué en 1761 à l'ampithéâtre de l'Hôpital général de la Charité, dont j'étois alors Chirurgien Major, une Fille de 12 ans qui avoit deux *Clitoris*, deux *Glands*, & un ſeul *Prépuce*: je développai ces Parties avec attention ; & les ayant injectées, j'obſervai que du côté droit du Corps *caverneux* du *Clitoris* s'élevoit une colonne dont l'intérieur étoit ſpongieux, bien diſtincte & bien ſéparée, qui ſe portoit vers le Corps du *Clitoris*, & l'égaloit en groſſeur & en longueur. Ils n'étoient l'un & l'autre que d'une longueur ordinaire : d'ailleurs toutes les Parties de la *Génération* extérieures & intérieures étoient dans l'état ordinaire.

Tant d'obſervations ſi unanimement conſtatées doivent ſans doute être regardées comme un Corps de preuves inconteſtables, que quelques irrégularités de la Nature dans une des *Parties* diſtinctives du ſéxe n'en changent point l'eſpéce, & encore moins les inclinations de l'INDIVIDU en qui cette conformation vicieuſe ſe rencontre. Il eſt au contraire très-probable que la perverſité humaine qui a porté la corruption dans tous les ETRES, depuis les Villes juſques dans les Campagnes, tourne ces prétendues inclinations du côté qu'elles peuvent ſe ſatisfaire plus aiſément & avec moins de riſques.

Que les Amateurs de l'extraordinaire ne cherchent donc

plus

plus des ETRES imaginaires capables de remplir les fonctions des deux séxes; ils n'ont éxifté que dans l'efprit des fimples, & dans des tems où la crédulité publique étoit mife à contribution par les Fourbes les moins adroits.

QUATRIEME CLASSE.

La quatriéme efpéce renferme ceux qui ont un féxe prédominant, mais dont les Parties de la *Génération* font fi mal conformées, qu'ils ne peuvent engendrer dans eux ni hors d'eux. Pour le bien du Genre humain, il éxifte peu de ces ETRES infortunés; cependant il s'en trouve. J'ai vu à LYON, dant le courant du mois d'*Octobre* 1761, un HERMITE nommé TEISSON, âgé d'environ 35 ans. Sa *Taille* étoit moyenne, fes *Cheveux* & fa *Barbe* noirs; au lieu des Parties *naturelles*, il avoit fur le *Penil* une *Tumeur* ovale de la groffeur d'un œuf de *Poule*, dont la Partie extérieure étoit tendue & rouge: aux deux côtés inférieurs de cette *Tumeur* étoit une petite ouverture infenfible d'où l'*Urine* tomboit goutte à goutte; fous la *Tumeur* étoit une ouverture tranfverfale d'environ un pouce, d'où fortoit une efpéce de *Verge* dont les Corps *caverneux* & le *Gland* étoient applatis & découverts; cette *Verge* étoit imperforée, & s'étendoit d'un pouce & demi, &c.

On s'arrêtera ici; cette defcription, communiquée par Mr. COLOMB, Lieutenant du premier Chirurgien du ROI à LYON, & Membre de l'Académie des Sciences & Arts

de la même Ville, au Sieur DUFIEU, étant inſérée dans ſon traité de Phyſiologie, les Curieux pourront l'y conſulter.

Il eſt aiſé de ſentir que cet INDIVIDU monſtrueux ne peut ni engendrer ni concevoir ; & conſéquemment il n'en eſt point qui reſſemble moins à l'HERMAPHRODITE, qui doit réunir cette double faculté.

C'eſt cependant dans cette dernière Claſſe que Mr. VERMEIL a placé ANNE GRANDJEAN, fondé, dit-il, ſur le Procès-verbal de viſite des Médecins & Chirurgiens de LYON, ſur ſes réponſes aux queſtions du Juge & aux ſiennes, & ſur celles de ſa Femme.

On ne ſait s'il a puiſé dans cette piéce & dans ces réponſes la deſcription Latine qu'il a faite dans ſon Mémoire, de la GRANDJEAN ; mais il eſt certain qu'elle différe eſſentiellement des termes du verbal de viſite dont il s'agit. Pour mettre à même d'en juger, on rapportera mot à mot & la deſcription de Mr. VERMEIL, & le Rapport dont on a traduit à ſon éxemple l'endroit qui renferme des expreſſions qui pourroient bleſſer la délicateſſe.

Copie de la Deſcription de Mr. VERMEIL inſérée dans ſon Mémoire, page 14.

Intra Pudendi Labia *ſuprà meatum urinarium, carnoſa quædam moles inſpicitur ſpeciem* virilis Membri *præ ſe ferens, ſeſe arri-*

arrigens cum delectatione in conspectu Feminæ, & firma stans in Coïtu; *crassitudine* Digiti *cùm arrecta est & extensa, longitudine quinque tranverſorum* Digitorum *quantitate: in summitate* Mentulæ *vel* Membri virilis *apparet* Glans *cum* Præputio; *sed nòn est* Glans *perforata, ideoque nullum* Semen *per hanc emitti potest. Infra* Mentulam & *in orificio* Vulvæ *ambo apparent globuli,* Testiculorum *ad instar; exiguum autem est* Vulvæ *orificium penè* Digitum *admittens; nec per hanc* Menstrua *fluunt, nec ullâ sensatione jucundâ commovetur, nec* Semine *feminino irrigatur.*

Copie du Rapport des Médecin & Chirurgiens de LYON.

Nous Conseiller, Médecin du Roi, Docteur en Médecine de l'Université de MONTPELLIER, Professeur aggrégé au Collége des Médecins de LYON; & nous Chirurgiens du ROI députés aux Rapports en Justice, Gradués, & Maîtres en Chirurgie de cette Ville, certifions qu'en conséquence de l'ordonnance ce jourd'hui rendue par Monsieur le Président CHARRIER DE LA ROCHE, Lieutenant particulier, faisant les fonctions de Lieutenant Criminel, comme premier en ordre, sur les conclusions de Monsieur le Procureur du ROI & à sa requête, nous nous sommes transportés dans les Prisons Royaux de cette Ville pour constater du séxe de la nommée ANNE GRANDJEAN. Nous l'étant fait représenter & l'ayant attentivement éxaminée, nous remarquons que cette Fille peut avoir environ trente à trente deux ans, qu'elle a les *Cheveux* noirs & longs, les *Sourcils* peu fournis

& bruns, grands *Yeux* gris, le *Nez* bien fait, les *Lévres* un peu grosses, & vermeilles, la *Bouche* de moyenne grandeur, la *Physionomie* unie, la *Taille* d'environ cinq pieds, la *Gorge* assez-considérable, les *Arréoles d'un rouge pâle*, les bouts de la grosseur du petit *Doigt* & longs d'environ cinq lignes, *ejus* Ventrem *esse planum &* depilem, Acetabulum *grande & amplissimum, brevia crassaque* Femora, *apta ex mediocribus lacertis* Crura; Generationis *Partes prorsus feminini sexûs, id est dictam* ANNAM *habere Montem* Veneris *eminentem satis & pilosum, magnam* Cavitatem *longitudinalem quàm maximè distinctam, descendentem à parte media & inferiori* Pubis *prope* Anum; Alas *optimè distinctas, corpulentiores & pilosas*; Labia *minima aut* Nymphas *admodum productas, quarum à parte initiali geminas esse cavitates exiguas, alteram à dextra, à sinistra alteram*; *quarum ex media apparere* Clitoridis Præputium, *hic distinctissimè tactu sentire corpus durum pennæ caulis amplitudini æquale, quod non aliud esse* Clitoride. *Idem hoc esse corpus quod dicta* ANNA *dixisse nobis crescere in longitudinem ad femininum accessum. Infrà* Nymphas *& introrsum apparere geminas alias adnatas* Carunculas Membranaceas, *quæ sunt* Vaginæ *hiatûs sicut capitulum*; *quarum* Caruncularum *initio subjacere* Meatum urinarium, *& proximè infrà* Vaginæ *hiatum qui omni modo est in statu naturali, utì reperitur in Virgine quàm optimè constituta, sive spectetur exterior ejus apertura, sive altitudo.*

D'après ce détail nous pensons que ladite GRANDJEAN est réellement du séxe féminin; & que ce qui peut la distin-

tinguer des autres Femmes, n'eſt autre choſe que ſon *Clitoris*; qui s'alonge outre meſure, comme elle nous l'a dit, mais qni ne peut en aucune manière ſervir à la *Génération*, &c. Voilà ce que nous pouvons dire de plus détaillé, n'ayant trouvé rien autre qui diſtingue ladite GRANDJEAN des autres Femmes. A LYON, ce 13 *Juillet* 1764. *Signés*, BRAC, Docteur en Médecine, FAISSOLE & CHAMPEAUX.

Je pourrois apporter pour preuve de toute l'éxactitude & de la vérité du Procès-verbal ci-deſſus, celui qui fut fait en vertu de l'ordonnance de Mr. L'OFFICIAL, dont voici la teneur.

" Nous Docteur en Médecine de l'Univerſité de MONT-
" PELLIER, Profeſſeur aggrégé au Collége des Médecins
" de LYON, & nous Maître en Chirurgie de la même
" Ville, certifions qu'en conſéquence de l'ordonnance ren-
" due le 21 *Septembre* 1764, par Mr. le Réverend OFFICIAL
" de l'Archevêché & Diocèſe de LYON, ſur la Requête à lui
" préſentée par FRANÇOISE LAMBERT, enſuite des conclu-
" ſions & de la Requête de Mr. le Promoteur Général dudit
" Archevêque & Dioceſe de LYON, nous nous ſommes tranſ-
" portés ce jourd'hui entre quatre & cinq heures de l'après-
" midi, ez Priſons Royaux de St. JOSEPH, pour y procé-
" der à la viſite des Parties *naturelles* du nommé GRAND-
" JEAN, & en dreſſer le rapport; & que ledit GRANDJEAN
" nous ayant été préſenté, il nous a dit ſe nommer JEAN
" ANNE GRANDJEAN, Fils de JEAN-BAPTISTE GRAND-

" JEAN-

" JEAN & de CLAUDINE BOUDIER ; être natif de GRE-
" NOBLE, Paroiſſe St. JOSEPH, & être âgé d'environ 32
" ans. Après l'éxamen fait de ſon *Corps*, & ſpécialement
" de ſes Parties *naturelles*, nous l'avons trouvé ſans *Barbe*,
" ayant les *Mammelles* & les Parties de la *Génération* con-
" formées comme le ſont ordinairement les Femmes, ſans
" aucune apparence de *Virilité* ni d'HERMAPHRODITE.
" Ce que nous affirmons véritable. A LYON, le 21
" *Octobre* 1764. *Signés*, RAST Fils, Médecin, & MA-
" GNIOL.

Je ne puis comprendre comment Mr. VERMEIL a pu extraire du premier Procès-verbal ces mots, *globuli Teſticulorum ad inſtar*, à moins qu'il n'entende par ces mots les deux petites excroiſſances charnues & membraneuſes, *quæ ſunt ſicut capitulum hiatûs Vaginæ*, qu'ont obſervé les Médecins & Chirurgiens de LYON. On n'y trouve point *carnoſa hæc moles ſpeciem virilis Membri præ ſe ferens*, *ſeſe arrigens*, &c. à moins qu'ils n'entende ce *Corps* dur de la groſſeur d'un tuyau de plume, qui n'eſt autre choſe que le *Clitoris*, & que la GRANDJEAN a déclaré *creſcere in longitudinem in conſpectu Feminæ*. Voilà donc des contradictions bien marquées entre la deſcription & le verbal. Mr. VERMEIL dit l'avoir lu ; comment a-t-il donc pu avancer dans ſon Mémoire, 1°. " que les Médecins & Chirurgiens de LYON,
" après avoir rendu compte de ce qu'ils avoient trouvé chez
" la GRANDJEAN de maſculin, crurent devoir atteſter que
" ſon ſéxe prédominant étoit celui de Femme ; 2°. que
" d'a-

“ d'après le Procès-verbal de viſite dont il s'agit, il convient “ de mettre la GRANDJEAN dans la claſſe des HERMAPHRO-“ DITES incapables d'engendrer?” Les termes de ce verbal ſont préciſément contraires à ces aſſertions; il eſt dit 1°. “que les Parties de la *Génération* ſont abſolument du “ ſéxe féminin; 2°. que la GRANDJEAN eſt réellement du “ ſéxe féminin, & que ce qui peut la diſtinguer des autres “ Femmes n'eſt autre choſe que ſon *Clitoris* qui s'alonge ou-“ tre meſure, mais qui ne peut en aucune manière ſervir à “ la *Génération*.”

Nous ſommes d'accord ſur ce dernier point avec Mr. VERMEIL; mais nous ſoutenons que l'étendue de cette Partie n'eſt point un obſtacle à ce que la GRANDJEAN ne puiſſe ſe reproduire comme Femme; & quand elle en feroit un, la facilité de le lever par l'amputation, qui n'entraîne nul danger, ne laiſſe aucune replique: outre les éxemples que nous avons donnés de cette opération, nous en trouverions une infinité, ſi la choſe n'étoit pas notoire.

Les prétendus *Teſticules* placés à l'extrémité des *Nymphes*, ne ſont autre choſe que deux petites *Nymphes* que l'on peut nommer inférieures, & qu'il n'eſt pas ſans éxemple de rencontrer chez les Femmes. MORGAGNI en rapporte trois adver. IV. animad. XXIII. *In virginum diſſectione*, dit-il, *præter* Nymphas *ſuperiores, ter vidi in imis* Pudendi *lateribus duas alias parvulas quaſi* Nymphas *prætuberare.*

Le

Le hazard a donné lieu à ces obſervations, qui ſe multiplieroient peut-être à l'infini, ſi les Chirurgiens y travailloient.

Ces preuves de *Maſculinité* détruites, on ne trouve plus dans ce prétendu HERMAPHRODITE qu'une Femme des mieux conſtituées dans tous les points. En effet, les Parties de la *Génération* ne font pas ſeules la différence de l'Homme & de la Femme ; deſtinés à remplir des devoirs différens, la Nature y a proportionné chaque Partie de leur *Corps*. La deſcription, faite par les Médecins & Chirurgiens de LYON dans leur verbal de viſite de GRANDJEAN, embraſſe tous les rapports ſur leſquels les Juges doivent reconnoître une Femme. Sa *Taille* n'a rien d'extraordinaire ; ſes *Cheveux* ſont bien plantés ; elle a le *Viſage* rond, plein & ſans *Barbe*, le *Col* rond, potelé & garni de *Graiſſe* ; on n'y apperçoit point le nœud de la *Gorge* appellé vulgairement chez les Hommes *Pomme d'Adam* ; les *Clavicules* chez elle ne ſont point ſaillantes ; ſa *Poitrine* eſt plus voûtée, plus égale, & fait mieux la hotte que celle d'un Homme ; ſes *Mammelles* ſont aſſez-conſidérables, les *Bouts* de la groſſeur du petit *Doigt* & longs d'environ cinq lignes, les Arréoles d'un rouge pâle, quoique Mr. VERMEIL diſe le contraire, les *Cuiſſe courtes* & groſſes, les *Genoux* en dedans, la *Jambe* paſſablement fournie, & enfin le *Baſſin* grand & fort évaſé : cette obſervation eſt de la dernière importance pour la diſtinction extérieure des deux ſéxes : la Femme étant deſtinée à porter dans ſes Flancs des Enfans pendant neuf mois, doit

doit être conformée de manière que le *Fœtus* puiſſe s'étendre & s'accroître à ſon aiſe juſqu'à ſa perfection : l'eſpace qu'il occupe, étant inutile chez les Hommes, ne s'y trouve pas, & ſe reconnoît au premier coup d'œil chez la GRAND-JEAN : ſes *Os Pubis* font un arc en dehors, qui, donnant plus d'étendue à la grande échancrure antérieure du *Baſſin*, eſt propre à faciliter le paſſage des Enfans.

Cette entière convenance de parties ne peut ſe rencontrer que dans une Femme parfaite ; il ne faut pas être Anatomiſte pour le reconnoître, & pour ſentir la foibleſſe des objections de Mr. VERMEIL.

PREMIERE OBJECTION.

Il dit en premier lieu que les *Mammelles* de la GRAND-JEAN ne ſont pas ſenſibles aux coups.

Qu'il nous ſoit permis de répondre que jamais la ſenſibilité de cette Partie ne fut un attribut du ſéxe féminin. On ne peut la regarder que comme une occaſion d'incommodités plus ou moins grandes, à proportion de la délicateſſe ou de la force du tempérament. Les Femmes les moins ſuſceptibles à cet égard doivent s'en féliciter, mais ne pas pouſſer trop loin les expériences, parce qu'il n'eſt pas poſſible de connoître le degré de violence des coups qui pourroit les détromper ſur leur inſenſibilité.

SECONDE OBJECTION.

Il dit en ſecond lieu que les *Jambes* de la GRANDJEAN ſont garnies de *Poils*.

Cette obſervation eſt encore moins favorable au ſyſtême de Mr. VERMEIL que la première. Elle n'a pas échappé aux Médecins & Chirurgiens de LYON ; mais il eſt ſi commun de trouver des Filles & des Femmes qui ont du *Poil* aux *Jambes*, qu'ils n'ont pas cru devoir en faire mention. On en voit tous les jours qui ont de la *Barbe*, au point d'être obligées de ſe faire raſer. Cette *Barbe* peut leur être ſurvenue par un changement arrivé dans leur tempérament. HIPPOCRATE écrit que PHAETEUSE, Femme de PITHIAS, & LARRISA, Femme de GORRIPPUS, avoient paru être dégénérées en Hommes par la ſuppreſſion de leurs mois, juſques à en prendre la *Voix* & la *Barbe*. J'en connois deux dont les *Bras* & les *Mains* ſont auſſi velues que ceux des Hommes les plus robuſtes. J'en ai vu une dont les *Jambes*, ſont couvertes de *Poils* noirs fort-épais & longs, une autre qui en a une forêt ſur le *Col*, au milieu de la *Poitrine*, & entre les *Mammelles*, qui ſont aſſez-groſſes. Cette qualité n'eſt donc pas réſervée ſeulement aux Hommes, & n'annonce pas un HERMAPHRODITE.

TROI-

TROISIEME OBJECTION.

Mr. Vermeil ajoute en troisiéme lieu que la Grandjean n'a jamais eu ses Maladies *périodiques*.

On répond en premier lieu que la Lambert, ci-devant sa Femme, assure que la Grandjean est sujette à cette évacuation; & si le verbal de visite n'en fait pas mention, c'est que l'on est dans l'usage scrupuleux de ne dire simplement que ce que l'on voit; & secondement, que quand cela ne seroit pas, on n'en pourroit tirer de conséquence contre notre sentiment. Beaucoup de Femmes n'ont jamais éprouvé ces Maladies, ou les ont d'abord perdues, soit naturellement, soit par quelque accident. Un Citoyen de cette Ville a plusieurs Filles toutes en âge d'être nubiles, & qui n'ont jamais eu l'incommodité de cette évacuation; cependant une d'elles est mariée depuis plusieurs années, & a des Enfans, sans que ses *Régles* se soient montrées.

Les Femmes occupées à des travaux fatiguans n'ont que de très-légers écoulemens; & les plus robustes en sont les plus éxemptes, comme l'a observé Galien. Ceci s'applique naturellement à la Grandjean, dont le caractère endurci par l'éxercice & les occupations *viriles* aux quelles elle s'est adonnée de bonne heure. Sennert & Forest rapportent que les Danseuses & les Sauteuses ne sont pas sujettes aux *Régles*, comme les autres Femmes. La raison en est simple: toute évacuation capable de diminuer la quantité

tité des humeurs peut tenir lieu du Flux *menſtruel*, par quelque endroit qu'elle ſe faſſe, & qui plus eſt, de quelque humeur qu'elle ſoit formée, ce qui eſt démontré par les Nourrices, qui ne ſont pas réglées tout le tems qu'elles allaitent.

Après tant de témoignages, qui vont à la plus parfaite évidence, qui pourra encore admettre l'HERMAPHRODITE parfait, puiſqu'il répugne à la Nature ? Les Parties de la *Génération* de l'Homme prédominantes ſur celles de la Femme n'en forment pas un ; celles de la Femme prédominantes ſur celles de l'Homme n'en méritent pas mieux le nom ; enfin rien n'approche moins de l'HERMAPHRODITE que ces victimes infortunées qui ſemblent ne tenir à aucun ſéxe.

Dans laquelle de ces Claſſes placerons-nous donc ANNE GRANDJEAN ? ne ſera-ce pas dans celles des Femmes dont le ſéxe prédomine ſur les Parties de la *Génération* des Hommes, puiſque toute la défectuoſité de ſa conformation ne ſe trouve que dans le prolongement du *Clitoris*, & que nous pouvons atteſter que, dans tous le reſte, elle eſt parfaitement ſemblable aux Perſonnes de ſon ſéxe, même les mieux conſtituées.

Nous allons plus loin, & nous ſoutenons que ce prolongement exceſſif ne peut l'empêcher de ſe marier avec un Homme, & d'en avoir des Enfans : ſuppoſé même qu'il for-

formât quelque obſtacle, il ſeroit bientôt levé par l'amputation, que nous avons dit pouvoir ſe faire ſans aucun danger.

Il nous paroît donc démontré qu'il n'a jamais éxiſté de véritable HERMAPHRODITE ; & que l'on ne doit regarder que comme un jeu de la Nature les difformités qui ont pu accréditer de pareilles fables.

FIN *du Mémoire anonyme.*

De toutes les eſpéces d'HERMAPHRODITES, ſi l'on me paſſe ce terme générique, la plus commune eſt celle de ces ETRES, dans leſquels l'un ou l'autre ſéxe manqué, & ſouvent tous les deux, donnent lieu à des mépriſes eſſentielles, qui rendent vraiment problématique le vrai caractère du ſujet ſoumis à l'éxamen. La prévention s'emparant des eſprits, jette une voile épais ſur les *Yeux* les plus clair-voyans. Quelque-fois, pour s'attacher trop aux acceſſoires, on néglige le capital. On a vu, p. 314 & ſuivantes, l'aveuglement de quatorze ou quinze Médecins, Chirurgiens & Matrônes au ſujet de LE MARCIS ; le ſeul Médecin DUVAL fut capable de ramener, au point de vérité, tous les eſprits occupés de leurs préjugés. On a vu la variété des rapports au ſujet de DROUART. Celui qu'en a donné Mr. HOIN Chirurgien à DIJON, que je n'ai pas eu la ſatisfaction de lire, contient peut-être des particularités, qui pourroient n'avoir pas été obſervées par les autres. Il me paroît ſeulement par l'extrait qu'en donne l'Auteur du Mémoire anonyme imprimé à AVIGNON, que Mr. HOIN n'auroit-

roit trouvé aucune difficulté à en faire une Fille, en fendant la *Fourchette* &c.

Ne ſe ſeroit-on pas fait illuſion auſſi au ſujet de GRANDJEAN. Je ne vois pas, dans les rapports qu'en ont donnés les Experts nommés à LYON, aſſez de détails dans la deſcription du *Clitoris.* Cette partie, dans ſon érection la plus complète, tend toujours vers le bas: la *Verge* au contraire, dans cet état, s'éléve. Dans DROUART, la *Verge* bien formée, à ſa perforation près, étoit inclinée à cauſe de la ſtructure de ſon *Frein.* Cette circonſtance a été omiſe dans les rapports de LYON au ſujet de GRANDJEAN. On n'y dit pas que le *Clitoris* fut iſolé; perſonne même ne peut le ſuppoſer tel par la lecture de ces Procès verbaux, cependant on aſſure qu'il s'allongeoit aſſez pour pouvoir agir comme une *Verge,— hoc eſſe corpus quod dicta* ANNA *dixiſſe nobis creſcere in longitudinem ad femininum acceſſum.* On voit que l'on n'a jugé de l'état de cette Partie que ſur le recit de GRANDJEAN lui même, qui pouvoit bien s'être trompé. La preuve de ſon innocence & de ſon ignorance à cet égard eſt qu'il ne déſigne ni groſſeur ni longueur. Peut-être le rapport des Experts du PARLEMENT de PARIS, qui n'a pas été publié, ou du moins, qui ne m'eſt pas parvenu, répand-il quelque lumière ſur ce point eſſentiel.

Une autre circonſtance qui a encore échappé à l'éxactitude, dans les rapports de LYON, a été la nature de la liqueur que GRANDJEAN devoit vraiſemblablement produire dans les embraſſemens. Celle de DROUART a été vue, éxaminée & trouvée limpide, ſéreuſe & dépourvue des qualités de celle

de

de l'Homme, on ne peut pas juger ſi GRANDJEAN en produiſoit ou non. Il eut été néceſſaire de ſçavoir, s'il en rendoit, de quelle conſiſtance elle étoit, & par quel Canal elle venoit.

On s'efforce de le faire regarder comme une Fille; certainement toutes les apparences le déclarent tel, mais la conviction n'en eſt pas compléte, il eut fallu, pour la rendre parfaite, avoir donné une deſcription plus éxacte de la Partie *naturelle* au ſéxe féminin. Je dois ſuppoſer par tout ce que j'en ai lu qu'il y a un orifice qui conduit à la *Matrice*; on en décrit très-bien toutes les marques extérieures dans le rapport ordonné par le Juge de la Sénéchauſſée, un détail plus circonſtancié de l'intérieur du *Vagin* n'eut pas bleſſé d'avantage la pudeur de l'accuſé, elle n'avoit été juſque-là que trop expoſée. On ne donne ni la largeur, ni la profondeur de ce *Vagin*: on ne conſtate pas l'éxiſtence ou la privation d'une *Matrice*: il ne paroît pas que l'on ſe ſoit occupé d'éxaminer ſi, aulieu de cette partie, il n'y avoit pas quelque Corps étranger. Par des recherches plus particulières on eut peut-être trouvé dans ce conduit un *Penis*, qui, ſemblable à celui de LE MARCIS, pouvoit s'être retiré dans ſa conque, ſuivant les paroles expreſſives de Mr. LE CAT. On eut d'abord décidé le Problême. Les premiers Juges euſſent reconnu l'erreur de la Nature; mais ils n'euſſent pas pu en faire un crime à GRANDJEAN. La mutilation de l'orifice du *Vagin* eut pu avec raiſon exciter leur ſévérité, mais ſon intégrité tacitement conſtatée, graces aux bonnes moeurs de l'accuſé, auroit indubitablement fait pencher la balance du côté de la Clémence. Ces ſages Magiſtrats

euſſent

euffent allégé le poids de l'oppreffion du malheureux GRANDJEAN, en attendant un jugement décifif fur l'abus du SACREMENT que l'on n'eut pas qualifié du crime de *Profanation*.

Il me paroît donc que, quand il eft queftion d'éclairer des Juges fur l'état d'un fujet, l'attention ne doit pas fe porter uniquement fur la conformation ni fur la fituation des *Parties*. Le point décifif en pareil cas eft, à mon avis, de bien s'affurer quelles en font les fonctions, de bien étudier la fenfation à la quelle la Nature porte le fujet. Celui qui défire un Homme eft une Femme; celui qui défire une Femme eft un Homme. Si la Nature portoit également un même INDIVIDU à l'une & à l'autre de ces fenfations avec le pouvoir actif, je le jugerois indubitablement un HERMAPHRODITE parfait, & plus encore s'il avoit en lui la faculté d'engendrer & de concevoir fur lui-même; Phénomène que j'ai indiqué fans avoir prétendu le confirmer.

Je finis cette Differtation dans le même efprit que je l'ai commencée. J'ai expofé les faits que j'ai pu recueillir comme obfervateur. C'eft au Public à en juger avec liberté fuivant l'étendue de fes idées. Dailleurs mon opinion ne feroit d'aucun poids. Ainfi je m'arrête.

NE VANUS REDEAT TOTIES LABOR ACTUS IN ORBEM.
OVID Met. lib. XIV.

EX-

Pl. VI.

Fig. 1.



Fig. 2.



P. Mazell sculp.



EXPLICATION DE LA PLANCHE VI.

FIGURE I.

Prise de COLUMBUS.

HERMAPHRODITE femelle,

Ainsi nommée parce que le séxe féminin domine dans la construction du Corps.

a. La Verge isolée, mais imperforée.

b. L'orifice de l'Uréthre.

c. L'orifice du Vagin.

FIGURE II.

Prise du même Auteur.

HERMAPARODITE mâle.

Ainsi nommé parce que le séxe masculin domine dans le reste du Corps.

a La Verge.

b. Le Scrotum divisé en deux parties, & formant les deux Lévres de la Vulve.

EXPLICATION
DE LA
PLANCHE VII.

FIGURE I.

Priſe de Columbus.

Hermaphrodite femelle parfaite.

Ainſi nommée parce que tout le caractère de la Femme y eſt obſervé dans la conſtruction du Corps, & parce que la Verge, très-bien formée, eſt perforée, & le Vagin libre.

Vulve.

b. La Verge.

c. Le Scrotum contenant les Teſticules.

FIGURE II.

Priſe du même Auteur.

Dans laquelle la corpulence malſculine prédomine.

a. La Vulve.

b. La Verge.

c. Le Scrotum contenant les Teſticules.

Fig. 1.

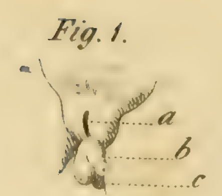


Fig. 2.

a
b
c

Fig. 1.

Fig. 2.

P. Mazell sculp.



p. 393.



P. Mazell sculp.



EXPLICATION

DE LA

PLANCHE VIII.

Figure de deux Jumeaux joints enſemble par le Dos,

Priſe d'AMBROISE PARE.

a, *a*. Les Verges.

b, *b*. Les Scrotums.

c, *c*. Les Vulves.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IX.

Sujet mal conforme par ses parties de la Génération, qui ne peut être rapporté à aucune espéce d'Hermaphrodite.

Dessiné par le Docteur Parsons d'après le sujet-même, qui portoit d'ailleurs tout le caractère du séxe féminin.

FIGURE I.

Le Sujet vu de bout

a. Le Clitoris.

b. La Lévre du côté droit contenant une Hernie.

c. La grande Fente.

FIGURE II.

Le Sujet vu couché, les Cuisses écartées, & la Vulve ouverte.

a, a. Les Lévres.

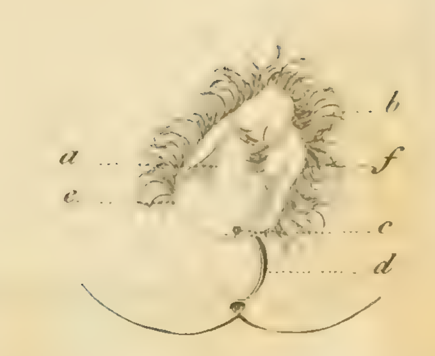
b, b. Le Clitoris plus gros & plus long que dans l'état naturel, & adhérent au Pubis.

c, c. L'Orifice du Vagin, & celui de l'Uréthre confondus ensemble.



P. Mazell sculp.







P. Mazell sculp.

*



EXPLICATION DE LA BLANCHE X.

Deſſinée d'après le Sujet vivant.

a. La Verge non perforée, mais ayant toutes les dimenſions & proportions naturelles. Elle eſt relevée pour en faire voir le deſſous, & le Méat urinaire. Les Lévres, fermées quand les Cuiſſes étoient rapprochées, ne laiſſoient voir que le Gland.

b. Le Gland & la Verge vus par deſſous.

c. Le Meat urinaire.

d. La Tumeur qui ſe formoit au Périnée dans le tems des Régles. Dans tout autre tems le Périnée étoit applati; il n'y avoit point de ligne marquée comme le Raphé dans l'Homme.

e. Le Teſticule droit.

f. Le Teſticule gauche.

EXPLICATION
DE LA
PLANCHE XI.

Elle repréſente les Parties extérieures de la Génération de Michel Anne Drouart.

Les Lettres doublées ſe rapportent aux deux différentes figures.

a, a. La Verge vue par deſſous dans la première figure, vue par deſſus, & de profil dans la ſeconde figure ; & repréſentée dans celle-ci à ſon plus haut dégré d'érection.

b, b. Le Gland.

c, c. Le Prépuce.

d, d. Le Frein, s'élargiſſant à meſure qu'il approche de la racine de la Verge.

e, e. Le Méat urinaire que l'on pouvoit dilater juſqu'à y introduire le bout du petit Doigt.

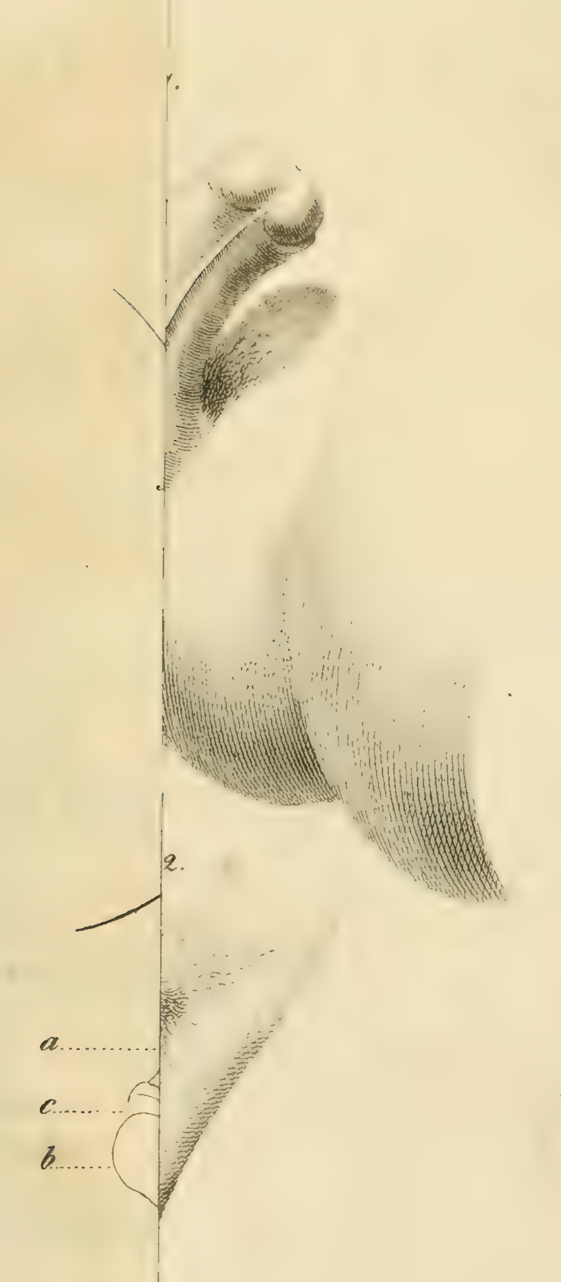
f. Petit Mamelon charnu placé au bord interne de l'orifice de l'Uréthre.

g, g. Deux plis de la Peau écartés dans la première figure, & rapprochés dans la ſeconde en forme de Lévres.

h. Le Périnée.

i. La Marge de l'Anus.

Pl. XI.



P. Mazell sculp.

p. 396.

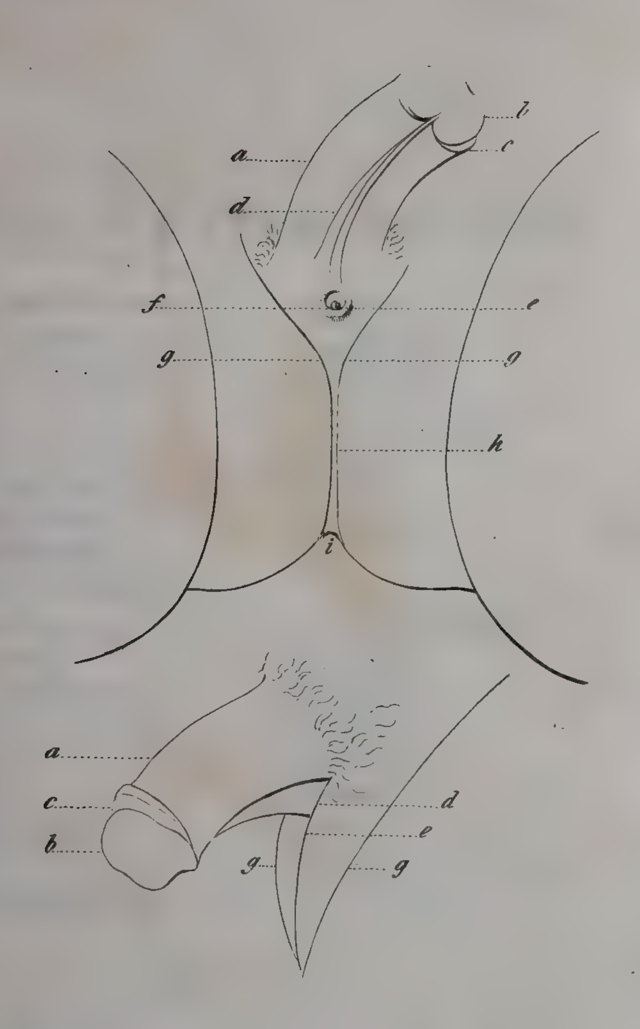


Fig. 1.

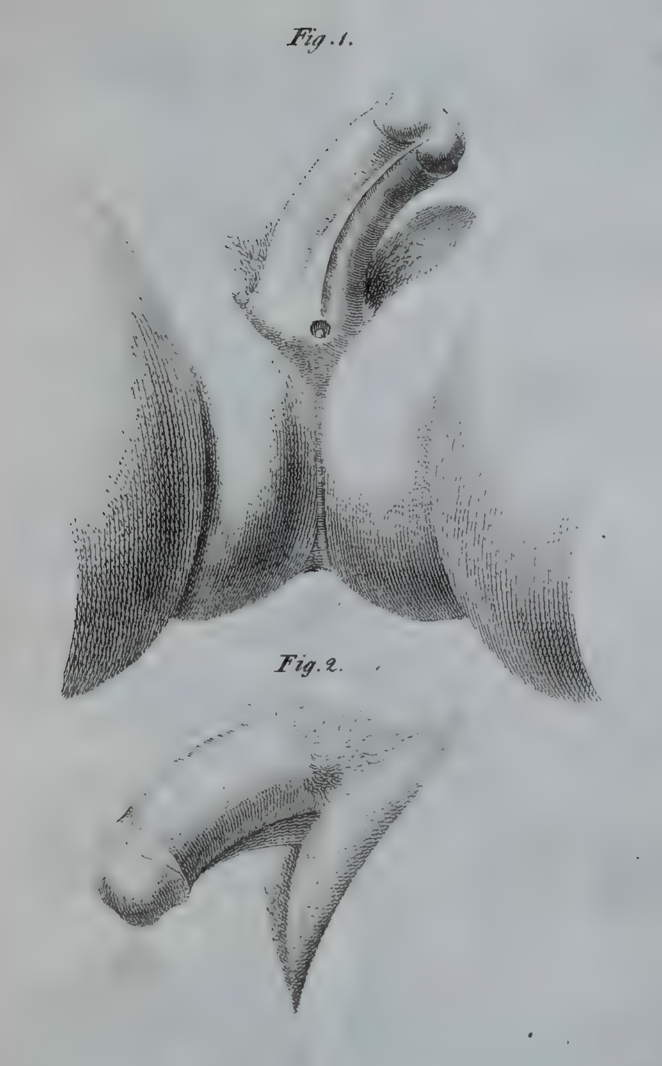


Fig. 2.

P. Mazell sculp.

LISTE

DES

AUTEURS

à Conſulter ſur les

HERMAPHRODITES

ABBAS Haly.
Academ. Cæſar.
Ægineta Paul.
Ætius.
Affetatus Fortun.
Albertus-Magnus.
Aldrovandus.
Alexander ab Alexandro.
Alexander Clement.
Alphonſius.
Alſaharus.
Anonyme, à Avignon.
Ariſtote.
Athæus.
Averrhoes.
Auguſtin Saint.
Avicena.
Aurelianus Cælius.
Auſonius.
Autus Gellius.
Bauhinus-Gaſp.
Bellegarde Abbé de.
Benedictus Alexand.
Boetius.
Bonaciolus.
Borelli Petr.
Brunus.
Caliphanus *apud* Plin.
Carcellus.
Cardanus.
Carranzoe.
Cat Le.
Chroker.
Cicero.
Cheulius *apud* Skinch.
Columbus Reald.

Colomb. Chir. à Lyon.
Constantin Empereur Romain.
Cope.
Dalechamp.
Deleboë Fancis.
Delreo Mart.
Detrius.
Dictionnaire de l'Acad. Franc.
Dictionnaire d'Anatomie.
Dictionnaire port. de Santé.
Dictionnaire de Trévoux in fol.
Dictionnaire de Trévoux in 4°.
Diemerbroech.
Dionis.
Donatus-Marcellus.
Douglas.
Duval Jacques.
Duverney. Mem. de l'A. R. S.
Encyclopedie Angloise.
Encyclopedie Françoise.
Ephemerides Germ.
Faber.
Fabricius ab Aquapen.
Faudax Chir. à Namur.
Fax.
Florentinus.
Galienus.
Gallay.
Garcæus Joan.
Gautier.
Glutinus *apud* Skenk.
Graaf.
Guaguinus, ann. Gal.
Gulcottus Martin.
Herodius.
Herodotus.
Hierarchus.
Hoin.
Hyppocrates.
Jacobus-Joan. Nicol.
Julien.
Isidorus.
Kerckringius Theod.
Kerkermanus.
Kugler Theologus.
Lanfranc.
Langius.
Laurentius Andræas.
Lemni us.
Leon l'Afriquain.
Leonides
Liebaut.
Licetus Fortun.
Linceus Theop. Molit.

Lineus.
Livius.
Loix Romaines.
Losſhagon.
Lucretius.
Luſitanus. Amatus
Linieus. Faber
Majolus.
Manardus,
Mngetus.
Martialis Opera.
Mattheus. Laurent.
Mayer. J. Fred.
Mémoires de l'Acad. R. des Sciences.
Merbrook.
Mercatus.
Mercures de France.
Mercurial.
Merul.
Mertru.
Mery.
Montuus. Hieron.
Morand Pere.
Morand Fils.
Nanutus.
Navarrus.
Nicolas. Joan.
Nillenberg.
Nouvelles litt. de la Mer Balt.
Ovide.
Obſequens. Julius
Palfin.
Parré. Ambr.
Parſons.
Paul. Saint
Permanides.
Petit, Médecin de Namur.
Pigray.
Piveſtus.
Plater.
Plato.
Plempius.
Pline.
Pontas.
Renefort. de
Rhodiginus.
Riolanus..
Rolfincius.
Romulus. Decret de
Rufferus,
Rulandus. Martinus
Sabellus.
Sampſon.
Sanchez.
Saviart.

Savonarolla. Joan. Mich.
Scurrigius. Joan.
Schurrigius. Martinus.
Scultetus.
Sennert.
Sheſelden.
Skench.
Soules, dans cette diſſ. ſur les Hermap.
Spon.
Spontanus.
Sue, dans cette diſſ. ſur les Hermap.
Symbalus. Bernardus
Talmud Le.
Tertulien.
Thevenin.
Thomas. Saint
Trallianus.
Tranſactions. philoſophiques.
Vanhorme.
Varandæus.
Variolus. Bened.
Venette. Nicol.
Vermeil Avocat.
Virgilius Poeta.
Vives. Ludov.
Weckerus Jac. *apud* Schinch.
Winrichus. Mart.
Wolphius.
Zaborella.
Zacchias. Paul.
Zacutus.

ADDITIONS ET CHANGEMENS

Survenus à cette première partie, pendant que l'ouvrage a été ſous la Preſſe.

Après la note (a) *de la p.* XIII. *liſez.*

Il n'y a point d'Univerſité à LONDRES. Les Médecins y ſont une corporation ſous le Titre de Collége, comme à LYON. Il n'y a que ceux qui ſont Docteurs des Univerſités d'OXFORD, de CAMBRIDGE, ou de DUBLIN qui dirigent le Collége ; on les nomme FELLOWS (*Socii*). Tous les autres, qui ſont en plus grand nombre, ne ſont admis que ſous la qualité de LICENCIES (*Licenciates*) ; ils n'ont d'autre prérogative que celle de conſulter avec les Docteurs *Socii*, mais comme ſubalternes.

Les LICENCIES entreprirent il y a quelques-années de ſecouer le joug de cette ſubordination ; ils prétendirent avoir part aux dignités, & émoulemens du College comme aggrégé. Ils firent retentir le Barreau de leurs plaintes, dans le tems que commença leur conteſtation, mais la procédure ceſſa faute d'actes préalables. Leur conſeil détermina qu'ils devoient ſe préſenter, & demander en forme judiciaire l'entrée aux aſſemblées. Ils ſe préſentèrent, ſans ſuccès, le 24 de 7bre de la préſente année 1767. Le 30 du même mois, jour ordinaire pour l'élection des officiers annuels, ils ſe préſentèrent derechef au nombre de 22 ; ils interpellèrent la Compagnie de leur faire ouvrir les portes, & de les admettre à ſes délibérations. Leur demande ne fut point écoutée ; ſur quoi ils prirent un Acte de refus. Le Public toujours avide de nouveautés attend avec impatience les débats que cauſera cette affaire au Tribunal du Banc du Rôi dans le cours de cet Hiver.

Page XIII. *après la note* (b) *liſez :*

Mr. ſon fils après avoir fini ſes humanités, & avoir approfondi les vérités de la Phyſique expérimentale, s'eſt adonné entièrement à l'étude des Loix qu'il a préférée à celle de la Médecine. Le Public en gagnant à ce choix perd infiniment du côté le plus intéreſſant. Il n'eſt pas douteux

 qu'avec

qu'avec un efprit auffi-cultivé le jeune Mr. NICHOLLS n'eut atteint avec rapidité au dégré le plus éminent de la théorie & de la pratique de cette fcience, par les inftructions qu'il eut reçues d'un père dont tout prouve la fupériorité du génie. Son éloquence dans le difcours oratoire ; la pureté & la précifion dans fes écrits ordinaires ; fon élocution dans fes cours publics & privés ; fa fimplicité dans la pratique, de la quelle il a fçu fecouer le joug des préjuges ordinaires, & fe fouftraire à la tyrannie de la coutume, font les rares qualités qui font regretter fa retraite des affaires qu'il a entièrement abandonnées.

Page XV. *après la note* (a) *de la p. précédente, lifez :*

Depuis que cette feuille a été imprimée, les Chirurgiens refolurent, par une délibération générale de la Compagnie prife le 20 du mois d'Août 1766, qu'à l'avenir les officiers de la dite Compagnie choifiroient tous les ans un de fes membres pour remplir la place de Profeffeur, qui feroit obligé à donner quinze leçons d'Anatomie ; que les Diffecteurs & Démonftrateurs continueroient comme ci-devant à remplir les devoirs des diffections & demonftrations, fuivant l'ordre du catalogue. Ceux-ci ont néanmoins la liberté de refufer ces emplois, moyennant la fomme de cinq Guinées aulieu de vingt. Celui qui accepte la charge de Profeffeur eft dédomagé de fes peines par des émolumens cafuels qui font prélevés fur ceux des Chirurgiens qui fe font recevoir dans la Compagnie, & que l'on nomme en Anglois *approuvés*. Il y en a deux claffes différentes : la première comprend ceux qui forment proprement la Compagnie. Ils payent le plus haut prix pour leur reception, & font infcrits dans le catalogue : ceux-ci donnent deux Guinées pour le Profeffeur. Les autres qui compofent les Chirurgiens de l'Armée & ceux de la marine, qui ne peuvent être employés fans avoir été examinés par la Compagnie, ne payent que les droits proportionés à leur état, ne jouiffant d'aucun des priviléges des premiers ; ils ne payent pour le Profeffeur que la moitié ou le quart des droits, fçavoir les militaires une Guinée, & les marins une demie Guinée. *Voye la note* (a) *de la page* 653.

TABLES DES MATIERES DF LA PREMIERE PARTIE.

FAUTES A CORRIGER

Dans les Additions de la Première Partie.

Pages	Lignes.	
401	13	aggrégé, lis. Aggrégés.

Fautes à corriger dans la Table analytique de la première Partie.

Feuilles,	Pages,	Lig.	
(E e e 2)	4	5	Howson, lif. Hewson.--ibid. Lig. 11, effacez leur :-- après fournit, lif. aux Chirurgiens. --- ibid. lig. 25 efpèce, lif. efpéce.
	6	8	Siège, lif. Siége. -- ibid. Lig. 11 des, lif. de.
	7	11	pourqooi, lif. pourquoi -- ibid. lig. 14 après en, lif. avoir connu. -- ibid. lig. 20 employe, lif. emploie.
	8	2	Après Descentes mettez virgule. --ibid. lig. 4 de, lif. des.
(F f f)	3	29	Après qui, mettez virgule.
(H h h)	1	20	Satisfefant, lif. Satisfaifant.
	2	19	Après fujets, mettez virgule.
	4	3	at put, lif. ait pu.
	8	8	férecte, lif. s'érecte.
(I i i)	6	8	eft produite, lif. font produites.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CETTE

PREMIERE PARTIE.

VIE DU DOCTEUR HUNTER.

PREMIER MEMOIRE.

DE LA HERNIE DE NAISSANCE.

Exposition

Obfervations de Mr. JEAN HUNTER *fur l'état des Tefticules dans le Foetus, caufe de la Hernie de naiffance.*

Méchanifme

Mr.

SECOND

SECOND MEMOIRE.

INCONVENIENS DES DESCENTES PARTICULIERS AUX PRETRES DE LA COMMUNION ROMAINE.

L'Eunu-

TROISIEME MEMOIRE

DES DIFFERENCES LOCALES DES TESTICULES, ET DE LEUR NOMBRE INDETERMINE.

Un

Signes

L'Ampu-

QUATRIEME MEMOIRE

OBSERVATIONS SUR LES ANEVRISMES.

Un

 eut

La

CINQUIEME MEMOIRE.

OBSERVATIONS

Sur l'Anévrisme par Anostomose.

L'Auteur

cette

En

SIXIEME MEMOIRE.

DISSERTATION SUR LES HERMAPHRODITES.

L'Auteur

Quel-

De

Mr.

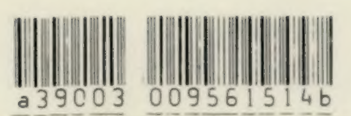
Ceux

MEMOIRE ANONYME.

Perfonne

ADDITIONS ET CHANGEMENS A CETTE PREMIERE PARTIE.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.


a39003 009561514b

